

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

 EXERCICE
2025

LIVRET FINANCIER

RÉSULTATS FINANCIERS

 EXERCICE
2025

SOMMAIRE

I. COMMUNIQUÉ DE PRESSE (FRANÇAIS)	5
II. COMMUNIQUÉ DE PRESSE (ARABE)	7
III. NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE	9
IV. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS	14
V. NOTES ET ANNEXES IFRS	16
VI. COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2025	28
VII. RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE	35
VIII. RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	71
IX. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	74
X. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	77
XI. ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES	91
XII. RAPPORT ESG (ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE)	93

RÉSULTATS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

CRÉDIT DU MAROC CONFIRME LA SOLIDITÉ DE SA TRAJECTOIRE DE CROISSANCE

Le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc s'est réuni le 12 février 2026, sous la présidence de Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH, pour examiner l'activité et les comptes arrêtés au 31 décembre 2025.

DES RÉSULTATS FINANCIERS EN FORTE PROGRESSION PORTÉS PAR DES FONDAMENTAUX ROBUSTES

ACCÉLÉRATION DU RYTHME DE CROISSANCE DES CRÉDITS : +11,0 %

Crédit du Maroc confirme son engagement en faveur du financement de l'économie nationale, avec une progression des crédits de 11,0 %, à fin décembre 2025, pour s'établir à 62 863 MDH.

Les financements accordés aux entreprises enregistrent, à fin décembre 2025, une hausse de 12,2 %, atteignant 37 382 MDH, portés principalement par la bonne dynamique des crédits à l'équipement et des crédits aux promoteurs, qui ont tous les deux progressé de +16,6 %. Parallèlement, la Banque poursuit son soutien au financement des ménages, avec une croissance globale des encours de 4,8 %, à 22 284 MDH, tirée par l'augmentation des crédits à la consommation (+11,2 %) et des crédits à l'habitat (+3,3 %).

CONSOLIDATION DE LA COLLECTE BILAN : +7,4 %

Les ressources consolidées poursuivent leur progression pour s'établir à 61 228 MDH, en hausse de 7,4 % par rapport à 2024.

Cette évolution repose principalement sur la bonne tenue des ressources à vue, dont les encours atteignent 44 500 MDH, en hausse de 11,6 %.

Les comptes d'épargne et les dépôts à terme s'élèvent respectivement à 10 096 MDH et 5 081 MDH à fin décembre 2025.

ÉVOLUTION SIGNIFICATIVE DU PRODUIT NET BANCAIRE : +8,0 %

Le produit net bancaire consolidé enregistre une croissance de 8,0 %, pour atteindre 3 568 MDH à fin décembre 2025, portée par l'ensemble des activités du groupe Crédit du Maroc.

La marge nette d'intérêt progresse de 10,4 % pour s'établir à 2 681 MDH, bénéficiant de la dynamique commerciale, de l'optimisation du coût de la ressource et de la contribution positive de la filiale Crédit du Maroc Leasing et Factoring.

La marge sur commissions s'inscrit également en hausse de 7,3 %, pour atteindre 494 MDH, soutenue par le développement des activités des filiales, notamment Crédit du Maroc Patrimoine et CDM Capital Bourse, ainsi que par la bonne orientation des filières spécialisées, en particulier le commerce international et la bancassurance.

Le résultat des opérations de marché s'établit à 499 MDH, profitant de la dynamique commerciale sur le change.

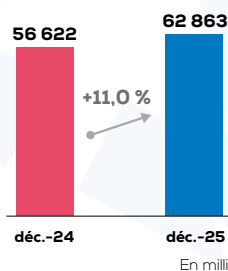
La contribution des filiales au produit net bancaire s'apprécie de 28,2 %, avec un chiffre d'affaires global de l'ordre de 259 MDH.

NETTE PROGRESSION DU RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION : +12,8 %

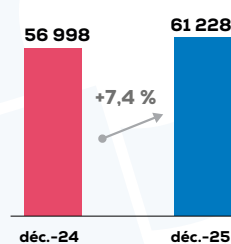
Le résultat brut d'exploitation atteint 1 916 MDH, en progression de 12,8 %, bénéficiant de l'effet combiné de l'évolution du produit net bancaire consolidé et de la maîtrise des charges d'exploitation. Cette performance se traduit par une amélioration de 228 points du coefficient d'exploitation qui s'établit à 46,3 %.

En termes d'investissement, la Banque a engagé, au cours de l'exercice 2025, un montant total de 248 MDH, principalement dédié à la poursuite de sa transformation technologique et au renforcement de ses capacités opérationnelles.

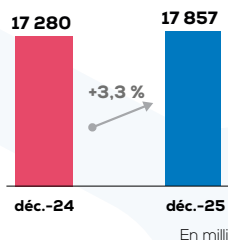
ENCOURS CRÉDITS



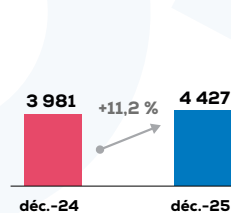
ENCOURS RESSOURCES BILAN



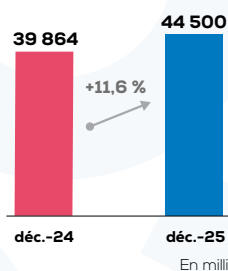
CRÉDITS HABITAT



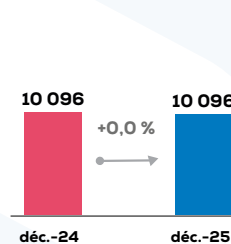
CRÉDIT À LA CONSOMMATION



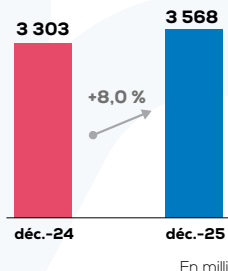
RESSOURCES À VUE



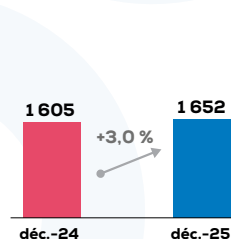
RESSOURCES D'ÉPARGNE



PRODUIT NET BANCAIRE



CHARGES D'EXPLOITATION



MAÎTRISE CONFIRMÉE DU COÛT DU RISQUE : -3,8 %

Crédit du Maroc a poursuivi sa politique anticipative et prudente de gestion des risques. Le coût du risque demeure ainsi maîtrisé à 383 MDH à fin décembre 2025, en baisse de 3,8 % par rapport à 2024.

Le taux de couverture des créances en souffrance s'établit à 89,5 %, en amélioration de 206 points de base par rapport à 2024. Le taux des créances douteuses et litigieuses s'améliore également de 38 points de base, avec un encours de créances en souffrance de 4 434 MDH.

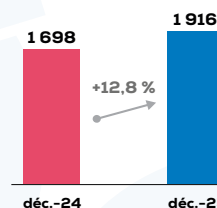
RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ BÉNÉFICIAIRE : +16,5 %

Le résultat net part du groupe enregistre une nette progression de 16,5 %, pour s'établir à 864 MDH. Cette performance traduit la solidité de la capacité bénéficiaire du groupe Crédit du Maroc, appuyée par la croissance de son activité, l'amélioration de sa rentabilité opérationnelle et la maîtrise continue de ses charges et de ses risques.

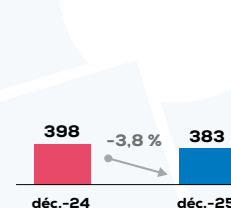
PROPOSITION DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Le Directoire proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution d'un dividende brut de 48 dirhams par action.

RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION

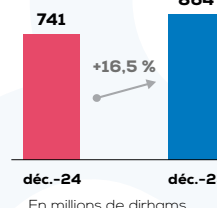


COÛT DU RISQUE

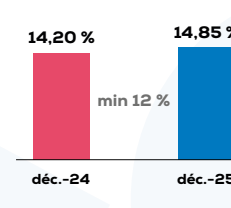


En millions de dirhams

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE



RATIO DE SOLVABILITÉ



En millions de dirhams

UNE ANNÉE MARQUÉE PAR DES RÉALISATIONS MAJEURES EN LIGNE AVEC LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

En 2025, Crédit du Maroc a poursuivi la mise en œuvre de son plan stratégique, confirmant la dynamique de transformation engagée par la Banque. L'année a été rythmée par plusieurs avancées structurantes touchant aussi bien le développement de nouveaux métiers, la consolidation de partenariats clés, le renforcement de son assise financière que la promotion d'une croissance durable et responsable.

Un nouveau partenaire pour dynamiser la bancassurance

Crédit du Maroc a scellé un accord structurant avec la compagnie AtlantaSanad dans le domaine de la bancassurance. La mise en place de ce nouveau partenariat contribue à élargir l'offre de services de la Banque, à renforcer sa proximité avec sa clientèle et à soutenir ses objectifs de croissance.

Une nouvelle filiale : CDM Pay

L'exercice 2025 a été marqué par le lancement de CDM Pay, une nouvelle filiale spécialisée dans les solutions de paiement électronique dédiées aux commerçants et aux TPME.

Un renforcement stratégique dans les métiers de la banque d'investissement

La Banque a noué un partenariat stratégique avec Ynexis Group en intégrant le tour de table de Nema Capital, société spécialisée dans la gestion des OPCV. Cette prise de participation témoigne de l'ambition de Crédit du Maroc de renforcer son positionnement dans les métiers de la banque d'investissement.

Une consécration confirmée en matière de service client

Crédit du Maroc a été élu « Service Client de l'Année » pour la 3^e année consécutive dans la catégorie « Banque conventionnelle pour les particuliers ». Résultat de la dynamique relationnelle et opérationnelle déployée au sein de l'ensemble des lignes métiers, cette distinction vient confirmer la qualité, la constance et la solidité de l'expérience client délivrée par la Banque et reflète une confiance durable et un standard d'excellence solidement établi.

Un engagement renforcé pour une finance durable et inclusive

Crédit du Maroc intensifie son action en faveur d'un modèle financier durable et inclusif, visant à élargir l'accès au financement et à soutenir les projets à impact environnemental et social. À ce titre, la Banque a conclu en 2025 plusieurs nouveaux partenariats structurants, notamment avec IFC et la BERD.

L'accord signé avec IFC institue un mécanisme de partage des risques en faveur du financement des agriculteurs et des PME opérant dans le secteur agricole au Maroc, dans le cadre duquel IFC couvrira jusqu'à 50 % du risque de crédit sur un portefeuille de prêts pouvant atteindre 150 millions de dirhams.

Par ailleurs, le partenariat conclu avec la BERD porte sur une ligne de financement de 50 millions d'euros, destinée à accompagner les entreprises marocaines dans leurs projets de transition énergétique et d'amélioration de leur performance environnementale.

Une assise financière renforcée pour soutenir les objectifs de croissance

Crédit du Maroc affiche une solidité financière remarquable, comme en témoigne le maintien de ses ratios prudentiels à des niveaux confortables par rapport aux seuils réglementaires.

Dans cette dynamique, la Banque a mené avec succès en octobre 2025 une émission obligataire subordonnée d'un montant de 1 milliard de dirhams destinée à soutenir la croissance de son activité, contribuant au renforcement de sa structure de financement.

Ces réalisations majeures viennent confirmer la dynamique de transformation de Crédit du Maroc et renforcer durablement les bases de son développement. En 2025, la Banque a démontré sa capacité à avancer avec constance sur l'ensemble de ses priorités stratégiques, consolidant ainsi son positionnement et son rôle au service de ses clients et de l'économie nationale.

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS EN 2025 :

- Présentation des résultats annuels au 31 décembre 2025.
- Résultats Financiers au 31 mars 2025.
- Ynexis Group et Crédit du Maroc concluent une alliance stratégique pour accélérer le développement de Nema Capital.
- CDM Pay : une nouvelle filiale du Groupe Crédit du Maroc au service de l'inclusion financière et la transformation numérique de l'économie.
- Résultats financiers au 30 juin 2025.
- Résultats financiers au 30 septembre 2025.
- Crédit du Maroc confirme son leadership et décroche le titre "Service Client de l'Année 2026".
- Crédit du Maroc signe un partenariat stratégique avec la BERD pour accélérer la transition énergétique des entreprises marocaines.
- Crédit du Maroc et Visa unissent leurs expertises pour accélérer le développement de l'économie numérique au Maroc.
- Crédit du Maroc et Ynexis Group finalisent leur partenariat stratégique pour accélérer le développement de Nema Capital.

Contact Presse : Mouna Benhanem - mouna.benhanem@cdm.ma

Contacts Communication financière : Myriam Nasrollah - Secrétaire Général Groupe - myriam.nasrollah@cdm.ma • Hanane Laala - Directeur du Pôle Finance - hanane.laala@cdm.ma

Site web : www.creditdumaroc.ma - Centre de Relation Clients : 3232

Lien pour télécharger le livret financier : https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/Rapport_financier_annuel_2025.pdf

النتائج الموطدة إلى غاية 31 دجنبر 2025

مصرف المغرب يؤكد صلابة مسار نموه

انعقد مجلس رقابة مصرف المغرب بتاريخ 12 فبراير 2026، برئاسة السيد محمد حسن بنصالح، لدراسة النشاط وحصر الحسابات إلى غاية 31 دجنبر 2025.

تطور قوي للنتائج المالية بفضل أسس متينة

تسارع وتيرة نمو القروض : +11,0 %

أكد مصرف المغرب التزامه بتمويل الاقتصاد الوطني، وذلك من خلال تطور القروض بنسبة +11,0 %، مع متم دجنبر 2025، لتصل إلى 62 863 مليون درهم. وسجلت التمويلات الممنوحة للمقاولات، مع متم دجنبر 2025، ارتفاعا نسبته +12,2 %، لتصل إلى 37 382 مليون درهم. وذلك أساسا بفضل الدينامية الجيدة لقروض التجهيز وقروض الإنعاش العقاري، إذ تطورت هاتان الفئتان معا بنسبة +16,6 %، موازاة مع ذلك، يواصل البنك دعمه لتمويل الأسر، من خلال نمو عام لجاري القروض بنسبة +4,8 %، ليصل إلى 22 284 مليون درهم. وذلك بفضل ارتفاع قروض الاستهلاك (+11,2 %) وقروض السكن (+3,3 %).

تدعيم موارد الحصيلة : +7,4 %

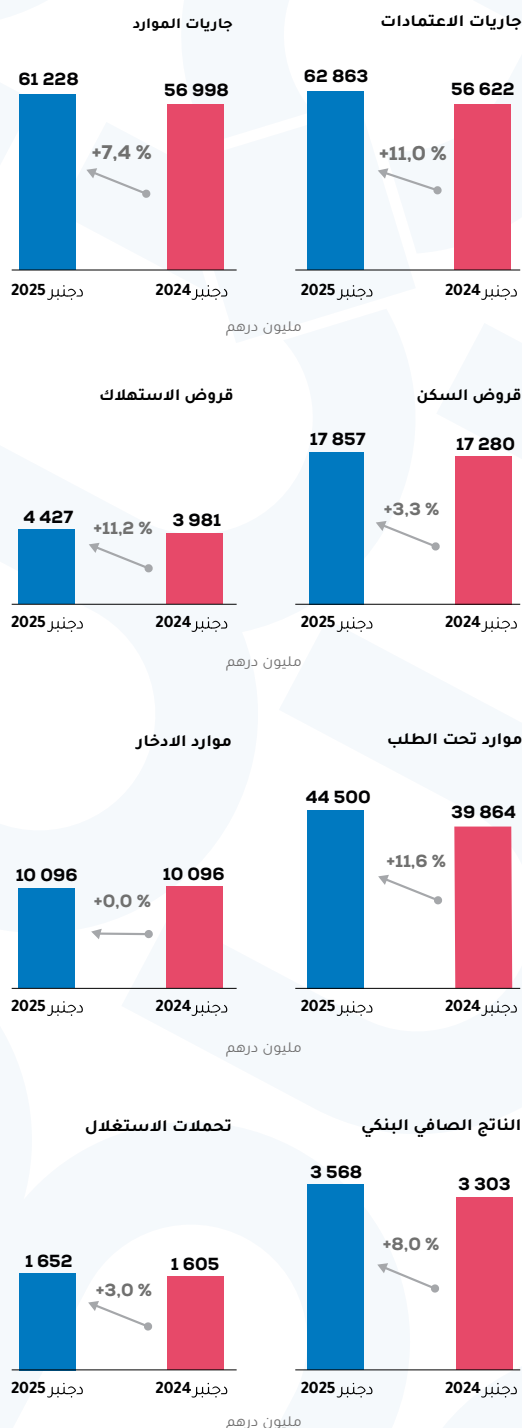
واصلت الموارد الموطدة تطورها، لتبلغ 61 228 مليون درهم، بارتفاع نسبته 7,4 % مقارنة مع 2024. وارتكز هذا التطور أساسا على الأداء الجيد للموارد تحت الطلب، والتي بلغ جاريها 44 500 مليون درهم، بارتفاع نسبته +11,6 %. أما حسابات الادخار والودائع لأجل الموارد فقد ارتفعت تواليها إلى 10 096 مليون درهم و5 081 مليون درهم مع متم دجنبر 2025.

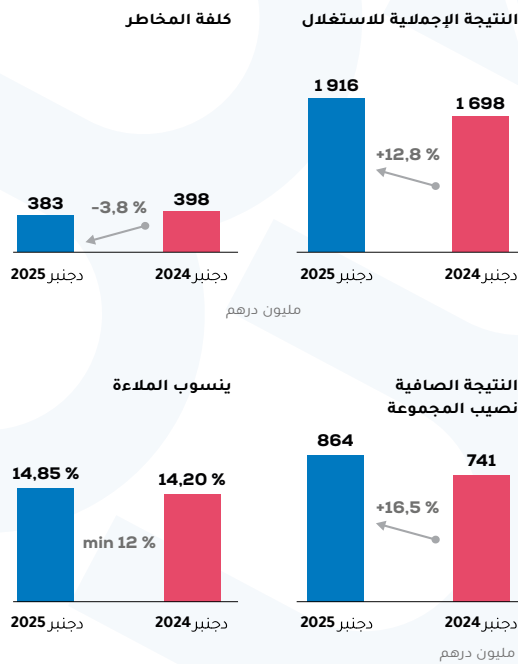
تطور ملحوظ للنتائج الصافي البنكي : +8,0 %

سجل الناتج الصافي البنكي الموطد نموا بنسبة +8,0 %، ليلبغ 3 568 مليون درهم مع متم دجنبر 2025، بفضل أداء كافة أنشطة مجموعة مصرف المغرب. وفي هذا السياق، تطور هامش الفائدة الصافي بنسبة +10,4 %، ليصل إلى 2 681 مليون درهم، مستفيدا من الدينامية التجارية، وتحسين تكلفة الموارد، علاوة على المساهمة الإيجابية للشركة التابعة لمصرف المغرب المختصة في القرض الإيجاري و خصم الفواتير (Leasing et Factoring). وسلك هامش العمولات أيضا ارتفاعا نسبته +7,3 %، ليلبغ 494 مليون درهم، مدعما بتطور أنشطة الشركات التابعة وبالأخص CDM و Crédit du Maroc Patrimoine و Capital Bourse. فضلا عن التوجه الجيد للفروع المتخصصة لاسيما التجارة الدولية والتأمين البنكي. وبلغت نتيجة عمليات السوق 499 مليون درهم، مما يعكس الدينامية التجارية حول الصرف. وتحسنت مساهمة الشركات التابعة في الناتج الصافي البنكي بنسبة +28,2 %، مع تسجيل رقم معاملات إجمالي قدره 259 مليون درهم.

تحسن ملموس للنتيجة الإجمالية للاستغلال : +12,8 %

بلغت النتيجة الإجمالية للاستغلال 1 916 مليون درهم، بارتفاع نسبته +12,8 %، مستفيدة من التأثير المزدوج لتطور الناتج الصافي البنكي الموطد والتحكم في تكاليف الاستغلال. وتجسد هذا الأداء من خلال تحسن معامل الاستغلال ب 228 نقطة، ليصل إلى 46,3 %. وعلى صعيد الاستثمار، قام البنك خلال السنة المالية 2025 بإتفاق ما مجموعه 248 مليون درهم، والمخصصة أساسا لمواصلة تحوله التكنولوجي وتعزيز قدراته العملية.





تحكم مؤكد في تكلفة المخاطر : -3,8 %

واصل مصرف المغرب سياسته الاستباقية والاحترازية لتدبير المخاطر. فظل متحكما في تكاليف المخاطر عند مبلغ 383 مليون درهم إلى غاية متم دجنبر 2025. بانخفاض نسبته 3,8 % مقارنة مع 2024. كما بلغت نسبة الديون معلقة الأداء 89,5 % بتحسن 206 نقطة أساس مقارنة مع 2024. وتحسنت نسبة الديون المتعثرة والمتنازع بشأنها ب 38 نقطة أساس. بتحقيق جاري للديون معلقة الأداء قدره 4 434 مليون درهم.

تعزيز القدرة على تحقيق الربح : +16,5 %

سجلت النتيجة الصافية حصة المجموعة تطورا ملحوظا نسبته 16,5 %، لتصل إلى 864 مليون درهم. ويجسد هذا الأداء متانة القدرة الربحية لمجموعة مصرف المغرب، والمدعمة بفضل نمو نشاطها، وتحسن مردوديتها العملية، والتحكم المستمر في تكاليفها ومخاطرها.

اقتراح توزيع الربحات

سيقترح مجلس الإدارة الجماعية على الجمعية العامة العادية توزيع ربيحة بمبلغ 48 درهما للسهم الواحد.

منجزات كبرى ميزت هذه السنة، تماشيا مع التوجهات الاستراتيجية

إلتزام قوي بالتمويلات المستدامة والشمول المالي

يكثف مصرف المغرب من عملياته التي تندرج ضمن نموذج مالي يتميز بالاستدامة والشمول. غايته في ذلك توسيع الولوج للتمويل ودعم المشاريع ذات التأثير البيئي والاجتماعي. في هذا الصدد، أبرم البنك في 2025 عدة شراكات استراتيجية مهيكلية، لاسيما مع مؤسسة التمويل الدولية (IFC) والبنك الأوروبي لإعادة الإعمار والتنمية (BERD).

وبموجب الاتفاق الموقع مع مؤسسة التمويل الدولية، تم إحداث آلية لتقاسم المخاطر لفائدة تمويل المزارعين والمقاولات الصغرى والمتوسطة العاملة في القطاع الزراعي بالمغرب. وستتولى مؤسسة التمويل الدولية تغطية إلى غاية 50 % من مخاطر الائتمان على محفظة من القروض يمكن أن تصل إلى 150 مليون درهم.

من ناحية أخرى، همت الشراكة المبرمة مع البنك الأوروبي لإعادة الإعمار والتنمية خطا تمويليا قدره 50 مليون يورو، وموجها لمواكبة المقاولات المغربية في مشاريعها للتحويل الطاقوي وتحسين أدائها البيئي.

تعزيز الأسس المالية لدعم أهداف النمو

يظهر مصرف المغرب صلابة مالية ملحوظة، كما يدل على ذلك الإبقاء على نسبة الاحترازية في مستويات إيجابية مقارنة بالعتبات التنظيمية. وفي إطار هذه الدينامية، أجرى البنك بنجاح في أكتوبر 2025 إصدارا للسندات الثانوية بمبلغ مليار درهم لدعم نمو نشاطه، مساهما بالتالي في تعزيز بنيته التمويلية.

وتأتي هذه المنجزات لتأكيد دينامية التحويل لمصرف المغرب وتعزيز أسسه التتموية بكيفية مستدامة. وفي 2025، أظهر البنك قدرته على المضي بثبات في كافة أولوياته الاستراتيجية، معززا بالتالي تموقعه ودوره في خدمة زبائنه والاقتصاد الوطني.

واصل مصرف المغرب في 2025 تنفيذ مخططة الاستراتيجية، مؤكدا دينامية التحويل التي انخرط فيها البنك. وشهدت السنة عدة تطورات مهيكلية والتي همت سواء تطوير مهن جديدة، وتدعيم شراكات أساسية، إضافة إلى تدعيم أسسه المالية والنهوض بنمو مستدام ومسؤول.

شريك جديد لتعزيز دينامية متطورة في التأمين البنكي

أبرم مصرف المغرب اتفاقا هيكليا مع شركة أطلنطا سند في مجال التأمين البنكي. وساهم وضع هذه الشراكة الجديدة في توسيع عرض الخدمات المقدمة من طرف البنك، وتعزيز القرب من زبائنه ودعم أهدافه التتموية.

شركة جديدة تابعة للمجموعة : CDM Pay

تميزت سنة 2025 بإطلاق CDM Pay، وهي شركة جديدة تابعة للمجموعة ومتخصصة في طول الأداء الإلكتروني الموجه للتجار والمقاولات الصغيرة جداً والصغرى والمتوسطة.

تعزيز استراتيجي لمهن البنك والاستثمار

أبرم البنك شراكة استراتيجية مع مجموعة Ynexis من خلال الانضمام إلى بنية مساهمي Nema Capital، بصفتها شركة متخصصة في تدبير هيئات التوظيف الجماعي العقاري. ويعكس في رأسمال الشركة المذكورة على طموح مصرف المغرب لتعزيز تموقعه في مهن بنك الاستثمار.

تنويع متجدد في مجال خدمة الزبناء

أحرز مصرف المغرب لقب «أفضل خدمة للزبناء خلال السنة» للسنة الثالثة على التوالي في فئة «البنوك التقليدية للخواص». ويأتي هذا التنويع الناجم عن دينامية علائقية وتشغيلية في كافة المحاور المهنية ليؤكد جودة وثبات ومثانة تجربة الزبون التي يقدمها البنك، كما يدل على الثقة المستدامة ومعياري التميز الذي بلغته المجموعة.

لأئحة البلاغات الصحفية لسنة 2025 :

- تقديم النتائج السنوية لمصرف المغرب عند متم 31 دجنبر 2024.
- بلاغ النتائج المالية عند متم 31 مارس 2025.
- مجموعة بنكسييس ومصرف المغرب يعقدان شراكة استراتيجية لتسريع تطوير نيما كابيتال (Nema Capital).
- مصرف المغرب للأداء : شركة تابعة جديدة لمجموعة مصرف المغرب في خدمة الشمول المالي والتحول الرقمي للاقتصاد.
- بلاغ النتائج المالية عند متم 30 يونيو 2025.
- بلاغ النتائج المالية عند متم 30 سبتمبر 2025.
- مصرف المغرب يؤكد ريادته ويفوز بلقب «خدمة الزبناء للعام 2026».
- وقع مصرف المغرب و البنك الأوروبي لإعادة الإعمار والتنمية شراكة استراتيجية لتسريع التحويل في قطاع الطاقة للشركات المغربية.
- مصرف المغرب و Visa يوحدان خبرتهما لتسريع تطوير الاقتصاد الرقمي في المغرب.
- مصرف المغرب ومجموعة بنكسييس يتيمان شراكتهما الاستراتيجية لتسريع تطوير نيما كابيتال.

الاتصال الصحافي - الإعلام المالي - منى بنغانم - mouna.benrhanem@cdm.ma
مريم نصرالله - الأمين العام للمجموعة - myriam.nasrollah@cdm.ma • حنان لعلا - مدير القطب المالي - hanane.laala@cdm.ma

موقع الأنترنت ويب : www.creditdumaroc.ma - مركز العلاقات مع الزبناء : 3232

اكتشفوا كل الإصدارات المالية عبر الرابط التالي : https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/Rapport_financier_annuel_2025.pdf

NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

NORMES APPLICABLES ET COMPARABILITÉ

En application des dispositions de la circulaire 56/G/2007 de Bank Al-Maghrib, les établissements de crédit doivent établir et publier leurs états financiers consolidés en normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) à partir du 1^{er} janvier 2008, avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007.

L'objectif primordial des autorités réglementaires est de doter les établissements de crédit d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux meilleurs standards internationaux en termes de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

Les nouvelles normes comptables internationales ont donc été appliquées par le Groupe Crédit du Maroc à compter du 1^{er} janvier 2008 (date de la première application) conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « First Time Adoption of International Financial Reporting Standards » et par les autres normes du référentiel IFRS.

Les états financiers du Groupe Crédit du Maroc depuis l'arrêté du 31 décembre 2009 sont établis selon le référentiel IFRS.

Les normes et interprétations sont identiques à celles utilisées et décrites dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2024.

FORMAT DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le groupe Crédit du Maroc utilise les formats des documents de synthèse (bilan, compte de résultat, état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés dans les dispositions du chapitre 4 du plan comptable des établissements de crédits.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

UTILISATION DE JUGEMENTS ET ESTIMATIONS DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des états financiers exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Les réalisations futures peuvent être influencées par de nombreux facteurs, notamment :

- Les activités des marchés nationaux et internationaux ;
- Les fluctuations des taux d'intérêt et de change ;
- Les modifications de la réglementation ou de la législation.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- Les instruments financiers évalués à la juste valeur ;
- Les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs ;
- Les dépréciations d'instruments de dette au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables ;
- Les provisions ;
- Les actifs d'impôts différés.

Les modalités de recours à des jugements ou à des estimations sont précisées dans les paragraphes concernés ci-après.

INSTRUMENTS FINANCIERS (IFRS9, IAS32 ET 39)

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Définitions

La norme IAS 32 définit un instrument financier comme tout contrat qui donne lieu à un actif financier d'une entité et à un passif financier ou

à un instrument de capitaux propres d'une autre entité, c'est-à-dire tout contrat représentant les droits ou obligations contractuels de recevoir ou de payer des liquidités ou d'autres actifs financiers. Les instruments dérivés sont des actifs ou passifs financiers dont la valeur évolue en fonction de celle d'un sous-jacent, qui requièrent un investissement initial faible ou nul, et dont le règlement intervient à une date future.

Les actifs et passifs financiers sont traités dans les états financiers selon les dispositions de la norme IFRS 9.

La norme IFRS 9 définit les principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation du risque de crédit et de comptabilité de couverture, hors opérations de macro-couverture.

Il est toutefois précisé que Crédit du Maroc utilise l'option de ne pas appliquer le modèle général de couverture d'IFRS 9. L'ensemble des relations de couverture reste en conséquence dans le champ d'IAS 39 en attendant les futures dispositions relatives à la macro-couverture.

Conventions d'évaluation des actifs et passifs financiers

◆ Évaluation initiale

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

La juste valeur telle que définie par IFRS 13 correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

◆ Évaluation ultérieure

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

Actifs financiers

◆ Classement et évaluation des actifs financiers

Les actifs financiers non dérivés (instruments de dette ou de capitaux propres) sont classés au bilan dans des catégories comptables qui déterminent leur traitement comptable et leur mode d'évaluation ultérieur. Ces actifs financiers sont classés dans l'une des trois catégories suivantes :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- actifs financiers au coût amorti ;
- actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié :

- d'instruments de dette ; ou
- d'instruments de capitaux propres.

► Instruments de dette

Le classement et l'évaluation d'un instrument de dette dépend de deux critères réunis : le modèle de gestion et l'analyse des caractéristiques contractuelles sauf utilisation de l'option à la juste valeur.

- Les trois modèles de gestion :

Le modèle de gestion est représentatif de la stratégie que suit le management pour la gestion de ses actifs financiers, dans l'atteinte de ses objectifs. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé. On distingue trois modèles de gestion :

- Le **modèle de pure collecte** dont l'objectif est de collecter les flux de trésorerie contractuels sur la durée de vie des actifs ; ce modèle n'implique pas systématiquement de détenir la totalité des actifs jusqu'à leur échéance contractuelle ; toutefois, les ventes d'actifs sont strictement encadrées.

- Le **modèle mixte** dont l'objectif est de collecter des flux de trésorerie sur la durée de vie et de céder les actifs ; dans ce modèle, la vente d'actifs financiers et la perception de flux de trésorerie sont toutes les deux essentielles ; et

- Le **modèle de pure cession** dont l'objectif principal est de céder les actifs.

Il concerne notamment les portefeuilles dont l'objectif est de collecter des flux de trésorerie via les cessions, les portefeuilles dont la performance est appréciée sur la base de sa juste valeur, les portefeuilles d'actifs financiers détenus à des fins de transaction.

- Les caractéristiques contractuelles (test « Solely Payments of Principal & Interests » ou test « SPPI ») :

Le test « SPPI » regroupe un ensemble de critères, examinés cumulativement, permettant d'établir si les flux de trésorerie contractuels respectent les caractéristiques d'un financement simple (remboursements de nominal et versements d'intérêts sur le nominal restant dû).

Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Le mode de comptabilisation des instruments de dette résultant de la qualification du modèle de gestion couplée au test « SPPI » peut être présenté sous la forme du diagramme ci-après :

Instruments de dette		Modèles de gestion		
		Pure collecte	Mixte	Pure cession
Test SPPI	Satisfait	Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres recyclables	Juste valeur par résultat
	Non satisfait	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat

► Instruments de dette au coût amorti

Les instruments de dette sont évalués au coût amorti s'ils sont éligibles au modèle collecte et s'ils respectent le test « SPPI ».

Ils sont enregistrés à la date de règlement-livraison et leur évaluation initiale inclut également les coupons courus et les coûts de transaction.

► Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables

Les instruments de dette sont évalués à la juste valeur par capitaux propres recyclables s'ils sont éligibles au modèle mixte et s'ils respectent le test « SPPI ».

Ils sont enregistrés à la date de négociation et leur évaluation initiale inclut également les coupons courus et les coûts de transaction.

L'amortissement des éventuelles surcotes/décotes et des frais de transaction des titres à revenu fixe est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ces actifs financiers sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres recyclables en contrepartie du compte d'encours (hors intérêts courus comptabilisés en résultat selon la méthode du TIE).

En cas de cession, ces variations sont transférées en résultat.

Cette catégorie d'instruments financiers fait l'objet de dépréciations dans les conditions décrites dans le paragraphe spécifique « Provisionnement pour risque de crédit » (sans que cela n'affecte la juste valeur au bilan).

► Instruments de dette à la juste valeur par résultat

Les instruments de dette sont évalués en juste valeur par résultat dans les cas suivants :

- Les instruments sont classés dans des portefeuilles constitués d'actifs financiers détenus à des fins de transaction ou dont l'objectif principal est la cession ;

- Les instruments de dette qui ne respectent pas les critères du test «SPPI». C'est notamment le cas des OPCVM ;

- Les instruments financiers classés dans des portefeuilles pour lesquels l'entité choisit pour la valorisation à la juste valeur afin de réduire une différence de traitement comptable au compte de résultat. Dans ce cas, il s'agit d'un classement sur option à la juste valeur par résultat.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, hors coûts de transaction (directement enregistrés en résultat) et coupons courus inclus.

Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat, en Produit net bancaire (PNB), en contrepartie du compte d'encours.

► Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres sont par défaut comptabilisés à la juste valeur par résultat, sauf option irrévocable pour un classement à la juste valeur par capitaux propres non recyclables, sous réserve que ces instruments ne soient pas détenus à des fins de transaction.

► Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, hors coûts de transaction (directement enregistrés en résultat). Les instruments de capitaux propres détenus à des fins de transaction sont enregistrés à la date de négociation. Les instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par résultat et non détenus à des fins de transaction sont enregistrés en date de règlement-livraison.

Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat, en Produit Net Bancaire (PNB), en contrepartie du compte d'encours.

► Instrument de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (sur option irrévocable)

L'option irrévocable de comptabiliser les instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables est retenue au niveau transactionnel (ligne par ligne) et s'applique dès la date de comptabilisation initiale. Ces titres sont enregistrés à la date de négociation.

La juste valeur initiale intègre les coûts de transaction.

Lors des évaluations ultérieures, les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres non recyclables. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres.

Cette option n'est pas retenue par le Groupe pour les instruments de capitaux propres.

Passifs financiers

◆ Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers sont classés au bilan dans les deux catégories comptables suivantes :

- passifs financiers à la juste valeur par résultat, par nature ou sur option ;
- passifs financiers au coût amorti.

► Passifs financiers à la juste valeur par résultat par nature

Les instruments financiers émis principalement en vue d'être rachetés à court terme, les instruments faisant partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfice à court terme, et les dérivés sont évalués à la juste valeur par nature.

Les variations de juste valeur de ce portefeuille sont constatées en contrepartie du compte de résultat.

► Passifs financiers évalués au coût amorti

Tous les autres passifs répondant à la définition d'un passif financier (hors dérivé) sont évalués au coût amorti.

Provisionnement pour risque de crédit

◆ Champ d'application

Conformément à IFRS 9, Le Groupe comptabilise une correction de valeur au titre des pertes de crédit attendues («Expected Credit Losses» ou «ECL») sur les encours suivants :

- les actifs financiers d'instruments de dette comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables (prêts et créances, titres de dette) ;
- les engagements de financement qui ne sont pas évalués à la juste valeur par résultat ;
- les engagements de garantie relevant d'IFRS 9 et qui ne sont pas évalués à la juste valeur par résultat ;
- les créances locatives relevant de la norme IFRS16 ; et
- Les instruments de capitaux propres (à la juste valeur par résultat ou à la juste valeur par capitaux propres non recyclables) ne sont pas concernés par les dispositions en matière de dépréciation.

Les instruments dérivés et les autres instruments en juste valeur par contrepartie résultat font l'objet d'un calcul de risque de contrepartie qui n'est pas visé par le modèle ECL.

• Risque de crédit et étapes de provisionnement

Le risque de crédit se définit comme le risque de pertes lié au défaut d'une contrepartie entraînant son incapacité à faire face à ses engagements vis-à-vis du Groupe Crédit du Maroc.

Le processus de provisionnement du risque de crédit distingue trois étapes (Buckets) :

- **1^{ère} étape (Bucket 1)** : dès la comptabilisation initiale de l'instrument financier (crédit, titre de dette, garantie...), l'entité comptabilise les pertes de crédit attendues sur 12 mois ;
- **2^{ème} étape (Bucket 2)** : si la qualité de crédit se dégrade significativement pour une transaction ou un portefeuille donné, l'entité comptabilise les pertes attendues à maturité ;
- **3^{ème} étape (Bucket 3)** : dès lors qu'un ou plusieurs événements de défaut sont intervenus sur la transaction ou sur la contrepartie en ayant un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés, l'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en bucket 3 ne sont plus respectées, les instruments financiers sont reclassés en bucket 2, puis en bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit

- Définition du défaut

La définition du défaut pour les besoins du provisionnement ECL est identique à celle utilisée en gestion. Ainsi, un débiteur est considéré en situation de défaut, lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- un arriéré de paiement généralement supérieur à quatre-vingt-dix jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur ;
- l'entité estime improbable que le débiteur s'acquittera intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recours à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sûreté.

La définition de «défaut» est appliquée uniformément à tous les instruments financiers, à moins que des informations qui deviennent disponibles indiquent qu'une autre définition de «défaut» convient davantage à un instrument financier particulier.

Sur le périmètre «Grandes clientèles» : la contrepartie en défaut ne revient en situation saine qu'après régularisation complète du retard constaté et des autres éléments déclencheurs du défaut (levée du défaut pour la société mère, levée d'une alerte ayant entraîné le défaut, etc.).

- La notion de perte de crédit attendue «ECL»

L'ECL se définit comme la valeur probable espérée pondérée de la perte de crédit (en

principal et en intérêts) actualisée. Elle correspond à la valeur actuelle de la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts).

L'approche ECL vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues.

• Gouvernance et mesure des ECL

La gouvernance du dispositif de mesure des paramètres IFRS 9 s'appuie sur l'organisation mise en place dans le cadre du dispositif Bâlois. La Direction des Risques du Crédit du Maroc est responsable de la définition du cadre méthodologique et de la supervision du dispositif de provisionnement des encours en cohérence avec les règles prudentielles de BAM.

Le Crédit du Maroc s'appuie en priorité sur le dispositif de notation interne et les processus Bâlois actuels pour générer les paramètres IFRS 9 nécessaires au calcul des ECL. L'appréciation de l'évolution du risque de crédit s'appuie sur un modèle d'anticipation des pertes et extrapolation sur la base de scénarios raisonnables.

La formule de calcul intègre les paramètres de probabilité de défaut, de perte en cas de défaut et d'exposition au moment du défaut.

Ces calculs s'appuient largement sur les modèles internes utilisés dans le cadre du dispositif prudentiel, mais avec des retraitements pour déterminer une ECL économique. La norme IFRS 9 préconise une analyse en date d'arrêt (Point in Time) tout en tenant compte de données de pertes historiques et des données prospectives (Forward Looking), alors que la vue prudentielle s'analyse à travers le cycle (Through The Cycle) pour la probabilité de défaut et en bas de cycle (Downturn) pour la perte en cas de défaut.

Les modalités de calcul de l'ECL sont à apprécier en fonction des typologies de produits : instruments financiers et instruments hors bilan.

Les pertes de crédit attendues sont actualisées au TIE déterminé lors de la comptabilisation initiale de l'instrument financier.

Les paramètres IFRS 9 sont mesurés et mis à jour régulièrement et permettent d'établir un premier niveau de référence, ou socle partagé, de provisionnement.

Le backtesting des modèles et paramètres utilisés est réalisé à minima à fréquence annuelle.

Les données macro-économiques prospectives (Forward Looking) sont prises en compte dans un cadre méthodologique applicable à deux niveaux :

- Un premier niveau tenant en compte le contexte macro-économique global dans la projection des paramètres PD, LGD sur l'horizon d'amortissement des opérations
- Un deuxième niveau tenant en compte les spécificités du portefeuille du Crédit du Maroc.

• Dégradation significative du risque de crédit

La dégradation du risque de crédit est appréciée depuis l'origine à chaque date d'arrêt. Cette appréciation de l'évolution du risque de crédit conduit à classer les opérations par classe de risque (Buckets).

Afin d'apprécier la dégradation significative, nous prévoyons 2 niveaux d'analyse :

- un premier niveau dépendant de règles et de critères relatifs et absolus.
- un deuxième niveau lié à l'appréciation, à dire d'expert.

Le suivi de la dégradation significative porte, sauf exception, sur chaque instrument financier. Aucune contagion n'est requise pour le passage de Bucket 1 à Bucket 2 des instruments financiers d'une même contrepartie. Le suivi de la dégradation significative doit porter sur l'évolution du risque de crédit du débiteur principal sans tenir compte de la garantie, y compris pour les opérations bénéficiant d'une garantie de l'actionnaire.

Pour mesurer la dégradation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, il est nécessaire de récupérer la notation interne et la PD (probabilité de défaut) à l'origine.

L'origine s'entend comme la date de négociation, lorsque l'entité devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Pour les engagements de financement et de garantie, l'origine s'entend comme la date d'engagement irrévocable.

Pour le périmètre sans modèle de notation interne, le Groupe Crédit du Maroc retient le seuil absolu d'impayés supérieur à 30 jours comme seuil ultime de dégradation significative et de classement en *Bucket 2*.

Pour les titres, le Groupe Crédit du Maroc utilise l'approche qui consiste à appliquer un niveau absolu de risque de crédit, conformément à IFRS 9, en-deçà duquel les expositions seront classées en *Bucket 1* et provisionnées sur la base d'un ECL à 12 mois.

Ainsi, les règles suivantes s'appliqueront pour le suivi de la dégradation significative des titres :

- les titres notés «*Investment Grade*», en date d'arrêté, seront classés en *Bucket 1* et provisionnés sur la base d'un ECL à 12 mois ;
- les titres notés «*Non-Investment Grade*» (NIG), en date d'arrêté, devront faire l'objet d'un suivi de la dégradation significative, depuis l'origine, et être classés en *Bucket 2* (ECL à maturité) en cas de dégradation significative du risque de crédit.

La détérioration relative doit être appréciée en amont de la survenance d'une défaillance avérée (*Bucket 3*).

• Restructurations pour cause de difficultés financières

Les instruments de dette restructurés pour difficultés financières sont ceux pour lesquels l'entité a modifié les conditions financières initiales (taux d'intérêt, maturité) pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, selon des modalités qui n'auraient pas été envisagées dans d'autres circonstances. Ainsi ils concernent tous les instruments de dette, quelle que soit la catégorie de classement du titre en fonction de la dégradation du risque de crédit observée depuis la comptabilisation initiale.

Cette notion de restructuration doit s'apprécier au niveau du contrat et non au niveau du client (pas de contagion).

La définition des créances restructurées pour cause de difficultés financières répond donc à deux critères cumulatifs :

- Des modifications de contrat ou des refinancements de créance ;

- Un client en situation financière difficile.

Par «*modification de contrat*», sont visées par exemple les situations dans lesquelles :

- Il existe une différence en faveur de l'emprunteur entre le contrat modifié et les conditions antérieures au contrat ;
- Les modifications apportées au contrat conduisent à des conditions plus favorables pour l'emprunteur concerné que ce qu'auraient pu obtenir, au même moment, d'autres emprunteurs de la banque ayant un profil de risque similaire.

Par «*refinancement*», sont visées les situations dans lesquelles une dette nouvelle est accordée au client pour lui permettre de rembourser totalement ou partiellement une autre dette dont il ne peut assumer les conditions contractuelles en raison de sa situation financière.

Une restructuration de prêt (sain ou en défaut) indique une présomption d'existence d'un risque de perte avérée (*Bucket 3*).

La nécessité de constituer une dépréciation sur l'exposition restructurée doit donc être analysée en conséquence (une restructuration n'entraîne pas systématiquement la constitution de dépréciation pour perte avérée et un classement en défaut).

La qualification de «*créance restructurée*» est temporaire.

Dès lors que l'opération de restructuration au sens de la Forbearance, l'exposition conserve ce statut de «*restructurée*» pendant une période a minima de 2 ans si l'exposition était saine au moment de la restructuration, ou de 3 ans si l'exposition était en défaut au moment de la restructuration. Ces périodes sont prolongées en cas de survenance de certains événements prévus par les normes de la Forbearance (nouveaux incidents par exemple).

Ainsi, lors d'une restructuration d'une exposition qui était en défaut, l'ECL correspondant est pris à maturité (*Bucket 2*).

Instruments financiers dérivés

◆ Classement et évaluation

Les instruments dérivés sont des actifs ou des passifs financiers classés par défaut en instruments dérivés détenus à des fins de transaction sauf à pouvoir être qualifiés d'instruments dérivés de couverture.

Ils sont enregistrés au bilan pour leur juste valeur initiale à la date de négociation.

Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur.

A chaque arrêté comptable, la contrepartie des variations de juste valeur des dérivés au bilan est enregistrée :

- En résultat s'il s'agit d'instruments dérivés détenus à des fins de transaction ou de couverture de juste valeur ;
- En capitaux propres s'il s'agit d'instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie ou d'un investissement net dans une activité à l'étranger, pour la part efficace de la couverture.

Options retenues

Toutes les opérations de change à terme ont été valorisées en valeur de marché.

Ces opérations sont enregistrées dans le bilan à la date de l'engagement, même si la juste valeur à l'initiation est nulle pour la quasi-totalité des contrats (juste valeur nulle pour des contrats fermes initiés à des conditions de marché).

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers est déterminée en maximisant le recours aux données d'entrée observables. Elle est présentée selon la hiérarchie définie par IFRS 13.

IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Le groupe Crédit du Maroc considère que la meilleure indication de la juste valeur est la référence aux cotations publiées sur un marché actif.

En l'absence de telles cotations, la juste valeur est déterminée par l'application de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données observables pertinentes et minimisent celle des données non observables.

◆ Hiérarchie de la juste valeur

La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- Niveau 1 : justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs.

Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.

- Niveau 2 : justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1.

Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables.

- Niveau 3 : justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

RESTRUCTURATIONS POUR CAUSE DE DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Les instruments de dette restructurés pour difficultés financières sont ceux pour lesquels Crédit du Maroc a modifié les conditions financières initiales (taux d'intérêt, maturité, etc.) pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, selon des modalités qui n'auraient pas été envisagées dans

d'autres circonstances. Ainsi, ils concernent tous les instruments de dette, quelle que soit la catégorie de classement de l'instrument de dette en fonction de la dégradation du risque de crédit observée depuis la comptabilisation initiale.

L'impact de la décote est calculé au moment de l'étude de restructuration et fait l'objet de comptabilisation et d'étalement lorsque les impacts sont significatifs.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Norme

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût amorti

Le coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur.

La fréquence de la réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

La juste valeur

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'approche par composants

Chaque élément significatif d'une immobilisation corporelle doit être comptabilisé séparément comme un composant et amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

La valeur résiduelle

C'est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

La durée d'utilité

La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement cesse quand l'actif est sorti du bilan. La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

Options retenues

Le modèle retenu est celui du coût amorti. Les frais d'acquisition ont été inclus dans les valeurs d'entrée des immobilisations et rattachés au composant principal pour l'amortissement.

Au niveau de l'approche par composants, le groupe dispose d'un outil de gestion des immobilisations qui permet de distinguer pour chaque bien les valeurs réelles relatives à chaque composant sans utilisation d'une matrice de décomposition. Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont résumées dans le tableau suivant :

Familles	Durée d'amortissement	
	Standard*	Fourchette**
Immeubles d'exploitation	50 ans	30 à 80 ans
Agencements, aménagements et installations	15 ans	5 à 20 ans
Mobilier et matériel de bureau	10 ans	
Matériel informatique	5 ans	5 à 7 ans
Logiciels informatiques	5 ans	5 à 7 ans
Matériel roulant	4 ans	4 à 5 ans

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle.

* Les amortissements se feront sur la base des durées standards.

** Ces durées peuvent être appliquées en fonction des caractéristiques spécifiques de certaines immobilisations.

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Norme

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

- **Le modèle de la juste valeur** : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être appliqué à l'ensemble des immeubles de placement ;
- **Le modèle du coût amorti** : dans ce cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Options retenues

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue est le coût historique amorti. L'information de la juste valeur devrait être présentée en annexes.

A la date d'arrêté, le Groupe Crédit du Maroc ne dispose pas d'immeubles de placement.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable (afin de la distinguer du goodwill) et sans substance physique.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- **Le modèle du coût** : l'immobilisation est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs.
- **Le modèle de la réévaluation** : l'immobilisation incorporelle doit être comptabilisée pour son montant réévalué correspondant à sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur ultérieures. Ce traitement est applicable s'il existe un marché actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur la base de la dite durée. Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

Options retenues

Valorisation des logiciels développés en interne : l'activation des logiciels développés en interne n'a pas été réalisée en FTA en raison de l'absence de données de gestion fiables permettant de connaître les coûts de développement engagés sur ces logiciels.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont enregistrés en charges compte tenu de leur montant jugé insignifiant.

GOODWILL

Norme

Coût d'un regroupement d'entreprises

L'acquéreur doit évaluer le coût d'un regroupement d'entreprises comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, majoré par l'ensemble des coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises et minoré par les coûts administratifs généraux.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit l'évaluer à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

OPÉRATIONS EN DEVISES

En date d'arrêté, les actifs et passifs libellés en monnaie étrangère sont convertis en dirhams, monnaie de fonctionnement du groupe Crédit du Maroc.

En application de la norme IAS 21, une distinction est effectuée entre les éléments monétaires (ex : instruments de dette) et non monétaires (ex : instruments de capitaux propres).

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat. Cette règle comporte trois exceptions :

- sur les instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables, la composante de l'écart de change calculée sur le coût amorti est comptabilisée en résultat ; le complément est enregistré en capitaux propres recyclables ;
- sur les éléments désignés comme couverture de flux de trésorerie ou faisant partie d'un investissement net dans une entité étrangère, les écarts de change sont comptabilisés en capitaux propres recyclables pour la part efficace ;
- sur les passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option, les écarts de change liés aux variations de juste de valeur du risque de crédit propre sont enregistrés en capitaux propres non recyclables.

Les traitements relatifs aux éléments non monétaires diffèrent selon le traitement comptable de ces éléments avant conversion :

- les éléments au coût historique restent évalués au cours de change du jour de la transaction (cours historique) ;
- les éléments à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date de clôture.

Les écarts change sur éléments non monétaires sont comptabilisés :

- en résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat ;
- en capitaux propres non recyclables si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres non recyclables.

CONTRATS DE LOCATION

Le Groupe peut être bailleur ou preneur d'un contrat de location.

Contrats de location dont le Groupe est bailleur

Les opérations de location sont analysées selon leur substance et leur réalité financière. Elles sont comptabilisées selon les cas, soit en opérations de location-financement, soit en opérations de location simple.

- S'agissant d'opérations de location-financement, elles sont assimilées à une vente d'immobilisation au locataire financée par un crédit accordé par le bailleur. L'analyse de la substance économique des opérations de location-financement conduit le bailleur à :

- a) Sortir du bilan l'immobilisation louée ;
- b) Constaté une créance financière sur le client parmi les « actifs financiers au coût amorti » pour une valeur égale à la valeur actualisée au taux implicite du contrat des paiements de

location à recevoir par le bailleur au titre du contrat de location, majorée de toute valeur résiduelle non garantie revenant au bailleur ;

- c) Comptabiliser des impôts différés au titre des différences temporelles portant sur la créance financière et la valeur nette comptable de l'immobilisation louée.
 - d) Décomposer les produits correspondant aux loyers entre d'une part les intérêts d'autre part l'amortissement du capital.
- S'agissant d'opérations de location simple, le bailleur comptabilise les biens loués parmi les « immobilisations corporelles » à l'actif de son bilan et enregistre les produits de location de manière linéaire parmi les « produits des autres activités » au compte de résultat.

Contrats de location dont le Groupe est preneur

Les opérations de location sont comptabilisées dans le bilan à la date de mise à disposition de l'actif loué. Le preneur constate un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué parmi les immobilisations corporelles pendant la durée estimée du contrat et une dette au titre de l'obligation de paiement des loyers parmi les passifs divers sur cette même durée.

La durée de location d'un contrat correspond à la durée non résiliable du contrat de location ajustée des options de prolongation du contrat que le preneur est raisonnablement certain d'exercer et option de résiliation que le preneur est raisonnablement certain de ne pas exercer.

La dette locative est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des paiements de loyers sur la durée du contrat. Les paiements de loyers comprennent les loyers fixes, les loyers variables basés sur un taux ou un indice et les paiements que le preneur s'attend à payer au titre des garanties de valeur résiduelle, d'option d'achat ou de pénalité de résiliation anticipée.

Le taux d'actualisation applicable pour le calcul du droit d'utilisation et du passif de location est par défaut le taux d'endettement marginal du preneur sur la durée du contrat à la date de signature du contrat, lorsque le taux implicite n'est pas aisément déterminable. Le taux d'endettement marginal tient compte de la structure de paiement des loyers.

La charge au titre des contrats de location est décomposée entre d'une part les intérêts et d'autre part l'amortissement du capital.

Le droit d'utilisation de l'actif est évalué à la valeur initiale de la dette locative et il est amorti sur la durée estimée du contrat.

La dette locative et le droit d'utilisation peuvent être ajustés en cas de modification du contrat de location, de réestimation de la durée de location ou de révision des loyers liée à l'application d'indices ou de taux.

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles des droits d'utilisation et des passifs de location chez le preneur.

Conformément à l'exception prévue par la norme, les contrats de location à court terme (durée initiale inférieure à douze mois) et les contrats de location dont la valeur à neuf du bien loué est de faible valeur ne sont pas comptabilisés au bilan, les charges de location correspondantes sont enregistrées de manière linéaire dans le compte de résultat parmi les charges générales d'exploitation.

Conformément aux dispositions prévues par la norme, le Groupe n'applique pas la norme IFRS 16 aux contrats de location d'immobilisations incorporelles.

PROVISIONS DU PASSIF

Norme

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable (ce qui veut dire plus probable qu'improbable) qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;

- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

Options retenues

Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions inscrites au passif et à leur :

- affectation aux natures de risques inhérents ;
- valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IAS/IFRS.

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS

Les produits et charges de commissions sont enregistrés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent.

Les commissions qui font partie intégrante du rendement d'un instrument financier sont comptabilisées comme un ajustement de la rémunération de cet instrument et intégrées à son taux d'intérêt effectif.

Concernant les autres natures de commissions, leur comptabilisation au compte de résultat doit refléter le rythme de transfert au client du contrôle du bien ou du service vendu :

- le résultat d'une transaction associé à une prestation de services est comptabilisé dans la rubrique Commissions, lors du transfert du contrôle de la prestation de service au client s'il peut être estimé de façon fiable. Ce transfert peut intervenir au fur et à mesure que le service est rendu (service continu) ou à une date donnée (service ponctuel).
- Les commissions rémunérant des services continus (commissions sur moyens de paiement, par exemple) sont enregistrées en résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation rendue.
- Les commissions perçues ou versées en rémunération de services ponctuels sont, quant à elles, intégralement enregistrées en résultat lorsque la prestation est rendue.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Norme

Principe général

L'entité doit comptabiliser non seulement l'obligation juridique ressortant des termes formels du régime à prestations définies, mais aussi toute obligation implicite découlant de ses usages.

Typologie des avantages au personnel

Les avantages au personnel sont classés en cinq catégories, selon la nature et les modalités de versement des prestations.

On distingue :

- les avantages à court terme comme les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les congés maladie, l'intéressement et les primes (si elles sont payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice) ainsi que les avantages non monétaires (comme l'assistance médicale, le logement, les voitures et les biens ou services gratuits ou subventionnés) dont bénéficient les membres du personnel en activité ;
- les autres avantages à long terme (payables plus de douze mois après la fin de l'exercice), notamment les congés sabbatiques, les indemnités pour invalidité de longue durée, les primes et les rémunérations différées telles que les indemnités de départ à la retraite, les primes d'ancienneté ou les médailles du travail ;
- les indemnités de fin de contrat de travail ;
- les avantages postérieurs à l'emploi comme les pensions et autres prestations de retraite, l'assurance-vie postérieure à l'emploi, et l'assistance médicale postérieure à l'emploi.

Avantages postérieurs à l'emploi : régimes à prestations définies

Ecart actuariel : des écarts actuariels pourront résulter d'augmentations ou de diminutions de la valeur actuelle d'une obligation au titre de prestations définies ou de la juste valeur des actifs du régime correspondant ;

Coût des services passés : le coût des services passés est généré lorsque l'entité adopte un régime

à prestations définies ou change les prestations à payer en vertu d'un régime existant ;

Réductions et liquidations :

Une réduction intervient lorsqu'une entité :

- Peut démontrer qu'elle s'est engagée à réduire de façon significative le nombre de personnes bénéficiant d'un régime ou ;
- Change les termes d'un régime à prestations définies de sorte qu'une partie significative des services futurs des membres du personnel actuels ne leur donnera plus de droits à prestations ou ne leur donnera que des droits réduits. Une liquidation intervient lorsqu'une entité conclut une transaction éliminant toute obligation juridique ou implicite ultérieure pour tout ou partie des prestations prévues par un régime à prestations définies.

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs. Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Ces hypothèses comprennent :

- Hypothèses démographiques ;
- Le taux attendu de rendement des actifs du régime ;
- Taux d'actualisation / taux d'inflation ;
- Salaires, avantages du personnel et coûts médicaux.

Avantages à long terme

La norme IAS 19 permet l'utilisation d'une méthode simplifiée de comptabilisation des autres avantages à long terme. Cette méthode diffère sur les points suivants de celle imposée pour les avantages postérieurs à l'emploi :

- Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement et aucun corridor n'est appliqué ;
- L'ensemble du coût des services passés est comptabilisé immédiatement.

Indemnités de fin de contrat de travail

Une entité peut s'engager envers ses employés pour décaisser des cashs flows en leur faveur à la fin de leurs contrats de travail respectifs. Une entité est manifestement engagée à mettre fin à un contrat de travail si et seulement si elle a un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Par la constitution d'une provision en interne ;
- Par l'externalisation de son obligation de verser les prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Options retenues

Les régimes d'avantages au personnel qui sont provisionnés par le Groupe Crédit du Maroc sont :

- Les Primes de Fin de Carrière** : Primes versées en cas de départ en retraite ou de décès d'un salarié qui présente au minimum 20 ans d'ancienneté.
- Les Indemnités de Départ Volontaire** : Indemnités versées en cas de départ anticipé à la retraite d'un salarié d'au moins 55 ans (50 ans pour les femmes) et d'au minimum de 21 ans d'ancienneté.
- Les Primes de Fidélité** : Primes versées au salarié à la date anniversaire de leurs 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans d'ancienneté au sein du Crédit du Maroc.
- Les Congés Payés** : Il s'agit des droits à congés payés cumulables et reportables jusqu'à 2 ans (avantage déjà provisionné dans les comptes sociaux).

La méthode de calcul utilisée par le Groupe Crédit du Maroc est la méthode des unités de crédit projetées avec une prise en compte « proratisée » du service rendu. Cette méthode consiste en une évaluation des droits à terme moyennant des hypothèses actuarielles et une répartition de ces droits sur la période d'activité au cours de laquelle le groupe bénéficie des services de ses employés.

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des variations des écarts

actuariels relatives aux avantages postérieurs à l'emploi en capitaux propres selon la méthode du SORIE (*Statement Of Recognised Income and Expenses*), par contre pour les avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat de travail, ils continueront à être comptabilisés directement en résultat.

IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

Norme

L'impôt exigible, tant qu'il n'est pas payé, doit être comptabilisé en tant que passif. Si le montant déjà payé au titre de l'exercice et des exercices précédents excède le montant dû pour ces exercices, l'excédent doit être comptabilisé en tant qu'actif.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale.

- Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible ;
- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégage un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés ;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés. Les normes IAS/IFRS interdisent l'actualisation des impôts différés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si, et seulement si :

- l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Options retenues

Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé :

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

IFRIC23

L'interprétation IFRIC 23 clarifie les dispositions d'IAS 12 « impôt sur le résultat » et précise la manière dont les incertitudes liées aux impôts sur le résultat doivent être présentés dans les comptes annuels du groupe. Le Groupe Crédit du Maroc a adopté les choix et les options normatives liés à cette interprétation.

Pour le traitement de l'IFRIC 23, le Groupe CDM a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS

BILAN CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

ACTIF CONSOLIDÉ	NOTES	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		2 841 287	2 235 047
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	5 983 830	4 785 186
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	3.5	5 734 166	4 544 070
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	249 664	241 116
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3.3	2 410 234	675 103
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	3.3	2 410 234	675 103
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		-	-
Titres au coût amorti	3.2	2 135 033	915 291
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3.2	3 892 685	5 665 530
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	3.2	62 862 585	56 622 038
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements des activités d'assurance		-	-
Actifs d'Impôt Exigible	3.8	970	5 830
Actifs d'impôt différé	3.8	176 010	149 903
Comptes de régularisation et autres actifs	3.4	915 006	586 707
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence		6 457	-
Immeubles de placement		-	-
Immobilisations corporelles	3.6	1 481 592	1 497 883
Immobilisations incorporelles	3.6	1 022 407	912 374
Ecarts d'acquisition		-	-
TOTAL		83 728 097	74 050 891

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

COMPTE DE RÉSULTAT	NOTES	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	2.2	3 299 346	3 147 045
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	2.2	618 431	718 942
Marge d'intérêt		2 680 915	2 428 102
Commissions (Produits)	2.3	584 867	532 188
Commissions (Charges)	2.3	91 155	72 175
Marge sur Commissions		493 712	460 013
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.5	498 843	502 538
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		487 735	487 073
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		11 108	15 465
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	2.6	-	1 264
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		-	1 264
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		-	-
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		-	-
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
Produits des autres activités		22 815	31 691
Charges des autres activités		127 884	120 427
PRODUIT NET BANCAIRE		3 568 401	3 303 182
Charges générales d'exploitation		1 359 551	1 345 385
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		292 928	259 704
Résultat Brut d'Exploitation		1 915 921	1 698 093
Coût du risque	2.1	-383 113	-398 408
Résultat d'Exploitation		1 532 809	1 299 685
Quote-Part du résultat net des entreprises associées et des contreparties mises en équivalence		4	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.4	11 008	-6 142
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-
Résultat avant Impôt		1 543 821	1 293 543
Impôts sur les résultats	3.8	680 270	552 594
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
Résultat net		863 551	740 949
Intérêts minoritaires		-	-
Résultat net Part du groupe		863 551	740 949
Résultat par action		79.36	68.09
Résultat dilué par action		79.36	68.09

PASSIF CONSOLIDÉ	NOTES	31/12/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		670	702
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.9	39 529	25 134
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	3.9	39 529	25 134
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		-	-
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	3.1	6 516 092	1 738 769
Dettes envers la clientèle	3.1	61 228 461	56 997 885
Titres de créance émis	3.1	2 120 354	3 180 479
Passifs d'impôt exigibles	3.8	193 716	189 008
Passifs d'impôt différé	3.8	1 282	5 003
Comptes de régularisation et autres passifs	3.4	2 586 330	2 243 448
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions	3.7	580 339	554 447
Subventions et fonds assimilés		-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		2 258 313	1 237 163
Capitaux propres		8 203 010	7 878 853
Capital et réserves liées		4 750 613	4 823 451
Réserves consolidées		2 551 543	2 273 030
Part du groupe		2 551 543	2 273 030
Part des minoritaires		-	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		37 302	41 423
Part du groupe		37 302	41 423
Part des minoritaires		-	-
Résultat net de l'exercice		863 551	740 949
Part du groupe		863 551	740 949
Part des minoritaires		-	-
TOTAL		83 728 097	74 050 891

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/2025	31/12/2024
Résultat avant impôts	1 543 821	1 293 543
Résultat net des activités abandonnées	-	-
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	292 928	259 704
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	336 714	19 854
+/- Dotations nettes aux provisions	31 353	-6 202
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	4	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	11 008	-6 142
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	19 025	-15 728
+/- Autres mouvements	23 621	-148 600
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	714 652	102 885
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	5 671 175	2 397 202
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 393 465	-311 170
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-4 166 408	-1 305 325
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	68 276	297 360
+/- Flux liés aux activités destinées à être cédées	-	-
- Impôts versés	-707 555	-558 455
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1 527 977	519 612
Flux nets de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	730 496	1 916 040
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-397 678	-372 091
Flux nets de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-397 678	-372 091
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-532 627	104 799
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-58 000	-242 000
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	-590 627	-137 201
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-2 646	308
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-260 456	1 407 056

COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE	31/12/2025	31/12/2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 932 314	2 525 258
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 235 491	2 265 415
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 696 823	259 842
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 671 858	3 932 314
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 842 827	2 235 491
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	829 031	1 696 823
Variation de la trésorerie nette	-260 456	1 407 056

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2023	1 088 121	3 258 393	-	2 650 422	37 259	-	7 034 195	45 712	7 079 907
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-372 138	-	-	-372 138	-	-372 138
Autres	-	476 937	-	-	-	-	476 937	-	476 937
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	740 949	-	-	740 949	-	740 949
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	839	-	839	-	839
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	3 325	-	3 325	-	3 325
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	308	-	-	308	-	308
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	155	-	-	155	-	155
Autres	-	-	-	-	4 164	-	4 164	-	4 164
Variations de périmètre	-	-	-	-5 718	-	-	-5 718	-45 712	-51 429
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2024	1 088 121	3 735 329	-	3 013 979	41 423	-	7 878 853	-	7 878 853
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-453 747	-	-	-453 747	-	-453 747
Autres	-	-72 838	-	-	-	-	-72 838	-	-72 838
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	863 551	-	-	863 551	-	863 551
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	-7 512	-	-7 512	-	-7 512
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	3 391	-	3 391	-	3 391
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-2 646	-	-	-2 646	-	-2 646
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-2 646	-4 121	-	-6 767	-	-6 767
Autres	-	-	-	-6 043	-	-	-6 043	-	-6 043
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2025	1 088 121	3 662 492	-	3 415 095	37 302	-	8 203 010	-	8 203 010

RÉSULTAT NET, GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net	863 551	740 949
Éléments recyclables en résultat net :	4 866	1 148
Ecarts de conversion	-2 646	308
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	12 129	1 718
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables	-	-
Impôts liés	4 617	879
Éléments non recyclables en résultat net :	3 391	3 325
Réévaluation des immobilisations	-	-
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	5 460	5 306
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat	-	-
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables	-	-
Impôts liés	2 070	1 981
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	8 256	4 473
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	871 808	745 422
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	871 808	745 422
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	-	-

NOTES ET ANNEXES IFRS

PRINCIPES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

Les notions de contrôle

Conformément aux normes internationales, la définition de contrôle, selon IFRS 10 comporte les trois éléments suivants :

- Le pouvoir détenu sur l'entité émettrice ;
- L'exposition ou le droit à des rendements variables, en raison des liens avec l'entité émettrice ;
- La capacité de Crédit du Maroc d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Crédit du Maroc contrôle une entité émettrice si et seulement si ces trois éléments sont réunis.

L'IFRS 11 porte sur le classement d'un partenariat sur lequel deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Selon IFRS 11, il existe deux types de partenariat : les entreprises communes et les coentreprises. Ces deux types de partenariats se distinguent par les droits et obligations des parties à l'entreprise.

- **Entreprise commune** : les coparticipants ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs. Chaque coparticipant comptabilise ses

actifs, ses passifs, ses produits et ses charges y compris sa quote-part de ces actifs, passifs, produits et charges, relatifs à ses intérêts dans l'entreprise commune.

- **Coentreprise** : les coentrepreneurs ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Cette coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Les méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10 et 11. Elles résultent de la nature de contrôle exercée par Crédit du Maroc sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale :

- **l'intégration globale**, applicable selon les conditions citées par la norme IFRS 10 ;
- **la mise en équivalence**, pour les coentreprises ayant des droits sur l'actif net, tel que cité par la norme IFRS 11 ;
- **la quote-part des actifs, passifs, charges et produits**, pour les entreprises communes ayant des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, selon la norme IFRS 11.

Retraitements et éliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués, sauf s'ils sont jugés non significatifs.

L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidés des opérations internes au Groupe est éliminé.

Les plus ou moins-values provenant de cessions d'actifs entre les entreprises consolidées sont éliminées ; les éventuelles dépréciations durables mesurées à l'occasion d'une cession interne, sont constatées.

Conversion des états financiers des activités à l'étranger (IAS21)

Les états financiers des entités représentant une « activité à l'étranger » (filiale, succursale, entreprise associée ou une coentreprise) sont convertis en dirhams en deux étapes :

- conversion, le cas échéant, de la monnaie locale de tenue de compte en monnaie fonctionnelle (monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité). La conversion se fait comme si les éléments avaient été comptabilisés initialement dans la monnaie fonctionnelle (mêmes principes de conversion que pour les transactions en monnaie étrangère) ;
- conversion de la monnaie fonctionnelle en dirhams, monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe CDM. Les actifs et les passifs, y compris les écarts d'acquisition, sont convertis au cours de clôture. Les éléments de capitaux propres, tels que le capital social ou les réserves, sont convertis à leur cours de change historique. Les produits et les charges du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres. Ces écarts de conversion sont comptabilisés en résultat en cas de sortie de l'activité à l'étranger (cession, remboursement de capital, liquidation, abandon d'activité) ou en cas de déconsolidation due à une perte de contrôle (même sans cession) lors de la comptabilisation du résultat de sortie ou de perte de contrôle.

Regroupements d'entreprises – écarts d'acquisition (IFRS 3)

Le Groupe Crédit du Maroc n'a pas effectué de regroupement courant 2025.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE CRÉDIT DU MAROC AU 31 DÉCEMBRE 2025

Sociétés Consolidées	Capital social (KDH)	Capital social (KUSD)	%		Méthode de consolidation ^(*)
			de contrôle	d'intérêts	
Crédit du Maroc	1 088 121		100,00	100,00	E.C
Crédit du Maroc Capital Bourse	15 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Leasing & Factoring	124 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Pay	10 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Assurances	200		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc International		1 655	100,00	100,00	I.G
S.I.F.I.M	168 321		100,00	100,00	I.G
NEMA CAPITAL	1000		50,00	50,00	M.E.E

* E.C : Etablissement consolidant - I.G : Intégration globale - M.E.E : Mise en équivalence

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

LA GOUVERNANCE

Depuis le 24 septembre 1999, Crédit du Maroc a opté pour une structure de gouvernance duale reposant sur un Directoire et un Conseil de Surveillance, dissociant ainsi les pouvoirs de gestion et de contrôle. Le Directoire dirige et gère la Banque sous le contrôle du Conseil de Surveillance dans les limites du cadre fixé par la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée (la « Loi 17-95 »), la loi 103-12 relative aux établissements de crédits et organismes assimilés (la « Loi Bancaire ») et les statuts de la Banque.

1. LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

1.1. Composition du Conseil de Surveillance

Conformément à l'article 15 des statuts de Crédit du Maroc, le Conseil de Surveillance est composé d'un minimum de trois membres et d'un maximum de quinze membres, nommés par l'Assemblée Générale et pouvant être renouvelés ou révoqués par cette dernière.

Au 31 décembre 2025, le Conseil de Surveillance est composé de sept membres.

Prénom et nom	Fonction	Première élection	Dernier renouvellement	Echéance du mandat en cours	Membre d'un Comité
Mohamed Hassan Bensalah	Président du Conseil	12/2022	06/2025	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	-
Karim Chiour	Membre du Conseil	12/2022	06/2025	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	A et R
AtlantaSanad S.A. représentée par Madame Fatima Zahra Bensalah ⁽⁴⁾	Membre du Conseil	12/2022	06/2025	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	C
Holmarcom Finance Company S.A. représentée par Madame Lamiae Kendili	Membre du Conseil	12/2022	06/2025	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	A
Mohammed Ali Kadir ^(1,2)	Membre indépendant du Conseil	12/2022	06/2025	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	A et C
Nadine Koniski-Ziadé ⁽³⁾	Membre indépendant du Conseil	03/2024	06/2025	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	A et C
Mohammed Ali Ababou ⁽⁵⁾	Membre du Conseil	05/2025	06/2025	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	R

(A) Comité d'Audit.

(R) Comité des Risques.

(C) Comité de Nomination et de Rémunération.

(1) Membre indépendant.

(2) Président du Comité d'Audit.

(3) Président du Comité des Risques.

(4) Président du Comité de Nomination et de Rémunération.

(5) Ratification de la cooptation opérée par l'AGOA 2025.

1.2. Fonctionnement du Conseil de Surveillance

Le fonctionnement du Conseil de Surveillance est régi par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur. Il en est de même pour les Comités spécialisés.

a) Rôle et pouvoirs du Conseil de Surveillance en application des dispositions légales et statutaires

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire, et s'appuie sur des Comités spécialisés détaillés ci-après. A ce titre, une fois par trimestre au moins, le Directoire lui présente un rapport sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice et dans le délai de trois mois, le Directoire présente au Conseil de Surveillance, aux fins de vérification et de contrôle, les documents prévus par la Loi 17-95.

A toute époque de l'année, le Conseil de Surveillance opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

b) Rôles et pouvoirs du Conseil de Surveillance en application du règlement intérieur

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance décrit, d'une part, les modalités d'organisation, le mode de fonctionnement, les pouvoirs et les attributions du Conseil de Surveillance et, d'autre part les règles de déontologie qui s'imposent à ses membres. Il a un caractère purement interne et n'est opposable ni aux actionnaires, ni aux tiers. Les règles instituées par le règlement intérieur le sont sans préjudice de celles contenues dans les statuts de la Banque ou imposées par les lois et règlements en vigueur, lesquelles prévalent.

1.3. Les Comités du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a créé, en son sein, trois Comités spécialisés dont il a fixé la composition et les attributions : le Comité d'Audit, le Comité des Risques et le Comité de Nomination et de Rémunération.

Dans le cadre de l'activité de la fenêtre participative, le Conseil de Surveillance, conformément à la Loi Bancaire 103-12, a constitué, au sein du Comité des Risques, un sous-Comité chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques et

au sein du Comité d'Audit, un sous-Comité chargé de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs de contrôle interne.

Le Conseil de Surveillance peut décider la création de comités permanents et/ou temporaires chargés d'étudier les questions que lui-même ou son Président voudrait soumettre, pour avis, à leur examen, destinées à faciliter le bon fonctionnement du Conseil de Surveillance et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions. Il n'existe, à date, aucun comité de ce type autre que ceux sus-cités.

2. LE DIRECTOIRE

2.1. Composition du Directoire

Selon l'article 141 des statuts de la Banque, le Directoire est constitué de deux à sept membres désignés par le Conseil de Surveillance.

Au 31 décembre 2025, le Directoire est composé des quatre membres suivants :

Nom	Fonction	Première élection	Dernier renouvellement	Echéance du mandat en cours
Ali BENKIRANE	Président du Directoire	Conseil de Surveillance du 06/12/2022	Conseil de Surveillance du 13/06/2024	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Younes LAHLOU	Membre du Directoire en charge du Fonctionnement	Conseil de Surveillance du 07/11/2023	Conseil de Surveillance du 13/06/2024	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Ali CHORFI	Membre du Directoire en charge du Corporate & Investment Banking	Conseil de Surveillance du 18/09/2024	-	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Moncef ALAOUI	Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale	Conseil de Surveillance du 15/05/2025	-	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

2.2. Fonctionnement du Directoire

Le fonctionnement du Directoire est régi par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur.

a) Rôle et pouvoirs du Directoire en application des dispositions légales et statutaires

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre en toutes circonstances, au nom de la Banque, toutes décisions concourant à la réalisation de son objet social et pour faire ou autoriser tous actes de gestion et de disposition, et ce, sous réserve des pouvoirs attribués par la Loi 17-95 et les statuts au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'Actionnaires.

b) Rôles et pouvoirs du Directoire en application du règlement intérieur

Le règlement intérieur du Directoire décrit les modalités d'organisation et le mode de fonctionnement. Il a un caractère purement interne et n'est opposable ni aux actionnaires, ni aux tiers. Les règles instituées par le règlement intérieur le sont sans préjudice de celles contenues dans les statuts de la Banque ou imposées par les lois et règlements en vigueur, lesquelles prévalent.

2. EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

2.1 Risque de crédit

Politique générale

La politique de crédit du Crédit du Maroc s'inscrit dans le cadre de principes généraux et dans le respect des normes édictées par le régulateur.

Elle couvre les aspects relatifs à la déontologie, l'indépendance, la responsabilité, la collégialité des décisions, la maîtrise et le suivi des risques, la rémunération des opérations, etc.

Elle est revue chaque année, dans le cadre de la stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et fixe des limites opérationnelles en termes de segment de clientèle, de secteurs d'activité, de concentration, etc. Cette stratégie est présentée par le Directoire au Conseil de surveillance qui la valide.

Dispositif de décision et de gestion des risques

Étude et décision

Le processus de décision découle des pouvoirs détenus par le Président du Directoire et des subdélégations qu'il a distribué aux acteurs, selon un mode intuitu-personae, décliné en fonction des marchés. Au-delà des limites subdélégées, les décisions sont prises par le Comité des crédits dont les décisions sont collégiales.

Le processus de décision est géré par un applicatif informatique centralisé et intégré qui détermine en fonction de normes et de critères paramétrés, les niveaux de délégation requis. Les décisions en faveur des clients professionnels et entreprises nécessitent un double regard de la ligne commerciale et des risques.

Les filiales ont recours à un avis des lignes spécialisées du Crédit du Maroc qui conditionne l'octroi.

Les demandes de crédit formulées par les lignes commerciales sont formalisées et documentées en application des règles du régulateur et des normes de la banque.

Mise en place - Garanties

La mise en place des crédits est opérée après vérification du respect des conditions d'octroi.

La gestion des dossiers de garanties est centralisée.

Surveillance des risques et déclassement des créances

Elle est à la charge d'une structure dédiée et indépendante, appuyée par des correspondants dans les différents marchés et dans les régions.

Cette structure qui dispose d'un accès à tous les systèmes d'information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi.

Elle organise sur la base d'indicateurs internes un suivi rapproché des créances sensibles qui est opéré par un Comité mensuel dédié.

Elle identifie les créances qui relèvent du déclassement en « souffrance », selon les critères édictés par le régulateur en la matière et les provisionne en conséquence. Ces décisions sont validées par un Comité dédié pour assurer une parfaite couverture des risques et conformité aux normes réglementaires.

Recouvrement

Pour le marché Retail et PRO/TPE, le réseau réalise le recouvrement du premier impayé sur les clients segmentés risque faible et sur les débits jusqu'à 30 jours de retards. Les structures centrales de

recouvrement prennent en charge le recouvrement dès le premier impayé sur les clients segmentés risque moyen et élevé ainsi que le débit dès 30 jours de retard.

Pour le marché PME/PMI et Grandes Entreprises, il est assuré par les chargés d'affaires avec, selon les cas et sur décision de comité dédié ou à la demande de la ligne commerciale, l'appui d'une structure centrale dédiée au Recouvrement et Restructuration de créances.

Si le dossier passe en Compromis, il est pris en charge par la Direction du Recouvrement qui poursuit le recouvrement et opère en parallèle les poursuites judiciaires.

Tout le processus de décision et de surveillance des risques est traçable et auditable.

Notation interne

Le Crédit du Maroc dispose d'un système de notation. Il couvre toutes les créances entreprises (PME/PMI, Grandes entreprises et entreprises des secteurs de la promotion immobilière et de l'hôtellerie), sauf les banques et les institutions financières qui disposent d'une notation spécifique.

Le système de notation du Crédit du Maroc est conforme aux préconisations de Bâle 2.

Le système repose sur une appréciation quantitative et qualitative. Il fait intervenir les différents acteurs du processus de décision : les chargés d'affaires, les risques et les décisionnaires.

Le système de notation du Crédit du Maroc est backtesté annuellement.

Pour la Banque de Réseau, tous les crédits à la consommation sont soumis à un score d'octroi soit propre au Crédit du Maroc, ou soit celui du partenaire Wafasalaf et ce, en fonction de critères bien définis.

Grille de notation Corporate

Elle comporte 13 échelons de A à E, avec des échelons intermédiaires, pour les contreparties saines et 2 échelons F et Z, pour les contreparties en défaut, dont le dernier pour les contreparties en recouvrement juridique.

Ces échelons sont compatibles avec les échelles de notation des principales sociétés de rating internationales : Standard & Poor et Moody's.

Délégation

La notation est un élément essentiel du processus de décision. Elle conditionne le niveau de délégation.

Risques sensibles : Les contreparties présentant des signes de fragilités sont suivies dans le cadre du comité mensuel d'anticipation et de suivi des Risques Sensibles sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs.

2.2 Risque de marché

Les activités de marché sont encadrées par des limites globales et opérationnelles définies dans le cadre de la stratégie risques de la banque.

Le format de limites, qu'elles soient globales ou opérationnelles, sont de trois natures : quantitative (VaR, Stress, sensibilités détaillées), qualitatif (produits autorisés, devises autorisées, maturité max...) et des seuils de perte. Les sets de limites concernent les activités de la direction marchés des capitaux dont le rôle est d'assurer des opérations d'intermédiation avec la clientèle (Activités FX, obligataires, prêts/emprunts, Repos) ainsi que les activités de marché de la trésorerie de la banque.

Organisation de la filière

Les activités de marchés sont organisées en trois domaines indépendants :

- Le Front Office

Le Front Office est littéralement l'interface de la banque avec le marché. Il centralise et traite tous les besoins de la banque et de ses clients en termes de couverture et financement. Il engage la banque dans le respect des limites internes de marché, des limites réglementaires et des lignes de crédit qui lui sont accordées.

Il est rattaché hiérarchiquement à la DGA Corporate du pôle Développement.

- Le Middle Office

Le Middle Office assure les contrôles et le respect des limites fixées par les Risques.

- Le Back-Office

Le Back Office suit le traitement post-marché des opérations : confirmation, paiement, règlement - livraison et comptabilité.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction des Services Bancaires à la Clientèle.

Pôle RMF (Risques de Marché et Financier)

En matière de suivi et de contrôle des activités de la Salle des Marchés, RMF a en charge :

- le suivi du respect des limites, que celles-ci soient quantitatives (niveaux de risque), qualitatives (instruments, devises ou maturités autorisés) ou relatives aux niveaux de perte tolérée ;
- le traitement des dépassements (analyse des raisons, mode et délai de régularisation...) ;
- la surveillance des risques et des résultats en liaison avec l'évolution des marchés ;
- l'analyse et le contrôle des P&L de gestion ;
- la production et le contrôle de la qualité des indicateurs de risques ;
- le Back testing de la VaR (Value at Risk) ;
- la production et l'analyse des stress scénarii ;
- la vérification des données de marché ;
- la vérification que le Back Office s'est assuré de la cohérence des stocks entre outil Front Office et données comptables ;
- la production et analyse des états de suivi de l'exposition aux risques.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction Contrôle Central des Risques.

Le suivi des risques doit être effectué aux différents niveaux de l'établissement avec des séparations de pouvoir entre le front office, le middle office, le back office, les risques et le contrôle financier, autrement dit entre ceux qui passent les ordres et ceux qui les contrôlent.

Ainsi, cette organisation permet :

- de s'assurer en permanence du respect des procédures, des normes et des limites mises en place ;
- d'analyser les causes du non-respect éventuel des procédures et des limites ;
- d'informer les entités et / ou les personnes désignées à cet effet de l'ampleur des dépassements et des actions correctrices qui sont proposées ou entreprises.

En termes d'outils informatiques, la banque dispose d'un système front-to-back Arpson avec des fonctionnalités de suivi des risques et de calcul des résultats. Le Pôle des Risques de Marché et Financier a accès à ces informations et dispose d'outils complémentaires pour mener à bien ses analyses.

Principaux risques et dispositif de contrôle

Les risques de marché ou risques de variation de prix, représentent les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveaux de taux.

Risques de taux : Ils représentent les risques d'encourir des pertes suite aux variations du niveau absolu du taux d'intérêt, d'un spread entre deux courbes de taux ou de la déformation de la courbe. Il existe plusieurs composantes pour ce risque : risque directionnel, risque de pente et risque de base ou de spread.

Ce risque concerne le trading sur titres et la trésorerie. Il est encadré par un dispositif de limites quantitatives (VaR, Stress, nominal et sensibilités détaillées).

Risque de change : C'est le risque d'encourir des pertes suite aux variations du cours des devises étrangères par rapport à la monnaie de référence ou monnaie locale.

Les positions sont encadrées par des limites réglementaires et des limites internes (VaR, Stress, nominal individuelle et globale, Loss alert...).

Risques liés aux défauts : une part importante des risques pris par les établissements financiers sur les marchés se trouve liée aux événements de défauts (défaillance d'une ou plusieurs contreparties, risque de non-transfert...).

Les opérations de marché peuvent générer :

- des risques de règlement/livraison ;
- des risques de variation.

Une transaction peut comporter un seul de ces risques ou une combinaison de deux ou trois. Une opération de change à terme génère des risques de variation et de livraison.

En effet, si l'un des intervenants fait défaut alors que l'autre contrepartie a déjà rempli ses propres obligations, à savoir : livrer des fonds, alors la perte porte sur la totalité du montant (nominal) de la transaction (à la livraison), c'est le **risque de livraison** ou non concomitance des flux échangés.

Ce risque affecte le change (comptant et terme), les swaps de change (swaps de trésorerie ou cambiste). Pour les opérations sur tires (ferme ou temporaire), ce risque n'existe pas du fait que les

transactions sont effectuées via un système DVP (Delivery Versus Payment).

Si par contre la défaillance intervient entre la négociation et la livraison, alors la perte potentielle correspond à la variation du cours de change entre le cours négocié et le cours prévalant sur le marché au moment où il faut trouver une nouvelle contrepartie de remplacement, il s'agit du coût de remplacement et c'est le **risque de variation**.

Ces risques sont encadrés par des limites individuelles sur les contreparties y compris les correspondants de la salle des marchés et accordées par la banque dans le cadre de l'étude de risque annuelle.

Le calcul des consommations de VaR (Value at Risk) du CDM est réalisé via l'outil Global View Risk alimenté en données de risques de marché (vecteurs de sensibilités, positions de change, courbe de taux MAD) par les outils de CDM.

Aussi, GVR calcule aussi de manière automatisée des stress historiques (crises de 1994, de 1997, subprimes, Covid-19, etc.) selon des chocs observés qui sont paramétrés dans l'outil, ainsi que des stress hypothétiques (resserrement liquidité, tensions internationales, etc.).

Enfin, les résultats quotidiens des activités de trading (sur bonds et sur le change) sont alimentés dans un autre outil et la VaR fait l'objet d'un back-testing.

Des travaux de remplacement de GVR et de CADRE par un outil disposant des mêmes fonctionnalités sont en cours afin d'autonomiser le CDM avant la fin du premier semestre 2023.

Ségrégation des Banking et Trading books

Afin d'assurer d'une gestion saine et prudente de sa Trésorerie ainsi que de la couverture de ses risques propres, le Cdm a mis en place une réorganisation de ses portefeuilles et centres de profits (découpage des activités par desk) en phase avec l'arborescence risques. Cette réorganisation assure une séparation entre le banking book (ALM & activités de trésorerie) et les activités de la direction des marchés de capitaux (DMC) dont le rôle est d'assurer des opérations d'intermédiation avec la clientèle.

2.3 Risques Opérationnels

Le Crédit du Maroc a adopté la définition issue des recommandations de Bâle 2 pour le risque opérationnel. Il s'agit des pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus.

Dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par la banque vise à identifier l'ensemble des sources de risques majeurs en vue de les couvrir (fraude interne, fraude externe, pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail, clients produits et pratiques commerciales, dommages aux actifs corporels, dysfonctionnements de l'activité et des systèmes, exécution livraison et gestion des processus).

1. Les principaux enjeux

- la maîtrise du coût des risques opérationnels ;
- la prévention des grands risques ;
- l'optimisation de la couverture des risques ;
- l'intégration du triple impact réglementaire à savoir le pilotage par les fonds propres, la supervision réglementaire et la communication financière.

2. Les composantes du dispositif

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre s'articule autour de quatre composantes :

La composante organisationnelle

La surveillance des risques opérationnels est confiée à une entité relevant des Risques et contrôles permanents, structure faitière du dispositif de contrôle interne de la banque.

Le système d'audit interne vérifie périodiquement que le dispositif de gestion des risques opérationnels est mis en œuvre avec efficacité au niveau de l'ensemble de l'établissement.

Le Directoire assure un suivi régulier de la situation des risques via le Comité de Contrôle Interne présidé par le Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance, via le Comité d'Audit et le Comité des Risques, est informé des risques importants et s'assure de la prise en compte de ces risques.

La composante qualitative

Elle permet d'évaluer et de prévenir les risques à travers la cartographie des risques opérationnels.

La composante quantitative

Elle permet de mesurer et surveiller le coût du risque et les incidents à travers le suivi des pertes et la mise en place d'un dispositif d'alerte.

La composante d'allocation de fonds propres

Par prudence, l'établissement a retenu une allocation des fonds propres basée sur la méthode « indicateurs de base » avec l'objectif d'évoluer rapidement vers la méthode « standard ».

3. Sécurité des systèmes d'information

La sécurité des systèmes d'informations est assurée avec la mise en place d'une politique de sécurité et d'un dispositif de contrôle permanent. Des tests annuels d'intrusions et de vulnérabilité, ainsi que des évaluations de la sécurité des systèmes d'informations sont réalisés.

4. Plan de Continuation des Activités

Pour assurer la continuité des activités de la banque en cas de sinistre, l'établissement dispose d'un Plan de Continuité d'Activités (PCA), composé :

- d'un Plan de Secours informatique pour secourir les services informatiques critiques ;
- d'un Plan de Repli Utilisateurs avec aménagement d'un site de repli devant servir en cas de sinistre ;
- d'un dispositif de gestion de crise ;
- d'un dispositif de continuité d'activité spécifique au scénario de pandémie grippale.

Ce PCA est régulièrement testé et amélioré.

5. Prestations de services essentielles externalisées

Elles sont encadrées par un dispositif spécifique.

Les Conventions de services comprenant des indicateurs de qualité ont permis à l'établissement d'intégrer le suivi de ces activités dans le dispositif de contrôle interne.

2.4 Gestion Actif - Passif

La démarche de la gestion Actif-Passif (ALM) est une démarche d'identification, de mesure, de contrôle et de couverture des risques financiers pouvant affecter le bilan de la banque.

Il s'agit principalement des risques de liquidité, de taux et de change.

Gouvernance

Au Crédit du Maroc, la gestion Actif-Passif est assurée par la Direction Gestion Financière qui rapporte à la Direction Finances Groupe et au comité ALM.

Risque de taux d'intérêt global (RTIG)

C'est le risque de voir les résultats de la banque affectés défavorablement par les mouvements de taux d'intérêt. Ces mouvements ont une influence sur les rémunérations et les coûts générés par les produits et instruments financiers (actifs, passifs et instruments de hors bilan), dont dispose la banque. En conséquence, leurs mouvements ont un impact direct sur le résultat généré mais aussi sur la valeur actuelle des différents revenus futurs.

Il convient donc d'appréhender correctement la manière dont les mouvements de la courbe des taux peuvent impacter les marges de la banque.

La mesure du RTIG fait appel à une approche statique, basée sur plusieurs modèles afin de transformer les données mensuelles en indicateurs de risque quantifiables sur toute la durée de vie future du bilan.

La mesure principale et obligatoire du RTIG est le gap de taux d'intérêt qui représente sur chaque période la différence signée entre les passifs et les actifs à taux fixe (encours et taux de cession interne associés) dans une devise donnée.

Le Risque de Taux d'Intérêt Global est la résultante de différentes composantes de risque qui sont notamment représentées par des gaps :

- Un risque directionnel sur opérations à taux fixe : Le gap « Taux fixe »
- Un risque optionnel sur les options explicites (caps, floors...) si la banque a développé des modèles d'options, et implicites s'agissant notamment des remboursements anticipés sur les crédits
- Un risque de base sur les opérations à taux révisable et variable induit par des dé-corrélations entre les index : Les gaps d'Index

Bank Al-Maghrib a publié en mars 2021 une nouvelle circulaire qui encadre la mesure du risque de taux d'intérêt inhérent au portefeuille bancaire et fixe de nouvelles exigences en matière de fonds propres économiques. Cette circulaire est entrée en vigueur en juin 2021.

Les principaux changements introduits par cette nouvelle réglementation qui impacte considérablement l'appréciation du risque de taux du Banking Book :

- Les postes non sensibles aux taux d'intérêts notamment les Fonds Propres de Base, les titres de transactions, les titres de négociation ainsi que leurs ressources de marché ne sont pas pris en compte dans l'exposition au risque de taux.

- Les flux de Trésorerie prévisionnels sont ventilés sur 20 tranches de maturités.

- La limite réglementaire sur les Fonds Propres est revue à la baisse passant de 20% des fonds propres globales à 15% des fonds propres de catégorie I (CET1). A noter que le régulateur a prévu une période transitoire pour le respect du minimum réglementaire sur le ΔEVe : 20% des FP globales au 31-12-21, 20% des FP CET1 au 31-01-22, 15% des FP CET1 au 01-01-23.

- L'identification du risque de base en précisant pour les instruments à taux variables, la date de révision, la référence considérée pour l'indexation et les taux appliqués.

- Le calcul de la durée de vie moyenne des flux du bilan et du hors bilan actualisés, conformément à une formule de durée spécifique.

- L'application de 6 scénarii de chocs de taux d'intérêt sur trois devises : MAD / EUR / USD.

Un dispositif d'encadrement et de contrôle a été mis en place au Crédit du Maroc. Des limites en volume ont été fixées.

Le risque de liquidité

Il est défini comme étant le risque pour la banque de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance. Il peut prendre deux formes :

- **Risque d'illiquidité** : se traduisant par l'incapacité de la banque à se procurer les fonds nécessaires pour faire face à des obligations inattendues survenues à court terme, notamment un retrait massif de dépôts ;

- **Risque de transformation** : où le terme des emplois est en général supérieur au terme des ressources, transformation inhérente à l'activité bancaire.

Le risque de liquidité se situe à trois niveaux :

- **Funding risk** : risque qui se traduit par la nécessité d'obtenir de nouvelles ressources lorsqu'une des ressources dont la banque disposait par le passé n'est plus disponible (par exemple lors de retrait massif sur les dépôts à vue).

- **Time risk** : risque qui apparaît lorsque la banque ne peut obtenir des rentrées d'argent pourtant attendues (par exemple, incapacité de remboursement d'un prêt par un client).

- **Call risk** : risque relatif à l'obtention de nouvelles ressources (suite par exemple à des emprunts importants sur des lignes de crédits).

L'approche en liquidité met en évidence la situation de transformation de la banque. Elle permet de mesurer les besoins de funding à court, moyen et long terme ou l'importance des excédents de liquidité à remplacer par type de maturité.

Dans le cadre de la gestion du risque de liquidité, le Comité ALM a pour fonction de :

- Approuver la stratégie globale en matière de gestion du risque de liquidité
- Gérer la trésorerie MLT de la banque
- Mettre en place une approche pour mesurer et suivre du risque de liquidité

- Etablir un système de limites appropriées encadrant les principaux indicateurs utilisés

- Veiller à ce que des simulations de scénarios de stress soient effectuées en vue d'évaluer la capacité de la banque à faire face à des situations de crise de liquidité

- Décider du plan d'urgence destiné à être mis en œuvre en cas de tensions ou de crises de liquidité
- Prévoir les instruments et les stratégies de couverture du risque de liquidité

- Définir le système de reporting dans les situations normales ou de crise de liquidité

- Veiller au respect des coefficients réglementaires, dont le Liquidity Coverage Ratio (LCR).

En plus du Comité ALM trimestriel, un Comité Trésorerie mensuel a été instauré en janvier 2016 avec pour objectif, entre autres, de piloter de façon opérationnelle la trésorerie court terme de la banque.

Conventions d'écoulement

Les modèles ALM au sein de la banque suivent une logique de « Run Off » à partir d'un bilan constaté à la date de calcul. Cette approche permet d'avoir une vision sur l'écoulement du bilan dans le temps et d'avoir une mesure précise de la marge sous une hypothèse de cessation d'activité dénuée de toute

prise en compte d'une production commerciale ou activité financière future.

Les règles d'écoulement se fondent sur une approche segmentée des encours. Par cette segmentation, elles s'appuient sur la définition de populations homogènes en termes de « comportement » (au sens statistique).

Ces modèles sont le socle commun à la mesure des risques de taux et de liquidité et au pilotage de la marge. Ils servent :

- d'une part pour le calcul du RTIG et donc influencent les prises de décisions en matière de couverture.
- d'autre part pour le calcul des taux de cession internes entre le pool commercial et le pool ALM. A ce titre, ils déterminent les marges analytiques des crédits et de la collecte.

Les modèles ALM, calibrés et revus annuellement, doivent minimiser le risque de sur-couverture ; dans ce sens l'étude statistique a pour principaux objectifs :

- Éliminer le risque de concentration : Si une faible fraction de clients détient une forte proportion de l'encours, l'encours global est susceptible de chuter brutalement de façon imprédictible. La règle de prudence demande donc à ce que cette fraction d'encours soit retirée (part volatile).

- Tenir compte des cycles / saisonnalités : Si l'historique d'encours présente des saisonnalités, la variable « solde des comptes » sera remplacée par « moyenne glissante des soldes des comptes », cette moyenne étant calculée sur une période suffisamment longue pour s'affranchir des effets de cycle.

- Conserver la pertinence sur la durée afin de garder une logique commerciale d'écoulement.

Risque de change (Banking Book)

Le risque de change du Banking book est suivi et géré par le Comité ALM qui prend connaissance des expositions et de leur évolution à travers les reportings trimestriels mis en place.

La fonction ALM suit l'ensemble des positions de change de la banque, à l'exception des positions gérées dans le cadre des activités de trading, et ce dans le cadre des normes internationales relatives à la mesure et l'encadrement du risque de change.

Dans le cadre du risque de change, le Comité ALM a comme principaux objectifs :

- Analyser le risque
- Valider la proposition de limites et leur compatibilité avec les limites globales et réglementaires
- Vérifier le respect de ces limites
- Valider les propositions de gestion.

Les Positions de Change Opérationnelles (PCO) peuvent se mesurer en méthode « flux » ou « stock ». Pour le Crédit du Maroc, cette position se compose des positions de change virement bilan et hors bilan de la clientèle, ainsi que l'encaisse en billets de banque.

Les positions de change structurelles (PCS) résultent principalement des prises de participations dans des établissements en devises étrangères. A noter, toutefois, l'exception des participations en devise comptabilisées à la JVR (juste valeur par résultat) qui sont à prendre en compte dans la position de change opérationnelle et non structurelle dans la mesure où la position de change induite est réévaluée par contrepartie du compte de résultat. Pour le Crédit Du Maroc, cette position se compose de la position en USD sur les titres de participation de la filiale « CDM International » qui fait l'objet d'un encadrement par une limite globale en montant.

Système de mesure

Le pilotage des risques financiers est géré dans ATLAS, outil opérationnel depuis 2008.

3. APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE BÂLE

L'accord de Bâle 2 repose sur 3 piliers :

Pilier 1 : Calcul des exigences minimales en fonds propres. Il couvre trois types des risques : Risque de crédit, Risque opérationnel et Risque de marché. Plusieurs méthodes sont proposées aux banques selon les risques, notamment « standard » et « notation interne », pour les risques de crédit, « indicateur de base », « standard » et « standard avancé », pour le risque opérationnel.

Pilier 2 : Dispositif sur les processus de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes.

Pilier 3 : Dispositif sur la discipline de marché imposant une transparence accrue en matière d'information sur les publications financières et sur les risques.

Dès la publication des textes par le Régulateur, le Crédit du Maroc a engagé un chantier de mise en conformité avec les dispositions réglementaires.

Pour le pilier 1, le Crédit du Maroc a opté pour la méthode « standard » en ce qui concerne le risque de crédit, la « Méthode de base » pour le risque opérationnel.

4. PERSPECTIVES

Le Crédit du Maroc compte poursuivre la mise en œuvre de l'usage des indicateurs bâlois avancés, qui entraîneront de profonds changements dans la conduite des activités.

Ces changements visent notamment à :

- adapter la politique d'allocation des fonds propres aux activités ;
- mieux prendre en compte les évolutions dans les processus d'octroi (consommation des Fonds propres, rentabilité, coût du risque, etc.) ;
- garantir la fiabilité des informations sur les risques, etc.
- Renforcer la capacité d'anticipation des risques.

Les processus impactés ont été identifiés et les chantiers nécessaires à leur adaptation sont engagés selon un planning établi par une équipe projet et validé par le Comité de pilotage des risques, présidé par le Président du Directoire.

5. GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES DU GROUPE

Le troisième pilier de l'accord de Bâle vise à promouvoir la discipline du marché à travers la publication d'un ensemble de données venant compléter la communication financière. L'objectif de cette communication est de permettre aux acteurs du marché d'apprécier les éléments d'information essentiels sur les fonds propres, les expositions aux différents types de risques, le pilotage interne des fonds propres et, par conséquent, l'adéquation des fonds propres du groupe Crédit du Maroc à son profil de risque.

5.1 Composition des Fonds Propres

Le groupe est tenu de respecter sur base individuelle et consolidée un ratio sur fonds propres de base au moins égal à 8,0% (incluant un coussin de conservation de 2,5%), un ratio sur fonds propres de catégorie 1 au moins égal à 9,0% et un ratio sur total fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2 au moins égal à 12,0%.

Les fonds propres prudentiels du groupe Crédit du Maroc sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2.

Les fonds propres de catégorie 1 sont déterminés à partir des fonds propres de base et des fonds propres additionnels en tenant compte des retraitements prudentiels. Ces retraitements consistent principalement en l'anticipation des dividendes à distribuer, de la déduction des écarts d'acquisition et des actifs incorporés ainsi que des participations ne figurant pas dans le périmètre de consolidation et détenues dans le capital des établissements de crédit et assimilés au Maroc et à l'étranger et des entités exerçant les opérations connexes à l'activité bancaire au Maroc et à l'étranger ainsi que des filtres prudentiels.

Les fonds propres de catégorie 2 sont composés essentiellement de dettes subordonnées dont l'échéance initiale est d'au moins 5 ans. Une décote de 20% annuellement est appliquée aux dettes subordonnées de maturité résiduelle inférieure à 5 ans.

5.2 Ratio de Solvabilité

Au 31 Décembre 2025, les ratios du Groupe se présentant comme suit :

Évolution Ratio de solvabilité

	31/12/2025	31/12/2024
Fonds propres de catégorie 1	6 878 991	6 629 034
Total fonds propres	8 397 817	7 401 240
Risques pondérés	56 554 842	52 128 896
Ratio sur fonds propres de base (T1)	12,16 %	12,72 %
Ratio de solvabilité	14,85 %	14,20 %

(en milliers de dirhams)

5.3 Exigence en fonds propres et actifs pondérés du groupe Crédit du Maroc

Les risques pondérés sont calculés en approche standard pour les risques de crédit, de contrepartie et les risques du marché et en méthode d'indicateurs de base pour les risques opérationnels.

	Pilier I	
	Risque couvert	Méthode d'évaluation et de gestion
Risque de crédit	x	Méthode standard
Risque de marché	x	Méthode standard
Risque opérationnel	x	BIA (Basic Indicator Approach)

Détail et variation des RWA

	déc-24		déc-25		Variation	
	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres
Risque de crédit	45 358 894	3 628 712	48 451 295	3 876 104	3 092 401	247 392
Dont : Souverain	66 078	5 286	70 367	5 629	4 290	343
Dont : Établissements	1 968 774	157 502	2 232 812	178 625	264 038	21 123
Dont : Entreprises	30 885 736	2 470 859	33 501 473	2 680 197	2 615 738	209 259
Dont : Clientèle de détail	9 915 822	793 266	10 526 208	842 097	610 386	48 831
Risque de Marché	1 272 009	101 761	1 979 074	158 326	707 065	56 656
Risque Opérationnel	5 497 993	439 839	6 124 473	489 958	626 480	50 118
Total	52 128 896	4 170 312	56 554 842	4 524 387	4 425 946	354 076

(en milliers de dirhams)

1. Risque de crédit

Le montant du risque de crédit pondéré est calculé en multipliant les éléments d'actifs et du hors bilan par les coefficients de pondération prévus par la réglementation. Le risque de crédit dépend essentiellement de la nature de l'engagement et de la contrepartie.

Le risque pondéré est calculé à partir de l'exposition nette atténuée par les garanties ou les suretés et pondérée par le taux de pondération.

Les engagements hors bilan sont également pondérés par le facteur de conversion risque crédit.

2. Risque de marché

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes liés aux variations des prix de marché. Ils recouvrent :

- les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- le risque de change et le risque sur produits de base encourus pour l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Le risque de marché est composé du :

- **Risque de taux d'intérêt**

Le calcul du risque de taux d'intérêt concerne les produits de taux faisant partie du portefeuille trading. Celui-ci est la somme du risque général de taux et risque spécifique de taux.

Le calcul des exigences en fonds propres au titre du risque de taux d'intérêt général se fait selon la méthode de l'échéancier. Le risque spécifique est calculé à partir de la position nette, sa pondération dépend de la nature de l'émetteur du titre et de la maturité.

- **Risque sur titres de propriété**

Le calcul du risque sur les titres de propriété concerne : les positions sur actions, options sur actions, futures sur actions, options sur index, autres dérivés avec comme sous-jacent une action ou un index. Celui-ci est la somme du risque général sur titre de propriété et du risque spécifique sur titre de propriété.

L'exigence en fonds propres au titre du risque général sur titres de propriétés représente 8% de la position nette globale.

Le risque spécifique est calculé sur la position globale en appliquant les pondérations listées par le régulateur suivant la nature de l'actif.

- **Risque de change**

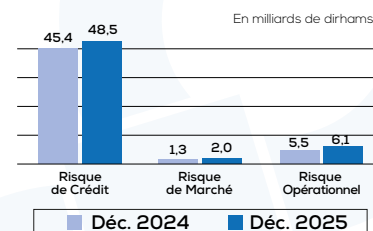
L'exigence en Fonds propres au titre du risque de change est calculée lorsque la position nette globale dépasse 2% des capitaux de base. La position nette globale correspond à la position la plus forte entre la somme des positions courtes et celle des positions longues pour la même devise.

Détail Risque de marché

Exigences en fonds propres	31/12/2024	31/12/2025
Risque de taux	91 039	139 634
Risque spécifique de taux	892	0
Risque général de taux	90 147	139 634
Risque de change	10 722	18 692
Total	101 761	158 326

(en milliers de dirhams)

Évolution des risques pondérés du Crédit du Maroc



En milliards de dirhams

■ Déc. 2024 ■ Déc. 2025

3. Risque opérationnel

Le risque opérationnel est calculé à l'aide des PNB annuels des trois derniers exercices en utilisant la méthode des indicateurs de base.

L'exigence en fonds propres est 15% x la moyenne du PNB des trois derniers exercices.

5.4 ICAAP (Internal Capital Adequacy Process)

Le processus d'évaluation et d'adéquation du capital interne est un processus qui vise, d'une part à assurer en permanence un équilibre entre les fonds propres de la banque et l'ensemble des risques encourus, et anticiper tout déséquilibre pouvant nuire à sa viabilité financière et la continuité de son activité et d'autre part, à mettre en œuvre les solutions de rétablissement appropriées.

C'est un processus qui apporte une contribution substantielle à l'évaluation :

- Du modèle d'activité de la banque
- De la gouvernance interne et la gestion globale des risques
- Des risques majeurs – appétence aux risques
- Des exigences en capital réglementaire et interne
- Du pilotage des fonds propres prudentiels (pilier 1 et 2)

La démarche ICAAP est un processus en enrichissement continu, qui évolue à la demande des dirigeants, pour prendre en compte les évolutions réglementaires (Directive 3/W/2021 et exigences croissantes de BAM) et intégrer les meilleures pratiques internationales.

Le cadre général d'appétence aux risques présente l'ICAAP comme l'un de ses dispositifs opérationnels clés.

Pour l'exercice ICAAP 2021, ce cadre a été respecté et enrichi. Ainsi, le Conseil de Surveillance a été régulièrement informé des évolutions significatives de l'ICAAP, les comptes rendus du Comité des risques lui ont été régulièrement faits. Les dernières évolutions de l'ICAAP ont été inscrites à l'ordre du jour de la réunion du Directoire.

L'appropriation du dispositif s'est enfin renforcée via :

- Une formation ICAAP dispensée aux membres du Directoire ainsi qu'aux membres du Conseil de Surveillance en 2021 ;
- Une prise en charge renforcée par la Direction Financière, qui assure la centralisation du dispositif ICAAP, et qui a réalisé, sur l'exercice écoulé, d'importants travaux d'amélioration et de renforcement du dispositif (Cf. Evolutions majeurs intégrées dans le dispositif ICAAP 2021) ;
- Un appui technique d'un cabinet externe dans une perspective d'amélioration continue du dispositif ICAAP et afin d'intégrer les meilleures pratiques internationales.
- Les éléments clés de l'ICAAP sont intégrés aux états de reporting adressés aux instances dirigeantes, ainsi qu'au Conseil Surveillance, et enrichis d'une dimension prospective régulièrement actualisée.

COÛT DU RISQUE (2.1)

(En milliers de DH)

CONSOLIDE	31/12/2025	31/12/2024
Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)	-124 784	-136 142
Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	-29 553	-18 859
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-3 292	306
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-22 812	-19 392
Engagements par signature	-3 450	227
Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	-95 231	-117 283
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-100 968	-105 138
Engagements par signature	5 737	-12 145
Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)	-	-
Bucket 3 : Actifs dépréciés	-144 344	220 464
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-134 615	189 849
Engagements par signature	-9 729	30 614
Autres actifs	-75 028	-85 479
Risques et charges	-18 029	-21 641
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-362 185	-22 798
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés	-	-
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-52 670	-393 850
Récupérations sur prêts et créances comptabilisés au coût amorti	31 742	18 115
comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Décotes sur crédits restructurés	-	-
Pertes sur engagements par signature	-	-
Autres pertes	-	-
Autres produits	-	125
Coût du risque de crédit	-383 113	-398 408

PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS (2.3)

(En milliers de DH)

LIBELLE	31/12/2025			31/12/2024		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Sur opérations internes	-	-	-	-	-	-
Sur opérations avec la clientèle	64 670	-	64 670	63 113	-	63 113
Sur opérations sur titres	-	-	-	-	-	-
Sur opérations de change	7 365	5 647	1 718	9 167	3 408	5 759
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	-	-	-	-	-	-
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	456 183	80 865	375 318	420 804	65 765	355 038
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	56 648	4 643	52 005	39 105	3 002	36 103
Produits nets des commissions	584 867	91 155	493 712	532 188	72 175	460 013

GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS (2.4)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	11 008	-6 142
Plus values de cession	16 692	1 553
Moins value de cession	-5 684	-7 695
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus values de cession	-	-
Moins value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	11 008	-6 142

GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (2.5)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Dividendes reçus	2 927	2 401
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif détenus à des fins de transaction	141 943	170 954
Plus ou moins values de cessions réalisées sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	8 182	-12 944
Plus ou moins values de cessions réalisées sur instruments de dette ne remplissant pas les critères SPPI	-	-
Gains ou pertes nets sur actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	345 791	342 127
Résultat de la comptabilité de couverture	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	498 843	502 538

GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES (2.6)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	1 264
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-	-
Dont dividendes sur instruments décomptabilisés au cours de la période	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	1 264

PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS (2.2)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Sur les actifs financiers au coût amorti	3 202 178	3 078 799
Opérations avec les établissements de crédit	190 389	247 939
Opérations internes au Crédit du Maroc	-	-
Opérations avec la clientèle	2 827 249	2 715 412
Opérations de location-financement	184 540	115 448
Titres de dettes	-	-
Sur les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	80 593	57 861
Opérations avec les établissements de crédit	-	-
Opérations avec la clientèle	-	-
Titres de dettes	80 593	57 861
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	16 575	10 385
Produits d'intérêts	3 299 346	3 147 045
Sur les passifs financiers au coût amorti	467 562	526 063
Opérations avec les établissements de crédit	82 306	75 900
Opérations internes au Crédit du Maroc	-	-
Opérations avec la clientèle	385 256	450 163
Opérations de location-financement	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-	-
Autres intérêts et charges assimilées	150 869	192 879
Charges d'intérêts	618 431	718 942

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (3.1)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes ordinaires créditeurs	284 070	301 338
Emprunts de trésorerie au jour le jour	-	200 014
Emprunts de trésorerie à terme	2 722 425	248 312
Valeurs données en pension au jour le jour	-	-
Valeurs données en pension à terme	3 045 223	-
Emprunts financiers	394 914	780 339
Autres	69 461	208 765
Valeur au bilan	6 516 092	1 738 769

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE (3.1)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes ordinaires créditeurs	44 495 360	39 853 887
Comptes à terme	5 080 760	5 915 437
Comptes d'épargne	10 096 351	10 095 790
Autres comptes créditeurs	1 555 991	1 132 771
Valeur au bilan	61 228 461	56 997 885

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE (3.1)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Bons de caisse	-	-
Certificats de dépôt	2 120 354	3 180 479
Titres de créances négociables	-	-
Emprunts obligataires	-	-
Autres dettes représentées par un titre	-	-
Valeur au bilan	2 120 354	3 180 479

ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3 892 685	5 665 530
Prêts et créances sur la clientèle	62 862 585	56 622 038
Titres de dettes	2 135 033	915 291
Valeur au bilan	68 890 304	63 202 858

TITRES AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 135 033	915 291
Total	2 135 033	915 291
Dépréciations	-	-
Valeur au bilan	2 135 033	915 291

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Établissements de crédit	-	-
Comptes et prêts	3 596 082	3 914 718
dont comptes ordinaires débiteurs non douteux ⁽¹⁾	3 596 082	3 914 718
dont comptes et prêts au jour le jour non douteux ⁽²⁾	-	-
Valeurs reçues en pension	-	1 308 562
Titres reçus en pension livrée	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	301 096	447 429
Valeur brute	3 897 179	5 670 710
Dépréciations	-4 494	-5 180
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	3 892 685	5 665 530
Opérations internes au Crédit du Maroc	-	-
Comptes ordinaires	-	-
Comptes et avances à terme	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Total prêts et créances internes au Crédit du Maroc	-	-
Valeur au bilan	3 892 685	5 665 530

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	12 511 498	12 093 965
Autres concours à la clientèle	44 603 404	40 956 222
Valeurs reçues en pension	2 886 533	1 633 453
Titres reçus en pension livrée	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Créances nées d'opérations d'assurance directe	-	-
Créances nées d'opérations de réassurance	-	-
Avances en comptes courants d'associés	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	3 091 267	2 969 414
Valeur brute	63 092 702	57 653 054
Dépréciations	-3 810 405	-3 548 988
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	59 282 296	54 104 067
Opérations de location-financement		
Location-financement immobilier	822 362	649 448
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	2 916 234	2 019 366
Valeur brute	3 738 596	2 668 814
Dépréciations	-158 307	-150 843
Valeur nette des opérations de location-financement	3 580 289	2 517 971
Valeur au bilan	62 862 585	56 622 038

RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 (3.2)

(En milliers de DH)

31/12/2025	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 414 719	-	-	4 485	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres de dettes	2 414 719	-	-	4 485	-	-
Actifs financiers au coût amorti	63 507 724	4 921 379	4 434 406	211 887	621 686	3 139 634
Prêts et créances sur les établissements de crédit et banques centrales	3 672 145	225 034	-	4 481	13	-
Prêts et créances sur la clientèle	57 700 546	4 696 345	4 434 406	207 406	621 672	3 139 634
Titres de dettes	2 135 033	-	-	-	-	-
Actifs financiers	65 922 444	4 921 379	4 434 406	216 372	621 686	3 139 634
Engagements Hors bilan	4 779 949	255 756	175 765	17 748	38 519	165 106

31/12/2024	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	676 297	-	-	1 194	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres de dettes	676 297	-	-	1 194	-	-
Actifs financiers au coût amorti	57 378 262	5 298 140	4 231 467	191 606	522 581	2 990 823
Prêts et créances sur les établissements de crédit et banques centrales	5 445 676	225 034	-	5 134	46	-
Prêts et créances sur la clientèle	51 017 295	5 073 106	4 231 467	186 473	522 535	2 990 823
Titres de dettes	915 291	-	-	-	-	-
Actifs financiers	58 054 558	5 298 140	4 231 467	192 800	522 581	2 990 823
Engagements Hors bilan	4 484 225	236 494	166 012	14 426	44 256	155 377

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES (3.3)

(En milliers de DH)

	31/12/2025			31/12/2024		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	2 410 234	-	-9 862	675 103	2 267	-
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-	-	-	-	-	-
Total	2 410 234	-	-9 862	675 103	2 267	-

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES (3.3)

(En milliers de DH)

31/12/2025	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	2 338 396	14 396	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	71 838	-	-
Total des titres de dettes	2 410 234	14 396	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-
Total des prêts et créances	-	-	-
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	2 410 234	14 396	-
Impôts	-	-5 650	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)	-	8 745	-
31/12/2024	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	676 832	2 267	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-1 729	-	-
Total des titres de dettes	675 103	2 267	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-
Total des prêts et créances	-	-	-
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	675 103	2 267	-
Impôts	-	-890	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)	-	1 377	-

COMPTES DE RÉGULARISATION, AUTRES ACTIFS ET PASSIFS (3.4)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	2 062	3 136
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	218 511	5 297
Comptes d'encaissement	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	24 262	44 547
Autres débiteurs et actifs divers	670 171	533 727
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	915 006	586 707
Dépôts de garantie reçus	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	15 024	58 200
Comptes d'encaissement	-	-
charges à payer et produits constatés d'avance	536 363	502 515
Autres créditeurs et passifs divers	2 034 943	1 682 733
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	2 586 330	2 243 448

AUTRES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (3.5)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Actions et autres titres à revenu variable	211 097	206 737
Titres de participation non consolidés	38 567	34 380
Total Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	249 664	241 116

ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION (3.5)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Instruments de capitaux propres	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-
Titres de dettes	5 703 536	4 526 650
Effets publics et valeurs assimilées	5 703 536	4 169 783
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	356 867
OPCVM	-	-
Prêts et créances	-	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-
Créances sur la clientèle	-	-
Titres reçus en pension livrée	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-
Instruments dérivés	30 630	17 420
Valeur au bilan	5 734 166	4 544 070

AUTRES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (3.5)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	5 734 166	4 544 070
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	249 664	241 116
Instruments de capitaux propres	249 664	241 116
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	-	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Valeur au bilan	5 983 830	4 785 186
Dont Titres prêtés	-	-

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (3.6)

(En milliers de DH)

	31/12/2025		31/12/2024	
	Valeur comptable totale (de toutes les immo incorporelles)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	Valeur comptable totale (de toutes les immo incorporelles)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur en résultat	-	-	-	-
Solde de clôture	1 960 524	2 790 054	1 671 127	2 710 542
Cumul des dépréciations	-	-	-	-
Cumul des amortissements	938 117	1 308 462	758 752	1 212 659
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-
Actifs loués en location-simple	-	-	-	-

PROVISIONS PASSIF (3.7)

(En milliers de DH)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde de clôture au 31/12/2024	96 502	92 983	214 060	-	150 902	554 446
Dotations	35 305	5 745	13 179	-	17 270	71 498
Montants utilisés	16 559	-	-	-	969	17 529
Montants non utilisés repris au cours de la période	9 297	520	5 737	-	7 063	22 616
Autres mouvements	-	-5 460	-	-	-	-5 460
Solde de clôture au 31/12/2025	105 951	92 748	221 501	-	160 139	580 339

IMPÔTS EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS (3.8)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Impôts courants et impôts différés		
Impôts courants	970	5 830
Impôts différés	176 010	149 903
Actifs d'impôts courants et différés	176 979	155 733
Impôts courants	193 716	189 008
Impôts différés	1 282	5 003
Passifs d'impôts courants et différés	194 998	194 011
Charge d'impôts courants	707 555	558 455
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-27 285	-5 861
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	680 270	552 594

	31/12/2025	31/12/2024
Le taux effectif d'impôt		
Résultat net	863 551	740 949
Charges d'impôt sur les bénéfices	680 270	552 594
Taux d'impôt effectif moyen en %	44,06%	42,72%

	31/12/2025	31/12/2024
Analyse du taux effectif d'impôt		
Taux d'impôt en vigueur en %	40,00%	39,25%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-	-
Imposition forfaitaire	-	-
Différences permanentes	-	-
Changement de taux	-	-
Déficit reportable	-	-
Autres éléments	4,06%	3,47%
Taux d'impôt effectif moyen	44,06%	42,72%

CONTRATS DE LOCATION - ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION : VARIATION (PRENEUR) (3.6)

(En milliers de DH)

	31/12/2024	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	31/12/2025
Immobilier				
Valeur brute	125 284	21 110	-	146 394
Amortissements et dépréciations	-55 528	-6 076	-	-61 604
Total Immobilier	69 756	15 034	-	84 790
Mobilier				
Valeur brute	16 712	5 146	-	21 859
Amortissements et dépréciations	-12 779	-3 688	-	-16 468
Total Mobilier	3 933	1 458	-	5 391
Total Droits d'utilisation	73 689	16 492	-	90 181

ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION (PRENEUR) (3.6)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles	1 481 592	1 497 883
dont : Droits d'utilisation des contrats de location	90 181	73 689

PASSIFS AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE (3.6)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes de régularisation et autres passifs	2 586 330	2 243 448
dont : Dettes locatives	93 608	76 828

DÉTAIL DES CHARGES DE CONTRATS DE LOCATION (3.6)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts et charges assimilées	-618 431	-718 942
dont : Charges d'intérêts sur dettes locatives	-2 873	-2 009
Charges générales d'exploitation	-1 359 551	-1 345 385
dont : Charges relatives aux contrats de location court terme et de faible valeur	-10 596	-3 472
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	-292 928	-259 704
dont : Dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-17 030	-15 328

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (3.9)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	39 529	25 134
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Valeur au bilan	39 529	25 134

PASSIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION (3.9)

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Titres vendus à découvert	-	-
Titres donnés en pension livrée	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-
Dettes envers la clientèle	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	-	-
Instruments dérivés	39 529	25 134
Valeur au bilan	39 529	25 134

TRANSFERT PAR BUCKETS DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI : PRÊTS ET CRÉANCES CLIENTÈLE

(En milliers de DH)

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Bucket 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		Valeur comptable brute	Correction de Valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de Valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a)-(b)
	Valeur comptable brute	Correction de Valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de Valeur pour pertes					
Au 31 décembre 2024	51 017 295	-186 473	5 073 106	-522 535	4 231 467	-2 990 823	60 321 868	-3 699 831	56 622 038
Transfert d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre	704 566	-45 760	-1 181 942	-144 475	477 376	-667 720	-	-857 956	-
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	-1 258 928	9 387	1 258 928	-170 961	-	-	-	-161 574	-
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	2 336 509	-59 458	-2 336 509	9 663	-	-	-	-49 795	-
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	-382 039	4 391	-220 251	35 768	602 290	-733 314	-	-693 155	-
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	9 024	-80	115 890	-18 945	-124 914	65 594	-	46 569	-
Total après transfert	51 721 861	-232 233	3 891 165	-667 011	4 708 843	-3 658 543	60 321 868	-4 557 787	55 764 082
Variation des Valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes	5 978 685	24 827	805 180	45 338	-274 436	518 909	6 509 429	589 074	-
Nouvelles production : achat, octroi, organisation	20 085 769	-50 151	1 521 285	-137 848	-	-	21 607 054	-187 999	-
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance	-13 542 377	25 649	-769 613	128 161	-733 314	385 158	-15 045 304	538 968	-
Passage à perte	-	-	-	-	-34 047	34 047	-34 047	34 047	-
Modification de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Changements dans le modèle / méthodologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-564 707	49 329	53 508	55 025	492 925	99 704	-21 439	204 058	-
TOTAL	57 700 546	-207 406	4 696 345	-621 672	4 434 406	-3 139 634	66 831 298	-3 968 712	62 862 585
Variations de la Valeur comptable	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2025	57 700 546	-207 406	4 696 345	-621 672	4 434 406	-3 139 634	66 831 298	-3 968 712	62 862 585
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution	-	-	-	-	-	-	-	-	-

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire.

Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur à sa juste valeur à la

date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier.

La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la vie économique de l'actif loué.

La valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué. Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

(En milliers de DH)

Durée résiduelle	Pour le Bailleur			
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
≤ 1 an	1138 673	943 064	195 608	910 938
> 1 an ≤ 5 ans	2 572 577	2 271 216	301 361	2 058 061
> 5 ans	250 972	224 728	26 244	200 777
TOTAL	3 962 221	3 439 009	523 213	3 169 777

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

(En milliers de DH)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	225 470	180 907	-	272 840	-	679 217
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	995	-	-	-	995
Total des actifs	225 470	181 902	-	272 840	-	680 212
Passifs : dépôts et emprunts	75	3 700 431	-	6 903	-	3 707 409
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	2 739	-	-	-	2 739
Autres passifs	-	58 537	-	-	-	58 537
Total des passifs	75	3 761 707	-	6 903	-	3 768 685
Garanties émises par le groupe	-	2 309 596	-	-	-	2 309 596
Garanties reçues par le groupe	-	-	-	-	-	-
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-
Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :						
Charges d'intérêts	54 037	114 998	-	-	-	169 035
Honoraires et commissions	-	96 856	-	-	-	96 856
Autres charges	-	130	-	-	-	130
Total des produits dont :	54 037	18 012	-	-	-	72 049
Produits d'intérêts	16 877	65 623	-	4 576	-	87 076
Honoraires et commissions	16 736	3 200	-	3 231	-	23 168
Autres produits	141	-	-	1 344	-	1 485
Produits de dividendes	-	216	-	-	-	216

Les parties liées au Crédit du Maroc sont les filiales consolidées, la société mère Holmarcom ainsi que les entités contrôlées par le groupe Holmarcom. Conformément aux mécanismes financiers internes au Crédit du Maroc, les opérations conclues entre Crédit du Maroc et ses filiales sont présentées au bilan et au compte de résultat en opérations internes au Crédit du Maroc (notes 2.2 "Produits et charges d'intérêts", 2.3 "Produits et charges de commissions" et 3.2 "Actifs financiers au coût amorti" et 3.4 « Comptes de régularisation Autres Actifs et Passifs »).

VENTILATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS PAR ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE

(En milliers de DH)

	31/12/2025					
	≤ 3 mois	> 3 mois à ≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéterminée	Total
Caisse, banques centrales	2 841 287	-	-	-	-	2 841 287
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	29 812	330 871	3 865 010	1 507 655	818	5 734 166
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-	1 407 072	888 270	114 892	2 410 234
Actifs financiers au coût amorti	9 083 647	4 248 624	15 789 702	22 134 172	17 634 159	68 890 304
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Total Actifs financiers par échéance	11 954 746	4 579 495	21 061 784	24 530 097	17 749 869	79 875 991
Banques centrales	-	-	-	-	670	670
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	39 529	-	-	-	-	39 529
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers au coût amorti	2 552 918	8 329 796	589 731	-	56 272 107	67 744 553
Dettes subordonnées	-	-	2 258 313	-	-	2 258 313
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Total Passifs financiers par échéance	2 592 448	8 329 796	2 848 045	-	56 272 777	70 043 066

	31/12/2024					
	≤ 3 mois	> 3 mois à ≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéterminée	Total
Caisse, banques centrales	2 235 047	-	-	-	-	2 235 047
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	16 602	1 201 987	1 740 104	1 584 559	818	4 544 070
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 018	563 586	77 656	-	31 843	675 103
Actifs financiers au coût amorti	7 544 154	5 055 045	14 308 379	20 366 746	15 928 534	63 202 858
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Total Actifs financiers par échéance	9 797 821	6 820 619	16 126 139	21 951 305	15 961 195	70 657 078
Banques centrales	-	-	-	-	702	702
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	25 134	-	-	-	-	25 134
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers au coût amorti	2 489 790	4 623 808	169 728	-	51 453 328	58 736 654
Dettes subordonnées	-	-	1 237 163	-	-	1 237 163
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Total Passifs financiers par échéance	2 514 925	4 623 808	1 406 891	-	51 454 030	59 999 653

ENGAGEMENTS DE PRÊTS, GARANTIES FINANCIÈRES ET AUTRES ENGAGEMENTS AU 31/12/2025

(En milliers de DH)

	Montants notionnels
Engagements de prêt	7 343 891
Donnés :	7 343 891
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	1 717 177
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	5 543 329
Clientèle de détail	83 384
Reçus :	-
Garanties financières	6 886 838
Données :	4 223 845
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	78 883
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	4 130 499
Clientèle de détail	14 462
Reçus :	2 662 993
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	2 662 993
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	-
Clientèle de détail	-
Dérivés de crédit reçus	-
Autres engagements	-
Donnés	-
Reçus	-
Engagements et garanties financières en défaut	-
- Engagements de prêt donnés :	-
- Garanties financières données :	-
- Autres engagements donnés à une autre contrepartie :	-

INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle de Crédit du Maroc, filiale du Groupe Holmarcom S.A., est articulée autour des pôles d'activités suivants :

BANQUE MAROC ET INTERNATIONALE

comprenant Crédit du Maroc SA, Crédit du Maroc capital Bourse, Crédit du Maroc Patrimoine, Crédit du Maroc Pay, Nema Capital, Crédit du Maroc Assurance, Société Financière et Immobilière Marocaine et Crédit du Maroc Internationale ;

SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉES

comprenant Crédit du Maroc Leasing et Factoring

Chacun de ces métiers enregistre les charges et produits, actifs et passifs qui lui sont rattachés après élimination des transactions intragroupe.

(En milliers de DH)

Compte de Résultat Décembre 2025	Banque Maroc et internationale	Sociétés de financement spécialisées	Eliminations	Total
Marge d'intérêts	2 572 508	108 407	-	2 680 915
Marge sur commissions	497 232	-107	-3 413	493 712
Produit net bancaire	3 532 458	116 793	-80 850	3 568 401
Charges de fonctionnement	-1 348 454	-29 741	18 643	-1 359 551
Résultat d'exploitation	1 525 211	69 805	-62 207	1 532 809
Résultat net	886 859	38 900	-62 207	863 551
Résultat net part groupe	886 859	38 900	-62 207	863 551

(En milliers de DH)

Bilan Décembre 2025	Banque Maroc et internationale	Sociétés de financement spécialisées	Eliminations	Total
Total Bilan	83 929 399	4 199 626	-4 400 928	83 728 097
dont	-	-	-	-
Éléments de l'Actif	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	6 376 188	-	-392 358	5 983 830
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 410 234	-	-	2 410 234
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	7 701 806	10	-3 809 131	3 892 685
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	59 096 882	3 839 031	-73 327	62 862 585
Immobilisations corporelles	1 606 804	3 337	-128 549	1 481 592
Éléments du Passif	-	-	-	-
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	6 592 388	3 543 449	-3 619 744	6 516 092
Dettes envers la clientèle	61 355 227	137 943	-264 709	61 228 461
Capitaux propres	8 499 096	195 119	-491 205	8 203 010

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2025

Au 31 décembre 2025, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
HOLMARCOM FINANCE COMPANY	5 941 968	54,61	54,61
ATLANTASANAD	1 201 744	11,04	11,04
WAFIA ASSURANCE	1 168 523	10,74	10,74
AUTRES	2 568 979	23,61	23,61
Total	10 881 214	100,00	100,00

La valeur nominale des actions est de 100 DH. Ces actions sont entièrement libérées. À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2025, le conseil de surveillance décide de proposer aux actionnaires un dividende brut par action de 48 DH.

	2025	2024	2023
Dividendes (en dirhams)			
Dividende par action	48,00	41,70	34,20
Résultat net par action (en dirhams)			
Résultat net part du groupe par action	79,44	68,09	46,23

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi et qui sont comptabilisés en capitaux propres selon la méthode du SORIE, par contre, pour les avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat de travail, ils continueront à être comptabilisés directement en résultat.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêt.

RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES :

Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté (barème),
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considérée comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, elle est traitée comptablement comme un régime à cotisations définies.

INDEMNITÉS DE FIN CONTRAT DE TRAVAIL

Indemnité de départ volontaire

- Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
 - à partir de 50 ans révolus pour les femmes
 - à partir de 55 ans révolus pour les hommes
 - avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service

- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - de l'âge au moment du départ (barème),
 - de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Provisions pour prime de fin carrière	43 528	42 940
Provisions pour indemnité de départ volontaire	9 580	9 507
Provisions pour prime de fidélité	39 815	40 692
Total	92 923	93 139

	31/12/2025	31/12/2024
Taux d'actualisation	2.48%	2.7%

COMPTABILISATION ENGAGEMENTS SOCIAUX

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux engagements sociaux postérieurs à l'emploi (prime de fin de carrière) en capitaux propres selon la méthode du SoRIE (Statement Of Recognised Income and Expenses).

Les avantages au personnel entrant dans les catégories IAS 19 des autres avantages long terme (Prime de fidélité) et des indemnités de fin de contrat de travail (Prime de départ volontaire) continueront à être comptabilisés en résultat.

L'impact des écarts actuariels sur engagements sociaux à fin Décembre 2025 se présente comme suit :

(En milliers de DH)

	Brut	ID	Net
Impact Compte de Résultat			
Dotation Provision Engagements Sociaux	5 967	-2 387	3 580
Impact Capitaux Propres			
Gains et Pertes actuariels / avantages post emploi	34 527	-7 634	26 894

OPÉRATIONS EFFECTUÉES EN DEVISES

(En milliers de DH)

	31/12/2025		31/12/2024	
	Actif	Passif	Actif	Passif
EURO	1 318 467	1 318 467	1 218 145	1 218 145
USD	1 223 410	1 223 410	1 255 313	1 255 313
GBP	17 192	17 192	27 943	27 943
JPY	62	62	1	1
Autres devises	48 818	48 818	7 376	7 376
TOTAL	2 607 950	2 607 950	2 508 778	2 508 778

ACTIFS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR

(En milliers de DH)

	31/12/2025	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	5 734 166	-	5 734 166	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres reçus en pension livrée	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-
Titres détenus à des fins de transaction	5 704 354	-	5 704 354	-
Effets publics et valeurs assimilées	5 704 354	-	5 704 354	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
OPCVM	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Instruments dérivés	29 812	-	29 812	-
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	249 664	-	-	249 664
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	42 314	-	-	42 314
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Titres de participation non consolidés	42 314	-	-	42 314
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	207 350	-	-	207 350
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres de dettes	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
OPCVM	207 350	-	-	207 350
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
OPCVM	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 410 234	-	2 410 234	-
Instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Titres de participation non consolidés	-	-	-	-
Instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	2 410 234	-	2 410 234	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres de dettes	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	2 410 234	-	2 410 234	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	8 394 064	-	8 144 400	249 664
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	-	-	-	-
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables	-	-	-	-
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables	-	-	-	-
Total des transferts vers chacun des niveaux	-	-	-	-

(En milliers de DH)

	31/12/2024	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	4 801 788	-	4 801 788	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres reçus en pension livrée	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-
Titres détenus à des fins de transaction	4 785 186	-	4 785 186	-
Effets publics et valeurs assimilées	4 544 070	-	4 544 070	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	241 116	-	241 116	-
OPCVM	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Instruments dérivés	16 602	-	16 602	-
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	241 116	-	-	241 116
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	38 127	-	-	38 127
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Titres de participation non consolidés	38 127	-	-	38 127
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	202 989	-	-	202 989
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres de dettes	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
OPCVM	202 989	-	-	202 989
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
OPCVM	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	675 103	-	675 103	-
Instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Titres de participation non consolidés	-	-	-	-
Instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	675 103	-	675 103	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres de dettes	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	675 103	-	675 103	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	5 718 007	-	5 476 891	241 116
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	-	-	-	-
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables	-	-	-	-
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables	-	-	-	-
Total des transferts vers chacun des niveaux	-	-	-	-

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2025

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 843 496	2 236 182
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 430 207	7 826 646
. A vue	1 471 811	2 922 583
. A terme	5 958 396	4 904 062
Créances sur la clientèle	59 169 704	53 880 639
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	19 933 198	18 994 878
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	14 281 390	12 217 137
. Crédits et financements participatifs immobiliers	20 804 548	19 805 294
. Autres crédits et financements participatifs	4 150 568	2 863 330
Créances acquises par affacturage	410 289	557 472
Titres de transaction et de placement	8 190 968	5 290 449
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 011 667	4 818 386
. Autres titres de créance	64 161	356 924
. Titres de propriété	115 140	115 139
Autres actifs	524 597	342 021
Titres d'investissement	2 118 466	895 871
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 118 466	895 871
. Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	411 306	370 860
. Participations dans les entreprises liées	365 325	328 986
. Autres titres de participation et emplois assimilés	45 981	41 874
. Titres de Moudaraba et Mouchraka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	1 004 110	890 280
Immobilisations corporelles	1 058 057	1 097 062
Total de l'Actif	83 161 200	73 387 482

HORS BILAN	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DONNÉS	14 323 987	13 511 146
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4 933 179	5 525 885
Engagements de garantie d'ordre d'établis. de crédit et assimilés	1 834 925	2 535 772
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	7 555 883	5 449 489
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	3 907 727	2 898 018
Engagements de financement reçus d'établis. de crédit et assimilés	1 235 415	505 570
Engagements de garantie reçus d'établis. de crédit et assimilés	2 672 312	2 392 448
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2025

(En milliers de DH)

LIBELLÉ	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	4 270 239	4 083 716
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements	282 860	303 352
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 746 573	2 648 038
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	80 593	57 861
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	61 508	68 447
Produits sur titres de Moudaraba et moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	455 784	425 863
Autres produits bancaires	642 916	580 153
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	6	3
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 023 912	1 002 260
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements	132 871	99 883
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	396 658	472 290
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	125 751	161 517
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	366 250	267 471
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	2 382	1 100
PRODUIT NET BANCAIRE	3 246 327	3 081 456
Produits d'exploitation non bancaire	63 309	46 114
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	1 662 383	1 609 602
Charges de personnel	832 636	825 211
Impôts et taxes	26 220	26 783
Charges externes	513 219	477 728
Autres charges générales d'exploitation	6 096	26 778
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	284 211	253 102
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES	796 980	1 211 671
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	658 702	715 728
Pertes sur créances irrécouvrables	34 138	375 575
Autres dotations aux provisions	104 140	120 368
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	585 895	925 536
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	498 894	811 289
Récupérations sur créances amorties	31 742	18 115
Autres reprises de provisions	55 258	96 132
RÉSULTAT COURANT	1 436 168	1 231 833
Produits non courants	3 467	16 262
Charges non courantes	89 462	107 619
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	1 350 173	1 140 477
Impôts sur les résultats	545 722	442 041
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	804 451	698 436

(En milliers de DH)

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	670	702
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 384 060	1 485 176
. A vue	222 898	713 298
. A terme	6 161 162	771 878
Dépôts de la clientèle	61 050 939	56 864 341
. Comptes à vue créditeurs	44 387 396	39 708 361
. Comptes d'épargne	10 096 351	10 095 790
. Dépôts à terme	5 221 755	6 139 535
. Autres comptes créditeurs	1 332 228	905 120
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	13 210	15 535
Titres de créance émis	2 120 354	3 180 479
. Titres de créance négociables	2 120 354	3 180 479
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	2 289 342	2 027 658
Provisions pour risques et charges	1 197 116	1 164 847
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	3 428 843	2 423 941
Dépôts d'investissement reçus	162 863	64 029
Écarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	2 625 959	2 625 959
Capital	1 088 121	1 088 121
Actionnaires, Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	2 008 482	1 763 793
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	804 451	698 436
Total du Passif	83 161 200	73 387 482

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

I- TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS	31/12/2025	31/12/2024
+ Intérêts et produits assimilés	3 027 263	2 940 711
- Intérêts et charges assimilés	655 280	733 689
MARGE D'INTÉRÊT	2 371 983	2 207 021
+ Produits sur financements participatifs	82 762	68 540
- Charges sur financements participatifs	-	-
Marge sur financements participatifs	82 762	68 540
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
- Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara	-	-
+ Commissions perçues	463 003	431 802
- Commissions servies	89 202	72 108
Marge sur commissions	373 801	359 695
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	141 943	170 954
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-17 456	1 740
+ Résultat des opérations de change	351 307	316 247
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	475 793	488 942
+ Divers autres produits bancaires	61 508	68 447
- Diverses autres charges bancaires	117 145	110 091
+ Part des titulaires de comptes de dépôts d'investissement	-2 376	-1 097
PRODUIT NET BANCAIRE	3 246 327	3 081 456
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	4 075	20 652
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	63 309	46 114
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
- Charges générales d'exploitation	1 662 383	1 609 602
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 651 328	1 538 621
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-162 203	-261 899
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-52 957	-44 898
RÉSULTAT COURANT	1 436 168	1 231 833
RÉSULTAT NON COURANT	-85 995	-81 356
- Impôts sur les résultats	545 722	442 041
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	804 451	698 436

II- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2025	31/12/2024
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	804 451	698 436
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	284 211	253 102
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	114	43
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	57 828	57 032
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	20 850	49 362
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	16 686	1 527
- Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	1 109 068	957 724
- Bénéfices distribués	522 298	453 747
AUTOFINANCEMENT	586 770	503 977

ÉTAT DES CRÉANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

	Montants au 31/12/2024		Montants au 31/12/2025	
	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances pré-douteuses	258 117	35 104	205 901	33 794
Créances douteuses	637 575	466 981	622 107	446 085
Créances compromises	3 161 741	2 352 559	3 392 267	2 549 648
TOTAL	4 057 434	2 854 644	4 220 274	3 029 528

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation bancaire perçus	4 174 740	3 988 343
Récupérations sur créances amorties	31 742	18 115
Produits d'exploitation non bancaire perçus	54 279	70 835
Charges d'exploitation bancaire versées	-891 209	-913 995
Charges d'exploitation non bancaire versées	-89 462	-107 619
Charges générales d'exploitation versées	-1 378 172	-1 356 500
Impôts sur les résultats versés	-545 722	-442 041
I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	1 356 196	1 257 139
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	396 439	-420 674
Créances sur la clientèle	-5 356 516	-4 955 781
Titres de transaction et de placement	-4 140 570	-1 320 554
Autres actifs	-182 576	26 214
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 898 884	371 692
Dépôts de la clientèle	4 188 923	5 183 218
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-2 326	3 050
Titres de créance émis	-1 060 126	-243 922
Autres passifs	261 684	280 347
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-996 183	-1 076 409
III - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	360 013	180 729
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	16 686	1 527
Acquisition d'immobilisations financières	-40 561	-67 129
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-359 036	-344 021
Intérêts perçus	33 992	26 450
Dividendes perçus	61 508	68 447
IV - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-287 411	-314 726
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	1 000 000	500 000
Dépôts d'investissement reçus	98 835	64 029
Emission d'actions	-	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-107 963	-87 831
Rémunérations versées sur dépôts d'investissement	-2 382	-
Dividendes versés	-453 747	-372 138
V - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	534 743	104 060
VI - VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III + IV + V)	607 345	-29 937
VII - TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 235 481	2 265 417
VIII - TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	2 842 826	2 235 481

ÉTAT A1 - PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES AU 31 DÉCEMBRE 2025**INDICATION DES METHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT**

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C.) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ÉTAT A2 - ÉTAT DES DÉROGATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Indications des dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		N É A N T
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		N É A N T
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		N É A N T

ÉTAT A3 - ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES AU 31 DÉCEMBRE 2025

Nature des changements	Justifications des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		N É A N T
II. Changements affectant les règles de présentation		N É A N T

CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

Deuxieme semestre 2025	Premier semestre 2025	Deuxieme semestre 2024
2 135 278	2 134 961	2 056 778

ÉTAT B2 - CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Credits de trésorerie	2 227 110	187 469	12 599 276	343 141	15 356 996	14 837 591
- Comptes à vue débiteurs	140 731	187 469	2 591 438	77 575	2 997 213	2 872 901
- Créances commerciales sur le Maroc	544 278	-	1 346 156	-	1 890 435	2 163 524
- Crédits à l'exportation	-	-	95 060	-	95 060	145 470
- Autres crédits de trésorerie	1 542 101	-	8 566 622	265 566	10 374 289	9 655 696
Crédits à la consommation	-	-	-	4 407 237	4 407 237	3 962 315
Crédits à l'équipement	3 713 917	-	9 897 818	536 587	14 148 322	12 118 217
Crédits immobiliers	-	-	2 917 598	17 833 751	20 751 349	19 751 926
Autres crédits	-	2 886 352	73 289	-	2 959 641	1 660 285
Créances acquises par affacturage	410 289	-	-	-	410 289	557 472
Intérêts courus à recevoir	-	72 809	282 604	-	355 413	347 515
Créances en souffrance	-	-	503 255	687 491	1 190 746	1 202 790
- Créances pré-douteuses	-	-	5 055	167 052	172 106	223 014
- Créances douteuses	-	-	100 674	75 348	176 021	170 594
- Créances compromises	-	-	397 527	445 092	842 618	809 182
Total	6 351 316	3 146 629	26 273 840	23 808 207	59 579 993	54 438 111

ÉTAT B1 - CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

CRÉANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Comptes ordinaires débiteurs	1 744 873	9 290	291 199	1 094 048	3 139 410	3 648 648
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	1 308 562
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	1 308 562
Prêts de trésorerie	-	374 923	192 818	456 415	1 024 156	419 676
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	374 923	192 818	456 415	1 024 156	419 676
Prêts financiers	-	-	4 916 197	-	4 916 197	3 055 258
Autres créances	-	3 048	73 015	-	76 062	325 916
Intérêts courus à recevoir	-	4 508	14 746	-	19 255	14 802
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 744 873	391 769	5 487 975	1 550 463	9 175 080	8 772 862

ÉTAT B3 - VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
			financiers	non financiers		
TITRES COTÉS	-	-	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTÉS	64 161	10 130 133	115 073	67	10 309 433	6 186 320
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	10 130 133	-	-	10 130 133	5 714 257
Obligations	63 443	-	-	-	63 443	-
Autres titres de créance	717	-	-	-	717	356 924
Titres de propriété	-	-	115 073	67	115 139	115 139
TOTAL	64 161	10 130 133	115 073	67	10 309 433	6 186 320

ÉTAT B4 - VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	5 703 436	5 703 436	5 513 300	-	5 713 194	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 703 436	5 703 436	5 513 300	-	5 713 194	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	2 505 136	2 487 532	2 360 101	3 377	17 704	17 704
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 325 587	2 308 231	2 180 800	3 377	17 456	17 456
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	64 161	64 161	64 161	-	-	-
Titres de propriété	115 388	115 140	115 140	-	248	248
Titres d'investissement	2 129 622	2 118 466	1 953 500	-	-	11 157
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 129 622	2 118 466	1 953 500	-	-	11 157
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	10 338 194	10 309 434	9 826 901	3 377	5 730 898	28 861

ÉTAT B5 - DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

Actif	31/12/2025	31/12/2024
Instruments optionnels achetés	-	-
Opérations diverses sur titres	217 487	-
Débiteurs divers	78 884	92 905
sommes dues par l'état	24 023	27 519
sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
sommes diverses dues par le personnel	613	1 091
comptes clients de prestations non bancaires	-	-
divers autres débiteurs	54 248	64 294
Valeurs et emplois divers	3 590	3 529
Vomptes de régularisation	224 636	245 587
comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
comptes d'écarts sur devises et titres	1	27 940
résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
charges à répartir sur plusieurs exercices	27 802	37 452
comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	2 964	811
Produits à recevoir	41 029	23 519
Charges constatées d'avances	15 985	19 394
Autres comptes de régularisation	136 856	136 471
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
TOTAL	524 597	342 021

ÉTAT B6 - TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées				365 439	365 325				
CREDIT DU MAROC INTERNATIONAL	Etab. de Crédit	1655 KUSD	100,00%	7 443	7 443	31/12/2025	2536 KUSD	344 KUSD	372 KUSD
CREDIT DU MAROC ASSURANCE	Assurance	200	100,00%	200	200	31/12/2025	51 639	50 117	46 163
CREDIT DU MAROC LEASING ET FACTORING	Etab. de Crédit	124 000	100,00%	138 735	138 735	31/12/2025	195 012	53 470	
CREDIT DU MAROC PATRIMOINE	Financière	1 000	60,00%	600	600	31/12/2025	16 645	15 544	5 499
SIFIM	Immobilière	168 321	100,00%	166 009	166 009	31/12/2025	175 890	5 746	3 535
CDMCB	Financière	15 000	99,99%	15 000	15 000	31/12/2025	25 635	10 519	
VALORIMO	Financière	1 000	99,99%	1 000	886	31/12/2025			
CDM PAY	Financière	30 000	100,00%	30 000	30 000	31/12/2025	10 000	-3 454	
NEMA CAPITAL	Financière	1 000	50,00%	6 454	6 454	31/12/2025			
Autres titres de participation et emplois assimilés				59 965	45 982	-	-	-	-
ATLASNET	Sce Informatique	8 000	31,25%	2 500	-				
HOLDING SINCOMAR	Sté Participation	300	27,97%	21	-				
ECOPARC DE BERRECHID	Industriel	55 000	16,36%	9 000	926				
SETTAPARK	Industriel	40 000	16,32%	6 530	3 734				
INTERBANK	Etab. de Crédit	11 500	16,00%	1 840	1 840				114
SOGEPOS	Industriel	35 000	13,20%	4 622	4 622				2 472
CENTRE MONÉTIQUE INTERBANCAIRE	Etab. de Crédit	98 200	11,20%	11 000	11 000				
EUROCHEQUES MAROC	Moyen de paiement	500	6,68%	33	-				
STE IMMOB INTERBANCAIRE	Financière	19 005	6,67%	1 267	1 239				
STE MAROCAINE DE GESTION DE FONDS DE GARANTIE ET DE DEPOTS BC	Financière	10 000	4,45%	59	59				
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40 060	5,54%	2 221	1 691				
SOGEPIB	Industriel	18 000	5,00%	900	900				345
BOURSE DE CASABLANCA	Financière	387 518	3,00%	11 765	11 765				
CHAMBRE DE COMPENS- CCP MAROC	Financière	100 000	2,77%	2 770	2 770				
Divers	-	-	-	5 437	5 437				
TOTAL				425 404	411 307	-	-	-	

ÉTAT B9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Autres mouvements	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sortie	Cumul		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 630 734	928 283	639 609	1 919 408	740 676	174 622	-	915 298		1 004 110
- Droit au bail	17 429	-	-	17 429	-	-	-	-		17 429
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-		-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 613 306	928 283	639 609	1 901 979	740 676	174 622	-	915 298		986 682
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-		-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 610 177	94 026	39 467	2 664 736	1 513 743	109 589	-16 652	1 606 679		1 058 057
- Immeubles d'exploitation	1 250 117	12 248	28 836	1 233 529	503 659	29 814	-12 289	521 184		712 345
- Terrains d'exploitation	355 625	-	1 374	354 252	-	-	-	-		354 252
- Immeubles d'exploitation. Bureaux	866 684	12 248	21 675	857 256	475 887	29 796	-6 502	499 181		358 076
- Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	27 808	-	5 787	22 021	27 772	18	-5 787	22 003		18
- Mobilier et matériel d'exploitation	632 890	53 137	8 054	677 973	497 451	45 372	-3 977	538 847		139 126
- Mobilier de bureau d'exploitation	111 984	3 288	2 821	112 451	91 175	7 012	-2 821	95 366		17 085
- Matériel de bureau d'exploitation	21 599	2 812	120	24 292	14 328	1 019	-58	15 290		9 002
- Matériel de bureau Telecom	91 498	5 725	-	97 223	69 132	6 466	-	75 598		21 625
- Matériel informatique	339 764	37 635	4 118	373 281	260 811	28 911	-103	289 618		83 663
- Matériel roulant rattaché à l'exploitation	401	280	-	682	392	51	-	443		239
- Autres matériels d'exploitation	67 643	3 396	995	70 044	61 614	1 913	-995	62 532		7 512
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	643 245	24 411	2 236	665 420	452 015	31 415	-45	483 385		182 035
- Immobilisations corporelles hors exploitation	83 926	4 230	341	87 814	60 618	2 987	-341	63 264		24 550
- Terrains hors exploitation	2 152	-	-	2 152	-	-	-	-		2 152
- Immeubles hors exploitation	49 093	-	-	49 093	38 009	1 231	-	39 240		9 853
- Mobiliers et matériel hors exploitation	9 573	600	341	9 832	9 029	408	-341	9 096		737
- Autres immobilisations corporelles hors exploitation	23 107	3 630	-	26 737	13 579	1 348	-	14 928		11 809
- Écart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Total	4 240 912	1 022 308	679 076	4 584 144	2 254 418	284 211	-16 652	2 521 977		2 062 167

ÉTAT B9 Bis - PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS DU 01 JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou perte de cession
A - Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
B - Immobilisations corporelles	18 226	16 626	1 600	18 260	16 660	-
Immeubles d'exploitation	13 862	12 262	1 600	18 121	16 521	-
Immeubles d'exploitation bureaux	1 374	-	1 374	1 374	-	-
Immeubles d'exploitation logement de fonction	12 488	12 262	226	16 747	16 521	-
Mobilier et matériel d'exploitation	4 319	4 319	-	138	138	-
Mobilier de bureau d'exploitation	2 821	2 821	-	87	87	-
Matériel de bureau d'exploitation	58	58	-	1	1	-
Matériel de bureau Télécom	-	-	-	-	-	-
Matériel informatique	103	103	-	1	1	-
Matériel d'imprimerie	-	-	-	-	-	-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	-	-	-	-	-	-
Autres matériel d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Outils	15	15	-	-	-	-
Matériel de sécurité	50	50	-	-	-	-
Petit mobilier matériel et outillage	-	-	-	-	-	-
Coffres forts	931	931	-	13	13	-
Mobilier Hors exploitation	341	341	-	36	36	-
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	45	45	-	1	1	-
Agencement et aménagement	45	45	-	1	1	-
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Agencement et aménagement	-	-	-	-	-	-
Total	18 226	16 626	1 600	18 260	16 660	-

ÉTAT B10 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
Comptes ordinaires créditeurs	670	6 163	40 947	108 500	156 280	306 789
Valeurs données en pension	3 043 221	-	-	-	3 043 221	-
- Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- À terme	3 043 221	-	-	-	3 043 221	-
Emprunts de trésorerie	1 532 000	-	1 000 000	172 363	2 704 363	423 534
- Au jour le jour	-	-	-	-	-	200 000
- À terme	1 532 000	-	1 000 000	172 363	2 704 363	223 534
Emprunts financiers	-	-	-	394 681	394 681	526 370
Autres dettes	-	-	69 461	-	69 461	208 765
Intérêts courus à payer	-	16 724	-	-	16 724	20 419
TOTAL	4 575 891	22 887	1 110 408	675 544	6 384 729	1 485 878

ÉTAT B11- DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	620 848	69 736	13 796 061	29 913 961	44 400 605	39 806 300
Comptes d'épargne	-	-	4 189	10 042 228	10 046 417	10 031 615
Dépôts à terme	-	801 000	1 496 091	2 881 250	5 178 341	5 987 748
Autres comptes créditeurs	1 221	1 000	1 098 016	229 677	1 329 914	902 806
Intérêts courus à payer	-	-	-	95 662	95 662	135 873
TOTAL	622 069	871 736	16 394 357	43 162 778	61 050 939	56 864 341

ÉTAT B13 - DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Instruments optionnels vendus	-	-
Opérations diverses sur titres	14 988	53 233
Créditeurs divers	1 012 788	881 486
Sommes dues à l'état	349 662	493 104
Sommes dues aux organismes de prévoyance	31 265	29 215
Sommes diverses dues au personnel	-	-
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	6 642	6 178
Fournisseurs de biens et services	5 896	697
Divers autres créditeurs	619 323	352 293
Comptes de régularisation	1 261 565	1 092 939
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	5 140	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succursales et agences au Maroc	665	488
Charges à payer	507 968	447 890
Produits constatés d'avance	715 787	606 023
Autres comptes de régularisation	32 004	38 538
Total	2 289 342	2 027 658

ÉTAT B14 - PROVISIONS AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

PROVISIONS	Encours 31/12/2024	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2025
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	2 789 102	674 467	480 590	138	2 983 109
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	2 759 517	656 896	476 400	138	2 940 150
Titres de placement et investissement	14 070	17 456	2 658	-	28 861
Titres de participation et emplois assimilés	15 515	114	1 531	-	14 098
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	1 164 848	105 832	73 563	-	1 197 117
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	109 955	1 806	22 494	-	89 266
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	786 702	57 828	16 660	-	827 870
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	90 360	-	520	-	89 840
Provisions pour autres risques et charges	177 831	46 198	33 889	-	190 140
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	3 953 949	780 299	554 153	138	4 180 225

ÉTAT B12 - ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS DE CERTIFICATS DE DÉPÔT INSCRITS EN COMPTE AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

Nature des Titres	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant Global
Certificats Dépôts	31/07/2025	31/07/2027	100,00	2,51%	INFINIE	1 100 000,00
Certificats de Dépôts	29/08/2025	27/02/2026	100,00	2,39%	INFINIE	500 000,00
Certificats de Dépôts	29/08/2025	31/08/2026	100,00	2,45%	INFINIE	500 000,00
Total						2 100 000,00

ÉTAT B17 - CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

CAPITAUX PROPRES	Encours 01/01/2025	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2025
Écarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserve légale	108 812	-	-	108 812
Autres réserves	1 137 487	-	-	1 137 487
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 379 660	-	-	1 379 660
Capital	1 088 121	-	-	1 088 121
Capital appelé	1 088 121	-	-	1 088 121
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires, Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	1 763 793	244 689	-	2 008 482
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	698 436	-698 436	804 451	804 451
TOTAL	6 176 309	-453 747	804 451	6 527 013

ÉTAT B18 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	14 493 372	13 673 120
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Filets de sécurité	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	4 933 179	5 525 885
Crédits documentaires import	1 514 414	947 974
Acceptations ou engagements de payer	203 933	205 386
Ouvertures de crédits permanents	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	3 202 662	4 363 555
Autres ouvertures de crédit confirmés	138	138
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements de financement sur opérations de Ijara et de Mourabaha	12 032	8 833
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	1 834 925	2 535 772
Crédits documentaires export confirmés	16 191	13 738
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties données aux fonds de placements collectifs en titrisation	-	-
Garanties de crédits données	110 609	610 672
Autres cautions, avais et garanties donnés	1 708 125	1 911 362
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	7 725 268	5 611 463
Garanties de crédits données	2 296 525	1 391 213
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	3 050 487	3 459 830
Autres cautions et garanties données	2 208 871	598 445
Engagements en souffrance	169 384	161 974
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	3 907 727	2 898 018
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 235 415	505 570
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	1 235 415	505 570
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 672 312	2 392 448
Garanties de crédits	45 358	118 684
Autres garanties reçues	2 626 954	2 273 764
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	-	-
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

ÉTAT B16 - DETTES SUBORDONNÉES AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaieur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant N (en contrevaieur KDH)	Montant N-1 (en contrevaieur KDH)	Montant N (en contrevaieur KDH)	Montant N-1 (en contrevaieur KDH)
MAD	55 000,00	1	3,93%	10 ANS	INFINE	55 000,00	-	-	-	-
MAD	445 000,00	1	3,19%	10 ANS	INFINE	445 000,00	-	-	-	-
MAD	197 500,00	1	4,05%	10 ANS	INFINE	197 500,00	-	-	-	-
MAD	552 500,00	1	4,05%	10 ANS	INFINE	552 500,00	-	-	-	-
MAD	1 000 000,00	1	3,55%	10 ANS	INFINE	1 000 000,00	-	-	-	-
TOTAL	2 250 000,00					2 250 000,00				

(En milliers de DH)

Souscripteur	COV	Nbre bons	Catégorie	Nominal	Nominal global	Maturité	Taux en %	Date de jouissance
CASA	18540	1	OB. PERPETUELLE	136 116,26	136 116	Indéterminée	4,583%	14/12/2020
WAFA ASSUR	18541	1	OB. PERPETUELLE	21 752,85	21 753	Indéterminée	4,583%	14/12/2020
DIVERS	9582	5000	OB. PERPETUELLE	100,00	500 000	Indéterminée	4,330%	20/07/2023
DIVERS	9639	5000	OB. PERPETUELLE	100,00	500 000	Indéterminée	4,380%	06/12/2024
TOTAL					1 157 869			

ÉTAT B20 - OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
Opérations de change à terme	5 064 848	3 061 369	-	-
Devises à recevoir	955 302	266 898	-	-
Dirhams à livrer	30 695	33 448	-	-
Devises à livrer	71 618	58 306	-	-
Dirhams à recevoir	4 007 234	2 702 717	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-	-	-

ÉTAT B21 - VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Autres titres	3 560 241	-	-
Hypothèques	72 332 559	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	19 589 617	-	-
TOTAL	95 482 417	-	-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 882 721	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	1 532 000	-	-
TOTAL	5 414 721	-	-

ÉTAT B24 - VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

BILAN	31/12/2025	31/12/2024
ACTIF :	5 708 360	4 996 001
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Sde des chèques postaux	87 146	36 187
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 124 383	2 260 034
Créances sur la clientèle	3 352 068	2 689 641
Titres de transaction, de placement et d'investissement	132 915	-
Autres actifs	3 970	1 413
Titres de participation et emplois assimilés	7 878	8 726
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
PASSIF :	5 708 360	4 996 001
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	462 779	606 012
Dépôts de la clientèle	1 677 563	1 889 001
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	3 568 018	2 500 988
Provisions pour risques et charges	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
HORS BILAN	31/12/2025	31/12/2024
Engagements donnés	1 739 700	1 170 743
Engagements reçus	2 764 836	1 936 053

ÉTAT B25 - MARGE D'INTÉRÊT AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
INTÉRÊTS PERÇUS	3 110 025	3 009 251
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	282 860	303 352
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 746 573	2 648 038
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	80 593	57 861
INTÉRÊTS SERVIS	655 280	733 689
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	132 871	99 883
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	396 658	472 290
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	125 751	161 517
MARGE D'INTÉRÊTS	2 454 745	2 275 561

ÉTAT B26 - PRODUIT SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Titres de placement	-	-
Titres de participation	2 977	3 919
Participations dans les entreprises liées	58 531	64 528
Titres de l'activité de portefeuille	-	-
Emplois assimilés	-	-
TOTAL	61 508	68 447

ÉTAT B22 - VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	633 050	298 219	1 213 664	2 411 840	1 401 623	5 958 396
Créances sur la clientèle	10 606 933	3 822 753	4 585 907	14 935 130	25 218 980	59 169 704
Titres de créance	162 704	44 403	263 684	7 097 463	2 741 180	10 309 434
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	11 402 687	4 165 375	6 063 255	24 444 433	29 361 783	75 437 534
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 511 189	4 066 268	-	583 706	-	6 161 162
Dettes envers la clientèle	790 681	1 572 202	2 268 178	590 694	-	5 221 755
Titres de créance émis	-	500 000	500 000	1 100 000	-	2 100 000
Emprunts subordonnés	-	-	500 000	750 000	2 157 869	3 407 869
TOTAL	2 301 870	6 138 470	3 268 178	3 024 400	2 157 869	16 890 786

ÉTAT B27 - COMMISSIONS AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

COMMISSIONS	31/12/2025	31/12/2024
COMMISSIONS PERÇUES :	463 003	431 802
sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
sur opérations avec la clientèle	73 405	70 340
sur opérations de change	7 219	5 939
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
sur produits dérivés	-	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	23 900	17 766
sur moyens de paiement	259 129	245 395
sur activités de conseil et d'assistance	3 735	5 265
sur ventes de produits d'assurances	16 722	9 834
sur autres prestations de service	78 893	77 264
COMMISSIONS VERSEES :	89 202	72 107
sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
sur opérations avec la clientèle	-	-
sur opérations de change	5 647	3 408
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
sur produits dérivés	-	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	3 885	2 934
sur moyens de paiement	79 597	65 765
sur activités de conseil et d'assistance	-	-
sur ventes de produits d'assurances	-	-
sur autres prestations de service	73	-
MARGE SUR COMMISSIONS	373 801	359 695

ÉTAT B28 - RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

RUBRIQUES	31/12/2025	31/12/2024
+ Gains sur titres de transaction	247 996	227 341
- Pertes sur titres de transaction	106 053	56 387
= Résultat des opérations sur titres de transaction	141 943	170 954
+ Plus-values sur cessions des titres de placement	-	1 264
+ Reprises de prov. pour dépréciation des titres de placement	-	476
- Moins-values de cession sur titres de placement	-	-
- Dotations de prov. pour dépréciation des titres de placement	17 456	-
= Résultat des opérations sur titres de placement	-17 456	1 740
+ Gains sur opérations de change	387 701	345 132
- Pertes sur opérations de change	36 395	28 885
= Résultat des opérations de change	351 307	316 247
+ Gains sur produits dérivés	-	-
- Pertes sur produits dérivés	-	-
= Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
= RÉSULTAT GLOBAL	475 793	488 942

ÉTAT B29 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

CHARGES	31/12/2025	31/12/2024
Charges de personnel	832 636	825 211
Impôts et taxes	26 220	26 783
Charges externes	513 219	477 728
Autres charges générales d'exploitation	6 096	26 778
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	284 211	253 102
TOTAL	1 662 383	1 609 602

ÉTAT B30 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES	31/12/2025	31/12/2024
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	276 665	312 682
Autres produits bancaires	642 916	580 153
Autres charges bancaires	366 250	267 471
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRES	63 309	46 114
Produits d'exploitation non bancaires	63 309	46 114
Charges d'exploitation non bancaires	-	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURABLES	796 980	1 211 671
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en	658 702	715 728
Pertes sur créances irrécouvrables	34 138	375 575
Autres dotations aux provisions	104 140	120 368
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	585 895	925 536
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature	498 894	811 289
Récupérations sur créances amorties	31 742	18 115
Autres reprises de provisions	55 258	96 132
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	-85 995	-91 356
Produits non courants	3 467	16 262
Charges non courantes	89 462	107 619

ÉTAT B32 - PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

INTITULÉS	MONTANTS	MONTANTS
I - RÉSULTAT NET COMPTABLE	804 451	-
. Bénéfice net	804 451	-
. Perte nette	-	-
II - REINTEGRATIONS FISCALES	666 393	-
1- Courantes	666 393	-
- Impôt sur les sociétés	545 722	-
- Pénalités	1 187	-
- Impôt de solidarité	57 408	-
- Amendes fiscales	61	-
- Dons et subventions	1 100	-
- Cadeaux et articles	1 789	-
- Amortissement Véhicules	1 299	-
- Dotation provision pour engagements sociaux	-	-
- Dotation provision pour risques généraux	57 828	-
- Dotation provision pour propre assureur	-	-
- Intérêts Compte courant associé	-	-
2- Non courantes	-	-
- charges non courantes	-	-
III - DÉDUCTIONS FISCALES	-	80 470
1- Courantes	-	80 470
- Revenu du Portefeuille / Titres	-	61 464
- Reprise provision pour engagements sociaux	-	520
- Reprise provision pour risques généraux	-	16 660
- Reprise provision pour propre assureur	-	-
- Reprise provision	-	1 826
2. Non courantes	-	-
TOTAL	1 470 844	80 470
IV - RÉSULTAT BRUT FISCAL	-	1 390 374
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	-	1 390 374
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)	-	-
V - REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) ⁽¹⁾	-	-
. Exercice n-4	-	-
. Exercice n-3	-	-
. Exercice n-2	-	-
. Exercice n-1	-	-
VI - RÉSULTAT NET FISCAL	-	1 390 374
. Bénéfice net fiscal (A - C)	-	1 390 374
. Déficit net fiscal (B)	-	-
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS	-	-
VIII - CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER	-	-
. Exercice n-4	-	-
. Exercice n-3	-	-
. Exercice n-2	-	-
. Exercice n-1	-	-

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

ÉTAT B33 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANTS
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	1 436 168
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	666 393
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	80 470
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	2 022 091
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	793 671
. Résultat courant après impôts (=)	1 228 420

II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

ÉTAT B34 - DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

(En milliers de DH)

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3 = 4)
A. TVA collectée	29 058	343 082	343 085	29 056
B. TVA à récupérer	17 131	145 277	145 007	17 401
. Sur charges	17 906	95 787	95 648	18 046
. Sur immobilisations	-776	49 490	49 360	-645
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	11 928	197 805	198 077	11 655

ÉTAT C4 - DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

I. DATATION

. Date de clôture ⁽¹⁾	31 décembre 2025
. Date d'établissement des états de synthèse ⁽²⁾	05 février 2026

⁽¹⁾ Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice⁽²⁾ Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèseII. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ère} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indications des événements
. Favorables	N É A N T
. Défavorables	

ÉTATS DE SYNTHÈSE ARREDA AU 31 DÉCEMBRE 2025

BILAN ARREDA AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	101 395	82 563
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 141	1 145
Créances sur la clientèle	2 736 734	2 362 512
Créances sur Mourabaha	2 695 061	2 330 626
Créances sur Salam	-	-
Créances sur autres financements participatifs	-	-
Autres créances sur la clientèle	41 673	31 886
Titres de transaction et de placement	-	-
dont certificat de Sukuk	-	-
Biens acquis dans le cadre de financements participatifs	50 787	63 650
Immobilisations données en Ijara	-	-
Titres d'investissement titres de participation et emplois divers	-	-
dont certificats de Sukuk	-	-
Dont titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Istithmar placés	-	-
Autres actifs	2 827	2 068
TOTAL DE L'ACTIF	2 892 883	2 511 939
PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 389 846	1 204 055
Dettes sur Mourabaha	-	-
Dettes sur Salam	-	-
Dettes sur autres financements participatifs	-	-
Autres dettes sur les établissements de crédit et assimilés	1 389 846	1 204 055
Dépôts de la clientèle	235 216	259 917
Comptes à vue créditeurs	213 617	223 796
Autres comptes créditeurs	21 599	36 121
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	13 210	15 535
Dettes sur Mourabaha	13 210	15 535
Dettes sur Salam	-	-
Dettes sur autres financements participatifs	-	-
Autres passifs	817 831	700 741
Provisions pour risques et charges	3 888	3 390
Dépôts d'investissement et Wakala Istithmar reçus	162 863	64 029
Dotation en capital	240 000	240 000
Reports	-	-
Résultat de l'exercice	30 031	24 273
TOTAL DU PASSIF	2 892 883	2 511 939

TABLEAU DES MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

Biens	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résultat	Quote-part constatée en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnée (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Encours des créances Mourabaha à la fin de l'exercice
Marges constatées d'avance - Mourabaha avec les établissements de crédit et assimilés							
Marges constatées d'avance - Mourabaha avec la clientèle	590 481	198 629	82 762	16 940	7 230	682 178	2 695 061
Mourabaha							
Mourabaha pour donneur d'ordre	590 481	198 629	82 762	16 940	7 230	682 178	2 695 061
TOTAL	590 481	198 629	82 762	16 940	7 230	682 178	2 695 061

(1) Par remboursement anticipé ou autres

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

(En milliers de DH)

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transferts au cours de l'exercice	Montant des cessions au cours de l'exercice		Montant brut à la fin de l'exercice	Provisions					Montant net à la fin de l'exercice
			Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire (1)		Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis	Montant des reprises sur biens en stock	Cumul à la fin de l'exercice	
Biens acquis - Mourabaha	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens mobiliers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens immobiliers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens acquis - Mourabaha pour donneur d'ordre	63 651	585 012	597 875	-	50 788	NA	NA	NA	NA	NA	50 788
Biens mobiliers	2 211	64 978	64 204	-	2 985	NA	NA	NA	NA	NA	2 985
Biens immobiliers	61 440	520 034	533 671	-	47 803	NA	NA	NA	NA	NA	47 803
Biens acquis - Salam	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens acquis - Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(1) Biens cédés en dehors des contrats de finance participative dont les produits de cession sont constatés en hors exploitation bancaire dans le compte 7613

DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS NON RESTREINTS AU 31/12/2025

(En milliers de DH)

Dépôts d'investissement	Encours 01/01/2025	Affectation des résultats	Dépôts collectés	Dépôts restitués	Autres variations	Encours 31/12/2025
Dépôts d'investissement reçus	63 199		220 393	122 132		161 460
Établissement de crédit	-					
Clientèle	63 199		220 393	122 132		161 460
Réserve de préaffectation des profits						
Établissement de crédit						
Clientèle						
Réserve pour risques d'investissements						
Établissement de crédit						
Clientèle						
Rémunération distribuée aux titulaires de comptes	830	2 376		1 804		1 402
Établissement de crédit						
Clientèle	830	2 376		1 804		1 402
Résultats en instance d'affectation (+/-)						
TOTAL	64 029	2 376	220 393	123 936		162 862

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES ARREDA AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	85 075	70 573
Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	82 760	68 540
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	-	-
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	2 309	2 031
Autres produits bancaires	-	-
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Istithmar reçus	6	3
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 839	1 448
Charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	3	2
Charges sur opérations avec la clientèle	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	457	345
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	2 382	1 100
PRODUIT NET BANCAIRE	82 236	69 126
Produits d'exploitation non bancaire	-	-
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	28 984	28 036
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES	20 670	9 324
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	16 852	7 703
RÉSULTAT COURANT	49 434	39 469
PRODUITS NON COURANTS	-	-
CHARGES NON COURANTES	1	1
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	49 433	39 468
Impôts sur les résultats	19 402	15 195
RÉSULTAT APRÈS IMPÔT	30 031	24 273

DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de DH)

DETTE	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-	-	13 209	13 209	15 535
- Mourabaha (1)	-	-	-	13 209	13 209	15 535
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
TOTAL				13 209	13 209	15 535

(1) principalement les avances sur Mourabaha

(En milliers de DH)

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

 EXERCICE
2025

SOMMAIRE

I. CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE ET FINANCIER	37
1. Contexte macro-économique et financier	37
2. Des secteurs bancaire et financier résilients	39
II. RÉTROSPECTIVE ET FAITS MARQUANTS 2025	40
III. ACTIVITÉS	41
1. Une banque multiservices orienté clients	41
2. La qualité de service au cœur de la performance opérationnelle et commerciale	46
3. La contribution des filiales et des métiers spécialisés à la dynamique de croissance	47
IV. INVESTISSEMENTS	52
1. Une transformation au service de la performance globale	52
2. Des investissements immobiliers au service des clients et des collaborateurs	52
V. RÉSULTATS	53
1. Comptes sociaux : compte de résultat de Crédit du Maroc	53
2. Contribution de la fenêtre participative et des filiales	53
3. Proposition d'affectation du résultat	55
4. Comptes consolidés	55
VI. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET PERSPECTIVES D'AVENIR	56
1. Difficultés rencontrées	56
2. Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice	56
3. Perspectives d'avenir	56
VII. ANNEXE 1 : ÉTATS DE SYNTHÈSE COMPTES SOCIAUX	57
VIII. ANNEXE 2 : ÉTAT DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	60
IX. ANNEXE 3 : ÉTAT DES AUTRES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE	60
X. ANNEXE 4 : ÉTATS DE SYNTHÈSE COMPTES CONSOLIDÉS	61
XI. ANNEXE 5 : LISTE DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DU DIRECTOIRE	66

CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

I. CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

1. Contexte macro-économique et financier

1.1 Économie mondiale

a. Évolution récente et perspectives

À fin 2025, l'économie mondiale fait preuve d'une résilience, dans un environnement marqué par la persistance des tensions géopolitiques et le durcissement de certaines politiques commerciales, qui ont contribué au ralentissement du commerce mondial. Après la dynamique observée en 2024, l'activité économique mondiale est demeurée globalement robuste, même si la croissance s'est progressivement modérée en 2025, sous l'effet du ralentissement graduel de la demande extérieure dans plusieurs grandes économies.

b. Croissance par institution

- ◆ **Le Fonds Monétaire International (FMI)** estime que la croissance mondiale devrait s'établir à 3,3 % en 2026 puis à 3,2 % en 2027, traduisant une trajectoire globalement stable et légèrement révisée à la hausse. Cette dynamique serait soutenue par les investissements technologiques, des conditions financières relativement favorables et la résilience du secteur privé, compensant partiellement les effets du durcissement des politiques commerciales et des tensions géopolitiques. Parallèlement, l'inflation mondiale devrait poursuivre sa décélération, avec un retour plus progressif vers les cibles dans certaines grandes économies, notamment aux États-Unis, tandis que les perspectives demeurent exposées à des risques baissiers liés aux tensions géopolitiques et aux ajustements des anticipations dans le secteur technologique.
- ◆ **L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE)** anticipe une baisse de la croissance du PIB mondial qui devrait baisser, passant de 3,2 % en 2025 à 2,9 % en 2026, avant de remonter à 3,1 % en 2027. De nouvelles baisses des taux d'intérêt directs sont attendues et un resserrement budgétaire modeste est prévu dans de nombreux pays malgré la nécessité de remédier aux tensions budgétaires croissantes.

c. Facteurs influençant la croissance

- ◆ **Incertitude géopolitique et commerciale** : les tensions géopolitiques persistantes et la montée du protectionnisme, en particulier via les politiques tarifaires américaines, maintiennent un niveau élevé d'incertitude qui freine l'investissement, perturbe les chaînes de valeur mondiales et pèse sur les perspectives de croissance à court et moyen terme.

- ◆ **Inflation et politique monétaire** : le FMI met en avant que les variations de l'inflation et la réponse des banques centrales influencent la croissance globale, notamment à travers les coûts de financement et la demande.

- ◆ **Chocs de l'offre et main-d'œuvre** : les chocs affectant l'offre de main-d'œuvre liés notamment au vieillissement démographique, aux pénuries de compétences et aux déséquilibres sur les marchés du travail sont susceptibles de freiner la croissance potentielle, en particulier dans les économies avancées, en pesant sur la productivité et la capacité de production à moyen terme.

- ◆ **Conditions climatiques et chocs environnementaux** : les phénomènes liés au climat, y compris les événements météorologiques extrêmes (sécheresses, inondations, vagues de chaleur), affectent la production économique en perturbant les chaînes d'approvisionnement, en réduisant la productivité agricole et industrielle, et en générant des coûts supplémentaires pour l'adaptation et la reconstruction, en particulier dans les économies les plus vulnérables.

1.2 Économie nationale

En 2025, l'économie marocaine a enregistré une accélération de son rythme de croissance, portée par l'amélioration des conditions climatiques et la reprise progressive de l'activité agricole. Selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP), la croissance économique nationale est estimée à 4,7 % sur l'ensemble de l'année, après 3,4 % en 2024.

Cette amélioration de l'activité se serait accompagnée d'un maintien de l'inflation à un niveau modéré, avec une moyenne de 0,8 % sur les onze premiers mois de l'année. Toutefois, l'évolution de l'économie nationale serait restée marquée par un environnement externe contraint, caractérisé par un creusement du déficit commercial, partiellement compensé par la forte performance du secteur touristique.

◆ Secteur primaire

Le secteur primaire, constitué essentiellement de l'activité agricole, s'est redressé en 2025 sous l'effet d'une nette amélioration des conditions climatiques marqué par :

- un cumul pluviométrique en hausse de 159,1 % par rapport à la campagne précédente et de 115,9 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années.
- un taux de remplissage global des barrages établi autour de 38 % des capacités nationales.

Sur le plan de l'activité et selon les projections de Bank Al-Maghrib, la valeur ajoutée agricole est estimée à une hausse de 5 % en 2025, soutenue notamment par l'amélioration de la récolte des trois principales céréales, dont la production a progressé de 38,9 % pour atteindre 43,1 millions de quintaux.

Sur le plan des échanges extérieurs, les exportations du secteur agricole et agroalimentaire sont restées globalement stables à 78,8 milliards de dirhams à fin novembre 2025, tandis que les importations d'animaux vivants ont enregistré une hausse de 30,4 %, traduisant des tensions persistantes sur certaines filières.

◆ Secteur secondaire



Secteur minier

La valeur ajoutée du secteur se serait accrue de 5,2 % au troisième trimestre 2025, après 14 % à la même période de l'année précédente. Toutefois, au cours des mois d'octobre et novembre, la production marchande de phosphate brut aurait reculé de 9,2 %, traduisant un ralentissement en fin d'année.



Bâtiment et Travaux Publics

La valeur ajoutée du secteur du BTP au Maroc a maintenu sa dynamique de croissance au troisième trimestre 2025, affichant une hausse de 5,6 %. Cette performance s'inscrit dans un contexte de forte croissance sur les neuf premiers mois de 2025 (+6,2 % en moyenne), soutenue par la reprise des grands chantiers et des infrastructures.



Électricité, gaz, eau et assainissement

Les activités de la branche auraient enregistré une hausse de 5,9 % au troisième trimestre, après 4,6 % un an auparavant. Cette dynamique se serait maintenue au quatrième trimestre, comme en témoigne l'augmentation de 5,8 % de la production d'électricité, en moyenne sur les mois d'octobre et novembre.



Industries manufacturières

La valeur ajoutée du secteur a progressé de 2,6 % au troisième trimestre 2025, contre 6,6 % à la même période de l'année précédente. Ce ralentissement s'explique principalement par :

- le recul de 3 % de la branche Fabrication de textiles, d'articles d'habillement, de cuir et d'articles de cuir,
- un net fléchissement du rythme de croissance de certaines activités industrielles :
 - . fabrication de produits chimiques : 3,2 % après 15,8 %,
 - . fabrication de matériel de transport : 5,6 % après 8,5 %.

◆ Secteur tertiaire



Transport

Le rythme de croissance de la valeur ajoutée du secteur a ralenti à 3,5 % au troisième trimestre 2025, après 7,5 % à la même période de l'année précédente. Pour le quatrième trimestre, les données disponibles indiquent un accroissement de 11,6 %, au lieu de 23,6 % du trafic aérien de passagers.



Activités d'hébergement et restauration

La valeur ajoutée du secteur s'est accrue de 7,4 % au troisième trimestre après 12,3 % un an auparavant. Cette dynamique se serait maintenue, avec une hausse des arrivées touristiques de 15,3 % au cours du quatrième trimestre et de 23,4 % durant le mois de décembre. Sur l'ensemble de l'année 2025, les arrivées touristiques ont progressé de 14 % pour atteindre un

niveau record de 19,8 millions, dépassant ainsi l'objectif de 17,5 millions prévu en 2026 dans le cadre de la feuille de route gouvernementale du tourisme.

◆ Commerce extérieur

Les importations ont progressé de 9,2 % pour atteindre 752,3 milliards de dirhams, tandis que les exportations ont augmenté plus modérément de 1,8 % à 423,5 milliards de dirhams. Il en résulte un creusement du déficit commercial de 20,4 %, à 328,8 milliards de dirhams, et un repli du taux de couverture à 56,3 % par rapport à fin novembre 2024.

La progression des exportations reflète principalement la hausse des ventes de phosphates et dérivés de 13,8 %, tandis que les exportations du secteur automobile se sont contractées de 3,1 % pour s'établir à 141,3 milliards de dirhams.

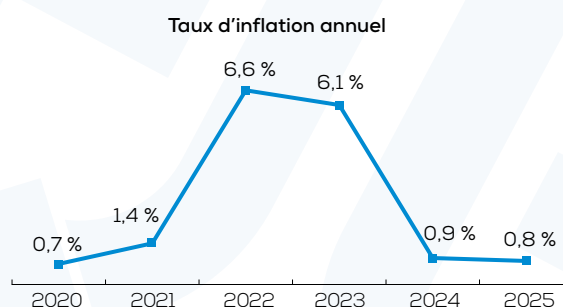
Les recettes des voyages se sont élevées à 124,1 milliards de dirhams, en hausse de 18,7 % par rapport à la même période de 2024, tandis que les dépenses de voyages ont progressé de 12,7 % pour atteindre 30,2 milliards de dirhams.

Les transferts des Marocains résidant à l'étranger ont augmenté de 1,6 % à 111,5 milliards de dirhams. Par ailleurs, les recettes des investissements directs marocains à l'étranger (IDE) se sont accrues de 25,9 % à 50,6 milliards de dirhams, alors que les dépenses des IDE ont reculé de 22,4 % à 18,9 milliards de dirhams.

◆ L'inflation

En 2025, l'inflation s'est stabilisée à -0,3 % en décembre en variation annuelle et sa moyenne sur l'ensemble de l'année 2025 s'est établie à 0,8 %, après 0,9 % en 2024. Par ailleurs, l'inflation sous-jacente, qui exclut les produits à prix volatils et administrés, s'est établie à -1,1 % en décembre 2025, après -1 % un mois auparavant, traduisant un affaiblissement généralisé des pressions inflationnistes de fond. En moyenne sur l'année, l'inflation sous-jacente s'est limitée à 0,7 % contre 2,2 % en 2024.

Selon les données du HCP pour décembre, l'indice des prix à la consommation a reculé de 0,1 % en variation mensuelle. Ce repli reflète notamment la baisse de 0,2 % de l'inflation sous-jacente, portée par la diminution de 0,6 % de sa composante alimentaire, en lien avec le recul de 4,7 % des prix de l'huile. Les prix des carburants et lubrifiants ont également diminué de 0,5 %, tandis que les produits alimentaires à prix volatils ont progressé de 0,5 %, en particulier les légumes frais, les poissons frais et les fruits frais. Les tarifs réglementés sont, pour leur part, restés stables.



Source : HCP

2. Des secteurs bancaire et financier résilients

2.1 Secteur bancaire

◆ Croissance des crédits bancaires portée par le financement des entreprises

En 2025, l'activité de crédit bancaire poursuit sa dynamique avec une progression globale de 5,9 % par rapport à l'année 2024, principalement tirée par les crédits aux entreprises en hausse de 12,4 %. Cette évolution reflète la reprise de l'investissement productif, matérialisée par une forte croissance des crédits à l'équipement qui progressent

de 26,7 % et dans une moindre mesure des crédits aux promoteurs qui évoluent de 2,4 %. A l'inverse, les crédits à court terme enregistrent un repli de 5,3 % sur l'année 2025, lié à la contraction des crédits de trésorerie.

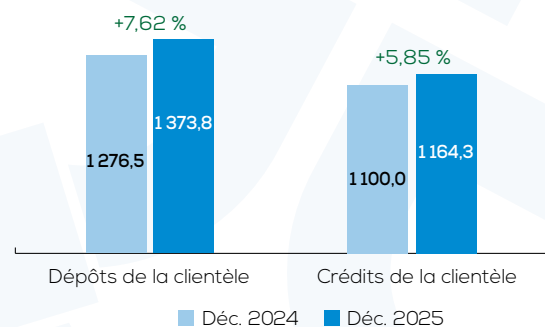
Les crédits aux particuliers confirment une amélioration progressive (+2,4 %), soutenue par la bonne tenue des crédits à la consommation qui évoluent de 4,1 % et la reprise des crédits à l'habitat en hausse de 1,5 % (après une baisse sur l'année 2024).

◆ Dynamique favorable des ressources clientèle

Les dépôts de la clientèle affichent une croissance de 7,6 % en 2025, contre 9,6 % en 2024, portée essentiellement par la progression des ressources à vue de 10,7 % en 2025, contre 11,3 % en 2024, et des comptes d'épargne de 2,6 %. Cette performance est partiellement atténuée par le recul des dépôts à terme de -4,1 %.

Hors dépôts à terme, les dépôts de la clientèle évoluent de 9,0 % sur l'année 2025.

Evolution des crédits et dépôts du secteur bancaire (Mrds dhs)



Source : Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM)

◆ Evolution maîtrisée des risques

La sinistralité du secteur bancaire progresse modérément en 2025, avec une hausse des créances en souffrance de 3,2 %, à un niveau inférieur à celle observée en 2024. Le taux de contentieux du secteur s'inscrit en recul pour se situer à 8,1 % contre 8,3 % en 2024, bénéficiant d'une croissance plus soutenue des crédits à l'économie. Le taux de couverture recule à 68,3 % contre 68,8 % en 2024, soit une baisse de 50 points de base.

2.2 Marchés monétaire et obligataire

En 2025, le besoin de liquidité bancaire atteint 136 milliards de dirhams, conduisant Bank Al-Maghrib à injecté en moyenne 150 milliards de dirhams au dernier trimestre via les avances et les opérations de pension livrées. La circulation de la monnaie fiduciaire a augmenté de 18,1 % sur l'année 2025, atteignant 491 milliards de dirhams.

Parallèlement, les réserves officielles ont augmenté de 18 %, pour atteindre 442,9 milliards de dirhams, soit l'équivalent de 5 mois et 19 jours d'importation de biens et services.

Dans ce contexte, Bank Al-Maghrib a décidé de maintenir son taux directeur à 2,25 %, cette décision s'expliquant par la stabilisation de l'activité économique et par la volonté de préserver la croissance dans un environnement international encore incertain.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Conditions climatiques favorables et soutien à l'activité agricole : le déroulement de la campagne agricole 2025/2026 a été marqué par des conditions climatiques favorables. Le cumul pluviométrique national a atteint 194,1 mm au 31 décembre 2025, en hausse de 159,1 % par rapport à la campagne précédente et de 115,9 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Le taux de remplissage global des barrages s'est établi autour de 38 % des capacités totales, représentant environ 6,38 milliards de m³ de réserves d'eau au 29 décembre 2025.

Stabilisation du cycle monétaire : après trois baisses successives du taux directeur depuis juin 2024 et mars 2025, Bank Al-Maghrib a décidé de maintenir le taux directeur à 2,25 % tout au long de 2025.

Dynamique touristique record : en 2025, le secteur touristique a enregistré des performances historiques, avec plus de 19,8 millions d'arrivées touristiques. Les recettes de voyages ont dépassé 110 milliards de dirhams, contre environ 105 milliards de dirhams en 2024, constituant un nouveau record historique. Le Maroc s'est maintenu comme première destination touristique en Afrique en nombre d'arrivées, renforçant la contribution du tourisme aux recettes en devises et à l'activité des services.

Signature de la Charte TPE : le 4 décembre 2025, signature de la Charte TPE visant à améliorer l'accès au financement, soutenir l'investissement et l'emploi, avec l'implication des parties prenantes du secteur financier.

Écosystème technologique : dans le paysage africain des startups technologiques en 2025, les startups marocaines auraient levé environ 81 millions de dollars dont 79 millions en equity et 2 millions en dette, ce qui placerait le Maroc vers la 7^e position du continent pour le volume de financements Tech, reflétant un écosystème en croissance malgré la forte concentration des capitaux dans les quatre premiers marchés africains.

RÉTROSPECTIVE ET FAITS MARQUANTS 2025

II. RÉTROSPECTIVE ET FAITS MARQUANTS 2025

L'exercice 2025 marque une étape structurante dans la trajectoire de Crédit du Maroc (la «Banque») caractérisée par l'accélération de sa transformation, le renforcement de son modèle commercial et relationnel, et la consolidation de ses fondamentaux financiers et de ses synergies stratégiques confirmant son positionnement de banque de référence au service de ses clients et de l'économie nationale.

◆ Développement commercial et expérience client

L'année 2025 a été marquée par le déploiement d'une offre enrichie en matière d'assurance et d'épargne, ainsi que par l'évolution des offres et services destinés aux différents segments de clientèle notamment sur les univers de banque au quotidien et sur les financements destinés aux particuliers.

La Banque a poursuivi ses efforts de digitalisation, notamment à travers l'évolution de ses plateformes digitales, contribuant à l'amélioration des parcours clients, à l'enrichissement des fonctionnalités transactionnelles et à la montée en usage des canaux à distance.

Ces actions ont été complétées par des initiatives commerciales ciblées et par le renforcement de la proximité avec les clients, tant sur les segments particuliers que professionnels et entreprises.

◆ Développement stratégique et structuration du Groupe

La Banque a franchi plusieurs étapes clés en matière de développement stratégique, avec l'obtention de l'agrément de Bank Al-Maghrib pour le lancement de CDM Pay, une nouvelle filiale spécialisée dans les solutions de paiement électronique dédiées aux commerçants et aux TPME.

La Banque a noué un partenariat stratégique avec Ynexis Group en intégrant le tour de table de Nema Capital, société spécialisée dans la gestion des OPCI. Cette prise de participation témoigne de l'ambition de Crédit du Maroc de renforcer son positionnement dans les métiers de la banque d'investissement.

◆ Engagement renforcé pour une finance durable et inclusive

Crédit du Maroc a renforcé son engagement en faveur d'un modèle financier durable et inclusif, visant à élargir l'accès au financement et à soutenir les projets à impact environnemental et social. À ce titre, la Banque a conclu en 2025 plusieurs nouveaux partenariats structurants, notamment avec IFC et la BERD.

◆ Distinctions et reconnaissance

Pour la troisième année consécutive, Crédit du Maroc a été distingué en remportant le titre « Elu Service Client de l'Année 2025 » dans la catégorie Banque conventionnelle, confirmant l'excellence de la relation client et l'engagement des équipes.

◆ Solidité financière

La Banque a confirmé la solidité de ses fondamentaux avec le maintien de ses notations prudentielles et financières et la réalisation d'une émission obligataire subordonnée visant à soutenir la croissance de son activité et à renforcer sa structure de financement.

ACTIVITÉS

1. UNE BANQUE MULTISERVICES ORIENTÉE CLIENTS

Crédit du Maroc confirme son positionnement de banque multiservices en proposant une offre complète et diversifiée, conçue pour répondre aux attentes de l'ensemble de sa clientèle, particuliers, professionnels ou entreprises. La poursuite du programme de transformation de la Banque a permis d'enrichir et de renforcer ses dispositifs commerciaux et opérationnels, à travers la mise en œuvre de plusieurs initiatives stratégiques orientées vers la qualité de service, l'innovation et la proximité client.



a. Dynamisation des marchés retail

Dans le cadre de la dynamisation des marchés retail, la Banque a poursuivi le développement de son fonds de commerce sur le segment des particuliers en s'appuyant sur des dispositifs terrain à fort impact. A cet effet, le déploiement de quatre agences mobiles, dédiées notamment à l'animation de journées portes ouvertes, a permis de renforcer la proximité commerciale avec les clients et de soutenir le réseau dans la conquête de nouveaux clients, au plus près des principaux bassins d'emplois à l'échelle nationale.

b. Développement des partenariats et intensification des actions terrain ciblées

◆ Renforcement de la visibilité à travers des partenariats stratégiques

Dans le cadre du développement des partenariats et de l'intensification des actions terrain ciblées, la Banque a renforcé sa stratégie de partenariats à travers la signature de conventions stratégiques avec des institutions publiques et des fédérations professionnelles de premier plan. Plus de 350 conventions ont ainsi été conclues en 2025, consolidant le positionnement de Crédit du Maroc en tant que partenaire bancaire de référence.



Ces partenariats ont donné lieu à l'organisation de plus de 150 journées portes ouvertes, dédiées aux segments des particuliers et des fonctionnaires, générant des retombées commerciales significatives. L'ensemble de ces actions a contribué à l'accélération de la conquête clients et au renforcement de la visibilité de la Banque auprès des entreprises et des acteurs institutionnels.

◆ Renforcement de la visibilité à travers les salons professionnels

Dans le cadre de sa stratégie de visibilité et de développement commercial, la Banque a pris part à plusieurs salons professionnels de référence.



Elle a notamment participé, pour la troisième année consécutive, au Salon de l'Épargne, rendez-vous majeur dédié aux solutions d'épargne et de placement au Maroc, à travers un dispositif combinant un stand institutionnel et agence mobile, mobilisant des expertises clés en banque de détail, banque privée, finance participative et gestion d'actifs.

La Banque a également participé à la 18^e édition du salon Elec Expo, organisée par la FENELEC, en s'appuyant sur des actions commerciales de proximité menées via l'agence mobile afin d'identifier et de concrétiser des opportunités d'affaires. En marge de cet événement, une convention de partenariat a été signée avec la FENELEC, renforçant le positionnement de Crédit du Maroc en tant que partenaire bancaire de référence auprès des entreprises adhérentes et de leurs collaborateurs.



◆ Proposition de valeur élargie grâce à un écosystème de partenaires

Attentive aux attentes et aux usages de ses clients, la Banque a lancé en 2025 un programme de partenariats extra-bancaires visant à enrichir sa proposition de valeur au-delà des services financiers traditionnels.



S'appuyant sur un écosystème national de 66 partenaires couvrant plusieurs univers de consommation, ce dispositif permet d'accompagner les clients dans leurs besoins quotidiens et leurs moments de vie. Cette approche centrée sur l'usage renforce l'engagement client, crée une valeur tangible et durable, et consolide le positionnement de Crédit du Maroc comme partenaire financier - «top of wallet»- de ses clients.

c. Réorganisation du crédit immobilier et du crédit à la consommation

Dans le cadre de sa transformation, la Banque a engagé en 2024 une réorganisation des métiers du crédit immobilier et du crédit à la consommation, avec des actions concrètes pour dynamiser ces segments et améliorer l'expérience client.

◆ Crédit immobilier : une filière d'expertise en phase de consolidation

Pour sa deuxième année d'activité, la filière spécialisée CDM Immobilier a poursuivi le déploiement de sa feuille de route, avec pour priorité le renforcement de la promesse client, l'amélioration continue de l'expérience et l'accélération de la transformation des opportunités commerciales.

L'année 2025 a ainsi été marquée par plusieurs avancées structurantes :

- le renforcement de l'engagement client en matière de délais, avec la généralisation de la promesse « 2 jours / 2 semaines », appuyée par la centralisation du traitement des dossiers immobiliers pour l'ensemble du réseau, permettant de gagner en efficacité opérationnelle et en qualité de service ;
- l'intensification des synergies avec les promoteurs immobiliers, positionnées comme un levier clé de génération et de transformation des opportunités, notamment à travers une animation commerciale renforcée et la mise en place d'un dispositif incitatif valorisant les recommandations de dossiers ;
- une présence accrue sur le terrain, avec la participation aux principaux événements et salons immobiliers organisés en 2025, contribuant à renforcer la visibilité des solutions de financement de la Banque et à capter de nouveaux projets clients ;
- la poursuite de la centralisation des processus de traitement, visant à sécuriser les opérations, fluidifier les parcours clients et collaborateurs, et dégager davantage de temps commercial au profit du réseau ;
- l'adaptation de l'offre commerciale, à travers la validation d'une nouvelle grille de taux standards et d'offres conventionnées, permettant de maintenir un positionnement compétitif dans un environnement de marché fortement concurrentiel.

À travers ces actions, CDM Immobilier confirme son ambition de proposer aux clients, particuliers et partenaires, un accompagnement expert, fluide et lisible, couvrant l'ensemble du cycle du projet immobilier, depuis la phase de réflexion jusqu'au déblocage des fonds.

◆ Crédit à la consommation : une filière d'expertise soutenant une performance commerciale solide

En 2025, CDM Salaf, la filière crédit à la consommation, a consolidé sa dynamique de développement en poursuivant l'optimisation de l'ensemble de la chaîne de valeur, à travers le renforcement du dispositif commercial et l'amélioration continue des parcours clients et collaborateurs.

L'exercice a été marqué par plusieurs avancées structurantes visant à soutenir durablement la performance de l'activité :

- le déploiement d'offres produits et tarifaires adaptées, permettant d'accompagner le réseau commercial et de répondre de manière ciblée aux besoins des différentes clientèles ;



- la simplification et la fluidification des parcours opérationnels, rendues possibles par le développement d'une plateforme crédit à la consommation au sein de CDM Salaf, centralisant le montage et l'instruction des dossiers et contribuant à l'amélioration des délais de traitement ;
- le lancement d'une offre de crédit à prélèvement à la source dédiée aux retraités affiliés à la Caisse Marocaine des Retraites (CMR), favorisant le développement des encours dans un cadre maîtrisé et sécurisé ;
- le déploiement d'actions de communication ciblées, valorisant le rôle de la Banque dans l'accompagnement des projets de financement des clients, notamment lors de périodes clés telles que les vacances d'été, la rentrée scolaire et la Coupe d'Afrique des Nations ;



- la mise en œuvre de campagnes de pré-attribution, renforçant la visibilité des offres et facilitant leur adoption par les clients.

Ces initiatives ont été soutenues, tout au long de l'année, par des dispositifs digitaux et commerciaux adaptés, contribuant à améliorer l'efficacité opérationnelle, à renforcer l'expérience client et à consolider la contribution du crédit à la consommation à la performance globale de la Banque.

d. Dynamisation du partenariat bancassurance

L'année 2025 marque le lancement opérationnel et la montée en puissance du nouveau partenariat stratégique entre Crédit du Maroc et AtlantaSanad. Cette première année a été caractérisée par une trajectoire de développement soutenue, conjuguant l'installation des fondamentaux, la stabilisation des processus et un déploiement commercial progressif et structuré.

Le dispositif s'est appuyé sur une offre renouvelée et sur l'intégration graduelle des solutions de la bancassurance au cœur des parcours bancaires, dans une logique d'amélioration continue de l'expérience client, de renforcement de la protection et de création de valeur durable.

La complémentarité des expertises de Crédit du Maroc et d'AtlantaSanad, au sein d'un même Groupe, a permis de construire un modèle cohérent, positionnant la bancassurance comme un levier stratégique de fidélisation et d'accompagnement des clients sur l'ensemble de leurs besoins.

Cette première année d'exécution a ainsi permis de poser des bases solides, tant organisationnelles que commerciales, et d'inscrire la bancassurance dans une dynamique de croissance soutenue, ouvrant des perspectives prometteuses pour les exercices à venir.

Dans le cadre du renforcement des synergies opérationnelles avec le groupe Holmarcom et ses filiales, une première action a été organisée à destination des nouveaux agents d'AtlantaSanad, visant à leur présenter l'offre dédiée de Crédit du Maroc. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale de synergies intragroupe, destinée à offrir un accès privilégié aux collaborateurs des filiales du groupe Holmarcom aux services bancaires de la Banque.



e. Accélération décisive de l'autonomisation digitale des clients

En 2025, Crédit du Maroc a poursuivi l'exécution de sa transformation digitale, visant à renforcer l'autonomie des clients, la fluidité des parcours et la sécurité des opérations sur l'ensemble des segments retail et corporate.

◆ Enrichissement continu des fonctionnalités MyCDM Mobile



Dans la continuité des performances observées en 2024, l'année 2025 confirme MyCDM comme un levier structurant de la relation client digitale. L'application a connu un enrichissement significatif de ses fonctionnalités, contribuant à une plus grande autonomie des clients et à une amélioration de l'expérience utilisateur.

Les évolutions déployées portent notamment sur la gestion autonome des cartes bancaires (déblocage après saisie erronée du code PIN, paiement mobile sur Android, affichage sécurisé des données de la carte), ainsi que la digitalisation de parcours à forte valeur ajoutée, tels que l'initiation et le suivi des demandes de crédit à la consommation, la consultation des réponses aux réclamations et l'accès à des contenus pédagogiques.

Par ailleurs, l'enrichissement des e-documents, la refonte de la classification de l'épargne, l'optimisation des parcours commerciaux et l'élargissement de l'écosystème de services avec l'intégration de nouveaux facturiers ont contribué à renforcer la fluidité opérationnelle et l'expérience client. Le renforcement des dispositifs de sécurité, notamment au niveau de l'enrôlement, complète ces avancées. L'ensemble consolide la position de MyCDM en tant qu'application bancaire complète, orientée vers l'autonomisation des clients, la pédagogie et un haut niveau de sécurité.

◆ Transformation structurante du parcours digital du crédit à la consommation



En 2025, Crédit du Maroc a franchi une étape majeure dans la digitalisation du crédit à la consommation à travers le déploiement d'un parcours client entièrement repensé, offrant davantage de fluidité, de transparence et de maîtrise au client.

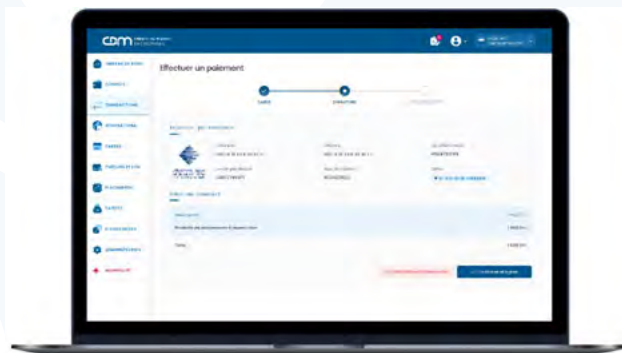
Ce dispositif permet la réalisation de simulations détaillées en ligne, la digitalisation du dépôt des pièces justificatives, le suivi en temps réel de

l'avancement des dossiers, ainsi que la réception des notifications et relances automatiques favorisant un meilleur taux de complétude. Les clients disposent également de la possibilité d'annuler leur demande directement via le canal digital, renforçant leur autonomie.

Un traitement spécifique a été mis en place pour le segment des fonctionnaires, tandis que l'intégration d'un back-office CRC structuré a permis d'améliorer le pilotage opérationnel et la coordination des équipes. La mise à disposition du tableau d'amortissement, téléchargeable via MyCDM, contribue à renforcer la transparence et la compréhension des engagements financiers. Ces évolutions se sont traduites par une amélioration significative des délais de traitement, de la qualité des dossiers et de la satisfaction client.

◆ Montée en puissance de MyCDM Entreprise et ouverture à l'international

En 2025, MyCDM Entreprise a confirmé son positionnement en tant que plateforme digitale de référence au service des clients Corporate, avec un renforcement des fonctionnalités domestiques et une avancée structurante dans la digitalisation des opérations internationales.



Sur le périmètre domestique, la plateforme a été enrichie afin d'améliorer la rapidité et l'efficacité opérationnelle, notamment à travers la mise à disposition des fonds en un clic, la réalisation des virements instantanés multiples, l'enregistrement des opérations récurrentes et l'intégration de pièces comptables, renforçant la traçabilité et le suivi des flux.

L'année 2025 a également marqué le lancement de la digitalisation des transactions internationales, avec une première phase couvrant l'initiation et le suivi des crédits documentaires Import, la consultation de l'historique des opérations internationales, ainsi que l'accès aux informations relatives aux titres d'importation et aux virements Export. Cette évolution constitue une étape clé vers une digitalisation complète des opérations de commerce international, améliorant la visibilité, les délais de traitement et la qualité de service offerte aux clients Corporate.

◆ Modernisation du poste de travail en agence avec MyCDM Sales

En 2025, MyCDM Sales, poste de travail digital des agences, a atteint une étape structurante avec la finalisation de sa feuille de route. La solution s'est imposée comme un levier central de modernisation des parcours commerciaux et d'amélioration de l'efficacité opérationnelle du réseau.



Sur le volet Entrée en Relation, la plateforme a élargi la couverture du marché retail, incluant notamment les clients non-résidents et les comptes en devises. Les parcours ont été optimisés afin de concilier exigences réglementaires et fluidité, à travers la standardisation des contrôles, la généralisation de la validation à quatre yeux et une approche multi-agence en vision 360°.

En matière de commercialisation, MyCDM Sales a permis l'industrialisation des parcours de souscription de produits et de packages, renforçant l'autonomie des agences, la transparence tarifaire et la qualité du conseil. L'évolution des parcours de mise à jour KYC a, par ailleurs, contribué à améliorer la fiabilité des données clients et la coordination entre agences et fonctions de contrôle.

Dans son ensemble, MyCDM Sales a contribué à la réduction des délais d'entrée en relation, à l'amélioration de l'expérience client et au renforcement de la performance commerciale du réseau, confirmant son rôle clé dans la transformation digitale des agences.

f. Accompagnement continu et développement des clientèles Corporate

En 2025, la Banque a poursuivi le renforcement de son modèle d'accompagnement des clients Corporate, couvrant l'ensemble du spectre allant des Très Petites Entreprises (TPE) aux Grandes Entreprises (GE), en passant par les Petites et Moyennes Entreprises (PME). Cette approche vise à garantir un niveau homogène d'expertise, de qualité de service et de conseil, indépendamment de la taille de l'entreprise.

Dans ce cadre, la Banque a mis en place une organisation dédiée au segment TPE au sein du pôle Corporate, en cohérence avec la Charte interbancaire en faveur du financement et de l'accompagnement des TPME. Cette organisation permet d'offrir aux TPE clientes des standards d'accompagnement alignés sur ceux des PME et des GE. La mutualisation progressive de processus et d'outils clés, notamment en matière de gestion des garanties, a contribué à améliorer la qualité de service et à renforcer la maîtrise du risque opérationnel.

◆ Accélération du développement de la base clients Corporate

Afin de soutenir la dynamique de conquête et de fidélisation sur les segments PME et GE, la Banque a renforcé son dispositif de prospection et de ciblage commercial, permettant une approche plus qualitative et une meilleure adéquation des propositions de valeur aux besoins des entreprises.

Par ailleurs, la Banque a consolidé sa présence au sein des écosystèmes sectoriels stratégiques à travers sa participation à plusieurs événements professionnels de référence, traduisant son ambition d'accompagner durablement des filières clés de l'économie nationale et d'intensifier son positionnement auprès des acteurs à fort potentiel.

◆ Renforcement du rôle de banque conseil et accompagnement de l'investissement

La Banque a renforcé en 2025 son rôle de banque conseil auprès des entreprises, notamment à travers la promotion des dispositifs publics et institutionnels de soutien à l'investissement. Dans le cadre du déploiement de la nouvelle Charte de l'Investissement dédiée aux TPME, des actions de sensibilisation et de montée en compétence des équipes commerciales ont été conduites en lien avec les Centres Régionaux d'Investissement, afin de permettre un accompagnement en amont des projets d'investissement des clients et l'optimisation de leur accès aux mécanismes d'appui disponibles.

Dans une logique d'enrichissement de son offre de financement, la Banque a également conclu un partenariat stratégique avec la BERD, portant sur une ligne de financement de 50 millions d'euros, visant à accompagner la transition énergétique de ses clients. Ce dispositif permet de soutenir des projets verts, notamment en matière d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables, d'économies d'eau et de construction durable, tout en offrant aux clients des avantages en termes d'assistance technique et de subventions de l'Union Européenne et de Fonds Verts.



◆ Consolidation du positionnement de banque partenaire au quotidien

Tout au long de l'année 2025, la Banque a intensifié la proximité avec ses clients par l'organisation d'initiatives ciblées visant à accompagner leurs enjeux financiers et à favoriser l'échange autour de leurs centres d'intérêt.

Dans ce cadre, la banque d'Investissement a conduit une série de rencontres à forte valeur ajoutée, animées par les équipes de la Salle des Marchés et déployées dans plusieurs régions du Royaume.

Par ailleurs, la Banque a lancé la première édition des Rencontres du Cash Management à destination des PME et des Grandes Entreprises. Ces initiatives ont pour objectif de favoriser l'appropriation des solutions transactionnelles digitales, notamment via la plateforme MyCDM Entreprises, d'optimiser la gestion des flux et de consolider le positionnement de la Banque en tant que partenaire financier de référence au quotidien de ses clients.

2. LA QUALITÉ DE SERVICE AU CŒUR DE LA PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE ET COMMERCIALE

En 2025, la Banque a poursuivi le déploiement d'une organisation commerciale résolument centrée sur le client, fondée sur un investissement soutenu en matière de qualité de service. Cette dernière constitue un levier structurant de confiance, de fidélisation et de création de valeur durable.

a. Développement de la culture client au sein du réseau

Consciente du rôle déterminant de la qualité de service dans la relation client, la Banque a renforcé en 2025 son dispositif d'acculturation client à l'échelle de l'ensemble du réseau.

Cette démarche s'appuie notamment sur :

- une évaluation régulière et approfondie de la qualité de service en agence, à travers la conduite des visites mystères systématiques et le pilotage d'indicateurs clés (IRC) ;
- le déploiement d'un plan d'amélioration continue, élaboré sur la base de ces diagnostics et structuré autour de la standardisation des pratiques et de la diffusion d'un référentiel de qualité de service, en cohérence avec les standards réglementaires en vigueur ;
- des actions ciblées de sensibilisation et de montée en compétence des équipes en contact avec la clientèle, favorisant une appropriation homogène et durable des standards de service.

b. Optimisation de la performance opérationnelle du Centre de Relation Clients

Par ailleurs, les travaux de transformation engagés au niveau du Centre de Relation Clients (CRC) ont été menés à leur terme en 2025, permettant une montée en maturité significative du dispositif et un renforcement de son autonomie opérationnelle.

Le CRC est désormais en mesure de traiter plus de 90 % des sollicitations clients de bout en bout, sans recours aux équipes centrales. Cette évolution résulte du renforcement des compétences des équipes, d'une meilleure maîtrise des périmètres de traitement et de la clarification des processus. Elle a contribué à la réduction des délais de réponse, à l'amélioration de la qualité de service et au renforcement de la satisfaction client sur l'ensemble des canaux de contact.

c. Troisième consécration « Elu Service Client de l'année 2026 » - catégorie banque conventionnelle

L'obtention, pour la troisième année consécutive, du titre « Elu Service Client de l'année 2026 » dans la catégorie banque conventionnelle s'inscrit désormais dans une logique de performance durable, traduisant un niveau d'exigence élevé et constant.

Le rapport du concours, fondé sur l'évaluation de la qualité d'accueil et de prise en charge des demandes clients sur l'ensemble des canaux de contact, met en évidence la montée en puissance du canal agence, dans un contexte marqué par des attentes clients en forte progression sur les canaux distanciels (réseaux sociaux, CRC, formulaires en ligne).



Ces enseignements confirment la pertinence du dispositif Qualité de Service déployé au sein du réseau d'agences, lequel sera consolidé et enrichi en 2026, afin de poursuivre l'amélioration continue de l'expérience client sur l'ensemble des points de contact.

3. LA CONTRIBUTION DES FILIALES ET DES MÉTIERS SPÉCIALISÉS À LA DYNAMIQUE DE CROISSANCE

a. Bancassurance



L'exercice 2025 a consacré à la mise en œuvre et la montée en régime du nouveau partenariat stratégique entre Crédit du Maroc et AtlantaSanad, dans un contexte de transformation du dispositif et du mode de pilotage. Cette phase a permis l'installation des fondamentaux opérationnels et commerciaux, reposant sur une collaboration étroite entre les expertises assurance et bancassurance, ainsi que sur un modèle renouvelé d'animation et de pilotage de la performance.

Malgré cette année de transition, l'activité a enregistré une trajectoire de croissance solide, traduisant la pertinence du nouveau modèle, l'engagement des équipes et la dynamique collective, et posant ainsi les bases d'une croissance durable pour les exercices à venir.

◆ Activité commerciale

Le chiffre d'affaires a enregistré une croissance importante de 34 % par rapport à 2024, pour s'établir à 883 millions de dirhams, portée par la dynamique soutenue des produits d'assurance vie, confirmant la montée en puissance du dispositif de bancassurance.

◆ Assurance décès-emprunteur

L'offre d'assurance décès a connu des évolutions structurantes, avec l'élargissement des conditions de couverture afin de mieux répondre aux besoins de protection et d'accessibilité des clients, ainsi que la refonte des parcours opérationnels fondée sur l'automatisation et la dématérialisation des processus, améliorant significativement la fluidité, les délais de traitement et la traçabilité.

◆ Epargne

La collecte sur la branche Epargne s'est établie à 689 millions de dirhams en 2025, reflétant l'appropriation des solutions de bancassurance par la clientèle.

◆ Perspectives d'avenir

Les synergies renforcées entre les expertises Banque et Assurance, la solidité du partenariat avec AtlantaSanad et la montée en maturité des dispositifs d'animation et de pilotage constituent des leviers structurants pour la poursuite du développement. Le déploiement, dès 2026, de programmes ciblés de formation et de montée en compétences des équipes permettra d'accompagner cette dynamique.

Dans cette perspective, Crédit du Maroc entend consolider durablement son positionnement en bancassurance, en plaçant le client au cœur de ses priorités et en poursuivant une croissance responsable, performante et pérenne, au service de la protection, de la satisfaction et de la fidélisation de ses clients.

b. La finance participative



En 2025, la Banque a poursuivi le renforcement de son activité de finance participative à travers l'amélioration continue de ses offres et le déploiement de dispositifs d'accompagnement ciblés, combinant actions de formation, de support aux équipes commerciales et campagnes de développement auprès des clients, partenaires et prospects. Cette approche a permis de consolider le positionnement sur ses segments clés et de soutenir la dynamique de croissance de l'activité.

◆ Positionnement consolidé sur le financement de l'habitat

L'offre de financement participatif a été enrichie afin de couvrir l'essentiel des besoins de logement de la clientèle cible, notamment à travers la prise en compte des mécanismes de retenue à la source pour les fonctionnaires, l'intégration des dispositifs d'aide directe de l'Etat et des subventions accordées par les fondations employeurs, ainsi que le financement des matériaux de construction.



Parallèlement, la poursuite de la digitalisation et de l'optimisation des processus a permis de réduire les délais de traitement et d'assurer des conditions de financement compétitives. Ces évolutions ont contribué à la consolidation de la part de marché qui se situe à 9,1 % en 2025.

◆ Dynamique soutenue sur le financement automobile



L'activité de financement automobile participatif a enregistré en 2025 une accélération significative, portée par le lancement d'offres ciblées, notamment à destination des fonctionnaires, l'élargissement au financement des véhicules d'occasion et le renforcement des partenariats avec les concessionnaires et revendeurs automobiles. Ces leviers se sont traduits par une progression notable de la production de 50 % et une hausse soutenue des encours de 32 %, confirmant l'attractivité de l'offre et la montée en puissance de ce segment.

◆ Croissance marquée des dépôts d'investissement



L'activité d'épargne participative a connu en 2025 une dynamique particulièrement favorable. L'offre d'épargne exclusive, TAWFIR ARREDA, disponible et rémunérée, a rencontré un fort succès, se traduisant par une augmentation significative du nombre de comptes ouverts (+ 153 %) et une croissance soutenue des encours. Les placements en dépôts d'Investissement ont également affiché une progression

marquée des encours qui évoluent de 155 % et un renforcement significatif de la part de marché, illustrant la confiance accrue des clients dans les solutions de finance participative proposées.

c. Leasing et factoring



Dans un contexte économique exigeant et marqué par une concurrence accrue, la filiale Crédit du Maroc Leasing et Factoring a poursuivi en 2025 la dynamique de développement engagée depuis 2024. Cette trajectoire positive s'est traduite par une croissance de la production sur les métiers leasing et factoring.

Les actions menées en matière d'optimisation des processus, de sécurisation de l'activité, de sélectivité des engagements et de renforcement de la gestion des risques ont permis une amélioration significative des indicateurs de rentabilité, tout en maintenant un niveau de risque maîtrisé.

♦ Activité leasing

En 2025, l'activité leasing a enregistré une évolution favorable sur l'ensemble de ses marchés, avec une progression globale de 25 % par rapport à fin 2024. Cette performance a été soutenue par la reprise progressive des investissements productifs et par le dynamisme de certains secteurs d'activité. Elle reflète également la proximité renforcée avec la clientèle et la montée en puissance des synergies avec les équipes du réseau Crédit du Maroc.

♦ Activité factoring

L'activité factoring a également affiché une dynamique positive en 2025, avec une progression de l'activité de 31 % dans un contexte de bonne maîtrise des risques et de gestion rigoureuse des encours. L'encours financé a évolué de 64,5 % par rapport à fin 2024, porté à la fois par le développement du portefeuille existant et par la contribution de nouveaux clients.

♦ Difficultés et perspectives

Crédit du Maroc Leasing et Factoring aborde l'exercice 2026 sur des fondamentaux solides, avec l'ambition de poursuivre son développement sur le marché marocain, en étroite synergie avec le réseau de Crédit du Maroc. Les priorités demeurent axées sur la satisfaction client, la sélectivité des engagements, la maîtrise des risques et la création de valeur durable.

d. Activité zones d'accélération industrielle



La filiale Crédit du Maroc International se positionne comme une banque conseil et partenaire de référence des multinationales implantées dans les zones d'accélération industrielle au Maroc, en étroite synergie

avec le Groupe Crédit du Maroc. Elle intervient sur les principales zones d'activité et joue un rôle structurant au sein des écosystèmes stratégiques, notamment automobile et aéronautique, en proposant une offre intégrée couvrant le cash management, le financement des investissements et le cycle d'exploitation.

♦ Activité commerciale

L'exercice 2025 a été marqué par une progression soutenue des crédits à l'équipement, portée par une dynamique industrielle favorable et la poursuite des investissements dans les zones d'accélération industrielle, alimentée par de nouveaux projets et des extensions de capacités des opérateurs existants

♦ Difficultés et perspectives

Le développement continu des zones d'accélération industrielle à l'échelle nationale confirme l'attractivité du Maroc pour l'investissement exportateur et renforce les perspectives de croissance à moyen terme de l'activité offshore. La forte dynamique du secteur automobile en 2025 consolide le positionnement du Royaume comme plateforme industrielle majeure en Afrique.

Dans un contexte de resserrement de la liquidité en devises et de conditions monétaires internationales plus contraignantes, la filiale demeure attentive à l'optimisation de ses dispositifs de couverture et de refinancement afin de soutenir durablement l'activité de ses clients.

♦ Investissements

L'année 2025 a également été marquée par le déploiement du nouveau système d'information et la centralisation des activités au sein du groupe Crédit du Maroc, renforçant l'efficacité opérationnelle et permettant d'accélérer le développement commercial grâce aux synergies avec le réseau et les équipes supports de la Banque.

e. La gestion de patrimoine



♦ Une année record pour le marché Marocain des OPCVM

L'exercice 2025 a marqué un tournant stratégique pour le marché des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) au Maroc, confirmant une dynamique de croissance sans précédent. Après une phase de consolidation en 2023 et un redressement amorcé en 2024, l'industrie a franchi un nouveau cap historique en 2025. L'actif net global des fonds grand public s'est ainsi établi à 470 milliards de dirhams, soit une progression exceptionnelle de 32 % en seulement douze mois. Ce saut quantitatif témoigne d'une confiance accrue des investisseurs, portée par une visibilité macroéconomique renforcée et une appétence renouvelée pour les solutions de placement collectif.

♦ Une croissance pilotée et diversifiée

Dans ce sillage, la filiale Crédit du Maroc Patrimoine a consolidé ses positions en affichant une **progression de ses encours de près de 28 %**. Ces derniers ont atteint une moyenne de 13 milliards de dirhams à fin 2025, contre 10 milliards de dirhams lors de l'exercice précédent. Cette performance repose sur une gestion agile et une stratégie de conquête segmentée :

- le **segment corporate**, véritable moteur de cette dynamique, a enregistré une croissance robuste de **42,9 %**. Ce résultat illustre la capacité à proposer des solutions de gestion de trésorerie sur mesure et à attirer des flux institutionnels importants grâce à une expertise reconnue en arbitrage financier ;
- le **segment retail**, pilier de la stratégie de proximité de Crédit du Maroc, a pour sa part affiché une croissance solide de **15,6 %**. Cette progression soutenue confirme l'adhésion des clients particuliers aux produits d'épargne financière et l'efficacité du conseil prodigué au sein du réseau de distribution.

♦ Orientations stratégiques pour 2026

Fort de ces fondamentaux sains et d'une dynamique de marché qui demeure favorable en ce début d'année 2026, Crédit du Maroc Patrimoine aborde ce nouvel exercice avec une ambition renouvelée.

La filiale entend placer l'**expertise et le conseil** au cœur de sa proposition de valeur, tout en poursuivant la diversification de son offre de placements. L'objectif est de répondre aux nouveaux besoins de modularité des investisseurs, tout en garantissant une gestion rigoureuse et adaptée aux évolutions des marchés financiers.

f. CDM Capital Bourse



Opérationnelle depuis octobre 2024, CDM Capital Bourse, la filiale d'intermédiation boursière, s'est rapidement imposée comme un acteur en forte croissance, en s'appuyant sur un modèle opérationnel robuste, une expertise marché éprouvée et les synergies naturelles avec le groupe Crédit du Maroc.

L'exercice 2025 a été marqué par une accélération significative de l'activité, avec un volume global de transactions atteignant **12,16 milliards de dirhams**, soit **plus de trois fois le budget initial**. Cette performance confirme la capacité de la filiale à capter des flux importants, à accompagner des clients aux profils diversifiés et à évoluer efficacement dans un environnement de marché exigeant.

Cette dynamique commerciale s'est traduite par la génération de commissions de **21,1 millions de dirhams**, représentant **366 % du budget annuel**, témoignant de la solidité du modèle économique, de la discipline d'exécution et de la capacité à convertir efficacement les volumes en produit net bancaire.

♦ Orientations stratégiques – 2026

Pour l'exercice 2026, CDM Capital Bourse entend franchir une nouvelle étape de son développement autour de trois axes stratégiques structurants :

- premièrement, l'**accélération digitale et la démocratisation de l'accès au marché**, à travers le lancement d'un projet de bourse en ligne destiné à capter le potentiel de croissance du segment retail, en forte expansion et représentant une part croissante des volumes de marché ;
- deuxièmement, l'**approfondissement de la relation client et l'amélioration de la qualité de service**, en s'appuyant sur les synergies commerciales avec le réseau Crédit du Maroc, le renforcement de l'approche conseil et l'optimisation des parcours clients, dans une logique combinant efficacité opérationnelle et exigence réglementaire ;
- enfin, la **diversification et la sécurisation des sources de revenus**, via l'élargissement progressif de l'offre de services (exécution, conseil, solutions digitales), une montée en puissance maîtrisée sur les segments à forte valeur ajoutée et une gestion rigoureuse des risques opérationnels et de conformité.

À travers ces orientations, CDM Capital Bourse ambitionne de s'inscrire durablement comme un levier de croissance stratégique du groupe Crédit du Maroc, contribuant à la modernisation de l'accès au marché des capitaux, à l'élargissement de la base d'investisseurs et à la création de valeur pour l'ensemble des parties prenantes.

g. Global Transaction Banking

Dans une logique d'amélioration continue de la qualité de service et d'accompagnement de ses clients, Crédit du Maroc s'appuie sur sa Direction Global Transaction Banking (GTB) en tant que filière spécialisée dédiée à la gestion sécurisée et performante des flux de trésorerie, au niveau national et l'international, pour l'ensemble des clients retail et corporate.

La Direction GTB joue également un rôle clé dans le développement et la mise à niveau des offres, des moyens de paiement et des parcours clients de bout en bout, afin de répondre aux attentes croissantes en matière de fluidité, de digitalisation et de fiabilité opérationnelle.

♦ Cash Management

En 2025, l'activité Cash Management a enregistré une dynamique soutenue, portée par la progression des flux et le renforcement de l'équipement des clients Corporate. Les objectifs en matière de décaissement et d'encaissement ont été dépassés, avec une forte croissance des flux domestiques, tirée notamment par les virements.

La solution MyCDM Entreprise a poursuivi son enrichissement fonctionnel, notamment avec l'intégration des crédits documentaires import et export, renforçant l'autonomie des clients dans la gestion de leurs opérations à l'international. La digitalisation des opérations s'est nettement accélérée, avec une hausse significative du taux de digitalisation (**+38 % vs 27 % en 2024**) et du volume des opérations traitées par voie digitale (**+ 85 % entre 2024 et 2025**).

Par ailleurs, plusieurs projets de fluidification et d'automatisation des processus ont été déployés, contribuant à l'amélioration de l'expérience client, à la sécurisation des traitements et à l'augmentation de la capacité de traitement des flux.

◆ Correspondant Banking

Dans un contexte de transformation des relations bancaires internationales, le département Correspondent Banking a poursuivi le renforcement et la diversification de ses relations avec les banques correspondantes, consolidant ainsi le positionnement de Crédit du Maroc comme partenaire de référence pour les opérations de commerce international.

L'année 2025 a été marquée par l'élargissement du réseau de contreparties bancaires, l'accompagnement des filiales du Groupe dans le développement de leurs activités en devises, ainsi que la poursuite de chantiers structurants visant l'industrialisation des processus, l'optimisation tarifaire et le renforcement des dispositifs de conformité, notamment en matière de KYC.

◆ Monétique

Dans le cadre de sa stratégie de transformation digitale, Crédit du Maroc a renforcé son partenariat stratégique avec Visa International afin de soutenir le développement des paiements électroniques et d'améliorer l'expérience de paiement des clients, au Maroc comme à l'international.

Plusieurs campagnes commerciales et d'activation ont été menées en partenariat avec Visa et MasterCard, notamment à l'occasion d'événements sportifs majeurs et de périodes de forte consommation, contribuant à une progression significative de l'usage des cartes, tant sur le marché domestique qu'à l'international.

L'année 2025 a également été marquée par le déploiement de nouveaux services monétiques à valeur ajoutée, dont la Dynamic Currency Conversion (DCC), ayant contribué positivement aux revenus de l'activité d'acquisition, ainsi que par l'amélioration de l'expérience client sur les GAB.

Enfin, la Banque a poursuivi la modernisation et l'extension de son parc de GAB, à travers le renouvellement d'équipements existants et le déploiement de nouveaux automates dans des emplacements stratégiques, renforçant ainsi la proximité et l'accessibilité des services pour les clients.

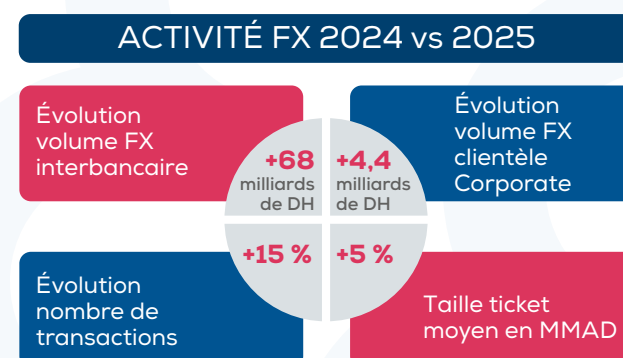
h. Marché des capitaux

L'activité de la salle de marchés s'est inscrite en 2025 dans une dynamique commerciale favorable, soutenue par l'amélioration continue des performances opérationnelles et commerciales. Les synergies entre les différents desks ont contribué au renforcement de la création de valeur, se traduisant une progression globale significative par rapport à l'exercice 2024, dans un environnement de marché exigeant mais porteur.

◆ Activité de change

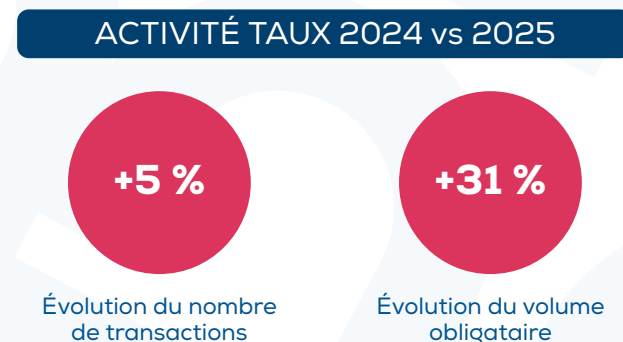
L'activité de change a enregistré une évolution positive, tant en volume qu'en marge, portée par une dynamique commerciale soutenue. L'onboarding de nouveaux clients, combiné à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle du desk Vente, a contribué à une progression de 10 % de l'activité commerciale par rapport à 2024.

Par ailleurs, le desk de Trading Change a renforcé la gestion de sa position à travers l'optimisation des coûts de revient et la diversification de ses sources de liquidité. L'effet conjugué des performances des deux desks Vente et Trading a ainsi permis à l'activité change globale d'enregistrer une croissance de 13 % par rapport à l'exercice précédent.



◆ Activité obligataire

L'activité obligataire a affiché des résultats conformes aux prévisions budgétaires, bénéficiant d'un contexte de marché favorable marqué par la baisse des taux. Le desk Trading a fait preuve d'une bonne résilience et d'une capacité d'anticipation efficace, notamment lors des phases de forte volatilité observées principalement au cours du quatrième trimestre 2025, confirmant la pertinence et la solidité de la stratégie mise en œuvre.



i. CDM Immobilier

En 2025, la filière CDM Immobilier a poursuivi sa trajectoire de développement, en s'appuyant sur la montée en puissance de son modèle spécialisé et sur l'industrialisation progressive des parcours de traitement. Cette dynamique a permis de consolider les performances commerciales, tout en maintenant un haut niveau de qualité de service et de maîtrise des risques.

Sur le segment du crédit habitat aux particuliers, l'activité est restée soutenue dans un contexte de marché exigeant, marqué par une forte concurrence et une sensibilité accrue des clients aux conditions de financement. Les efforts engagés en matière de fluidification des parcours, de respect des délais et d'adaptation de l'offre ont permis à la Banque de préserver ses positions commerciales et de renforcer la qualité des dossiers traités.

L'activité de financement de la promotion immobilière a, pour sa part, bénéficié d'une dynamique plus favorable, portée par le renforcement des synergies avec les promoteurs partenaires et par l'expertise métier développée au sein de la filière. Cette organisation a contribué à une meilleure sélectivité des opérations, à un accompagnement renforcé du réseau et à une progression maîtrisée de la production.

Par ailleurs, le pilotage des risques immobiliers a été consolidé à travers un suivi rapproché des portefeuilles et l'intervention systématique de l'expertise spécialisée sur les dossiers structurants, permettant d'assurer un développement équilibré de l'activité.

Dans l'ensemble, les réalisations 2025 confirment la pertinence du modèle déployé par la filière Immobilier, qui conjugue exigence commerciale, qualité d'exécution et discipline de risque, et posent des bases solides pour la poursuite du développement en 2026.

j. CDM SALAF

La filière CDM Salaf a enregistré en 2025 une dynamique commerciale soutenue, se traduisant par une progression significative des encours, portée notamment par la montée en puissance de l'industrialisation des processus et l'optimisation de la chaîne de valeur de l'activité.

L'exercice a également été marqué par le déploiement d'offres produits adaptées et par la simplification des parcours opérationnels à destination des clients et des collaborateurs, rendue possible par la mise en service d'une nouvelle plateforme dédiée au crédit à la consommation. Ces évolutions ont contribué à renforcer l'efficacité opérationnelle et la qualité de service.

En 2025, l'activité du crédit à la consommation a affiché une évolution très favorable. La production globale a progressé de près de 10 % par rapport à l'exercice précédent.

À fin décembre 2025, l'encours de crédit à la consommation s'établit à **4 389 millions** de dirhams, en hausse de 431 millions de dirhams par rapport à 2024, soit une progression de **10,8 %**. Dans ce contexte, la Banque surperforme le marché, lequel enregistre une évolution de **+4,1 %** sur la même période.

Sur une base glissante, la part de marché de la Banque s'est améliorée de 45 bps, pour atteindre **7,38 %** à fin novembre 2025 (source : GPBM), confirmant le renforcement de son positionnement sur ce segment.

INVESTISSEMENTS

IV. INVESTISSEMENTS

1. Une transformation au service de la performance globale

Au cours de l'année 2025, Crédit du Maroc a poursuivi la mise en œuvre de sa trajectoire de transformation en déployant des initiatives structurantes visant à renforcer la qualité de service offerte à ses clients, à intégrer les évolutions réglementaires et à répondre des enjeux stratégiques majeurs, tout en inscrivant ses actions dans une démarche d'excellence opérationnelle.

◆ Déploiement du nouveau core banking system «Ocsigen»

Le programme de refonte du nouveau Core Banking System s'est poursuivi au cours de l'exercice 2025, principalement consacré au développement et à la finalisation des briques fonctionnelles. Les travaux se sont déroulés conformément à la feuille de route établie, en vue des prochaines étapes de déploiement. Deux jalons clés ont marqué cette période notamment la mise en place :

- du palier 1 (banque relationnelle) : Référentiel et Tenue de Compte ; Bancassurance ; Produits et Tarifications ; Monétique (Création/Modification/Résiliation)
- de la 2^e release du poste de travail du collaborateur dans le réseau (support essentiel pour l'omnicanalité).

◆ Sécurisation et résilience des systèmes d'information



En 2025, la Banque a maintenu un niveau de risque cyber maîtrisé grâce au déploiement de plusieurs initiatives structurantes. Celles-ci ont notamment porté

sur la mise en place d'une méthodologie renforcée de cartographie et de supervision des risques cyber, l'évaluation approfondie des fournisseurs critiques (notamment aux PSEE), le développement d'un dispositif Cyber Threat Intelligence ainsi que la réalisation régulière de tests d'intrusion du système d'information.

Ces actions ont été complétées par le renforcement des programmes de formation et de sensibilisation des collaborateurs, incluant des campagnes de simulation de phishing.

L'ensemble de ces dispositifs a conduit au renouvellement de la certification ISO 27001 du système de management de la sécurité de l'information digital et à une évaluation favorable dans le cadre d'un audit cyber 360°, réalisé par un cabinet indépendant, sur la base de référentiels internationaux reconnus, positionnant Crédit du Maroc au niveau des standards observés dans le secteur bancaire international.

◆ Réalisations d'initiatives au service des métiers et des clients



L'année 2025 témoigne également de l'aboutissement de plusieurs initiatives structurantes, telles que la mise en place de nouvelles offres et services aux clients (crédit auto, packages aux particuliers, crédit conso...), l'automatisation de processus et amélioration de l'expérience client (renouvellement du parc GAB, digitalisation des parcours, ...). Par ailleurs, les projets de modernisation de l'infrastructure informatique se sont poursuivis avec l'acquisition de nouvelles solutions aux standards du marché (nouveaux switch Agence, service de Cyber Threat Intelligence, traitement de l'obsolescence...), renforçant la sécurité et robustesse du système d'information.

2. Des investissements immobiliers au service des clients et des collaborateurs

En 2025, la direction de l'immobilier a poursuivi la mise en œuvre de projets structurants visant à moderniser les espaces au service des clients et des collaborateurs. Parmi les réalisations majeures, figurent l'aménagement des directions régionales Casa Nord et Souss, offrant des espaces modernes et fonctionnels, ainsi que la création de quatre agences mobiles pour accroître la proximité avec la clientèle.

Parallèlement, le programme de mise à niveau des agences et des sites centraux s'est poursuivi, avec des améliorations significatives en termes de modernisation et d'optimisation des espaces de travail et de flexibilité opérationnelle. Ces initiatives contribuent à renforcer la qualité de service, l'efficacité des opérations et l'attractivité des points de contact pour les clients.

Au cours de l'exercice 2025, la Banque a engagé un montant total de 248 MDH en investissements, principalement consacré à la poursuite de sa transformation technologique, à la sécurisation des systèmes et au renforcement de ses capacités opérationnelles, contribuant ainsi à améliorer la performance globale et la qualité de service offerte aux clients.



RÉSULTATS

V. RÉSULTATS

1. Comptes sociaux : compte de résultat de Crédit du Maroc

Chiffres en Mdhs	déc-25	déc-24	variation	
			Mdhs	%
Produit net bancaire	3 246	3 081	165	5,4 %
Marge d'intérêts	2 455	2 276	179	7,9 %
Marge sur commissions	374	360	14	3,9 %
Résultat opérations de marché	476	489	-13	-2,7 %
Divers PNB	-56	-42	-14	33,6 %
Résultat des opérations Immobilisations financières	4	21	-17	-80 %
Autres produits et charges non bancaires	63	46	17	37 %
Charges générales d'exploitation	-1 662	-1 610	-53	3,3 %
Résultat brut d'exploitation	1 651	1 539	112	7,3 %
Coût du risque	-215	-307	92	-30 %
Résultat courant	1 436	1 232	204	16,6 %
Résultat non courant	-86	-91	5	-5,9 %
Impôts sur le résultat	-546	-442	-104	23,5 %
Résultat net	804	698	106	15,2 %
Coefficient d'exploitation	51,2 %	52,2 %	-	-1 pt

- ◆ Le produit net bancaire ressort en progression de 5,4 %, soit +165 millions de dirhams, découlant de la hausse de la marge d'intérêt de +179 millions de dirhams et de la hausse de +14 millions de dirhams de la marge sur commissions.
- ◆ Les charges générales d'exploitation sont en hausse maîtrisée de 53 millions de dirhams.
- ◆ Le coût du risque est en baisse de 92 millions de dirhams.
- ◆ Le résultat non courant est en baisse de 5 millions de dirhams, soit -5,9 %.
- ◆ Le résultat net est en hausse de 106 millions de dirhams, soit +15,2 %.

2. Contribution de la fenêtre participative et des filiales

ARREDA

Chiffres en Mdhs	déc-25	déc-24	variation	
			Mdhs	%
Produit net bancaire	82,2	69,1	13,1	19 %
Marge sur financements participatifs	82,8	68,5	14,2	20,7 %
Marge sur commission	2,3	2,0	0,3	13,7 %
Résultat opérations de marché	0	0	0	ns
DIVERS PNB	-0,5	-0,3	0,1	32 %
Charges générales d'exploitation	29,0	28,0	0,9	3 %
Résultat brut d'exploitation	53,3	41,1	12,2	29,6 %
Coût du risque	3,8	1,6	2,2	135,5 %
Résultat d'exploitation	49,4	39,5	9,9	25 %
Résultat avant Impôt	49,4	39,5	9,9	25 %
Impôts sur les résultats	-19,4	-15,2	4,2	28 %
Résultat net	30	24,3	5,8	24 %

- ◆ Le produit net bancaire est en progression de 19 %, portée principalement par le développement des encours Mourabaha.
- ◆ Les charges générales sont en progression limitée à 3 %.
- ◆ Le coût du risque est en hausse de 135,5 %.
- ◆ Le résultat avant impôt ressort positif à 49,4 millions de dirhams, en progression annuelle de 25 %.

Crédit du Maroc Assurances

Chiffres en Mdhs	Réalizations		%
	déc-25	déc-24	
Produit net bancaire	72,3	70,3	+2,7 %
Charges générales d'exploitation	-3,0	-3,1	-1,3 %
Résultat net	50,2	46,8	+7,1 %

- ◆ Le PNB affiche une hausse de +2,7 % portée par l'évolution positive de la branche ADE (+3,6 Mdhs).
- ◆ Le résultat net est en amélioration en raison de la tendance haussière de l'activité depuis le T4 2025 et de la baisse du taux d'impôt (22,75 % vs 25,5 % en 2024).

Crédit du Maroc Leasing & Factoring

Chiffres en Mdhs	Réalizations		%
	déc-25	déc-25	
Produit net bancaire Leasing	103,8	68,4	+51,7 %
Produit net bancaire Factoring	13,0	11,2	+16,0 %
Produit net bancaire	116,8	79,7	+46,6 %
Charges générales d'exploitation	-32,4	-28,6	+13,2 %
Coût du risque	-14,6	-14,5	0,3 %
Résultat net	38,9	21,3	+82,6 %

- ◆ Un PNB en progression de 47 % porté par la hausse de la marge clientèle de 40 Mdhs profitant des effets volume et taux positifs.
- ◆ Des frais généraux en augmentation découlant de l'impact d'apurement du stock de charges à payer en 2024 de 2,5 Mdhs (3,6 Mdhs en 2025 vs 6 Mdhs en 2024) et de hausse de la charge de personnel de 1 Mdhs (impact année pleine des recrutements et des primes variables).
- ◆ Un coût du risque à 14,6 Mdhs, concentré sur le risque de contrepartie pour 6,9 Mdhs (dont dotations de 7,8 Mdhs sur le bucket 1 et reprises de 0,9 Mdhs sur le bucket 3).
- ◆ Un résultat net en amélioration notable par rapport à fin 2024, profitant de la performance soutenue de l'activité.

Crédit du Maroc International

Chiffres en Mdhs	Réalizations		%
	déc-25	déc-24	
Produit net bancaire	10,0	17,1	-41,4 %
Charges générales d'exploitation	-2,3	-3,8	-39,3 %
Coût du risque	-0,9	1,0	>100 %
Résultat net	2,9	8,0	-63,2 %

- ◆ Un PNB en recul sous l'effet de la baisse des commissions sur opérations de change de 3,1 Mdhs (centralisation

des négociations au niveau de la salle de marché) et la baisse de la rémunération des comptes créditeurs chez les correspondants pour 3,3 Mdh.

- ◆ Des frais généraux en diminution induite par la baisse des honoraires de 0,8 Mdh (projet de centralisation en 2024) et de la baisse des dotations aux amortissements de 0,4 Mdh (ajustement des immobilisations incorporelles en 2024).
- ◆ Un coût du risque de 0,9 Mdh contre une reprise en 2024. Il se compose d'une dotation pour risque de contrepartie au titre de l'IFRS 9 de 0,5 Mdh (bucket 1) et d'une provision pour risque et charge de 0,4 Mdh.
- ◆ Un résultat net bénéficiaire en retrait, impacté par la baisse du PNB.

Crédit du Maroc Patrimoine

Chiffres en Mdh	Réalizations		%
	déc-25	déc-24	
Produit net bancaire	32,9	21,6	+52,3 %
Charges générales d'exploitation	-12,1	-8,5	+42,1 %
Résultat net	15,6	9,4	+66,7 %

- ◆ Un PNB en évolution remarquable soutenue par la contribution solide de l'ensemble des marchés, combinée à une amélioration de la structure de l'actif géré.
- ◆ Des frais généraux en hausse découlant de la prestation de service CDM, corrélée à la hausse des frais de gestion. Hors cet effet, les charges sont maîtrisées.
- ◆ Un résultat net bénéficiaire en progression notable par rapport à décembre 2024.

CDM Capital Bourse

Chiffres en Mdh	Réalizations		%
	déc-25	déc-24	
Produit net bancaire	20,2	4,7	>100 %
Charges générales d'exploitation	-7,1	-4,6	+54,9 %
Résultat net	10,1	0,1	>100 %

- ◆ Un PNB intégrant des commissions sur opérations d'intermédiation de 20,5 Mdh, des commissions sur activités connexes de 0,6 Mdh, des gains générés par les titres de placement de 0,3 Mdh.
- ◆ Des frais généraux en hausse relatifs à l'impact année pleine des frais post démarrage.
- ◆ Un résultat net bénéficiaire contre un déficit attendu sur le budget 2025.

SIFIM

Chiffres en Mdh	Réalizations		%
	déc-25	déc-24	
Produit net bancaire	7,3	8,1	-10,6 %
Charges générales d'exploitation	-0,4	-2,8	-84,9 %
Résultat net	6,4	4,9	+31,4 %

- ◆ Un PNB en recul expliqué par la comptabilisation en 2024 d'un produit de 2 Mdh (avantage fiscal lié à l'opération d'augmentation du capital). Hors cet effet, le PNB serait en progression de +1,2 Mdh, portée par la hausse des intérêts sur DAT pour +0,6 Mdh et

par les titres de participation CDMP pour +0,6 Mdh (dividende 2024).

- ◆ Des charges générales d'exploitation en baisse, émanant d'un provisionnement du crédit de TVA en 2024 de 2,4 Mdh. Hors cet effet, les charges sont maîtrisées.
- ◆ Un résultat net bénéficiaire en progression par rapport à fin 2024.

CDM Pay

Chiffres en Mdh	Réalizations		%
	déc-25	déc-24	
Produit net bancaire	-1	-	NS
Charges générales d'exploitation	-2,5	-	NS
Résultat net	-3,5	-	NS

- ◆ Un PNB ressortant à -1 Mdh à fin décembre 2025.
- ◆ Des charges générales d'exploitation s'élevant à 2,5 Mdh composés de 1 Mdh de charges de personnel, et de 1,4 Mdh de charges externes.
- ◆ Un résultat net déficitaire de -3,5 Mdh à fin décembre 2025.

NEMA CAPITAL

En date du 26 décembre 2025, Crédit du Maroc a souscrit à 5.000 actions nouvelles ordinaires de la société NEMA CAPITAL, représentant 50 % du capital social, pour un montant de 6.453,5 KMdh.

- ◆ NEMA CAPITAL exerce principalement une activité de gestion d'OPCI.
- ◆ Son capital social, d'un montant de 1.000.000 dirhams, est divisé en 10.000 actions nominatives de 100 dirhams de valeur nominale chacune, réparties à parts égales entre le groupe DEMAY et Crédit du Maroc.
- ◆ La valeur de la participation, enregistrée en mise en équivalence au 31 décembre 2025, s'élève à 6.457,4 KMdh composée (i) de la quote-part de Crédit du Maroc dans la situation nette de la société, soit 3 799,3 KMdh, (ii) de la quote-part dans le résultat depuis la date d'acquisition qui s'élève à 3,9 KMdh, et (iii) de l'écart d'acquisition de 2.654,2 KMdh.

a. La contribution des filiales à la formation du résultat de Crédit du Maroc

Filiales	% détention CDM	Reçu par CDM en dirhams en 2025**
Crédit du Maroc Assurances	100 %	50 152 676
Crédit du Maroc Leasing et Factoring	100 %	38 899 502
Crédit du Maroc International – Banque Offshore	100 %	2 945 236
Crédit du Maroc Patrimoine	100 %*	15 634 006
CDM Capital Bourse	100 %	10 092 556
SIFIM	100 %	6 448 353
CDM Pay	100 %	-3 484 641
NEMA CAPITAL	50 %	3 908

(*) 60 % détenue directement et 40 % détenue indirectement à travers SIFIM.

(**) Ces montants sont présentés en valeur brutes (n'intégrant pas les éliminations intra-groupe)..

3. Proposition d'affectation du résultat

Le Directoire propose d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2024 comme suit :

◆ Bénéfice net	804.450.975,74 dirhams
◆ Report à nouveau antérieur	2.008.481.867,62 dirhams
◆ Bénéfice distribuable	2.812.932.843,36 dirhams
◆ Dividendes	522.298.272,00 dirhams
◆ Solde à reporter à nouveau	2.290.634.571,36 dirhams

En conséquence de cette affectation, il sera attribué à chacune des 10.881.214 actions composant le capital social, un dividende brut de 48 dirhams par action.

Le taux de distribution effectif du résultat 2025 sera ainsi de 65 %.

4. Comptes consolidés

a. Le périmètre de consolidation de Crédit du Maroc

Ainsi, le périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc se définit comme suit :

Sociétés Consolidées	Capital social (Kdhs)	Capital social (KUSD)	%		Méthode de consolidation (*)
			de contrôle	d'intérêts	
Crédit du Maroc	1 088 121		100	100	E.C
Crédit du Maroc Leasing et Factoring	124 000		100	100	I.G
Crédit du Maroc Assurances	200		100	100	I.G
Crédit du Maroc International - Banque Offshore		1 655	100	100	I.G
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100	100	I.G
CDM Capital Bourse	15 000		100	100	I.G
CDM Pay	10 000		100	100	I.G
S.I.F.I.M	168 321		100	100	I.G
NEMA CAPITAL	1000		50	50	M.E.E

* E.C : Etablissement consolidant - IG : Intégration globale

MEE : Mise en équivalence

b. Compte de résultat CDM IFRS consolidé

Chiffres en Mdhs	déc-25	déc-24	variation	
			Mdhs	%
Produit net bancaire	3 568	3 303	265	8,0 %
Marge nette d'intérêt	2 681	2 428	253	10,4 %
Marge sur commission	494	460	34	7,3 %
DIVERS PNB	394	415	21	-5,1 %
Charges générales d'exploitation	- 1 652	-1 605	-47	3,0 %
Résultat brut d'exploitation	1 916	1 698	218	12,8 %
Coût du risque	- 383	-398	15	-3,8 %
Résultat d'exploitation	1 533	1 300	233	17,9 %
Gains ou pertes nets sur autres actifs	11	-6	17	100 %
Résultat avant Impôt	1 544	1 294	250	19,3 %
Impôts	-680	-553	-128	23,1 %
Résultat net	864	741	123	16,5 %
Résultat net part du groupe	864	741	123	16,5 %
Coefficient d'exploitation	46,3%	48,6%	-	-2,3 pt

- ◆ Le RBE consolidé est en progression de 12,8 % porté par :
 - la progression du PNB de 8 % portée par toutes ses composantes
 - la hausse maîtrisée des charges d'exploitation à +3 %
- ◆ Le résultat net consolidé à fin décembre 2025 se situe à 864 millions de dirhams, en hausse annuelle de 16,5 % liée à la progression du PNB et à la maîtrise du coût du risque.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

II. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

1. Difficultés rencontrées

Au cours de l'exercice écoulé, la Banque n'a pas rencontré de difficultés de nature à remettre en cause son développement ou sa trajectoire stratégique.

2. Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice

A la date d'arrêté des comptes par le Directoire, aucun évènement important susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le patrimoine, l'activité ou les perspectives de la Banque n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date du présent rapport.

3. Perspectives d'avenir

Dans un environnement concurrentiel et en constante évolution, Crédit du Maroc a poursuivi la mise en œuvre de son plan stratégique, CDM Boost 2028, visant à renforcer durablement sa compétitivité sur le marché marocain et à soutenir une croissance maîtrisée.

Ce plan s'articule autour de quatre axes structurants :

1. l'accélération de la dynamique commerciale ;
2. la poursuite et la réussite des chantiers de transformation afin de construire un modèle opérationnel agile et compétitif ;
3. le maintien et le renforcement des meilleurs standards en matière de gouvernance et de pilotage des risques et de la conformité ;
4. l'impulsion d'un changement progressif dans la continuité.

A travers ce plan, Crédit du Maroc ambitionne de consolider son positionnement en tant qu'opérateur financier moderne, innovant et responsable, au service des familles marocaines et du tissu économique national. S'appuyant sur des fondamentaux solides, un ancrage historique reconnu et l'engagement de ses collaborateurs, la Banque entend se distinguer par la qualité de son service, l'excellence opérationnelle et la pertinence de ses solutions adaptées aux besoins de ses clients.

Cette dynamique s'inscrit dans une vision de long terme, conciliant performance durable, création de valeur et contribution au développement économique et social du Royaume.

ANNEXES

ANNEXE 1 : ÉTATS DE SYNTHÈSE COMPTES SOCIAUX*

BILAN AU 31/12/2025

(En millions de dhs)

ACTIF	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	
			ABSOLUE	EN %
Valeurs en coisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 843	2 236	607	27,2 %
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 430	7 827	396	-5,1 %
. À vue	1 472	2 923	1 451	-49,6 %
. À terme	5 958	4 904	1 054	21,5 %
Créances sur la clientèle	59 170	53 881	5 289	9,8 %
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	19 933	18 995	938	4,9 %
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	14 281	12 217	2 064	16,9 %
. Crédits et financements participatifs immobiliers	20 805	19 805	999	5,0 %
. Autres crédits et financements participatifs	4 151	2 863	1 287	45,0 %
Créances acquises par affacturage	410	557	147	-26,4 %
Titres de transaction et de placement	8 191	5 290	2 901	54,8 %
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 012	4 818	3 193	66,3 %
. Autres titres de créance	64	357	293	-82,0 %
. Titres de propriété	115	115	-	-
. Certificats de Sukuk	525	342	183	53,4 %
Autres actifs	2 118	896	1 223	136,5 %
Titres d'investissement	2 118	896	1 223	136,5 %
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-
. Autres titres de créance	411	371	40	10,9 %
. Certificats de Sukuk	365	321	36	11,0 %
Titres de participation et emplois assimilés	46	42	4	9,8 %
. Participations dans les entreprises liées	-	-	-	-
. Autres titres de participation et emplois assimilés	-	-	-	-
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-
Dépôts d'investissement placés	-	-	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	1 004	890	114	12,8 %
Immobilisations corporelles	1 058	1 097	39	-3,6 %
Total de l'Actif	83 161	73 387	9 774	13,3 %

(En millions de dhs)

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	
			ABSOLUE	EN %
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1	1	0	-4,5 %
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 384	1 485	4 899	>100 %
. À vue	223	713	-490	-68,8 %
. À terme	6 161	772	5 389	>100 %
Dépôts de la clientèle	61 051	56 864	4 187	7,4 %
. Comptes à vue créditeurs	44 387	39 708	4 679	11,8 %
. Comptes d'épargne	10 096	10 096	1	0,0 %
. Dépôts à terme	5 222	6 140	-918	-14,9 %
. Autres comptes créditeurs	1 332	905	427	47,2 %
. Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	13	16	-2	-15,0 %
Titres de créance émis	2 120	3 180	-1 060	-33,3 %
. Titres de créance négociables	2 120	3 180	-1 060	-33,3 %
. Emprunts obligataires	-	-	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-	-	-
Autres passifs	2 289	2 028	262	12,9 %
Provisions pour risques et charges	1 197	1 165	32	2,8 %
Provisions réglementées	-	-	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-	-	-
Dettes subordonnées	3 429	2 424	1 005	41,5 %
Dépôts d'investissement reçus	163	64	99	>100 %
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	2 626	2 626	-	-
Capital	1 088	1 088	-	-
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	2 008	1 764	245	13,9 %
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	804	698	106	15,2 %
Total du Passif	83 161	73 387	9 774	13,3 %

* * Aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation.

HORS BILAN AU 31/12/2025

(En millions de dhs)

HORS BILAN	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	
			ABSOLUE	EN %
ENGAGEMENTS DONNÉS	14 324	13 511	813	6,0%
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4 933	5 526	-593	-10,7 %
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	1 835	2 536	-701	-27,6 %
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	7 556	5 449	2 106	38,7 %
Titres achetés à réméré	-	-	-	-
Autres titres à livrer	-	-	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	3 908	2 898	1 010	34,8%
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 235	506	730	>100%
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 672	2 392	280	11,7 %
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-	-	-
Titres vendus à réméré	-	-	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-	-	-
Autres titres à recevoir	-	-	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2025

(En millions de dhs)

LIBELLE	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	
			ABSOLUE	EN %
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	4 270	4 084	187	-4,6 %
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements	283	303	-20	-6,8 %
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 747	2 648	99	3,7 %
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	81	58	23	39,3 %
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	62	68	7	-10,1 %
Produits sur titres de Moudaraba et moucharaka	-	-	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-	-	-
Commissions sur prestations de service	456	426	30	7,0 %
Autres produits bancaires	643	580	63	10,8 %
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	0	0	0	>100%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 024	1 002	22	2,2 %
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements	133	100	33	30,0 %
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	397	472	-76	-16,0 %
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	126	162	-36	-22,1 %
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-	-	-
Autres charges bancaires	366	267	99	36,9 %
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	2	1	1	>100%
PRODUIT NET BANCAIRE	3 246	3 081	165	5,4 %
Produits d'exploitation non bancaire	63	46	17	37,3 %
Charges d'exploitation non bancaire	-	-	-	-
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	1 662	1 610	53	3,3 %
Charges de personnel	833	825	7	0,9 %
Impôts et taxes	26	27	-1	-2,1 %
Charges externes	513	478	35	7,4 %
Autres charges générales d'exploitation	6	27	-21	-77,2 %
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	284	253	31	12,3 %
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES	797	1 212	-415	-34,2 %
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	659	716	-57	-8,0 %
Pertes sur créances irrécouvrables	34	376	-341	-90,9 %
Autres dotations aux provisions	104	120	-16	-13,5 %
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	586	926	-340	-36,7 %
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	499	811	-312	-38,5 %
Récupérations sur créances amorties	32	18	14	75,2 %
Autres reprises de provisions	55	96	-41	-42,5 %
RÉSULTAT COURANT	1 436	1 232	204	16,6 %
Produits non courants	3	16	-13	-78,7 %
Charges non courantes	89	108	-18	-16,9 %
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	1 350	1 140	210	18,4 %
Impôts sur les résultats	546	442	104	23,5 %
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	804	698	106	15,2 %

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION AU 31/12/2025

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS

(En millions de dhs)

LIBELLÉ	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	
			ABSOLUE	EN %
+ Intérêts et produits assimilés	3 027	2 941	87	2,9 %
- Intérêts et charges assimilées	655	734	-78	-10,7 %
MARGE D'INTÉRÊT	2 372	2 207	165	7,5 %
+ Produits sur financements participatifs	83	69	14	20,7 %
- Charges sur financements participatifs	-	-	-	-
Marge sur financements participatifs	83	69	14	20,7 %
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-	-	-
+ Produits sur immobilisations données en ljarah	-	-	-	-
- Charges sur immobilisations données en ljarah	-	-	-	-
Résultat des opérations d'ljarah	-	-	-	-
+ Commissions perçues	463	432	31	7,2 %
- Commissions servies	89	72	17	23,7 %
Marge sur commissions	374	360	14	3,9 %
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	142	171	-29	-17,0 %
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-17	2	-19	<100 %
+ Résultat des opérations de change	351	316	35	11,1 %
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-	-	-
Résultat des opérations de marché	476	489	13	-2,7 %
+ Divers autres produits bancaires	62	68	7	-10,1 %
- Diverses autres charges bancaires	117	110	7	6,4 %
+ Part des titulaires de comptes de dépôts d'investissement	-2	-1	1	>100 %
PRODUIT NET BANCAIRE	3 246	3 081	165	5,4 %
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	4	21	-17	-80,3 %
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	63	46	17	37,3 %
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-	-	0,0 %
- Charges générales d'exploitation	1 662	1 610	53	3,3 %
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 651	1 539	113	7,3 %
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-162	-262	100	-38,1 %
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-53	-45	-8	18,0 %
RÉSULTAT COURANT	1 436	1 232	204	16,6 %
RÉSULTAT NON COURANT	-86	-91	5	-5,9 %
- Impôts sur les résultats	546	442	104	23,5 %
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	804	698	106	15,2 %

II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

(En millions de dhs)

LIBELLÉ	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	
			ABSOLUE	EN %
+ RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	804	698	106	15,2 %
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	284	253	31	12,3 %
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	0	0	0	<100 %
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	28	57	1	1,4 %
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-	-	-
+ Dotations non courantes	-	-	-	<100 %
- Reprises de provisions	21	49	-29	-57,8 %
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	17	2	15	>100 %
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-	-	-
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	1 109	958	151	15,8 %
- Bénéfices distribués	522	454	69	-
AUTOFINANCEMENT	587	504	83	16,4 %

TABLEAU DE DÉCOMPOSITION DES DETTES FOURNISSEURS AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En milliers de dhs)

(A)	(B)	Montant des dettes échues			
		(C)	(D)	(E)	(F)
Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Dettes échues de moins de 30 j	Dettes échues entre 31 et 60 j	Dettes échues entre 61 et 90 j	Dettes échues de plus de 90 j
24 371	24 006	-	112	-	253

ANNEXE 2 : ÉTAT DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 31/12/2025

(En milliers de dhs)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées					365 439	365 325			
CREDIT DU MAROC INTERNATIONAL	Etab. de Crédit	1655 KUSD	100,00 %	7 443	7 443	31/12/2025	2562 KUSD	344 KUSD	372 KUSD
CREDIT DU MAROC ASSURANCES	Assurance	200	100,00 %	200	200	31/12/2025	51 639	50 117	46 163
CREDIT DU MAROC LEASING ET FACTORING	Etab. de Crédit	124 000	100,00 %	138 735	138 735	31/12/2025	195 012	53 470	
CREDIT DU MAROC PATRIMOINE	Financière	1 000	60,00 %	600	600	31/12/2025	16 645	15 544	
SIFIM	Immobilière	168 321	100,00 %	166 009	166 009	31/12/2025	175 890	5 746	
CDM CAPITAL BOURSE	Financière	15 000	99,99 %	15 000	15 000	31/12/2025	25 635	10 519	5 499
VALORIMMO*	Financière	1 000	99,99 %	1 000	886	31/12/2025			3 535
CDM PAY	Financière	30 000	100,00 %	30 000	30 000	31/12/2025	10 000	-3 454	
NEMA CAPITAL	Financière	1 000	50,00 %	6 454	6 454	31/12/2025			
Autres titres de participation et emplois assimilés					59 965	45 982			
ATLASNET*	Sce Informatique	8 000	31,25 %	2 500	-				
HOLDING SINCOMAR*	Sté Participation	300	27,97 %	21	-				
ECOPARC DE BERRECHID	Industriel	55 000	16,36 %	9 000	926				
SETTAPARK	Industriel	40 000	16,32 %	6 530	3 734				
INTERBANK	Etab. de Crédit	11 500	16,00 %	1 840	1 840				114
SOGEPPOS	Industriel	35 000	13,20 %	4 622	4 622				2 472
CENTRE MONÉTIQUE INTERBANCAIRE	Etab. de Crédit	98 200	11,20 %	11 000	11 000				
EUROCHEQUES MAROC*	Moyen de paiement	500	6,68 %	33	-				
STE IMMOB INTERBANCAIRE	Financière	19 005	6,67 %	1 267	1 239				
STE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS BANCAIRES	Financière	10 000	4,45 %	59	59				
AGRAM INVEST*	Fonds d'investissement	40 060	5,54 %	2 221	1 691				
SOGEPB	Industriel	18 000	5,00 %	900	900				345
BOURSE DE CASABLANCA	Financière	387 518	3,00 %	11 765	11 765				
CHAMBRE DE COMPENS- CCP MAROC	Financière	100 000	2,77 %	2 770	2 770				
Divers	-	-	-	5 437	5 437				
TOTAL					425 404	411 307			

(*) Sociétés en liquidation

ANNEXE 3 : ÉTAT DES AUTRES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR AU 31/12/2025

(En milliers de dhs)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
			financiers	non financiers		
TITRES COTÉS	-	-	-	-	-	-
BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CRÉANCE	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIÉTÉ	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTÉS	64 161	10 130 133	115 073	67	10 309 433	6 186 320
BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES	-	10 130 133	-	-	10 130 133	5 714 257
OBLIGATIONS	63 443	-	-	-	63 443	-
AUTRES TITRES DE CRÉANCE	717	-	-	-	717	356 924
TITRES DE PROPRIÉTÉ	-	-	115 073	67	115 139	115 139
TOTAL	64 161	10 130 133	115 073	67	10 309 433	6 186 320

ANNEXE 4 : ÉTATS DE SYNTHÈSE COMPTES CONSOLIDÉS*

BILAN CONSOLIDE IFRS AU 31/12/2025

(En millions de dhs)

ACTIF CONSOLIDÉ	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	
			MONTANT	EN %
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 841	2 235	606	27,1 %
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5 984	4 785	1 199	25,0 %
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	5 734	4 544	1 190	26,2 %
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	250	241	9	3,5 %
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 410	675	1 735	257,0 %
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	2 410	675	1 735	257,0 %
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-	-	-	-
Titres au coût amorti	2 135	915	1 220	>100 %
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3 893	5 666	-1 773	-31,3 %
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	62 863	56 622	6 241	11,0 %
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couvert en taux	-	-	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-	-	-
Actifs d'Impôt Exigible	1	6	5	-83,4 %
Actifs d'impôt différé	176	150	26	17,4 %
Comptes de régularisation et autres actifs	915	587	328	56,0 %
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	6	-	6	100,0 %
Immeubles de placement	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	1 482	1 498	-16	-1,1 %
Immobilisations incorporelles	1 022	912	110	12,1 %
Ecarts d'acquisition	-	-	-	-
TOTAL	83 728	74 051	9 677	13,1 %

(En millions de dhs)

PASSIF CONSOLIDÉ	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	
			MONTANT	EN %
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1	1	-	-4,5 %
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	40	25	14	57,3 %
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	40	25	14	57,3 %
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	6 516	1 739	4 777	274,8 %
Dettes envers la clientèle	61 228	56 998	4 231	7,4 %
Titres de créance émis	2 120	3 180	-1 060	-33,3 %
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-
Passifs d'impôt exigibles	194	189	5	2,5 %
Passifs d'impôt différé	1	5	-4	-74,4 %
Comptes de régularisation et autres passifs	2 586	2 243	343	15,3 %
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	-
Provisions	580	554	26	4,7 %
Subventions et fonds assimilés	-	-	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	2 258	1 237	1 021	82,5 %
Capitaux propres	8 203	7 879	324	4,1 %
Capital et réserves liées	4 751	4 823	-73	-1,5 %
Réserves consolidées	2 552	2 273	279	12,3 %
Part du groupe	2 552	2 273	279	12,3 %
Part des minoritaires	-	-	-	0,0 %
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	37	41	-4	-9,9 %
Part du groupe	37	41	-4	-9,9 %
Part des minoritaires	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	864	741	123	16,5 %
Part du groupe	864	741	123	16,5 %
Part des minoritaires	-	-	-	-0,0 %
TOTAL	83 728	74 051	9 677	13,1 %

* Aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ IFRS AU 31/12/2025

(En millions de dhs)

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	
			MONTANT	EN %
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	3 299	3 147	152	4,8 %
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	-618	-719	101	-14,0 %
Marge d'Intérêt	2 681	2 428	253	10,4 %
Commissions (Produits)	585	532	53	9,9 %
Commissions (Charges)	-91	-72	-19	26,3 %
Marge sur Commissions	494	460	34	7,3 %
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	-	-	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	499	503	-4	-0,7 %
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	488	487	1	0,1 %
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	11	15	-4	-100,0 %
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	1	1	-100,0 %
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	1	1	-100,0 %
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-	-	-	-
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-	-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	-	-
Produits nets des activités d'assurance	-	-	-	-
Produits des autres activités	23	32	-9	-28,0 %
Charges des autres activités	-128	-120	-7	6,2 %
PRODUIT NET BANCAIRE	3 568	3 303	265	8,0 %
Charges générales d'exploitation	-1 360	-1 345	-14	1,1 %
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-293	-260	-33	12,8 %
Résultat Brut d'Exploitation	1 916	1 698	218	12,8 %
Coût du risque de crédit	-383	-398	15	-3,8 %
Résultat d'Exploitation	1 533	1 300	233	17,9 %
Quote-Part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	0	-	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	11	-6	17	-279,2 %
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-
Résultat avant Impôt	1 544	1 294	250	19,3 %
Impôts sur les résultats	-680	-553	-128	23,1 %
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	-
Résultat net	864	741	123	16,5 %
Intérêts minoritaires	-	-	-	0,0 %
résultat net Part du groupe	864	741	123	16,5 %
Résultat de base par action	0,8	0,07	0,0	16,5 %
Résultat dilué par action	0,8	0,07	0,0	16,5 %

GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2025

(En millions de dhs)

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net	864	741
Éléments recyclables en résultat net :	5	1
Écarts de conversion ⁽¹⁾	3	0
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ⁽¹⁾ recyclables	12	2
Réévaluation des instruments dérivés de couverture ⁽¹⁾ d'éléments recyclables	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence ⁽¹⁾	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables ⁽²⁾	-	-
Impôts liés ⁽¹⁾	5	1
Éléments non recyclables en résultat net :	3	3
Réévaluation des immobilisations ⁽¹⁾	-	-
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies ⁽¹⁾	5	5
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat ^(nb 1)	-	-
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres ^(nb 1)	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence ⁽¹⁾ non recyclables	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables ⁽²⁾	-	-
Impôts liés ⁽¹⁾	2	2
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	8	4
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	871	745
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	871	745
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	-	-

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31/12/2025

(En millions de dhs)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2023	1 088	3 258	-	2 650	37	-	7 034	46	7 080
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-372	-	-	-372	-	-372
Autres	-	477	-	-	-	-	477	-	477
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	741	-	-	741	-	741
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	1	-	1	-	1
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies (F)	-	-	-	-	3	-	3	-	3
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)	-	-	-	0	-	-	0	-	0
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E) +(F)+(G)	-	-	-	0	-	-	0	-	0
Autres	-	-	-	-	4	-	4	-	4
Variations de périmètre	-	-	-	-6	-	-	-6	- 46	-51
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2024	1 088	3 735	-	3 014	41	-	7 879	0	7 879
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-454	-	-	-454	-	-454
Autres	-	-73	-	-	-	-	-73	-	-73
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	864	-	-	864	-	864
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	8	-	-8	-	-8
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies (F)	-	-	-	-	3	-	3	-	3
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)	-	-	-	-3	-	-	-3	-	-3
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E) +(F)+(G)	-	-	-	-3	-4	-	-7	-	-7
Autres	-	-	-	-6	-	-	-6	-	-6
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2025	1 088	3 662	-	3 415	37	-	8 203	-	8 203

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2025

(En millions de dhs)

FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/2025	31/12/2024
Résultat avant impôts	1 544	1 294
Résultat net des activités abandonnées	-	-
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	293	260
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	337	20
+/- Dotations nettes aux provisions	31	-6
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	0	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	11	-6
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	19	-16
+/- Autres mouvements	24	-149
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	715	103
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	5 671	2 397
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 393	-311
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-4 166	-1 305
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	68	297
+/- Flux liés aux activités destinées à être cédées	-	-
- Impôts versés	-708	-558
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1 528	520
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	730	1 916
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-398	-372
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-398	-372
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-533	105
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-58	-242
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-591	-137
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-3	0
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-260	1 407

COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE	31/12/2025	31/12/2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 932	2 525
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 235	2 265
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 697	260
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 672	3 932
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 843	2 235
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	829	1 697
Variation de la trésorerie nette	-260	1 407

ANNEXE 5 : LISTE DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DU DIRECTOIRE

Mandats des membres du Conseil de surveillance

Mohamed Hassan BENSALAH – Président du Conseil de Surveillance
 Fonction principale – Président directeur général Groupe Holmarcom

Mandats occupés :

Société	Mandats exercés en 2025 et demeurant en cours
Holmarcom S.A.	Président Directeur Général
Holmarcom Insurance Activities S.A.	Président Directeur Général
Holmarcom Finance Company S.A.	Président Directeur Général
Holmarcom Africa Financial Services S.A.	Président du Conseil d'Administration
CPA S.A.	Administrateur
JNP S.A.	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
Yellowrock S.A.	Président Directeur Général
Yellowrock Genève	Président Directeur Général
Mass Céréales Al Maghreb S.A.	Président du Conseil d'Administration
Omnium Marocain d'Investissement - OMI S.A.	Président Directeur Général
Société Chérifienne de participations – SOCHEPAR S.A.	Président Directeur Général
Jawharat Chamal S.A.	Président Directeur Général
MERIMA S.A.	Président Directeur Général
Regional Air Lines S.A.	Président du Conseil d'Administration
Somathes S.A.	Président Directeur Général
Les Tours Balzac S.A.	Président du Conseil d'Administration
Jet-Set Fly - J.S.F S.A.	Président Directeur Général
Les Constructions de Bouskoura S.A.	Président Directeur Général
Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A.	Président Directeur Général
Oulmès Drinks Development S.A.	Administrateur
Eau Technologie Environnement - E.T.E S.A.	Administrateur
Mass Jordanie Pour le CIE S.A.	Président Directeur Général
Société Agricole Mimona S.A.	Administrateur
Smart Composite Company S.A.	Administrateur
AtlantaSanad S.A.	Président Directeur Général
Air Arabia Maroc S.A.	Président du Conseil d'Administration
Berdil Capital S.A.	Administrateur
Biscoland S.A.	Président Directeur Général
Global Fly S.A	Président Directeur Général
Corporate Venture Development S.A	Président du Conseil d'Administration
Senegal Water & Beverages Company S.A	Administrateur
Akwa Africa	Administrateur
CIH Bank	Administrateur
Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite	Administrateur
Confédération Générale des Entreprises du Maroc	Administrateur
Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement	Administrateur
Fondation Mohammed V pour la Solidarité et de la Fondation Alaouite pour le Développement Humain Durable	Administrateur
Moroccan Financial Board (Casablanca Finance City)	Administrateur
Conseil Economique, Social et Environnemental	Membre
Fédération Marocaine de l'Assurance	Président
Fondation Abdelkader Bensalah - Holmarcom	Vice-Président

Karim CHIOUAR – Membre du Conseil

Fonction principale – Directeur général délégué Groupe Holmarcom

Mandats occupés :

Société	Mandats exercés en 2025 et demeurant en cours
Holmarcom S.A.	Directeur Général Délégué
Holmarcom Insurance Activities S.A.	Administrateur
Holmarcom Finance Company S.A.	Administrateur
Holmarcom Africa Financial Services S.A.	Administrateur
Société Agricole Mimona S.A.	Président du Conseil d'Administration
JNP S.A.	Président du Conseil d'Administration
Radio Plus S.A.	Président du Conseil d'Administration
Snack Food Maroc S.A.	Président du Conseil d'Administration
Les Tours Balzac S.A.	Directeur Général et Représentant permanent d'Holmarcom S.A
Regional Air Lines S.A.	Directeur Général et Représentant permanent d'Holmarcom S.A
Smart Composite Company S.A.	Administrateur
Mass Jordanie Pour le CIE S.A.	Administrateur
Mass Céréales Al Maghreb S.A.	Administrateur
Jawharat Chamal S.A.	Administrateur
Somathes S.A.	Administrateur
Oulmès Drinks Development S.A.	Administrateur
Denia Holding S.A.	Administrateur
Société Commune de Participation S.A.	Administrateur
AtlantaSanad S.A.	Administrateur
Merima S.A	Administrateur
Najmat Al Bahr S.A.	Administrateur
Peacock S.A.	Président du Conseil d'Administration
Yellowrock S.A.	Représentant permanent d'Holmarcom S.A
CPA S.A.	Président du Conseil d'Administration
Atlanta Côte d'Ivoire Non-vie S.A.	Administrateur
Air Arabia Maroc S.A.	Représentant permanent de Régional Air Lines S.A
Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A.	Représentant permanent de la société OMI S.A
Berdil Capital S.A.	Président du Conseil d'Administration
Biscoland S.A.	Administrateur
Dénia Ivoire S.A.	Président du Conseil d'Administration
Mass Céréales Sénégal S.A.	Président du Conseil d'Administration
Sénégal Water & Beverages Company S.A.	Administrateur
Takafulia Assurances S.A.	Administrateur
Scandimar S.A.	Administrateur
Global Fly S.A	Administrateur
Corporate Venture Development S.A	Administrateur
Comptoir Métallurgique Marocain – CMM S.A	Administrateur
CIH	Administrateur
Nebetou Fund	Membre du Conseil de Surveillance

Mohammed Ali KADIRI – Membre indépendant du Conseil
 Fonction principale – Directeur général du cabinet Dictys

Mandats occupés :

Société	Mandats exercés en 2025 et demeurant en cours
Alliances Darna	Administrateur indépendant

Nadine KONISKI-ZIADÉ – Membre indépendant du Conseil
 Fonction principale – Directeur Associé chez Stakeholder Advisors et Senior Advisor at TriSpan

Mandats occupés :

Société	Mandats exercés en 2025 et demeurant en cours
Rothschild Martin Maurel (France)	Administrateur indépendant. Membre du Comité des Risques ; Membre du Comité des Rémunérations
Stakeholders Advisors (France)	Gérant
Mercer FGV GP (France)	Administrateur indépendant
NKZ SERVICES (France)	Présidente
TriSpan LLP (Royaume Uni)	Senior Advisor

Mohammed Ali ABABOU – Membre du Conseil
 Fonction principale – Gérant de PROMO PARTNERS

Mandats occupés :

Société	Mandats exercés en 2025 et demeurant en cours
HPS Switch	Administrateur. Président du Comité d'Audit et des Risques
Attijari Bank Tunisie	Administrateur. Président du Comité des Risques
Almapack	Administrateur.
Le Carton	Administrateur.
Procheck	Administrateur.
Holmarcom Finance Company	Administrateur.

Fatima Zahra BENSALAH – Représentant de AtlantaSanad S.A. au Conseil de Crédit du Maroc
 Fonction principale – Vice-Présidente de AtlantaSanad S.A.

Mandats occupés :

Société	Mandats exercés en 2025 et demeurant en cours
Holmarcom S.A.	Administrateur
AtlantaSanad S.A.	Administrateur / DGD (Vice –Présidente)
Takafulia Assurances S.A.	Administrateur
Les Tours Balzac S.A	Administrateur
Atlanta Côte d'Ivoire Non vie	Administrateur
Najmat Al Bahr S.A.	Administrateur
Société Chérifienne de participations – SOCHEPAR S.A.	Administrateur
Jet-Set Fly - J.S.F S.A	Administrateur
Les Constructions de Bouskoura S.A.	Administrateur
Holmarcom Insurance Activities S.A.	Administrateur
Holmarcom Finance Company S.A.	Administrateur
Holmarcom Africa Financial Services S.A	Administrateur
Fondation Abdelkader Bensalah Holmarcom	Administrateur

Lamia KENDILI – Représentant d'Holmarcom Finance Company S.A. au Conseil de Crédit du Maroc
Fonction principale – Directeur Général Adjoint de Holmarcom Finance Company

Mandats occupés :

Société	Mandats exercés en 2025 et demeurant en cours
Atlanta Côte d'Ivoire non-vie S.A	Administrateur
Holmarcom Insurance Activities S.A	Représentant permanent d'Holmarcom Finance Company
Holmarcom Africa Financial Services S.A.	Représentant permanent d'Holmarcom Insurance Activities
Takafulia Assurances S.A.	Représentant permanent d'Holmarcom Insurance Activities

Mandats des membres du Directoire

Ali BENKIRANE

Fonctions principales exercées : Président du Directoire – Crédit du Maroc

Mandats exercés :

Société	Mandats exercés en 2025 et demeurant en cours
Crédit du Maroc	Président du Directoire
Crédit du Maroc Leasing et Factoring	Président du Conseil de Surveillance
Crédit du Maroc International - Banque Offshore	Président du Conseil d'Administration
Crédit du Maroc Patrimoine	Président du Conseil d'Administration
CDM Capital Bourse	Président du Conseil de Surveillance
SIFIM	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
CDM Pay	Président du Conseil d'Administration
Crédit du Maroc Génération	Président du Conseil d'Administration
Crédit du Maroc Cash	Président du Conseil d'Administration
Crédit du Maroc Optimum	Président du Conseil d'Administration
Crédit du Maroc Expansion	Président du Conseil d'Administration
Crédit du Maroc Trésor Plus	Président du Conseil d'Administration
Fondation Crédit du Maroc	Président

Younes LAHLOU

Fonctions principales exercées : Membre du Directoire – Crédit du Maroc

Mandats exercés :

Société	Mandats exercés en 2025 et demeurant en cours
Crédit du Maroc Leasing et Factoring	Membre du Conseil de Surveillance Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil de Surveillance
Crédit du Maroc International - Banque Offshore	Administrateur
Crédit du Maroc Patrimoine	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
SIFIM	Président directeur général
CDM Pay	Administrateur
Centre Monétique Interbancaire	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
Fondation Crédit du Maroc	Trésorier

Ali CHORFI

Fonctions principales exercées : Membre du Directoire – Crédit du Maroc

Mandats exercés :

Société	Mandats exercés en 2025 et demeurant en cours
Crédit du Maroc	Membre du Directoire
Crédit du Maroc Leasing et Factoring	Membre du Conseil
Crédit du Maroc International - Banque Offshore	Administrateur
CDM Capital Bourse	Membre du Conseil
Crédit du Maroc Patrimoine	Administrateur

Moncef ALAOUI

Fonctions principales exercées : Membre du Directoire – Crédit du Maroc

Mandats exercés :

Société	Mandats exercés en 2025 et demeurant en cours
Crédit du Maroc	Membre du Directoire
Crédit du Maroc Leasing et Factoring	Membre du Conseil
Crédit du Maroc International - Banque Offshore	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
CDM Pay	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
Crédit du Maroc Génération	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
Crédit du Maroc Cash	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
Crédit du Maroc Optimum	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
Crédit du Maroc Expansion	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
Crédit du Maroc Trésor Plus	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



**Shape the future
with confidence**

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca



76, Boulevard Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanc - Maroc

CREDIT DU MAROC S.A. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Aux Actionnaires de
CREDIT DU MAROC
201, Boulevard d'Anfa,
Casablanca

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de CREDIT DU MAROC, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 9.955.856 dont un bénéfice net de KMAD 804.451.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de CREDIT DU MAROC au 31 décembre 2025 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle

Risque identifié

CREDIT DU MAROC comptabilise des provisions pour dépréciation et pour risques en couverture du risque de crédit sur les engagements sur la clientèle.

Ces provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect des dispositions du Plan comptable des établissements de crédit (PCEC) et de la circulaire de Bank al Maghrib 19/G/2002 relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères minimums.

L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert :

- L'identification des engagements en souffrance et des engagements sensibles,
- L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque.

Au 31 décembre 2025, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 3.030 ; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de MMAD 59.580.

Les provisions pour risques constituées au titre des engagements hors bilan accordés à la clientèle s'élèvent à MMAD 89 pour un encours d'engagements en souffrance de MMAD 169.

Compte tenu du jugement et des estimations entrant dans l'évaluation des provisions en couverture du risque de crédit et de l'importance des engagements sur la clientèle, nous avons considéré que l'évaluation des provisions y afférentes constitue un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Nous avons examiné le dispositif mis en place par la banque pour classer les engagements sur la clientèle et évaluer le montant des provisions pour dépréciation et pour risques comptabilisés afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions du PCEC et de la circulaire 19/G/2002.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par CREDIT DU MAROC et des contrôles clés relatifs à la revue des portefeuilles, à l'identification des encours sensibles ou en défaut et au calcul des provisions.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des engagements sensibles ou en défaut.

Concernant le calcul des provisions, nous avons notamment :

- Apprécié la correcte classification des engagements sur la clientèle dans les catégories appropriées,
- Testé les provisions, sur la base d'un échantillon, pour les engagements en souffrance et sensibles,
- Rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2025 la banque a procédé à :

- L'acquisition de 50% du capital social de NEMA CAPITAL pour KMAD 6.454.
- La création de la filiale CDM PAY détenue à 100% pour un montant de KMAD 30.000.

Casablanca, le 11 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Forvis Mazars

forvis mazars
76 Bd Abdelmoumen Rés Koutoubia
1er Etage - Casablanca
Taha FERDAOUS
Associé

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS



Shape the future
with confidence

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca



76, Boulevard Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de
CREDIT DU MAROC
201, Boulevard d'Anfa,
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société CREDIT DU MAROC et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de résultat consolidé et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 8.203.010 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 863.551.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Appréciation du risque de crédit relatif aux encours à la clientèle

Risque identifié

Le groupe CREDIT DU MAROC comptabilise des provisions au titre des pertes attendues sur les encours sains (Bucket 1), les encours dégradés (Bucket 2) ainsi qu'au titre des risques avérés de pertes sur les encours en défaut (Bucket 3).

Ces provisions sont évaluées sur la base des dispositions de la norme IFRS 9 – Instruments financiers.

L'évaluation des pertes de crédit attendues sur les encours à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :

- Déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 et Bucket 3,
- Estimer les pertes attendues en fonction des différents Buckets,
- Établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans l'estimation des pertes attendues.

Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux états financiers consolidés.

Au 31 décembre 2025, le montant brut des prêts et créances sur la clientèle s'élève à MMAD 66.831, les dépréciations pour pertes attendues y afférentes s'élèvent à MMAD 3.969, dont :

- MMAD 829 de dépréciations relatives aux actifs sains et dégradés,
- MMAD 3.140 de dépréciations relatives aux actifs en défaut.

Les provisions pour risques relatives aux pertes attendues sur les engagements hors bilan à la clientèle s'élèvent à MMAD 221.

Compte tenu de l'importance des zones de jugement entrant dans l'évaluation du risque de crédit et du recours à de nombreux paramètres et hypothèses dans les modèles de calcul des pertes attendues, nous avons considéré que l'estimation des pertes de crédit attendues sur la clientèle constitue un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Nous avons examiné le dispositif mis en place par le Groupe CREDIT DU MAROC pour classer les engagements par Bucket et pour évaluer le montant des provisions comptabilisées afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme à la normes IFRS 9 et aux principes décrits dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux états financiers consolidés.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe CREDIT DU MAROC et des contrôles que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la revue des portefeuilles, l'identification des encours dégradés ou des contreparties en défaut et à l'évaluation des pertes attendues.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des engagements sensibles ou en défaut.

Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ;
- Analyser les principaux paramètres retenus par le groupe pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2025 ;
- Tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ;
- Tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3.

Nous avons enfin examiné l'information donnée en annexe des états financiers consolidés au titre du risque de crédit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 11 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdeslam Berrada Allam
Associé

Forvis Mazars

Tahar Ferdaous
Associé

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



76, Bd Abdelmouman
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca -Maroc

Aux Actionnaires de
CREDIT DU MAROC S.A
201, Boulevard d'Anfa Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 95 à 97 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le Président du Conseil de Surveillance ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1 Contrats avec Nema Capital

Entités et personnes concernées

CDM est actionnaire à hauteur de 50% de Nema Capital.

1.1.1 Contrat d'assistance technique et de prestation de services

o Nature, objet et modalités de la convention

La réalisation par CDM des prestations de services notamment en matière comptable, gestion financière, juridique, informatique et RH.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

Ce contrat a été autorisé par le Conseil de Surveillance en date du **27 novembre 2025** et a pris effet à partir de la signature du contrat

o Conditions de rémunération

La rémunération est établie suivant la moyenne des charges annuelles engagées par CDM, multipliée par le nombre d'ETP.

Aucun produit n'a été constaté par Crédit du Maroc et aucun montant n'a été réglé au titre de l'exercice 2025.

1.1.2 Contrat de bail

o Nature, objet et modalités de la convention

CDM donne à Nema Capital, en location à usage exclusif de bureaux, une surface de bureaux d'une superficie de 74 m², située au 1er étage de l'immeuble sis au 201, boulevard d'Anfa, Casablanca.

Ce contrat a été autorisé par le Conseil de Surveillance en date du **27 novembre 2025** et a pris effet le **26 décembre 2025** pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite de reconduction pour des périodes identiques

o Conditions de rémunération

Loyer mensuel de 32.101 DHS TTC.

Aucun produit n'a été constaté par Crédit du Maroc et aucun montant n'a été réglé au titre de l'exercice 2025.

1.2 Contrat de prestations de service de routage des ordres de bourses avec CDM Capital Bourse (CDMCB)

o Entités et personnes concernées

CDM, actionnaire à 100 % de CDMCB.

M. Ali BENKIRANE, Président du Directoire de CDM et Président du Conseil de Surveillance de CDMCB.

M. Ali CHORFI, membre du Directoire de CDM et membre du Conseil de CDMCB.

o Nature, objet et modalités de la convention

Routage et intermédiation des ordres de bourse, enregistrement et déclaration en bourse, mise à disposition du fichier de la cotation, mise à disposition des statistiques du marché boursier, communication des documents et justificatifs en réponse aux demandes des régulateurs.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du **27 novembre 2025** et a pris effet à partir du **15 septembre 2025** pour une durée de 5 ans renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives d'un an sauf résiliation par l'une des parties.

o Conditions de rémunération

Les prestations effectuées par CDMCB dans le cadre du contrat sont conclues à titre gracieux.

Aucune charge n'a été constatée par Crédit du Maroc et aucun montant n'a été réglé au titre de l'exercice 2025.

1.3 Conventions de soutien financier avec la Fondation Abdelkader Bensalah Holmarcom (FABS)

o Entités et personnes concernées

M. Hassan Bensalah, Vice-président de la Fondation et Président du Conseil de Surveillance de CDM, et Mme Fatima Zahra Bensalah, Administratrice de la Fondation et représentante permanente d'AtlantaSanad au sein du Conseil de Surveillance de CDM.

o Nature, objet et modalités de la convention

CDM la convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles CDM apporte son soutien financier à FABS afin qu'elle puisse poursuivre et développer ses initiatives à fort impact social et ses activités caritatives.

La convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du 27 novembre 2025 et a pris effet à la date de signature du contrat pour une durée de 5 ans avec tacite de reconduction pour des durées de 5 ans

o Conditions de rémunération

CDM versera à FABS une contribution annuelle de 2 MMDH.

Aucune charge n'a été constatée par Crédit du Maroc et aucun montant n'a été réglé au titre de l'exercice 2025.

1.4 Convention d'assistance technique et de prestations de services avec Crédit du Maroc Leasing et Factoring (CDMLF)

o Entités et personnes concernées

CDM, actionnaire à hauteur de 100 % et membre du Conseil de Surveillance de CDMLF, M. Ali BENKIRANE, Président du Directoire de CDM et Président du Conseil de CDMLF, Messieurs Moncef ALAOUI, Younes LAHLOU, membres du Directoire de CDM et membres du Conseil de CDMLF

o Nature, objet et modalités de la convention

L'externalisation par CDM auprès de CDMLF des opérations de récupération, d'entreposage et de commercialisation des véhicules financés par CDM.

La convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du 27 novembre 2025 et a pris effet à la date de signature du contrat pour une durée d'une année renouvelable, d'année en année, par tacite reconduction, sauf résiliation par l'une des parties

o Conditions de rémunération

Le montant de la rémunération due par la société mère à la filiale, au titre de l'exécution des prestations, est fixé à la somme forfaitaire de 137.500 DH, calculé sur la base des hypothèses ci-dessous :

Service	Montant unitaire annuel	Quantité	Montant	Commentaire
Charge j/h responsable récupération CDMLF	250 000	0,25	62 500	Forfait sur la base de 25% du temps (casa et hors casa) avec un salaire moyen de 250 KDHS
Entreposage & gardiennage	7 200	10	72 000	Forfait sur la base d'une moyenne de 10 voitures par jour
Frais Assurance bien depot	3 000	1	3 000	Quotite part CDM SALAF sur la base d'une moyenne de 10 voitures par jour
Total			137 500	

Aucune charge n'a été constatée par Crédit du Maroc et aucun montant n'a été réglé au titre de l'exercice 2025.

1.5 Conventions avec CDM PAY

o Entités et personnes concernées

CDM, actionnaire à 100 % de CDM Pay.

M. Ali BENKIRANE, Président du Directoire de CDM et Président du Conseil d'Administration de CDM Pay.

M. Younes LAHLOU, membre du Directoire de CDM et Administrateur de CDM Pay.

M. Moncef ALAQUI membre du Directoire de CDM et représentant permanent de CDM dans le Conseil d'Administration de CDM Pay.

1.5.1 Contrat de bail

o Nature, objet et modalités de la convention

CDM donne en location, à usage exclusif de bureaux, sur une surface de bureau aménagée, d'une superficie de 23 m², située au deuxième étage de l'immeuble sis au 201, boulevard d'Anfa, Casablanca.

La convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du **17 mars 2025**. Le contrat de bail est consenti et accepté pour une durée d'une (1) année qui commence à courir à compter de la date d'entrée en jouissance soit le **1^{er} août 2025**. Il sera renouvelé par tacite reconduction pour des périodes identiques.

o Conditions de rémunération

Loyer mensuel de 6 000 DH HT, toutes charges comprises.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2025 s'élève à **KMAD 30 HT**. Aucun montant n'a été réglé en 2025.

1.5.2 Contrat d'assistance technique et de prestation de services

o Nature, objet et modalités de la convention

Le contrat a pour objet de définir les termes et conditions dans lesquelles CDM Pay confie à CDM les missions notamment en matière de risques opérationnels, de contrôles permanents, d'audit et inspection interne.

La convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du **15 mai 2025** le contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter de la date de l'obtention de l'accord de Bank Al-Maghrib.

o Conditions de rémunération

Une rémunération de 250.000 DH par année HT

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2025 s'élève à **KMAD 104 HT**. Aucun montant n'a été réglé en 2025.

1.6 Avenant n° 5 à la convention de partage des risques avec Crédit du Maroc Leasing et Factoring (CDMLF)

o Entités et personnes concernées

CDM, actionnaire à 100 % et membre du Conseil de Surveillance de CDMLF, M. Ali BENKIRANE, Président du Directoire de CDM et Président du Conseil de CDMLF, Messieurs Moncef ALAQUI, Younes LAHLOU et Ali CHORFI, membres du Directoire de CDM et membres du Conseil de CDMLF.

o Nature, objet et modalités de la convention

Une convention, établie en mars 2003, modifiée par avenants du 8 octobre 2018, 2 décembre 2019, 9 septembre 2021, 03 décembre 2024 et 17 juin 2025.

Ce dernier avenant a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du **15 mai 2025** et a pris effet le **1^{er} mai 2024** et concerne l'augmentation du montant maximum de la garantie en le portant de 2 milliards de dirhams à 2,4 milliards et le taux de couverture de risque retenu est de 0.2 % hors taxe.

Crédit du Maroc commercialise les contrats de crédit-bail de Crédit du Maroc Leasing et Factoring par l'intermédiaire de son réseau. En contrepartie, Crédit du Maroc Leasing et Factoring verse au Crédit du Maroc une commission d'apport payée au moment du déblocage de chaque opération.

Par ailleurs, les opérations apportées par Crédit du Maroc sont garanties par celui-ci à hauteur de 50% de l'encours. En contrepartie, Crédit du Maroc Leasing et Factoring verse au Crédit du Maroc une commission mensuelle sur l'encours.

Cette convention est conclue pour une durée de 12 mois à compter du 01/04/2003 puis renouvellement par tacite reconduction.

o Conditions de rémunération

Crédit Du Maroc a droit, en contrepartie de son engagement, à une commission mensuelle hors taxes calculée, contrat par contrat, selon les modalités suivantes :

Le taux de la commission de couverture de risque retenu est de 0,2% par an (HT). Le taux de commission pour un dossier reste inchangé sur toute la durée du dossier.

La commission d'apport et la commission de garantie facturées par Crédit du Maroc, au titre de l'exercice 2025, totalisent un montant de **KMAD 6.152 HT** pour un encours de contre garantie de **KMAD 2.079.168**. Les commissions d'apport et de garantie ont été réglé en 2025 à hauteur de **KMAD 4.443 HT**.

1.7 Avenant n° 3 à la convention d'assistance technique et de prestation de services avec Crédit du Maroc International - Banque Offshore (CDMI)

o Entités et personnes concernées

CDM, actionnaire à 100 % et administrateur de CDMI, M. Ali BENKIRANE Président du Directoire de CDM et Président du Conseil d'administration de CDMI, Messieurs Younes LAHLOU et Ali CHORFI, membres du Directoire de CDM et administrateurs de CDMI.

o Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en février 2017, et modifiée par les avenants du 31 mars 2021, 30 mai 2022 et 29 mai 2025.

Ce dernier avenant a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du **15 mai 2025** et a pris effet à partir de la date d'obtention de l'accord de BAM et porte sur l'élargissement du périmètre des prestations en actualisant la tarification y afférentes.

Cette convention porte sur la réalisation de prestations de services en matière comptable, de contrôle de gestion et de gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et de ressources humaines, suivi des tests d'intrusion, missions en matière de recouvrement et de risques et missions en matière de conformité, marketing et communication et l'assistance, le conseil et l'encadrement de la Salle des marchés CDM en matière de négociation et de traitement des opérations de change sur les marchés financiers.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

o Conditions de rémunération

La rémunération est établie suivant la moyenne des charges annuelles engagées par CDM, multipliée par le nombre d'ETP.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2025 s'élève à **KMAD 136 HT**. Ce montant a été réglé en totalité en 2025.

1.8 Convention de partenariat en bancassurance avec AtlantaSanad

- o Entités et personnes concernées

AtlantaSanad est actionnaire de CDM à hauteur de 11%.

- o Nature, objet et modalités de la convention

La convention a pour objet de définir les conditions et modalités de commercialisation et de gestion des produits d'assurances d'AtlantaSanad par CDM à titre exclusif.

La convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du 17 mars 2025 et a pris effet le 1^{er} janvier 2025. Conclue pour une durée de 10 ans renouvelable par tacite de reconduction pour des durées d'un an.

- o Conditions de rémunération

Barème de tarification

Aucun produit n'a été constaté par Crédit du Maroc et aucun montant n'a été réglé au titre de l'exercice 2025.

1.9 Contrat de sous licence intra groupe avec Holmarcom

- o Entités et personnes concernées

CDM détenue indirectement à hauteur de 55 % par Holmarcom.

- o Nature, objet et modalités de la convention

Le contrat a pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles Holmarcom concède à CDM le droit d'utilisation des licences Oracle.

La convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du 17 mars 2025 et a pris effet rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2025 et demeure en vigueur tant que les licences et les services de support y afférents sont utilisés par CDM.

- o Conditions de rémunération

Pour le droit d'utilisation des licences CDM s'engage à payer une redevance de 5.442.234 DH HT. Pour la souscription par HOLMARCOM aux services support associés aux licences, CDM s'engage à régler annuellement la somme de 1.192.891,39 DH HT

La charge constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2025 s'élève à KMAD 1.193 HT. Aucun montant n'a été réglé en 2025.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Conventions entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Assurances

- o Entités et personnes concernées

Crédit du Maroc, actionnaire à 100% du Crédit du Maroc Assurances.

2.1.1 Contrat de bail

o Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en mai 2023, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc donne en location à usage exclusif de bureaux à Crédit du Maroc Assurances situé au premier étage de l'immeuble sis au 66, Route de Taddart, Casablanca, d'une superficie de 56 m2.

La date d'entrée en jouissance est fixée au **1^{er} juin 2023**. Le Contrat de bail est consenti et accepté pour une durée d'une (1) année à compter de la date d'entrée en jouissance et qui sera renouvelé par tacite reconduction pour la même période sauf résiliation par l'une des parties conformément aux dispositions contractuelles.

o Conditions de rémunération

Loyer mensuel de 8 960 DH HT.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2025 s'élève à **KMAD 119 HT**. Ce montant a été réglé en totalité en 2025.

2.1.2 Convention d'assistance technique

o Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en février 2017, modifiée par un **avenant le 22 mai 2023** porte sur les prestations de services en matière comptable, contrôle de gestion, de gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et de ressources humaines.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

o Conditions de rémunération

Barème de tarification.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2025 s'élève à **KMAD 625 HT**. Ce montant a été payé en totalité en 2025.

2.2 Convention d'assistance et de conseil entre Crédit du Maroc et Holding Marocaine Commerciale et Financière (Holmarcom)

o Entités et personnes concernées

Crédit du Maroc, détenue indirectement, à hauteur de 55% par HOLMARCOM.

o Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en Mai 2023, porte sur un contrat d'assistance et de conseil selon lequel Holmarcom s'engage à mettre à la disposition de Crédit Du Maroc, chaque fois qu'il le lui demande, son savoir-faire et ses compétences en matière de conseil, d'assistance, d'accompagnement ou d'animation de nature notamment stratégique, organisationnelle, administrative et commerciale, dans les domaines suivants : (i) Marketing, (ii) commercial, (iii) financier, (iv) comptable, (v) juridique, (vi) fiscal, (vii) contrôle de gestion interne et budget, (viii) immobilier, (ix) ressources humaines, (x) communication, (xi) logistique, (xii) informatique, (xiii) gestion de projets.

En contrepartie des interventions de conseil et d'assistance du prestataire en vertu de la présente convention, le bénéficiaire s'engage à verser au prestataire des honoraires correspondant à 1,15% du Produit Net Bancaire annuel du bénéficiaire, tel que ce Produit Net Bancaire résultera des comptes en fin d'exercice social. Taux porté à 1,6% du PNB annuel suite à l'avenant.

La date d'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2023, la présente convention est conclue pour une durée d'une année à compter de son entrée en vigueur, renouvelable d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation donnée par l'une des parties conformément aux dispositions contractuelles.

Un avenant modifiant les conditions de rémunération a été signé et autorisé par le Conseil de Surveillance en date du **16 mai 2024** et a pris effet à partir du **1^{er} janvier 2024**.

o Conditions de rémunération

1,6% du produit net bancaire (PNB) annuel de CDM / facturation trimestrielle.

La charge constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2025 s'élève à **KMAD 52.159 HT**. Le montant réglé en 2025 est à hauteur de **KMAD 24.652 HT**.

2.3 Convention d'assistance technique entre crédit du Maroc et Crédit du Maroc Patrimoine

o Entités et personnes concernées

CDM, actionnaire à 100 % et administrateur de CDMP, M. Ali BENKIRANE, Président du Directoire de CDM et Président du Conseil d'Administration de CDMP.

2.3.1 Convention d'assistance technique et de prestations de services

o Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en **janvier 2022**, porte sur un contrat selon lequel Crédit du Maroc s'engage à réaliser des services support au profit de Crédit du Maroc Patrimoine pour la commercialisation des OPCVM.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

o Conditions de rémunération

La rémunération annuelle est de **880.000 DH HT**.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2025 s'élève à **KMAD 880 HT**. Ce montant a été réglé en totalité en 2025.

2.3.2 Contrat de mise à disposition

o Nature, objet et modalités de la convention

Ce contrat de mise à disposition établie en **octobre 2017**, et modifié par l'avenant du 20 Février 2019, porte sur la mise à disposition de la force de vente de la Banque pour la commercialisation des OPCVM au profit de CDM Patrimoine.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du **27 octobre 2017** et **15 février 2019** pour l'avenant.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

o Conditions de rémunération

Barème de tarification.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2025 s'élève à **KMAD 9 505 HT**. Le montant réglé en 2025 est à hauteur de **KMAD 6 899 HT**

2.3.3 Convention d'assistance technique et de prestations de services

o Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en **février 2017**, porte sur les prestations de services en matière comptable, contrôle de gestion, de gestion financière, fiscale. Juridique, immobilière et logistique.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

o Conditions de rémunération

Barème de tarification.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2025 s'élève à **KMAD 104 HT**. Ce montant a été réglé en totalité en 2025.

2.3.4 Convention de bail

o Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en **décembre 2015**, et modifiée par l'avenant du 15 Mars 2022, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc donne en location à Crédit du Maroc Patrimoine les locaux sis à Casablanca, 4ème étage 48-58 boulevard Mohammed V.

Cette convention est conclue pour une durée d'une année à compter de 01 janvier 2016, puis renouvellement par tacite reconduction.

o Conditions de rémunération

Loyer mensuel est de 5.000 DH TTC.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2025 s'élève à **KMAD 50 HT**. Le montant a été réglé en totalité en 2025.

2.4 Conventions entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Leasing & Factoring

o Entités et personnes concernées

CDM, actionnaire à hauteur de 100 % (depuis le 15 mai 2024) et membre du Conseil de Surveillance de CDMLF, M. Ali BENKIRANE, Président du Directoire de CDM et Président du Conseil de CDMLF, Messieurs Moncef ALAOUI, Younes LAHLOU, membres du Directoire de CDM et membres du Conseil de CDMLF.

2.4.1 Contrat de bail

o Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en novembre 2023, porte sur un contrat de bail pour lequel Crédit du Maroc donne en location à Crédit du Maroc Leasing & Factoring deux locaux :

- Un local à usage commercial situé au rez-de-chaussée de l'immeuble sis au 201, boulevard d'Anfa, Casablanca, d'une superficie de 55,5 m2.
- Un local à usage de bureau situé au premier étage de l'immeuble sis au 201, Casablanca, d'une superficie de 138,7 m2.

La date d'entrée en jouissance est fixée au le **1^{er} octobre 2023**, le contrat de bail est consenti et accepté pour une durée d'une (1) année qui commence à courir à compter de la date d'entrée en jouissance. Il sera renouvelé par tacite reconduction pour la même période, sauf résiliation par l'une des parties conformément aux dispositions contractuelles.

o Conditions de rémunération

Loyer mensuel est de 44.620 DH HT.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2025 s'élève à **KMAD 535 HT**. Ce montant a été réglé en totalité en 2025.

2.4.2 Convention cadre de partage des risques et d'émission de garantie à première demande sur l'activité factoring

o Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en **mars 2021**, porte sur un contrat selon lequel Crédit du Maroc s'engage à couvrir le risque afférent aux contrats d'affacturage et à consentir une garantie autonome à première demande sans conditions suspensives, pour garantir le remboursement en capital et intérêts des contrats d'affacturage, et ce, dans la limite du montant maximum garanti.

Cette convention est valable tant que les garanties émises en vertu de la convention demeurent en vigueur.

o Conditions de rémunération

Barème de tarification.

Aucun produit n'a été constaté par Crédit du Maroc et aucun montant n'a été réglé au titre de l'exercice 2025.

2.4.3 Convention de bail

o Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en **février 2019**, porte sur un contrat de bail selon lequel CDM Leasing et Factoring fait bail à CDM les locaux sis à Casablanca 201 boulevard Zerktouni.

Cette convention est conclue pour une année à compter du 01/01/2019 puis renouvellement par tacite reconduction.

o Conditions de rémunération

Loyer mensuel est de 18.000 DH HT.

La charge constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2025 s'élève à **KMAD 216 HT**. Aucun montant n'a été décaissé en 2025.

2.4.4 Convention d'assistance technique et de prestations de services

o Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en **février 2017**, et modifiée par les avenants du 27 Aout 2019, 02 décembre 2019 et du 07 Septembre 2022, porte sur la réalisation de prestations de services en matière comptable, de contrôle de gestion et de gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et de ressources humaines, suivi des tests d'intrusion, missions en matière de recouvrement et de risques, et missions en matière de conformité.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

o Conditions de rémunération

Barème de tarification.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2025 s'élève à **KMAD 1 514 HT**. Le montant a été réglé en totalité en 2025.

2.4.5 Convention cadre de financement-Mise en place du dispositif des lignes de crédit

o Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en **janvier 2017**, prévoit la mise en place d'un dispositif de lignes de crédit par Crédit du Maroc en faveur de Crédit du Maroc Leasing & Factoring.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

o Conditions de rémunération

Barème de tarification.

Le montant des intérêts perçus au titre de l'exercice 2025 s'élève à **KMAD 80.765 HT** pour un encours de crédits débloqués de **KMAD 3.134.828 HT**. Ce montant a été réglé en totalité en 2025.

2.5 Conventions entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc International

o Entités et personnes concernées

CDM, actionnaire à 100 % et administrateur de CDMI, M. Ali BENKIRANE membre du Directoire de CDM et Président du Conseil d'administration de CDMI. Messieurs Younes LAHLOU et Ali CHORFI, membres du Directoire de CDM et administrateurs de CDMI.

2.5.1 Convention d'émission de garantie autonome à première demande au profit de Crédit du Maroc international

o Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en juin 2018 et modifiée par les avenants du **05 Septembre 2019** et du **15 Mars 2022**, prévoit la fourniture par Crédit du Maroc d'une garantie autonome à première demande au profit de Crédit du Maroc Offshore sur la totalité de ses encours à la clientèle.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

o Conditions de rémunération

Barème de tarification.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2025 s'élève à **KMAD 1,556HT**, pour un encours de contre garantie de **KMAD 230.427**. Le montant réglé en 2025 à hauteur de **KMAD 1.389 HT**.

2.5.2 Convention de bail

o Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en **mars 2006** et modifiée par l'avenant du **15 mars 2022**, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc donne en location à Crédit du Maroc International le local à usage de bureau sis à Tanger, Zone logistique de la zone franche.

Cette convention est renouvelable par tacite reconduction pour une durée d'une année.

o Conditions de rémunération

Loyer mensuel est de 17.000 DH TTC.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2025 s'élève à **KMAD 170 HT**. Ce montant a été réglé en totalité en 2025.

2.6 Contrat de bail entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Capital Bourse

o Entités et personnes concernées

CDM, actionnaire à 100 % de CDMCB, M. Ali BENKIRANE, Président du Directoire de CDM et Président du Conseil de Surveillance de CDMCB, M. Ali CHORFI, membre du Directoire de CDM et membre du Conseil de CDMCB.

2.6.1 Contrat de bail

o Nature, objet et modalités de la convention

CDM donne en location, à usage exclusif de bureaux, le local sis au 1er étage de l'immeuble 201, boulevard d'Anfa, Casablanca, d'une superficie de 118 m².

Le contrat est consenti pour une durée d'une (1) année à compter de la date d'effet et se renouvelle par tacite reconduction pour la même période sauf résiliation par l'une des parties conformément aux stipulations contractuelles.

o Conditions de rémunération

Le loyer mensuel de 30.000 DH HT, toutes charges comprises.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2025 s'élève à **KMAD 360 HT**. Ce montant a été réglé en totalité en 2025.

2.6.2 Convention d'assistance technique et de prestation de service

o Nature, objet et modalités de la convention

La réalisation par CDM, des prestations de services en matière comptable, contrôle de gestion, gestion financière, fiscale, juridique logistique et immobilière, informatique et RH.

o Conditions de rémunération

Barème de tarification.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2025 s'élève à **KMAD 415 HT**. Le montant réglé en 2025 est à hauteur de **KMAD 519 HT**,

2.7 Convention entre crédit du Maroc et SIFIM

o Entités et personnes concernées

CDM, actionnaire à 100 % de SIFIM et administrateur de SIFIM, M. Younes LAHLOU, membre du Directoire de CDM et Président du Conseil de SIFIM.

2.7.1 Convention de bail

o Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en juillet 2020, porte sur un contrat de bail selon lequel CDM fait bail à SIFIM les locaux sis à Casablanca, 6ème étage 48-58 boulevard Mohammed V.

Cette convention est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/05/2020 puis renouvellement par tacite reconduction.

o Conditions de rémunération

Loyer mensuel de 5 000 DH TTC.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2025 s'élève à **KMAD 50 HT**. Ce montant a été réglé en totalité en 2025.

2.7.2 Convention d'assistance technique et de prestations de services

o Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en octobre 2017, porte sur les prestations de services en matière comptable, contrôle de gestion, de gestion financière, fiscale, Juridique, immobilière et logistique.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

o Conditions de rémunération

Barème de tarification.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2025 s'élève à KMAD 63 HT. Le montant a été réglé en totalité en 2025.

2.8 Convention de prêts à durée indéterminée qualifié en fonds propres entre Wafa Assurance et Crédit Du Maroc

o Entités et personnes concernées

Wafa Assurance, actionnaire détenant plus de 5% de Crédit du Maroc.

o Nature, objet et modalités de la convention

Dans le cadre de cette convention, établie en novembre 2020, Wafa Assurance apporte au Crédit du Maroc un prêt à durée indéterminée qualifiée en fonds propres additionnels de catégorie 1 d'un montant de KMAD 21 753. Le taux d'intérêt annuel applicable est interpolé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons du Trésor Marocains, telle que publiée par Bank Al-Maghrib, conformément aux dispositions de la convention de prêt à durée indéterminée liant les deux parties. Le paiement des intérêts comme celui du principal sont à la seule initiative de Crédit du Maroc et soumis, dans certains cas, à l'autorisation préalable de Bank Al-Maghrib.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

o Conditions de rémunération

Barème de tarification.

Les intérêts versés par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2025 s'élèvent à KMAD 1 079 HT. L'encours du prêt à durée indéterminée au 31 décembre 2025 est de KMAD 128. Le montant réglé en 2025 est à hauteur de KMAD 1.091 HT.

2.9 Convention d'avance en compte courant d'associés entre Crédit du Maroc et ECOPARC BERRECHID

o Entités et personnes concernées

Crédit du Maroc, actionnaire à hauteur de 16,36% de Ecoparc Berrechid.

o Nature, objet et modalités de la convention

Crédit du Maroc apporte à Ecoparc Berrechid deux avances en compte courant d'associés par le biais de deux conventions, une convention établie en juin 2020 pour une avance de KMAD 1.646, et une deuxième convention établie en juillet 2021, pour une avance de KMAD 1.906.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du 30 avril 2020, puis le 29 juillet 2021 pour la deuxième.

○ Conditions de rémunération

Taux de 4% HT.

Aucun produit n'a été constaté par Crédit du Maroc et aucun montant n'a été réglé au titre de l'exercice 2025.

Casablanca, le 11 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG


Abdeslam Berrada Allam
Associé

FORVIS MAZARS


forvis mazars
76 Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7ème Etage - Casablanca
Tél. 05 22 42 34 23
Taha Ferdaous
Associé

ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

En milliers de dhs

		EY/PwC						Mazars						Total
		Montant / Année			Montant / Année			Montant / Année			Montant / Année			
		2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés														
Emetteur	1 000	1 000	1 000	45,6%	46,4%	57,8%	650	650	650	55,8%	36,6%	65,3%	4 950	
Filiales	515	465	445	23,5%	21,6%	25,7%	155	155	155	13,3%	8,7%	15,6%	1 890	
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes														
Emetteur	450	310	186	20,5%	14,4%	10,7%	230	360	130	19,7%	20,3%	13,1%	1 666	
Filiales	230	300	100	10,5%	13,9%	5,8%	130	130	60	11,2%	7,3%	6,0%	950	
Sous total	2 195	2 075	1 731	100,0%	96,2%	100,0%	1 165	1 295	995	100,0%	73,0%	100,0%	9 456	
Autres prestations rendues	-	82		-			-	480		-			562	
Autres	-	82		-			-	480		-			562	
Sous total	-	82	-	-	3,8%	-	-	480	-	-	27,0%	-	562	
Total général	2 195	2 157	1 731	100,0%	100,0%	100,0%	1 165	1 775	995	100,0%	100,0%	100,0%	10 018	

RAPPORT ESG 2025

ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE

 EXERCICE
2025

AUJOUR
D'HUI
& demain

RAPPORT DE DURABILITÉ 2025

Dans un environnement marqué par des mutations économiques, climatiques et sociétales profondes, les institutions financières ont un rôle déterminant à jouer. Plus que jamais, elles doivent conjuguer performance, résilience et responsabilité.

L'exercice 2025 confirme la solidité de notre modèle et la cohérence de notre trajectoire stratégique. Au-delà de la performance financière, c'est la structuration progressive et rigoureuse de notre démarche ESG qui constitue le fait marquant de l'année. Nous avons poursuivi, de façon méthodique, l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance au cœur de notre modèle d'affaires et de nos processus décisionnels.



Intégrer les enjeux climatiques AU CŒUR DE NOTRE GESTION DES RISQUES

En 2025, nous avons franchi une étape structurante dans la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux au sein de notre gestion des risques, à travers le renforcement de notre Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES).

Ce dispositif, désormais pleinement intégré à nos activités Entreprises, permet d'assurer une meilleure prise en compte des enjeux de durabilité dans l'analyse et le suivi de nos financements, conformément aux standards internationaux en la matière.

Cette évolution renforce notre capacité à anticiper les risques liés à la transition environnementale et à accompagner nos clients dans l'adaptation de leurs modèles économiques.

Parallèlement, notre engagement en faveur du financement durable s'est traduit par la consolidation de notre offre dédiée et par la structuration d'opérations alignées sur les standards environnementaux. Au 31 décembre 2025, notre encours de financements verts atteignait 302,6 millions de dirhams, soutenant notamment des projets liés à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables et à la transition environnementale des entreprises.

Au-delà des montants mobilisés, cette dynamique traduit une orientation stratégique claire : contribuer activement au financement de cette transition et accompagner les priorités nationales en matière de développement durable.



Réduire notre empreinte ET RENFORCER NOTRE RÉSILIENCE

La durabilité s'exprime également par la maîtrise de nos impacts directs. En 2025, nous avons réduit notre consommation de papier de 52%, fruit de nos efforts de dématérialisation et d'optimisation des processus internes. Nous avons parallèlement poursuivi l'intégration des risques physiques et de transition dans notre pilotage stratégique et financier, afin de renforcer la résilience opérationnelle de la Banque face aux évolutions climatiques à long terme.

ÉDITO

LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ONT UN RÔLE DÉTERMINANT À JOUER.

Plus que jamais, elles doivent conjuguer
**performance, résilience
et responsabilité**



Placer le capital humain AU CENTRE DE NOTRE TRANSFORMATION

Notre transformation repose d'abord sur nos équipes. Crédit du Maroc compte aujourd'hui 2380 collaborateurs, dont 48,9% de femmes, reflétant notre engagement en faveur de la diversité et de l'équité.

La performance durable ne peut être dissociée de l'engagement et du professionnalisme de nos collaborateurs, qui constituent le socle de notre dynamique de transformation.

Nous avons poursuivi nos investissements dans le développement des compétences afin d'accompagner l'évolution de nos métiers et consolider une culture de responsabilité partagée à tous les niveaux de l'organisation.



Consolider la confiance PAR UNE GOUVERNANCE RIGoureuse

La confiance constitue le fondement de notre activité. Elle repose sur une gouvernance rigoureuse, un dispositif de contrôle interne indépendant et une culture éthique partagée à tous les niveaux de l'organisation.

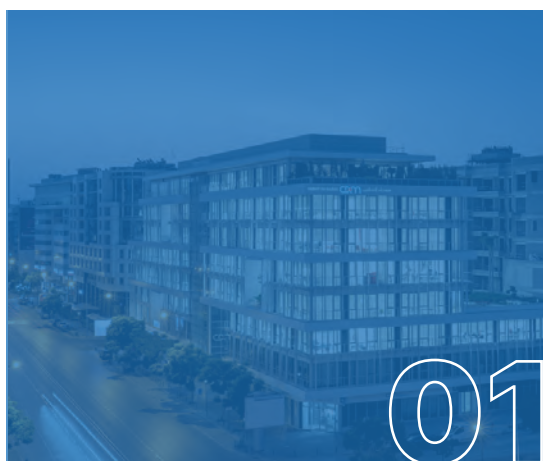
En 2025, aucun cas avéré de corruption ni incident majeur relatif à la protection des données n'a été constaté. Ces résultats traduisent la robustesse de nos dispositifs et l'appropriation collective de nos exigences de conformité.

L'année écoulée confirme une conviction forte : la durabilité n'est pas un axe périphérique de notre stratégie, elle en constitue l'architecture.

Face aux évolutions réglementaires, aux attentes croissantes de nos parties prenantes et aux transformations profondes de notre environnement, nous poursuivrons l'intégration progressive des critères ESG, avec rigueur, lucidité et ambition.

Crédit du Maroc continuera ainsi à conjuguer performance, responsabilité et impact positif, au service d'une croissance durable et résiliente pour le Royaume.

Sommaire



Durabilité

Profil du groupe Crédit du Maroc

Faits marquants RSE 2025

Chiffres Clés

Modèle d'affaires

Chaîne de valeurs

Dialogue avec les parties prenantes

Etude de matérialité

Stratégie de durabilité

Gouvernance RSE

Gestion des risques ESG

Adhésions et certifications aux initiatives locales et globales

P06

P08

P09

P10

P12

P14

P17

P20

P25

P26

P28



Engagements environnementaux

Action pour le climat, réduire notre empreinte, accompagner la transition

Maîtrise et réduction de notre empreinte

P32

P42





Engagements sociaux

Les femmes et les hommes de Crédit du Maroc, une richesse au cœur de notre performance	P46
Diversité et inclusion, révéler tous les talents	P56
La relation client responsable, construire une confiance durable	P60
Engagement sociétal, agir utilement pour nos territoires	P68
Achats responsables, avancer ensemble avec nos partenaires	P75



Gouvernance

Structure et organisation de la gouvernance	P82
Conseil de Surveillance	P83
Directoire	P93
Gouvernance RSE	P97
Contrôle interne et gestion de risque	P99
Gestion environnementale et sociale des financements	P102
Dispositif éthique et conformité	P105
Cybersécurité et protection des données	P110
Relation avec les actionnaires	P113



Annexes

Indicateurs	P120
Index GRI	P125
Index AMMC	P130





CD
المغرب
CRÉDIT D'

01

Ancrer la responsabilité au cœur de notre modèle de création de valeur



P06	Profil du groupe Crédit du Maroc
P08	Faits marquants RSE 2025
P09	Chiffres Clés
P10	Modèle d'affaires
P12	Chaîne de valeurs
P14	Dialogue avec les parties prenantes
P17	Etude de matérialité
P20	Stratégie de durabilité
P25	Gouvernance RSE
P26	Gestion des risques ESG
P28	Adhésions et certifications aux initiatives locales et globales

DURABILITÉ

Profil du Groupe Crédit du Maroc



Acteur majeur du secteur bancaire marocain depuis plus de 90 ans, Crédit du Maroc a été fondé en 1929. Cotée à la Bourse des Valeurs de Casablanca depuis 1976, et un siège social à Casablanca, la Banque s'inscrit dans une trajectoire de développement durable et responsable au service de l'économie nationale.

Depuis décembre 2022, Crédit du Maroc est filiale du groupe Holmarcom, consolidant ainsi son ancrage national et sa capacité d'accompagnement stratégique des acteurs économiques.

A travers une offre, complète et innovante couvrant l'ensemble des segments de clientèle : particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises, le groupe Crédit du Maroc joue un rôle clé dans le financement du tissu économique marocain et dans l'accompagnement des projets structurants du Royaume.

Conscient de ses responsabilités en tant qu'institution financière de référence, Crédit du Maroc intègre les enjeux environnementaux, sociétaux et de gouvernance au cœur de sa stratégie. Il contribue activement à la transition vers une économie plus durable, inclusive et résiliente, en mobilisant ses expertises au service du développement responsable au Maroc.

ACTIONNARIAT



DIVERS
ACTIONNNAIRES

NOMBRE D'ACTIONS DÉTENUES

5 941 968

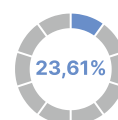
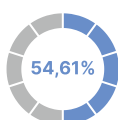
1 201 744

1 168 523

2 568 979

TOTAL : 10 881 214

% DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE



HOLMARCOM, UN GROUPE PRIVÉ DE RÉFÉRENCE AU MAROC



Groupe privé marocain avec une histoire de près de 60 ans, Holmarcom occupe un rang privilégié parmi les grands acteurs de la scène économique marocaine. Il opère à travers quatre principaux pôles d'activité : **Finance, Agro-Industrie, Logistique et Immobilier.**

Porté par un projet d'entreprise structurant et des ressources humaines mobilisées autour d'une vision commune, le groupe Holmarcom est engagé dans une stratégie de développement entreprenante et une dynamique d'innovation visant une croissance soutenue et pérenne.

Fort de ses racines et de ses valeurs, le groupe Holmarcom poursuit sa politique d'investissement dans de grands secteurs stratégiques pour l'essor durable du Maroc et s'ouvre à de nouveaux défis dans le continent africain.

Engagement sociétal du groupe Holmarcom, un vecteur de la culture du groupe

Convaincu que l'entreprise a une responsabilité sociétale, le groupe Holmarcom agit en faveur d'un développement équitable, inclusif et durable, notamment en soutenant l'innovation sociale et ses acteurs, par l'intermédiaire de la Fondation Abdelkader Bensalah.

La Fondation Abdelkader Bensalah a pour mission d'accompagner les entrepreneurs porteurs de projets créateurs de valeur sociale et de soutenir la création d'emploi dans les secteurs du développement durable.

Le groupe Holmarcom s'attache par ailleurs, via la Galerie H, à soutenir l'essor de l'artisanat marocain. L'originalité de cette démarche, motivée par une sensibilité forte à la richesse d'un savoir-faire ancestral profondément ancré dans le patrimoine du Maroc, s'inscrit dans une vision de renouveau d'un secteur socio-économique considéré comme l'un des plus productifs et générateurs d'emplois.

La responsabilité sociétale du groupe se matérialise également à travers des collaborations avec des acteurs qui œuvrent pour les actions de solidarité, la préservation de l'environnement et le développement durable.

Valeurs du groupe Holmarcom

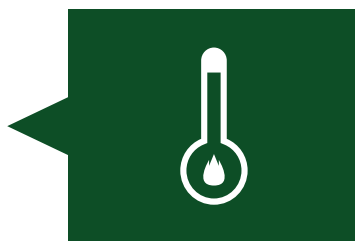


FAITS MARQUANTS RSE 2025

L'année 2025 a été marquée par une consolidation opérationnelle de la démarche de durabilité de Crédit du Maroc, matérialisée par des avancées structurantes en matière de gouvernance, de gestion des risques climatiques, d'inclusion et d'accessibilité.

STRUCTURATION DES RISQUES CLIMATIQUES

- Mise en place d'un dispositif formalisé de gestion et de reporting des risques climatiques
- Intégration progressive des risques de transition dans les outils de pilotage
- Renforcement de l'encadrement ESG des financements



INTÉGRATION DES CRITÈRES ESG DANS LA CHAÎNE DE VALEUR

- Intégration de critères environnementaux dans le processus Achats
- Application systématique de la liste d'exclusion sectorielle
- Encadrement ESG des financements selon classification des risques



DIVERSITÉ ET GOUVERNANCE

- Fixation d'un objectif de 40 % de femmes dans les organes de gouvernance à horizon 2027
- Suivi renforcé de la parité à tous les niveaux
- Participation à des initiatives sectorielles en matière de diversité et inclusion



ACCESSIBILITÉ ET INCLUSION FINANCIÈRE

- **85,7%** des points de vente accessibles aux PMR
- **20,6%** des GAB accessibles
- Déploiement du plan d'accessibilité numérique dans le cadre de la Charte interbancaire
- Contribution à la 2^e phase de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière



ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET RECONNAISSANCE

- Soutien à des projets à impact social mesurable
- Appui au reporting national ODD via la communication des contributions de la Banque au HCP
- Maintien des certifications et labels (RSE CGEM, ISO 37001, ISO 27001, ISO 9001, HQE)



CHIFFRES CLÉS

ENVIRONNEMENT & CLIMAT

**302,6**

MDH d'encours
de financements
verts

**52%**

de réduction de la
consommation de
papier (vs 2024)



Siège certifié
HQE niveau
Exceptionnel



Intégration des
critères enviro-
nementaux dans
le processus
Achats

CAPITAL HUMAIN & INCLUSION

**48,9%**

de femmes
dans l'effectif
total

**42%**

de femmes
cadres

**18%**

de femmes
au COMEX

**13 444**

heures de
formation
dispensées aux
collaborateurs

**100%**

des colla-
borateurs en
CDI

**2 jours**

de grève

ACCESSIBILITÉ & INCLUSION FINANCIÈRE

**20,6%**

des GAB
accessibles



Contribution à la 2^e phase de la Stratégie
Nationale d'Inclusion Financière



Déploiement du plan d'accessibilité
numérique

GOVERNANCE & ÉTHIQUE



Comité RSE présidé
par le Président du
Directoire



Global Compact
des Nations Unies :
Communication sur le
progrès (COP)



ISO 37001 (anti-
corruption) certifi-
cation renouvelée



ISO 27001 certification
obtenue

**98%**

des fonctions support formées à la lutte
contre la corruption



Aucun cas avéré de
corruption



Aucun incident majeur lié à
une fuite de données

MODÈLE D'AFFAIRES

Un modèle efficient et centré sur le client

Nos ressources

NOTRE CAPITAL

- 1 088 MDH Capital social

NOS TALENTS

- 2 380 Collaborateurs
- 398 Recrutements

NOTRE RÉSEAU

- 268 Agences
- 9 Directions Régionales Retail
- 8 Centres d'affaires
- 15 Espaces finance participative

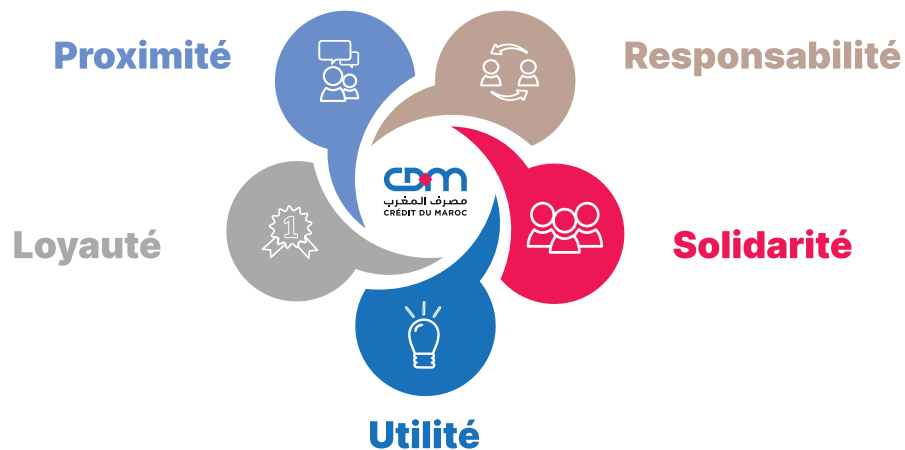
NOS FILIALES

- Crédit du Maroc Assurances
- CDM Capital Bourse
- Crédit du Maroc Leasing & Factoring
- CDM Pay
- Crédit du Maroc International - Banque Offshore
- Crédit du Maroc Patrimoine
- SIFIM
- Nema Capital

NOTRE SIGNATURE



NOS VALEURS



ENJEUX DE DURABILITÉ





OFFRES INTÉGRÉES

Produits bancaires & assurance

Accompagnement personnalisé

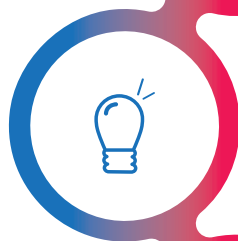
pour fluidifier les
échanges et le
suivi des données



Solutions
d'épargne et
d'assurance
adaptées

Offres packagées en 3 formules

simples,
transparentes et
avec les meilleures
conditions du
marché



Simplification de
la vie des clients
et de leurs
collaborateurs

Support multicanal pour l'ensemble des collaborateurs

dans la réalisation
de leurs projets de
vie



Création de valeur 2025

NOS CLIENTS

497 256

clients particuliers,
professionnels et TPE

2 036

clients PME / PMI

599

clients grandes
entreprises

NOS CHIFFRES 2025

83 728 MDH

Total bilan

61 228 MDH

Dépôts clientèle

62 862 MDH

Créances clientèle

3 568 MDH

Produit net bancaire

864 MDH

RNPG

14,85 %

Ratio de solvabilité

IMPACT ESG

16

projets réalisés par la
Fondation CDM

42

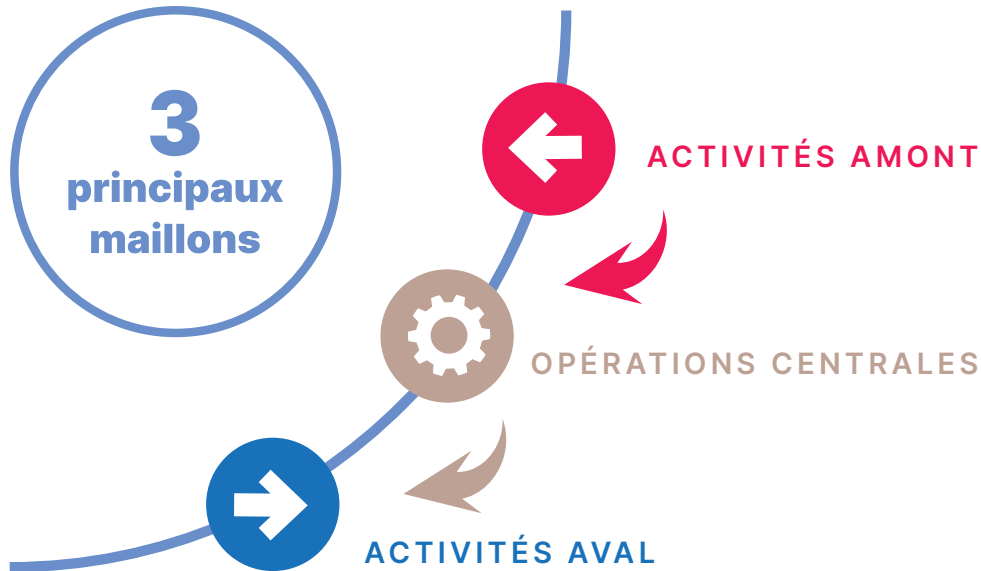
bénévoles mobilisés

280 heures

de bénévolat effectuées

CHAÎNE DE VALEURS

La chaîne de valeur de Crédit du Maroc illustre la manière dont elle mobilise ses ressources, ses compétences et ses partenariats pour concevoir et fournir ses produits et services financiers. Elle reflète le rôle d'intermédiation qui consiste à collecter des ressources financières et à les orienter vers les particuliers et les entreprises afin de soutenir l'activité économique.



1 ACTIVITÉS AMONT

L'amont de la chaîne de valeur comprend l'ensemble des ressources, partenaires et infrastructures nécessaires à la conception et à la fourniture de ses produits et services financiers. Elle inclut notamment :

- Les apporteurs de capitaux, tels que les dépôts des clients, les emprunts interbancaires et les émissions obligataires. Ces ressources constituent l'intrant principal permettant de financer les activités de crédit et d'investissement de la Banque.
- Les fournisseurs et partenaires, les banques multilatérales, les partenaires ainsi que les cabinets de conseil. Ces acteurs contribuent au développement de solutions financières, à l'innovation et à l'amélioration des pratiques en matière de gestion des risques et de durabilité.
- Les ressources humaines et la gouvernance, comprenant le recrutement, la formation des collaborateurs, la gestion des talents ainsi que la mise en œuvre de politiques de diversité et d'inclusion.
- Les instances de gouvernance, notamment les comités dédiés à la RSE et aux risques, jouent également un rôle clé dans l'orientation stratégique et la supervision des activités.
- Les technologies et infrastructures, incluant les systèmes d'information bancaires, les plateformes digitales, les dispositifs de cybersécurité et les infrastructures informatiques permettant d'assurer la continuité, la sécurité et l'efficacité des opérations.



OPÉRATIONS CENTRALES

Les opérations centrales correspondent aux activités principales à travers lesquelles la Banque crée de la valeur en transformant les ressources financières en produits et services destinés aux clients. Elles comprennent :

- Les activités de crédit et de financement, incluant les prêts accordés aux particuliers, aux entreprises et aux TPE, ainsi que le financement de projets d'investissement, y compris les projets liés à la transition énergétique et aux initiatives durables.
- Les services bancaires courants, tels que la gestion des comptes, les cartes bancaires, les virements, les produits d'épargne et les solutions de paiement électroniques.
- La gestion des risques, qui couvre les risques financiers, opérationnels et de conformité, ainsi que l'intégration progressive des risques ESG dans les processus de décision, notamment à travers des listes d'exclusion, des diligences environnementales et sociales et des classifications de risques.
- L'innovation et la digitalisation, avec le développement de services bancaires digitaux, de plateformes de paiement et d'applications mobiles permettant d'améliorer l'expérience client et l'accessibilité des services financiers.
- Le contrôle interne et la conformité, qui comprennent les activités d'audit interne, de contrôle permanent et périodique, ainsi que les dispositifs de protection des données et de respect des exigences réglementaires.



ACTIVITÉS AVAL

L'aval correspond à la distribution des produits et services financiers de la Banque et à leurs impacts sur les utilisateurs finaux et l'économie.

Elle inclut notamment :

- Les clients particuliers, qui bénéficient de services financiers tels que les comptes bancaires, les solutions d'épargne, les crédits ou les moyens de paiement, contribuant à l'inclusion financière et à l'éducation financière.
- Les clients entreprises, comprenant les PME, les grandes entreprises et les institutions, qui accèdent à des solutions de financement, de gestion de trésorerie et d'accompagnement dans leurs démarches de transition durable, notamment en matière de responsabilité sociétale et environnementale.
- Les emprunteurs, comprenant les particuliers, les entreprises et les porteurs de projets d'investissement bénéficiant des crédits et financements de la Banque.
- Les investisseurs, utilisant les services de la Banque pour placer des fonds, gérer des portefeuilles ou soutenir des projets.

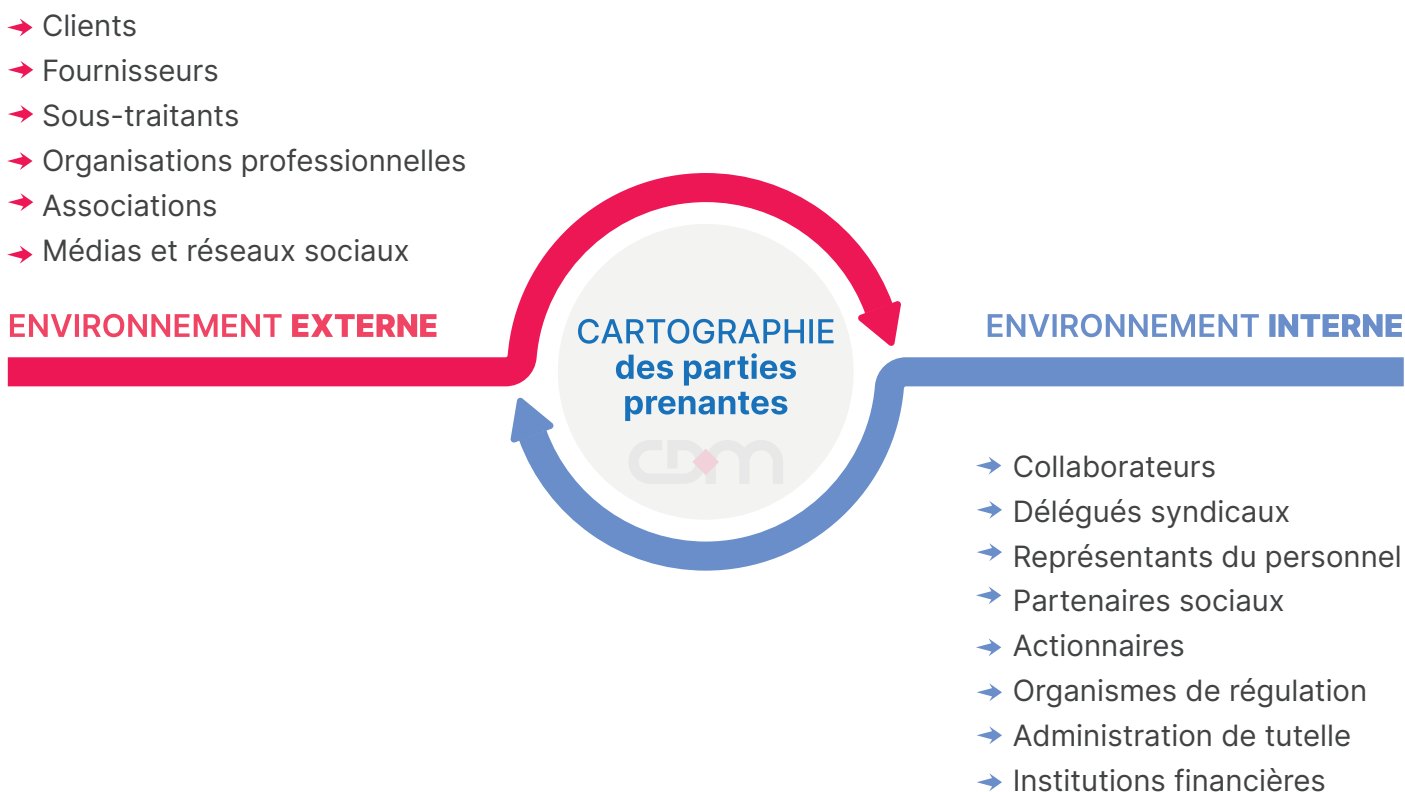
Crédit du Maroc joue un rôle clé dans la circulation des ressources financières, la gestion des risques et le soutien au développement économique et social.

DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Une solidité qui se cultive au fil des années

La solidité du modèle de Crédit du Maroc repose sur une relation continue et structurée avec l'ensemble de ses parties prenantes. Dans un environnement bancaire marqué par des exigences réglementaires accrues, des attentes sociétales croissantes et des transformations économiques rapides, le dialogue constitue un levier essentiel d'anticipation, de gestion des risques et d'amélioration continue.

La Banque s'appuie sur une cartographie formalisée de ses parties prenantes, régulièrement actualisée afin de refléter l'évolution de son écosystème. Cette cartographie distingue les parties prenantes internes et externes, et permet d'identifier celles présentant un niveau de priorité stratégique au regard de leur influence, de leur légitimité et de la nature des enjeux partagés.

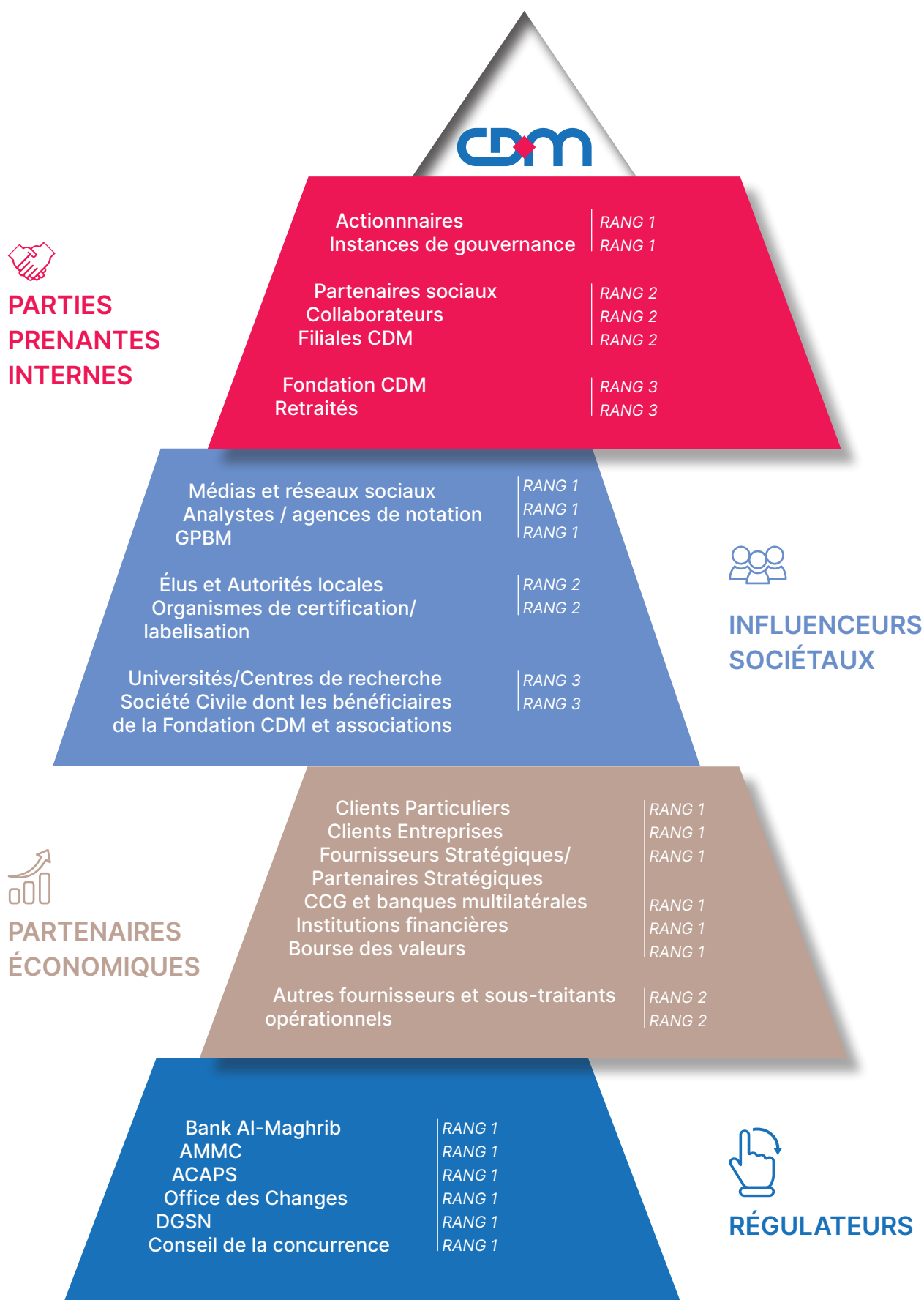


Au-delà de l'identification, Crédit du Maroc structure ses modalités d'engagement selon des formats adaptés à chaque catégorie d'acteurs. Cette approche différenciée permet de recueillir les attentes, d'intégrer les retours dans les processus décisionnels et d'assurer une cohérence entre la stratégie de la Banque et les préoccupations de son écosystème.

Des interactions régulières et transparentes sont entretenues avec toutes les parties prenantes.

 COLLABORATEURS	ATTENTES • Conditions et cadre de travail • Santé et sécurité au travail • Avantages sociaux et rémunération • Reconnaissance et évolution de carrière	CANAUX DE COMMUNICATION • Communication interne • Entretiens d'évaluation individualisés • Application « MyTalent »
 ACTIONNAIRES	• Bonne gestion et gouvernance • Rentabilité • Éthique	• Instances de gouvernance • Rapports financiers annuels • Conférence financière • Communiqués financiers
 CLIENTS	• Produits et services innovants, personnalisés et performants • Qualité de service • Exemplarité et engagement RSE	• Réseau d'agences • Centre de relations client • Site web et application «MyCDM» 
 SOCIÉTÉ CIVILE / MÉDIAS	• Soutien financier, technique • Sponsoring	• Mécénat et partenariats avec plusieurs associations
 FOURNISSEURS ET PARTENAIRES	• Achats responsables	• Relations commerciales • Traitement des réclamations des fournisseurs : satisfaction.fournisseur@creditdumaroc.ma • Différend né de l'interprétation ou de l'exécution du contrat : mediateur.fournisseur@creditdumaroc.ma
 INSTANCES DE RÉGULATION ET ACTEURS DE LA SPHÈRE FINANCIÈRE	• Conformité • Engagement ESG	• Coopération et communications régulières (réunions, correspondances...)

CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES



ETUDE DE MATÉRIALITÉ

En 2024, Crédit du Maroc a actualisé sa matrice de matérialité afin d'identifier et de hiérarchiser les enjeux ESG les plus significatifs au regard de ses activités et des attentes de ses parties prenantes. Cette démarche, conduite conformément aux standards GRI et aux principes de la norme AA1000SES, s'est appuyée sur une cartographie actualisée des parties prenantes, une analyse des évolutions réglementaires et sectorielles, ainsi que sur des échanges ciblés avec les acteurs prioritaires. En 2025, la matrice actualisée constitue le référentiel de priorisation des enjeux présentés dans le présent rapport. Elle guide la structuration des informations publiées et assure la cohérence entre les thématiques traitées et les enjeux considérés comme matériels pour la Banque.

Méthodologie de l'étude de matérialité

L'actualisation de la matrice de matérialité repose sur une approche structurée et multi-sources, intégrant à la fois les référentiels internationaux, les spécificités sectorielles bancaires et les attentes des parties prenantes.

1. Analyse documentaire et benchmark sectoriel

La première étape a consisté en une revue approfondie :

- Des standards applicables au secteur financier
- Des recommandations sectorielles issues des référentiels SASB (Sustainable Accounting Standards Board)
- Des exigences réglementaires nationales applicables au secteur bancaire
- Des pratiques de reporting observées auprès d'acteurs bancaires comparables

Cette analyse a permis d'identifier les thématiques ESG considérées comme structurantes pour le secteur, notamment en matière de gestion des risques climatiques, d'éthique des affaires, de protection des données, d'inclusion financière et de gouvernance.

2. Cartographie et hiérarchisation des parties prenantes

Une cartographie actualisée des parties prenantes a été réalisée, structurée par famille et sous-famille, couvrant l'ensemble de l'écosystème interne et externe de la Banque.

Le niveau de priorité de chaque partie prenante a été évalué sur la base du modèle de Mitchell, Agle et Wood, selon trois critères : Pouvoir, Légitimité, Urgence.

Cette évaluation a permis d'identifier les parties prenantes stratégiques nécessitant un dialogue renforcé.

3. Dispositif d'engagement différencié

Sur la base de cette hiérarchisation, un dispositif d'engagement adapté a été déployé, incluant :

- Entretiens ciblés
- Focus groups
- Échanges interactifs
- Dispositifs de consultation existants

Cette approche différenciée vise à recueillir des retours représentatifs et proportionnés au niveau d'influence et d'exposition aux enjeux.

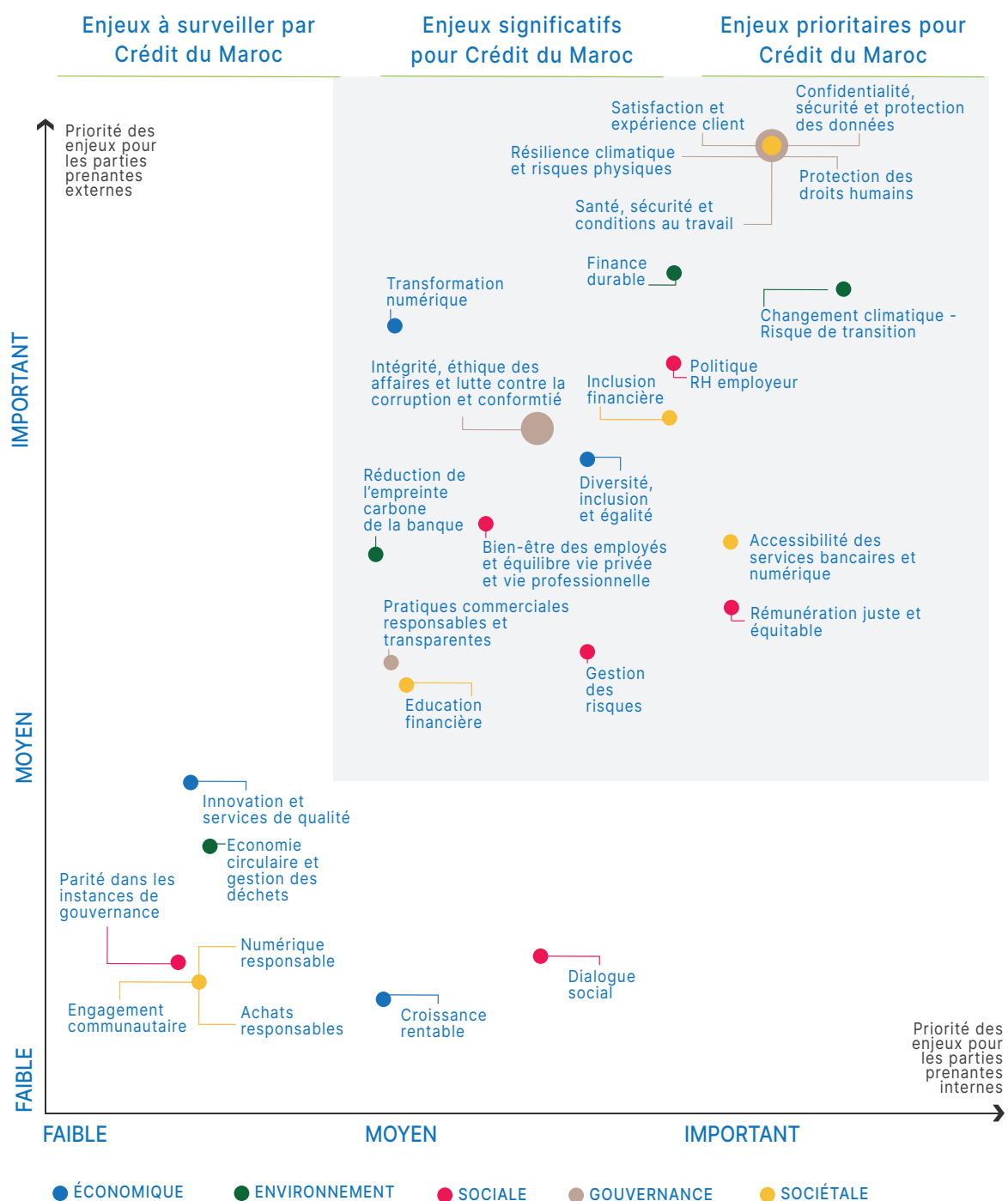
4. Analyse qualitative et priorisation des enjeux

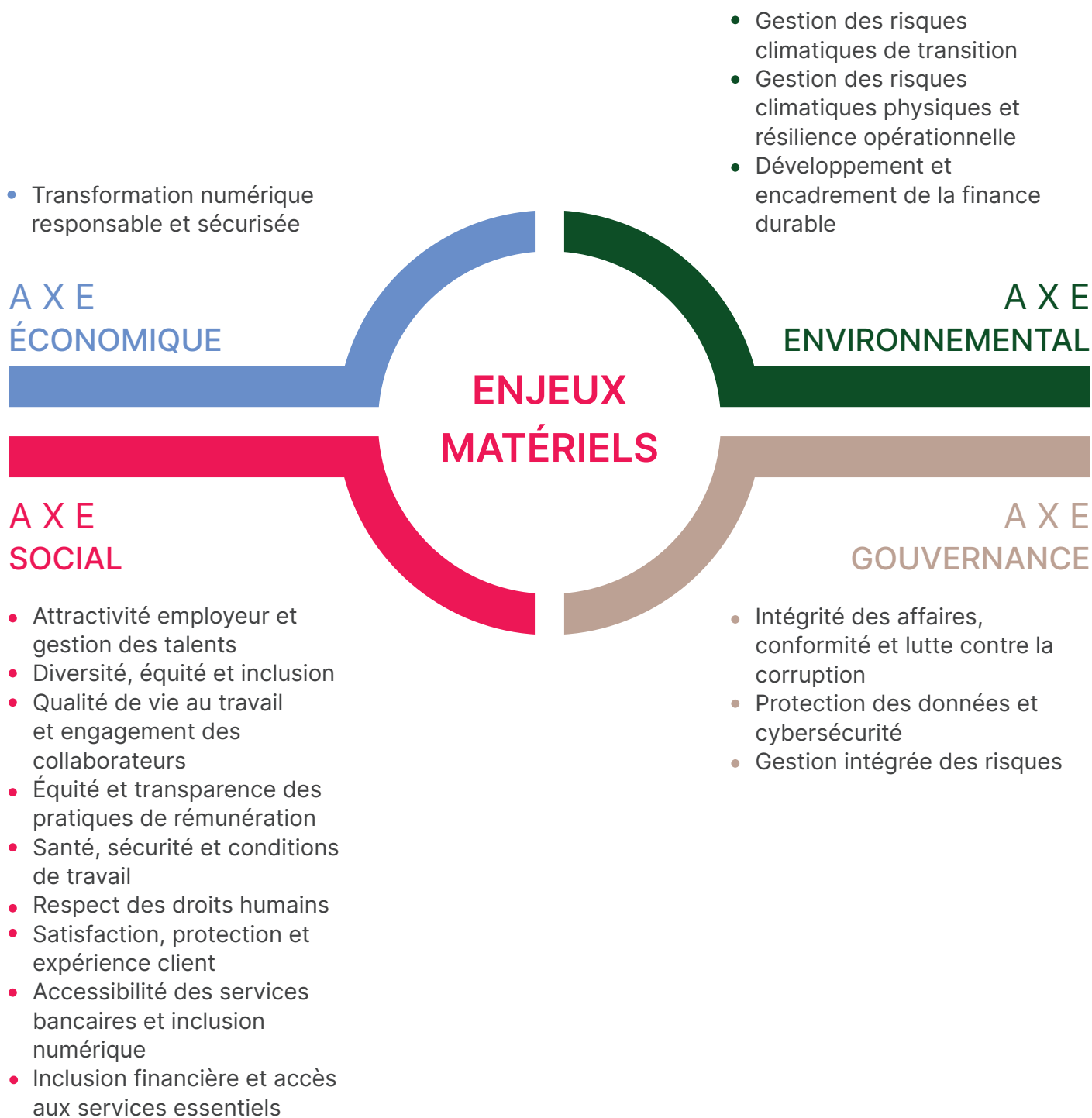
Les informations collectées ont fait l'objet d'une analyse qualitative approfondie permettant :

- D'identifier les enjeux ESG perçus comme prioritaires
- D'évaluer leur importance relative pour les parties prenantes
- De croiser ces attentes avec l'analyse interne des risques et impacts

Les enjeux ont ensuite été positionnés dans la matrice de matérialité selon leur importance stratégique pour la Banque et leur niveau de préoccupation pour les parties prenantes.

MATRICE DE MATÉRIALITÉ





Stratégie de durabilité

La stratégie de Crédit du Maroc s'inscrit dans une trajectoire de développement durable visant à consolider la performance financière, renforcer la résilience du modèle bancaire et répondre aux évolutions structurelles de son environnement.

Dans un contexte marqué par l'accélération des transitions économiques, climatiques et numériques, la Banque adapte son positionnement afin de conjuguer croissance, maîtrise des risques et qualité de service.

Cette dynamique repose sur le renforcement de son modèle de banque universelle, la modernisation de ses dispositifs opérationnels et l'amélioration continue de l'expérience client.

La durabilité constitue un levier transversal de cette stratégie.

Elle permet d'intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les décisions de financement, dans la gestion des risques et dans les pratiques internes, en cohérence avec les attentes des parties prenantes et les priorités nationales de développement. La stratégie de durabilité présentée ci-après décline cette orientation à travers des axes structurants, alignés avec les enjeux matériels identifiés et intégrés au pilotage global de la Banque.

Cette ambition se traduit par quatre axes stratégiques clés :



1. Accompagner la transition vers une économie verte

Crédit du Maroc mobilise son rôle d'établissement de crédit pour soutenir la transition environnementale du tissu économique national. Cet axe vise à orienter progressivement les financements vers des projets contribuant à la réduction des émissions, à l'efficacité énergétique et au développement des énergies renouvelables.

La Banque structure des solutions de financement adaptées et développe des partenariats techniques avec des institutions financières internationales et des experts sectoriels afin d'accompagner ses clients dans l'évaluation et l'amélioration de leur performance environnementale. Parallèlement, l'intégration de critères environnementaux et sociaux dans les processus d'octroi de crédit renforce l'encadrement des financements et contribue à la maîtrise des risques climatiques de transition.

2. Inclusion financière et innovation digitale

L'inclusion financière constitue un levier stratégique pour élargir l'accès aux services bancaires et favoriser une croissance plus inclusive. Crédit du Maroc déploie des solutions adaptées aux populations vulnérables, aux jeunes et aux très petites entreprises, en simplifiant les parcours clients et en développant l'accessibilité des services.

L'innovation digitale joue un rôle central dans cet axe, en permettant d'améliorer l'expérience client, de réduire les barrières géographiques et économiques et de renforcer l'usage responsable des services financiers.

Des initiatives d'éducation financière et d'accompagnement complètent cette démarche afin de renforcer la compréhension des produits bancaires et de soutenir une prise de décision éclairée.

3. Soutenir l'entrepreneuriat social et l'économie solidaire

Crédit du Maroc contribue au développement d'un écosystème entrepreneurial à impact social et territorial. La Banque propose des solutions de financement adaptées aux entreprises sociales et solidaires et renforce ses partenariats avec les acteurs associatifs et institutionnels engagés dans l'innovation sociale.

Cet axe vise à soutenir des projets générateurs d'emplois, favorisant l'inclusion économique et la dynamisation des territoires, tout en contribuant à la cohésion sociale.

Au-delà du financement, des dispositifs d'accompagnement et de mentorat peuvent être mobilisés afin de renforcer la viabilité et la pérennité des initiatives soutenues.

4. Autonomisation économique des femmes

Crédit du Maroc intègre la promotion de l'égalité économique dans sa stratégie de développement. La Banque facilite l'accès des femmes aux solutions de financement et soutient leur participation active à la création de valeur.

Des produits et dispositifs adaptés, ainsi que des partenariats avec des acteurs spécialisés, visent à lever les freins à l'entrepreneuriat féminin et à renforcer l'inclusion financière des femmes.

Cet axe contribue à la réduction des inégalités d'accès aux ressources économiques et s'inscrit dans les priorités nationales en matière d'égalité des chances et d'inclusion.



Cadre de mise en œuvre de la stratégie de durabilité

La mise en œuvre des axes stratégiques repose sur un cadre formalisé à travers la politique de durabilité de Crédit du Maroc. Celle-ci définit les principes et exigences applicables à l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les activités de la Banque, en particulier dans ses opérations de financement.

Elle encadre l'identification et le traitement des risques ESG associés aux financements et garantit la cohérence des pratiques internes avec les engagements pris au titre de la stratégie.

Ce cadre repose notamment sur :

- L'alignement avec les lois et réglementations environnementales et sociales en vigueur au Maroc
- La prise en compte de standards internationaux applicables aux financements éligibles ;
- L'application d'une liste d'exclusion sectorielle encadrant les activités non compatibles avec les engagements de la Banque ;
- La formalisation de procédures internes permettant l'identification et le traitement proportionné des risques environnementaux et sociaux associés aux opérations concernées.

La politique prévoit également des mécanismes de sensibilisation et de diffusion interne afin d'assurer l'appropriation des exigences ESG par les collaborateurs concernés.

Elle fait l'objet d'une revue périodique visant à garantir son adéquation avec les évolutions réglementaires, sectorielles et normatives.

Contribution de Crédit du Maroc aux Objectifs de Développement Durable (ODD)



Crédit du Maroc inscrit son action dans le cadre des Objectifs de Développement Durable en cohérence avec son modèle bancaire, ses priorités stratégiques et les enjeux matériels identifiés.

L'approche retenue repose sur un alignement ciblé. La Banque concentre sa contribution sur les objectifs pour lesquels son activité d'intermédiation financière, ses politiques internes et ses engagements sociétaux présentent un levier d'impact significatif.

Cette articulation entre priorités stratégiques, dispositifs opérationnels et référentiel international permet de structurer la contribution de la Banque à la dynamique nationale et internationale de développement durable.

Le tableau ci-après présente les principaux ODD concernés ainsi que les impacts directs.

	OBJECTIF	IMPACT
	Rendre ses produits et services accessibles à un large public en mettant en place des initiatives de microfinance pour soutenir financièrement les individus et les petites entreprises ayant du mal à accéder aux services bancaires traditionnels.	Chaque année, Crédit du Maroc offre des solutions financières adaptées qui profitent à des milliers de personnes.
	Garantir un environnement de travail inclusif et diversifié où chacune, indépendamment de son genre, est valorisée et traitée équitablement et peut bénéficier d'opportunités accessibles à tous·tes, dans une logique d'égalité des chances.	• Entre 2021 et 2025, la proportion de femmes dans les effectifs est passée de 44 % à 48,9%, grâce à la politique en faveur de la parité mise en place par Crédit du Maroc. • 100 % des collaborateurs bénéficient d'un contrat stable.
	Accompagner ses clients pour le financement de projets visant à améliorer la transition énergétique notamment ceux dédiés aux énergies vertes (énergie solaire, éolienne, hydraulique...).	Grâce à son expertise en financement de projets d'énergies renouvelables, Crédit du Maroc accompagne le développement de nombreux projets ENR et contribue directement à la transition énergétique du Royaume.
	• Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en leur offrant des opportunités d'emploi et de développement de compétences. • Offrir à ses collaborateurs un cadre de travail propice à leur épanouissement et à leur développement professionnel. • Encourager l'entrepreneuriat en soutenant la création d'entreprises, en facilitant l'accès au financement et en fournissant des conseils et es ressources aux entrepreneurs.	En soutenant l'entrepreneuriat, Crédit du Maroc contribue activement au développement économique local et à la création d'emplois, en stimulant l'innovation et la croissance des entreprises.
	• Rendre ses produits et services accessibles à tous y compris aux populations les plus vulnérables de la société, notamment en cas de crise telles que la Covid. • Soutenir la diversité et l'inclusion au sein de son réseau et créer un environnement inclusif où chaque individu est respecté et valorisé. • Favoriser la diversité parmi les salariées en encourageant une culture d'inclusion. • Renforcer son engagement envers la justice sociale et l'égalité des chances pour tous.	Dans le cadre de son repositionnement stratégique comme banque accessible, Crédit du Maroc simplifie le quotidien de ses clients grâce à de nouvelles offres : packages attractifs, virements instantanés gratuits, fonctionnalités complètes sur l'application MyCDM, ouverture de compte et demande de crédit en ligne.

	OBJECTIF	IMPACT
	• Investir dans des projets d'infrastructures durables (transports, énergie, eau et l'assainissement). • Favorise le développement économique à long terme tout en préservant les ressources naturelles et en réduisant l'empreinte environnementale. • Faciliter l'accès aux services de base et améliorer la qualité de vie des populations, en particulier dans les régions défavorisées.	Crédit du Maroc soutient le financement d'infrastructures durables et de services essentiels, favorisant une croissance économique inclusive et offrant à tous des opportunités de développement et de prospérité.
	• Promouvoir la consommation durable, tant au sein de l'entreprise que parmi ses clients. • Offrir des produits et services qui encouragent des pratiques de consommation responsables. • Promouvoir les comportements éthiques auprès de ses fournisseurs et encourager les pratiques responsables au sein de sa chaîne d'approvisionnement. • Réduire l'impact environnemental et social de ses opérations.	Crédit du Maroc propose des offres de financement pour des projets écologiques, des options d'épargne durable, ou encore des conseils financiers orientés vers la durabilité et favorise ainsi une économie plus durable et équitable.
	• Évaluer et réduire son empreinte environnementale • Mesurer précisément son impact sur l'environnement en identifiant les domaines où des améliorations peuvent être apportées (efficacité énergétique, gestion des déchets, bilan carbone...) • Financer des projets verts, tels que ceux en rapport avec les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique ou d'autres initiatives respectueuses de l'environnement. • Promouvoir la responsabilité sociale et environnementale, tant au niveau national qu'international. • Participer à des programmes internes et externes de banque responsable.	En encourageant ses clients à réaliser des projets durables, Crédit du Maroc contribue à promouvoir l'innovation et la responsabilité environnementale dans l'économie. En participant activement à ces initiatives, Crédit du Maroc contribue à mettre en place des solutions face aux défis sociaux et environnementaux auxquels nos sociétés modernes sont confrontées à travers la planète.
	• Promouvoir la responsabilité sociale et environnementale, tant au niveau national qu'international. • Participer à des programmes internes et externes de banque responsable.	En participant activement à ces initiatives, Crédit du Maroc contribue à mettre en place des solutions face aux défis sociaux et environnementaux auxquels nos sociétés modernes sont confrontées à travers la planète.

Gouvernance RSE

Crédit du Maroc a structuré sa gouvernance RSE de manière à intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux dans son pilotage stratégique et opérationnel.

La stratégie RSE est supervisée par un Comité RSE, présidé par le Président du Directoire et composé des principales entités concernées. Appelé à se réunir trimestriellement, ce comité assure le suivi de la mise en œuvre de la stratégie, évalue l'avancement des plans d'action et veille à la cohérence des engagements pris par la Banque. Il examine également les enjeux émergents afin d'anticiper les évolutions susceptibles d'impacter l'organisation.

Les principales missions du Comité RSE consistent à :

- Valider le portefeuille des actions RSE et leur alignement avec les orientations stratégiques
- Définir et suivre les indicateurs de performance associés
- Suivre l'avancement des plans d'action, y compris ceux portés par la Fondation Crédit du Maroc
- Superviser les initiatives en matière de diversité et d'inclusion
- Examiner et valider, le cas échéant, les actions correctives et préventives destinées à renforcer l'efficacité du dispositif.

Cette instance constitue le cadre formel de pilotage et de décision en matière de RSE.

Un pilotage opérationnel intégré aux métiers

Afin d'assurer la mise en œuvre effective de la stratégie, la Banque s'appuie sur la Direction RSE, rattachée au Secrétariat Général.

Cette direction coordonne le déploiement des engagements RSE, accompagne les entités opérationnelles dans l'intégration des pratiques responsables au sein de leurs activités et contribue au suivi des indicateurs définis. Elle joue également un rôle de mobilisation interne, en favorisant l'adhésion des collaborateurs et la diffusion d'une culture de responsabilité à l'échelle de l'organisation.

Cette articulation entre pilotage stratégique au plus haut niveau et coordination opérationnelle dédiée permet à Crédit du Maroc d'assurer la cohérence, la transversalité et la continuité de sa démarche RSE.

NIVEAU 1 Supervision

- Président du Directoire
- Comité RSE



NIVEAU 2

Pilotage

- Direction RSE

NIVEAU 3

Déploiement

- Métiers
- Fonctions support
- Fondation Crédit du Maroc

Gestion des risques ESG

Une approche globale et proactive

Crédit du Maroc a mis en place un système intégré de gestion des risques, aligné sur les exigences de Bank Al-Maghrib et les standards internationaux les plus stricts.

L'objectif est de sécuriser l'ensemble des activités de la Banque, d'assurer la conformité réglementaire, de piloter efficacement les risques et de garantir la pérennité et l'excellence opérationnelle du Groupe.

Le Pôle Gestion Globale des Risques, indépendant des opérations commerciales, accompagne les métiers dans l'identification des risques, l'élaboration des cartographies, la mise en place de contrôles et le suivi de la qualité de l'exécution des activités.

Ce dispositif assure au Conseil de Surveillance et au Directoire un pilotage précis et une vision globale des risques, qu'ils soient financiers, opérationnels ou liés aux enjeux ESG.

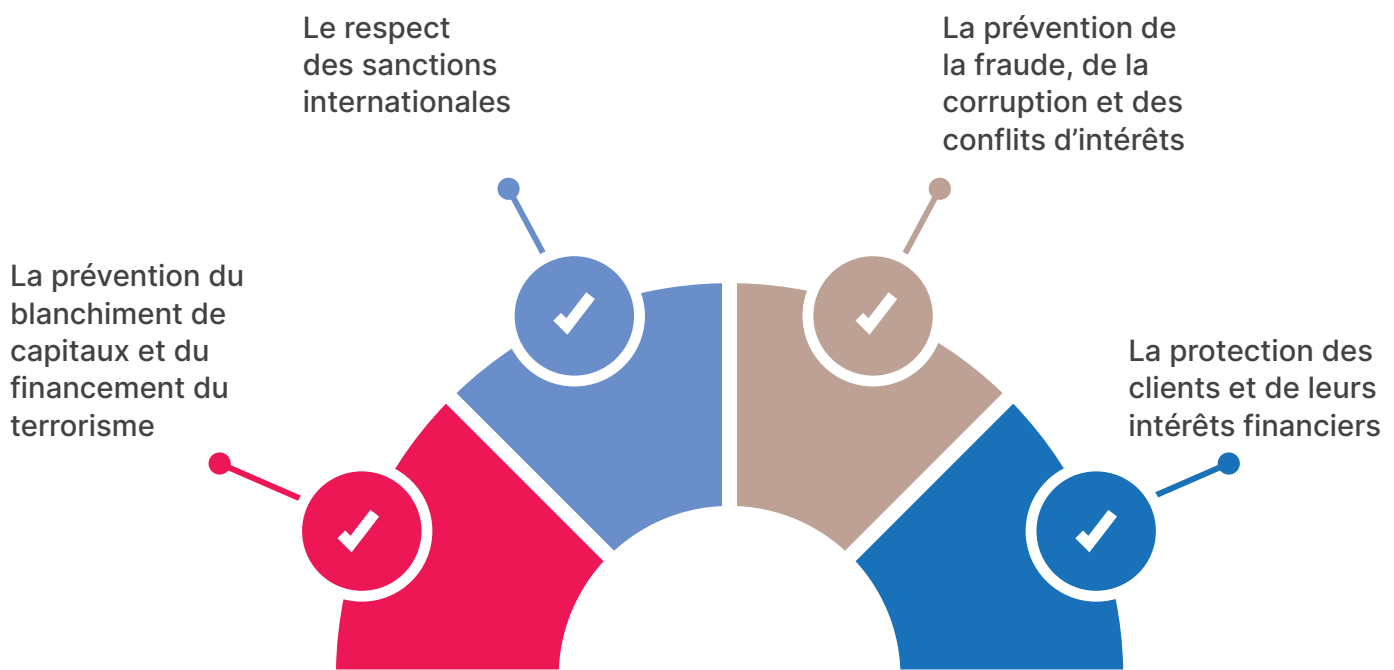
Une culture de conformité partagée

Tous les collaborateurs et dirigeants du Groupe sont tenus de respecter un ensemble de règles et d'initiatives visant à :

- Se conformer aux lois et règlements bancaires et financiers en vigueur, ainsi qu'aux instructions des autorités de régulation
- Adhérer aux normes professionnelles, déontologiques et au Code de conduite et d'éthique du groupe
- Appliquer les procédures et instructions internes liées aux domaines de la conformité.

Cette approche vise à protéger la Banque contre les risques de réputation, de sanctions ou de conflits d'intérêts, tout en assurant la loyauté et l'intégrité dans les relations avec les clients et les marchés financiers.

Les missions de la ligne Conformité couvrent notamment :



Contrôle interne : fiabilité et sécurité des opérations

Le contrôle interne du Groupe Crédit du Maroc assure la régularité, la sécurité et l'efficacité de toutes les activités. Déployé sur l'ensemble des filiales et métiers, il permet de suivre la conformité aux lois et normes internes, tout en pilotant les risques opérationnels et ESG.

Trois fonctions clés assurent ce pilotage :

- Gestion Globale des Risques et Contrôles Permanents
- Contrôle de la Conformité
- Contrôle périodique (Audit et Inspection)

Des outils de reporting réguliers informent le Conseil de Surveillance, le Comité des Risques, le Comité d'Audit et le management sur l'état des contrôles et les actions correctives à mettre en œuvre.

Chaque opération est encadrée par des procédures intégrant plusieurs niveaux de contrôle, et les guides d'audit sont mis à jour en continu pour rester conformes aux nouvelles obligations réglementaires ou organisationnelles.

Priorité à la sécurité et à la confidentialité des données

La protection des données personnelles constitue un axe stratégique de la gestion des risques, en réponse à la montée des menaces cyber. Crédit du Maroc applique la loi 09-08 relative aux données personnelles et a mis en place :

- Une politique de gestion des données garantissant la transparence, la finalité et la durée de conservation
- Des procédures de droits d'accès, de rectification et d'opposition pour les clients, prospects, fournisseurs et collaborateurs
- Des formations e-learning pour sensibiliser l'ensemble des collaborateurs
- Le principe de Privacy by Design, intégrant la protection des données dès la conception des processus et produits
- Une Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) pour assurer la confidentialité et limiter l'accès aux seules personnes habilitées

Toutes les clauses de protection des données personnelles sont également intégrées dans les contrats avec les fournisseurs, sous-traitants et collaborateurs.

Ces mesures garantissent que la sécurité des informations sensibles est assurée à chaque étape de traitement et que la Banque se conforme aux meilleures pratiques internationales.

Encadrement ESG des financements

Les financements et activités sont évalués selon une classification par niveau de risque et encadrés par une liste d'exclusion sectorielle, garantissant que la Banque n'investit pas dans des activités présentant des impacts environnementaux ou sociaux inacceptables.

Adhésions et certifications aux initiatives locales et globales

Une démarche RSE mesurée et valorisée via diverses initiatives et programmes



Crédit du Maroc est distingué depuis 2018 par le Label RSE de la CGEM. Ce label a été renouvelé en 2025 suite à un audit. Dans le cadre du Label RSE de la CGEM, la Banque est évaluée à travers plusieurs engagements :

- Respect des droits humains
- Amélioration continue des conditions d'emploi et de travail et des relations professionnelles
- Préservation de l'environnement
- Prévention de la corruption
- Respect des règles de saine concurrence
- Renforcement de la transparence de la gouvernance d'entreprise
- Respect des intérêts des clients et des consommateurs
- Promotion de la responsabilité sociale des fournisseurs et sous-traitants
- Développement de l'engagement sociétal de l'entreprise



Depuis 2017, le système de management anti-corruption de Crédit du Maroc est certifié conforme à la norme internationale ISO 37001 (version 2016).

À l'issue d'un audit externe de renouvellement ayant évalué la conformité du dispositif aux exigences du référentiel, la certification a été reconduite. Le périmètre de certification couvre également les filiales Crédit du Maroc International, Crédit du Maroc Assurances, Crédit du Maroc Leasing & Factoring ainsi que l'activité de finance participative Arreda.



Le système de management de la qualité de Crédit du Maroc est certifié conforme à la norme ISO 9001 (version 2015) depuis 2019.

À l'issue d'un audit de renouvellement réalisé en 2022, la certification a été reconduite pour un nouveau cycle. Son maintien est conditionné à la réalisation d'audits de surveillance annuels visant à s'assurer de la conformité continue du dispositif aux exigences du référentiel.



En 2024, le système de management de la sécurité de l'information de Crédit du Maroc a été certifié conforme à la norme internationale ISO 27001.

Cette certification couvre l'ensemble des processus et des unités organisationnelles impliqués dans la gestion des services en ligne, attestant de la structuration et de la robustesse du dispositif de gouvernance et de maîtrise des risques liés à la sécurité de l'information.



Crédit du Maroc adhère depuis 2020 au programme Global Compact des Nations Unies et s'engage à respecter dix principes de cette initiative en matière de respect des Droits Humains, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.



Le siège de Crédit du Maroc dénommé « Les Arènes » a été certifié Haute Qualité environnementale (HQE) – niveau 'Exceptionnel' par Certivéa qui atteste que le projet a été évalué conforme aux niveaux de performance définis sur les thèmes énergie, environnement, santé, confort selon le Référentiel de Certification HQE™ version 2016 pour les bâtiments en construction.



Crédit du Maroc a été distingué, pour la 3e année consécutive, par le trophée « Élu Service Client de l'Année 2025 » dans la catégorie « Banque conventionnelle pour les particuliers ». Ce prix, fruit de la mobilisation de l'ensemble des collaborateurs, vient conforter la Banque dans son positionnement stratégique centré sur le client et l'excellence de la qualité de service.





02



Soutenir la transition énergétique et le financement durable

- | | |
|-----|---|
| P32 | Action pour le climat, réduire notre empreinte, accompagner la transition |
| P42 | Maîtrise et réduction de notre empreinte |

ENVIRONNEMENT

Crédit du Maroc inscrit la gestion des enjeux environnementaux dans son cadre de gouvernance et de gestion des risques, en couvrant à la fois les impacts liés à ses activités de financement et ceux associés à son fonctionnement interne.

Sur le périmètre des financements, la Banque s'appuie sur une Politique Environnementale et Sociale entrée en vigueur le 15 mars 2024. Ce cadre formalise les principes d'évaluation et de gestion des risques environnementaux et sociaux applicables aux opérations de crédit, incluant une procédure de due diligence dédiée, un mécanisme de catégorisation des risques et l'application d'une liste d'exclusion. Ce dispositif vise à encadrer l'exposition de Crédit du Maroc aux risques environnementaux et climatiques et à structurer l'instruction des projets éligibles aux financements dits « verts », tels que définis dans sa politique.

En parallèle, Crédit du Maroc a engagé des actions visant à maîtriser ses impacts environnementaux directs. Cet engagement est complété par des dispositifs internes de maîtrise des consommations (énergie, papier, eau, déplacements), formalisés à travers des procédures et chartes applicables aux collaborateurs.

L'ensemble de ces éléments s'inscrit dans une approche structurée visant à intégrer progressivement les considérations climatiques et environnementales dans les processus de décision, de gestion des risques et de pilotage opérationnel de la Banque.

Action pour le climat, réduire notre empreinte, accompagner la transition



Les engagements climatiques de la Banque sont structurés au sein de sa stratégie de durabilité et alignés avec les exigences de Bank Al-Maghrib, du GPBM et du référentiel CGEM.

UN FINANCEMENT RESPONSABLE ET DURABLE

La politique de finance durable de Crédit du Maroc, pleinement intégrée à sa stratégie ESG, vise à orienter les financements de la Banque vers des projets portés par ses clients contribuant à la transition énergétique et à la réduction de l'empreinte carbone de l'économie. A travers ses activités de financement, la Banque soutient ainsi le développement de solutions bas carbone et accompagne les initiatives de décarbonisation de l'économie.

Cette politique se décline autour de plusieurs axes :

1

Financer des projets de transition énergétique : Crédit du Maroc soutient, à travers ses financements, des projets portés par ses clients contribuant à la décarbonation de l'économie, à l'amélioration de l'efficacité énergétique et au développement de solutions bas carbone.

2

Conformer progressivement ses activités de financement aux objectifs nationaux de transition climatique, en intégrant les critères ESG dans l'analyse des risques et des opportunités liés aux changements climatiques.

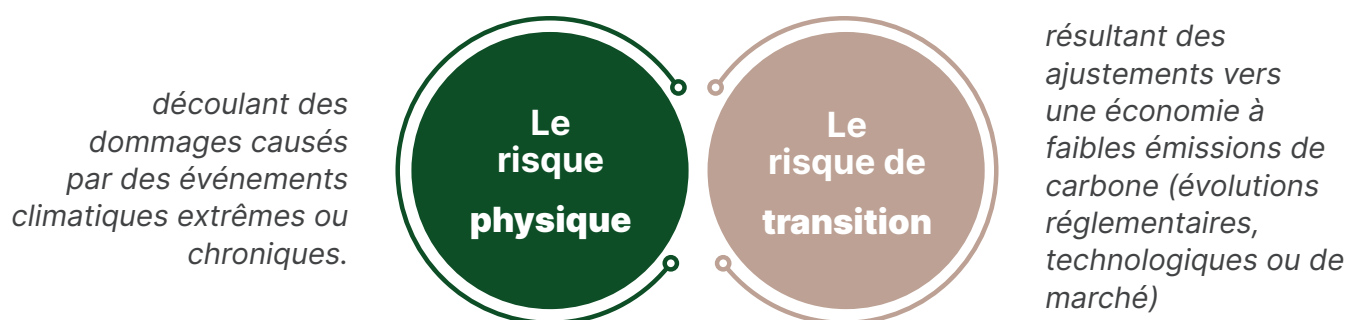
3

Appliquer une liste d'exclusion rigoureuse : Crédit du Maroc s'assure que certaines activités ou secteurs non conformes à ses standards ESG ne soient pas financés, renforçant ainsi la cohérence entre ses engagements de financement responsable et ses principes éthiques.

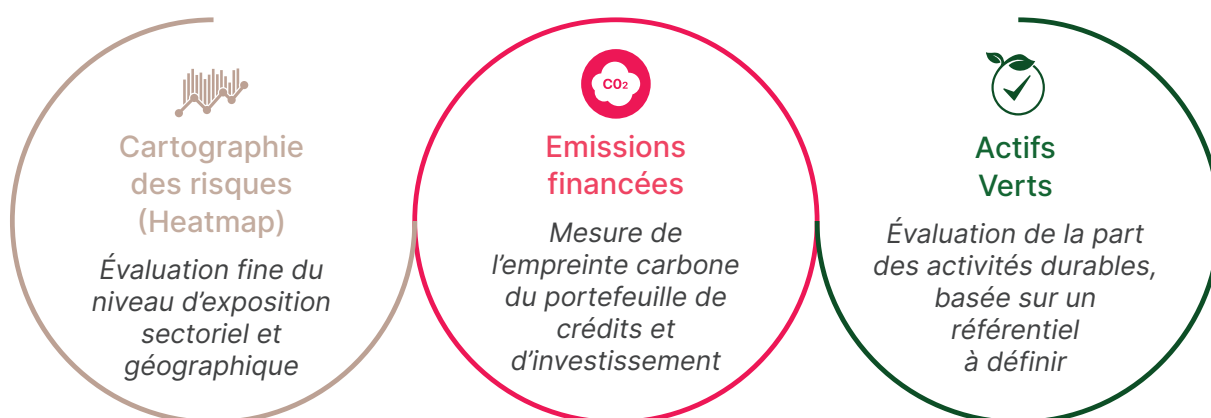
Exposition aux risques climatiques

Les risques environnementaux et sociaux résultent de l'exposition à des contreparties qui peuvent potentiellement être négativement affectées par ces facteurs. Ils sont appréhendés comme des facteurs de risques influençant les autres catégories de risques existantes, notamment de crédit, mais également de marché, opérationnels, juridiques ou encore de réputation. La Stratégie Risques intègre les enjeux climatiques et environnementaux comme des piliers structurants des orientations stratégiques de la Banque. Elle définit le cadre de gestion des risques physiques et de transition, en veillant à ce que le profil de risque cible et les objectifs de croissance soient alignés avec la résilience climatique à long terme. Ce cadre est décliné dans le pilotage financier et l'ICAAP, où des analyses prospectives et des stress tests spécifiques permettent d'évaluer l'adéquation du capital face aux vulnérabilités environnementales identifiées.

Conformément à la directive de Bank Al-Maghrib, la Banque définit le risque climatique comme l'exposition de l'établissement à des pertes financières potentielles résultant de deux facteurs majeurs :



L'identification de ces risques repose sur une démarche multidimensionnelle :



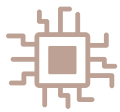
La Banque adopte une approche progressive pour intégrer les enjeux climatiques dans son cadre global de gestion des risques.

Impacts réels et potentiels positifs

Crédit du Maroc contribue activement à la transition énergétique nationale en finançant des projets verts, tels que l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables ou la mobilité durable.

Par ailleurs, la Banque contribue à l'inclusion financière en favorisant l'accessibilité de ses produits et services bancaires à une clientèle plus large, notamment les populations à revenus modestes, en cohérence avec ses engagements et principes ESG.

Mesures de prévention et d'atténuation des impacts négatifs



Un Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) structuré et opérationnel

Le Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) développé par le Groupe Crédit du Maroc (CDM ou la Banque) a pour objectif de déterminer, évaluer et gérer les risques et effets environnementaux et sociaux d'un Client et de l'Opération financée, d'une manière compatible aux lois et réglementations de gestion des risques environnementaux et sociaux applicables au Maroc, ainsi qu'aux exigences environnementales et sociales appliquées par CDM.

Le SGES garantit, notamment, une approche holistique et structurée du risque environnemental et social au sein du Groupe.

Afin de protéger la valeur des actifs de la Banque et d'aligner ses portefeuilles sur une trajectoire de croissance responsable et durable s'inscrivant, notamment, dans le cadre de la transition écologique, il est indispensable d'intégrer l'analyse des risques environnementaux et sociaux aux processus de décisions de financement/d'octroi de crédit Entreprises de la Banque.

Le processus de gestion des risques environnementaux et sociaux est conçu pour tenir compte des considérations environnementales, sociales et de bonne gouvernance à toutes les étapes du processus d'instruction, d'examen de la demande de crédit et, dans la mesure du possible, durant son exécution. Il inclut donc les mesures et les méthodes nécessaires pour détecter, identifier, analyser, mesurer ou évaluer, dans la mesure du possible, les risques et les impacts potentiels négatifs (y compris sur l'environnement, les aspects sociaux, la santé, la sécurité, la main-d'œuvre et la sûreté) associés à l'Opération sujette à financement/octroi de crédit.

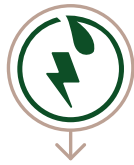
Par ailleurs, Crédit du Maroc s'appuie sur un Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) structuré et opérationnel, permettant d'identifier, d'évaluer et de gérer les risques et impacts environnementaux et sociaux associés aux opérations financées. Ce dispositif, est intégré au processus d'analyse et d'octroi de crédit de la Banque et s'appuie notamment sur une catégorisation environnementale et sociale des projets inspirée des standards internationaux.



Projets verts éligibles



Les projets
d'énergies
renouvelables



Les projets
d'efficacité
énergétique



Les projets
d'efficacité de l'eau



Les projets de
réduction de
l'empreinte carbone



Les projets de
construction
durable et
écologique



Les projets
d'agriculture
intelligente
face au climat
et d'adaptation
climatique



Les projets ou
entreprises détenus
par des femmes

Conformité et exigences applicables

La Banque veille au respect des meilleures pratiques en matière environnementale et sociale, notamment à travers :

- L'application de la liste d'exclusion
- Le respect des lois et réglementations nationales en matière d'environnement, de santé, de sécurité et de questions sociales
- La prise en compte de la cartographie mondiale des risques liés aux chaînes d'approvisionnement agricoles (gmap)

Dans le cadre du processus d'évaluation ESG, les entreprises financées doivent fournir les informations requises et démontrer leur conformité aux exigences applicables. En cas d'écart identifié, des mesures correctives peuvent être définies afin d'assurer la mise en conformité du projet.



Mesures pour soutenir les impacts positifs

Crédit du Maroc développe une offre structurée de produits verts, tels que les crédits pour l'efficacité énergétique ou l'acquisition d'équipements verts, et intègre systématiquement des objectifs ESG dans ses décisions commerciales et partenariats, afin de maximiser sa contribution positive à la transition énergétique et à la finance responsable.

Partenariat avec l'IFC pour le financement durable du secteur agricole



Dans le cadre de sa stratégie de finance durable et d'inclusion financière, Crédit du Maroc a conclu en 2025 un accord de partage des risques avec l'IFC destiné à soutenir le financement des agriculteurs et des PME opérant dans le secteur agricole.

Ce mécanisme prévoit une couverture pouvant atteindre 50% du risque de crédit sur un portefeuille de prêts plafonné à 150 millions de dirhams, permettant ainsi d'accroître la capacité de la Banque à financer un segment stratégique tout en assurant une gestion prudente des risques.

A travers ce dispositif, Crédit du Maroc contribue au renforcement de la résilience du secteur agricole, à la sécurisation des chaînes de valeur locales et à la promotion de pratiques productives plus durables. Cette initiative s'inscrit pleinement dans les priorités nationales en matière de développement rural, de sécurité alimentaire et d'adaptation aux enjeux climatiques.

Accompagnement des projets bas carbone en partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD)



Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de finance durable, Crédit du Maroc a signé, le 11 décembre 2025, une convention de partenariat avec la BERD portant sur la mobilisation d'une ligne de financement de 50 millions d'euros dédiée aux projets verts.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du programme Green Economy Financing Facility (GEFF Plus), dispositif visant à accompagner les entreprises marocaines, en particulier les TPME, dans la mise en œuvre d'investissements contribuant à la transition énergétique et à la réduction de leur empreinte environnementale.

La ligne de financement permettra de soutenir une large gamme de projets éligibles, notamment dans les domaines de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables, des économies d'eau et de la construction durable. Elle contribuera à renforcer la capacité des entreprises à moderniser leurs équipements, améliorer leur performance environnementale et accélérer leur transition vers des modèles économiques durables et faiblement émetteurs de carbone.

À travers cette initiative, Crédit du Maroc consolide son positionnement en tant qu'acteur engagé dans le financement de la transition bas carbone, tout en alignant progressivement son portefeuille sur les priorités climatiques nationales et les objectifs de neutralité carbone à l'horizon 2050.



Amélioration continue

L'efficacité des actions de finance durable est assurée par un suivi rigoureux reposant sur des indicateurs clés de performance.

Ces données sont consolidées dans des tableaux de bord trimestriels présentés au Comité RSE, permettant de mesurer régulièrement l'avancement du plan d'action Finance Durable et d'ajuster les initiatives pour maximiser leur impact.

RÉSILIENCE OPÉRATIONNELLE FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES ET RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES



Crédit du Maroc intègre la gestion des risques climatiques au cœur de ses valeurs et de ses principes de fonctionnement. La Banque s'engage à réduire ses émissions de carbone relevant des scopes 1 et 2 et partiellement du scope 3 et à intégrer les risques climatiques dans son dispositif global de gestion des risques opérationnels. Elle s'est dotée d'un dispositif structuré de gestion environnementale et sociale, comprenant une politique E&S formalisée ainsi que des mécanismes visant à maîtriser ses impacts environnementaux directs. Par ailleurs, Crédit du Maroc poursuit la consolidation de sa gouvernance et de ses ambitions stratégiques afin d'assurer la résilience de ses activités face aux risques climatiques physiques et aux enjeux liés à la transition énergétique.

Risques physiques

Les risques physiques sont liés à l'intensification et à la fréquence accrue des événements climatiques extrêmes, tels que les vagues de chaleur, les inondations ou les épisodes de stress hydrique. Ces phénomènes peuvent affecter directement les infrastructures et les opérations de la banque. Les sites opérationnels, agences, sièges administratifs et infrastructures techniques, ainsi que les centres de données et systèmes d'information peuvent être exposés à ces aléas. Les impacts potentiels comprennent des interruptions temporaires d'activité, une augmentation des coûts de maintenance ou d'adaptation des infrastructures, ainsi que des perturbations susceptibles d'affecter la continuité et la qualité de service.

La prise en compte de ces risques s'inscrit dans les dispositifs existants de gestion des risques opérationnels et de continuité d'activité. Cette intégration permet d'identifier les vulnérabilités potentielles, d'évaluer les conséquences opérationnelles et financières associées et d'anticiper, lorsque cela est nécessaire, les mesures d'adaptation ou de renforcement des dispositifs de prévention.



Risques liés à la transition

Il s'agit de risques résultant des effets de la mise en place d'un système économique plus respectueux de l'environnement (réduction des émissions de gaz à effet de serre, efficacité énergétique, préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, etc.). Ces ajustements sont influencés par une série de facteurs notamment technologiques (innovations de rupture technologique), comportementaux (changement des préférences des investisseurs et consommateurs) ou réglementaires (politiques incitatives ou contraignantes) pouvant entraîner une réévaluation de certains actifs détenus dans les portefeuilles des établissements et se matérialiser notamment en risque de crédit, de liquidité et de marché. La requalification de certaines infrastructures ou actifs comme non conformes aux critères environnementaux peut également constituer un risque opérationnel pour la banque.



Opportunités opérationnelles

Une gestion proactive des risques climatiques directs permet à Crédit du Maroc d'améliorer l'efficacité énergétique, d'optimiser l'utilisation des ressources, de réduire l'empreinte carbone et de renforcer la résilience de ses infrastructures et processus internes.

Ces mesures contribuent à améliorer la durabilité des activités de la Banque et à renforcer son exemplarité en matière de pratiques responsables et durables.

Impacts environnementaux et mesures mises en œuvre

Les Arènes : performance énergétique et durabilité intégrée



Le siège de Crédit du Maroc, « Les Arènes », a été certifié Haute Qualité Environnementale (HQE) – niveau Exceptionnel par Certivéa. Cette certification atteste que l'immeuble respecte les niveaux de performance définis par le Référentiel HQE™ version 2016 pour les bâtiments en construction.

Empreinte énergétique

Plus de 62% de la façade est vitrée, offrant un excellent éclairage naturel et une isolation thermique optimale grâce au double vitrage.

Les bâtiments sont conçus pour optimiser la consommation énergétique, réduire les besoins en chauffage et climatisation.

L'ensemble des bâtiments intègre des critères de performance économique et énergétique, garantissant un fonctionnement durable et efficient.

Impacts environnementaux

La conception et la construction du siège et des nouvelles agences respectent des normes environnementales strictes.

Sur une superficie totale de 13 000 m², 1 000 m² sont consacrés à des espaces verts, favorisant la régulation naturelle du microclimat.

Les matériaux utilisés (peintures, vernis...) sont à faibles émissions de substances polluantes ou nocives, limitant l'impact sur l'air et l'environnement.

Les bâtiments intègrent des dispositifs pour réduire la consommation d'eau, optimiser la réutilisation et limiter le gaspillage.

Ecogestes pour la réduction des consommations énergétiques

Des mesures de sobriété énergétique sont mises en œuvre au sein des sites opérationnels afin de maîtriser les consommations et de limiter les émissions associées à l'activité courante de la banque.

Ces actions reposent d'abord sur des pratiques opérationnelles encadrées, telles que l'extinction systématique des équipements informatiques et électriques en dehors des périodes d'utilisation, contribuant à éviter les consommations résiduelles. L'optimisation des systèmes de chauffage et de climatisation permet également d'adapter les niveaux de consommation aux besoins réels des locaux, tout en tenant compte du confort des collaborateurs.

La centralisation et la rationalisation des équipements d'impression participent à la réduction de la consommation énergétique indirecte, en limitant le nombre d'appareils en fonctionnement et en optimisant leur utilisation. Par ailleurs, le recours accru aux outils collaboratifs à distance (visioconférences, conférences téléphoniques, plateformes numériques) contribue à réduire les déplacements professionnels et, par conséquent, les émissions associées.



Amélioration continue

Crédit du Maroc poursuit le renforcement de ses outils de reporting afin d'améliorer la fiabilité et la granularité des données suivies. Ces données permettent de mesurer les progrès réalisés, d'ajuster les initiatives et de garantir la résilience opérationnelle face aux risques climatiques.

Ces mesures sont formalisées à travers des chartes internes et intégrées dans les dispositifs de sensibilisation destinés aux collaborateurs. Cette approche combine leviers techniques et comportementaux afin d'inscrire la sobriété énergétique dans les pratiques quotidiennes et dans une logique d'amélioration continue.

CÔUT ÉNERGÉTIQUE TOTAL



8 514 348,7
MAD

Maîtrise et réduction de notre empreinte

GESTION DE L'EAU ET DE DÉCHETS

Entre 2024 et 2025,
Crédit du Maroc a réduit sa
consommation de papier de

52%

mettant en évidence la
performance des dispositifs
déployés

Crédit du Maroc s'engage à maîtriser les impacts environnementaux liés à ses activités internes, en mettant l'accent sur la consommation d'eau et la gestion des déchets. Bien que ses activités soient de nature tertiaire, ces enjeux représentent des leviers concrets pour réduire l'empreinte écologique de la banque et renforcer son exemplarité en matière de pratiques durables.

Impacts sur l'environnement



Les activités internes de Crédit du Maroc génèrent des impacts environnementaux principalement liés à la gestion des déchets et à la consommation d'eau dans les locaux. Les déchets concernent le papier, les déchets électroniques, les cartouches d'encre et le mobilier, tandis que la consommation d'eau résulte des usages quotidiens dans les agences et les sièges.



Actions mises en œuvre et amélioration continue



Pour la gestion des déchets, Crédit du Maroc pratique le tri dans ses locaux, assure le recyclage systématique via des prestataires certifiés, et collecte les cartouches d'encre par des partenaires spécialisés.



La réduction du papier est encouragée grâce à la politique de “zéro impression” systématique, l’installation d’imprimantes centralisées à badge et la dématérialisation des processus. La Banque déploie des actions régulières de sensibilisation auprès de ses collaborateurs afin de promouvoir les bonnes pratiques en matière de réduction et de gestion responsable des déchets.

Concernant l’eau, la Banque assure un suivi semestriel de la consommation et met en œuvre des actions de réduction telles que l’installation de détecteurs de débit, la maintenance préventive des installations et la sensibilisation des employés.

Ces mesures contribuent à limiter l’empreinte environnementale directe de Crédit du Maroc et à renforcer l’exemplarité de ses pratiques durables dans ses opérations quotidiennes.

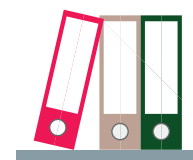
CONSOMMATION DE PAPIER



**138
Tonnes**
en 2025



**297
Tonnes**
en 2024





03

Ancrer la responsabilité sociale et sociétale au cœur de nos pratiques

- | | |
|-----|--|
| P46 | Les femmes et les hommes de Crédit du Maroc, une richesse au cœur de notre performance |
| P56 | Diversité et inclusion, révéler tous les talents |
| P60 | La relation client responsable, construire une confiance durable |
| P68 | Engagement sociétal, agir utilement pour nos territoires |
| P75 | Achats responsables, avancer ensemble avec nos partenaires |

RESPONSABILITÉ SOCIALE

Les femmes et les hommes de Crédit du Maroc, une richesse au cœur de notre performance

Le capital humain constitue un levier structurant de la stratégie de Crédit du Maroc. La Banque a défini une politique de ressources humaines visant à intégrer les enjeux sociaux au cœur de son modèle organisationnel, en reconnaissant la contribution des collaborateurs à la performance durable de l'organisation.

Cette politique s'inscrit dans une approche globale du cycle de vie des collaborateurs. Elle couvre notamment l'attraction et l'intégration des talents, le développement des compétences et des parcours professionnels, ainsi que la création de conditions favorables à l'engagement, au bien-être et à l'employabilité de long terme. Elle intègre également des dispositifs dédiés à la promotion de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, contribuant à un environnement de travail respectueux et inclusif.

PANORAMA DU CAPITAL HUMAIN - 2025

COLLABORATEURS

2,380

employés



48.9%

de femmes



55.6%

de cadres



100%

des salariés
disposent d'un CDI



38.6%

ont une ancienneté
inférieure à 5 ans



DIALOGUE SOCIAL

2



Jours de grève

66



délégués des salariés
élus titulaires

4



représentants
syndicaux





l'humain, moteur de notre performance

FORMATION

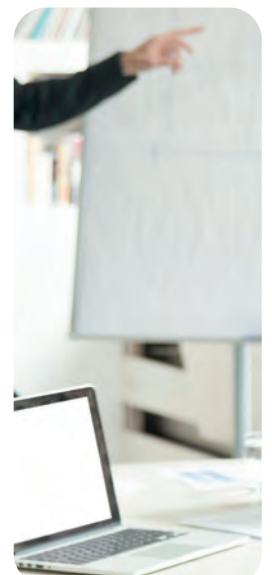
13 444 
heures de
formation
dispensées

27 
heures de formation
par homme

33 
heures de formation
par femme

974 
collaborateurs
formés en présentiel

2 642 
collaborateurs formés via
des dispositifs d'e-learning



RECRUTEMENT

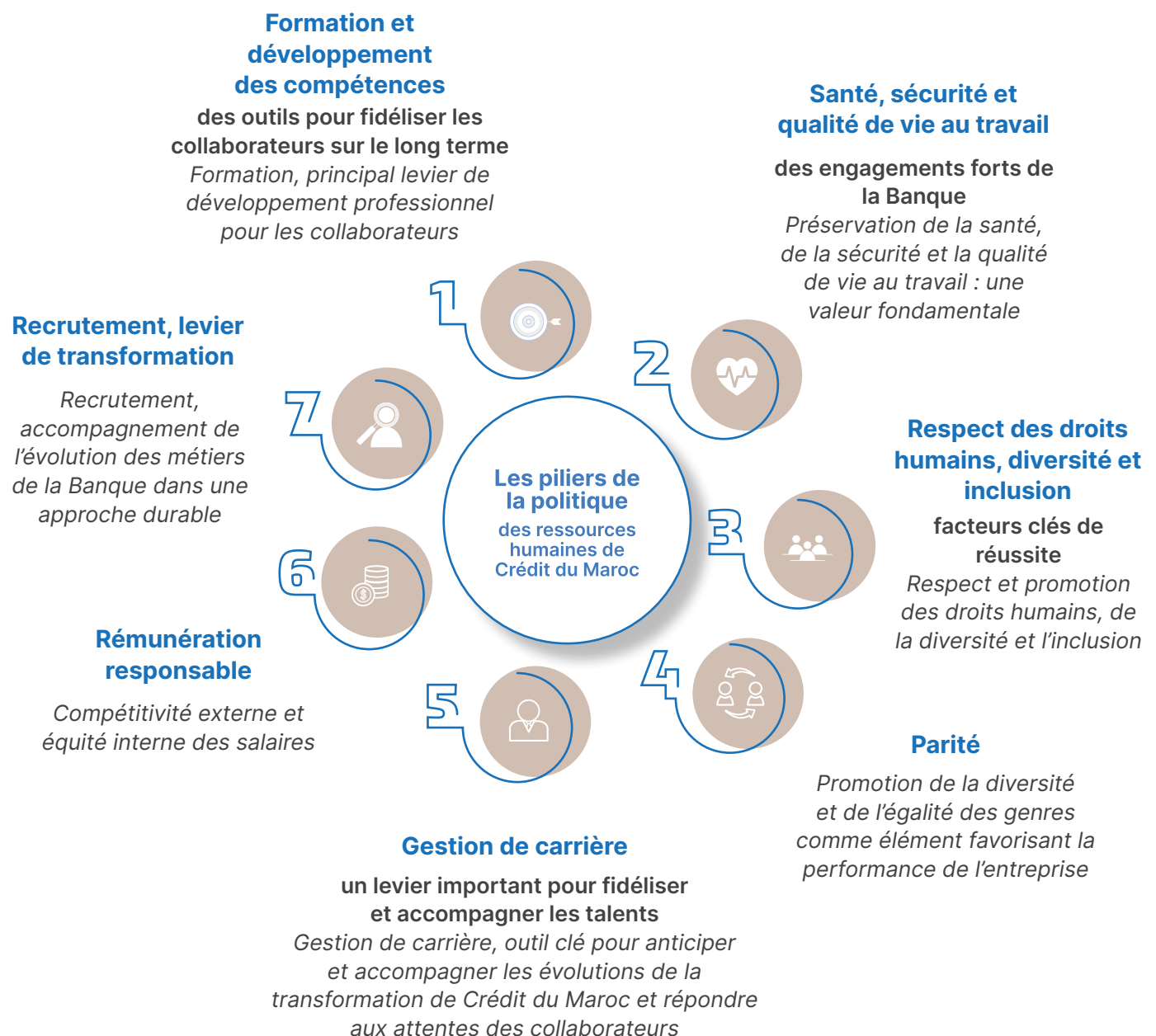
398 
collaborateurs ont rejoint
CDM en 2025 en CDI



POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES

Crédit du Maroc ambitionne de s'imposer comme une référence en tant qu'employeur responsable. Cet engagement se décline au sein d'une politique de Ressources Humaines robuste qui place les collaborateurs au cœur de l'ensemble de ses actions.

A travers cette politique, la Banque s'attache à offrir un environnement de travail fondé sur l'équité, le dialogue social et le respect des droits humains, tout en favorisant le développement des compétences, l'engagement des équipes et la valorisation des talents. Le capital humain constitue un levier essentiel de performance durable et de création de valeur pour l'ensemble des parties.





Gouvernance des ressources humaines

Le comité carrière offre à la Direction Générale une vision globale sur la structure de l'entreprise, tout en mettant l'accent sur la gestion des talents identifiés par les managers et les équipes RH lors des people reviews.

Son objectif est de les intégrer dans des programmes de développement professionnel adaptés. Cette instance joue également un rôle clé dans la validation de la stratégie RH à moyen et long terme, en cohérence avec la stratégie globale de la Banque.

Le comité RH réunit le top management de la banque mensuellement, afin de définir les priorités stratégiques RH pour Crédit du Maroc, en construisant, cadrant et pilotant les projets validés. Il a pour rôle aussi d'arbitrer et de décider des orientations à mettre en œuvre.

ATTRACTION DES TALENTS ET PRÉPARATION DE L'AVENIR

Afin de rester en phase avec les évolutions du marché du travail, Crédit du Maroc a mis en place une politique de recrutement visant à instaurer une relation durable avec ses talents. Sa politique de rémunération est attractive, transparente et équitable, dans le strict respect du Code du travail et de la Convention collective du personnel des banques du Maroc. Elle valorise également les contributions et la performance des collaborateurs.



La valorisation du capital humain constitue un levier majeur de développement pour la Banque. À ce titre, la mobilité interne occupe une place centrale dans la politique d'accompagnement des collaborateurs.

La mobilité interne favorise l'agilité, l'apprentissage continu et l'adaptation aux transformations des métiers bancaires, tout en soutenant l'épanouissement professionnel en s'appuyant sur des parcours diversifiés. En offrant des opportunités d'évolution vers de nouveaux métiers, équipes ou implantations géographiques, la mobilité interne permet aux collaborateurs de renforcer leurs compétences et d'élargir leurs domaines d'expertise. Cette dynamique est soutenue par un accompagnement managérial de proximité, en coordination avec les équipes RH, et par des dispositifs de formation adaptés à chaque prise de fonction.

En intégrant Crédit du Maroc, les salariés intègrent une banque qui croit fortement au potentiel interne de ses collaboratrices et collaborateurs.

Crédit du Maroc donne à chacun les moyens d'imaginer son projet professionnel, construire une trajectoire qui lui ressemble au travers ses 120 métiers, tout domaine d'activité confondu.



MyTalent, digitalisation de gestion de carrière

Crédit du Maroc a mis en place « MyTalent », une plateforme digitale dédiée à la gestion des parcours professionnels des collaborateurs. Celle-ci permet notamment l'élaboration des plans de formation biannuels et offre des fonctionnalités telles que les demandes de formation, l'évaluation annuelle et l'accès aux offres d'emploi internes.

RECRUTEMENT ET INTÉGRATION DES TALENTS EN SITUATION DE HANDICAP

Crédit du Maroc soutient son engagement en faveur du recrutement des collaborateurs en situation de handicap à travers une politique dédiée. Cette politique précise la collaboration avec des organismes spécialisés dans l'emploi des personnes en situation de handicap, en maintenant des attentes de compétences équivalentes à celles des autres collaborateurs, tout en tenant compte des adaptations nécessaires à leur situation particulière.



POLITIQUE HANDICAP

Mettre en place des mesures favorisant l'embauche de collaborateurs atteints d'un handicap

Intégrer durablement les collaborateurs atteints d'un handicap en leur garantissant l'accès aux dispositifs de gestion des ressources humaines, de formation et d'évolution de carrière, en prenant en compte les situations individuelles

Maintenir l'employabilité des PSH et les accompagner dans la démarche de reconnaissance du handicap

Augmenter le volume d'affaires confié aux organismes travaillant dans le domaine du handicap (intégré à la Charte des Achats Responsables)



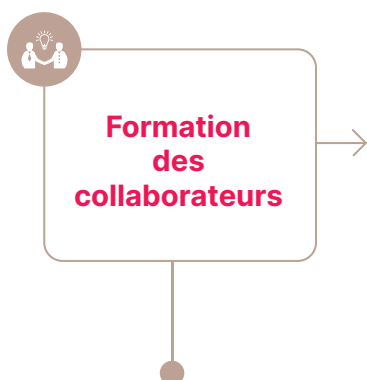
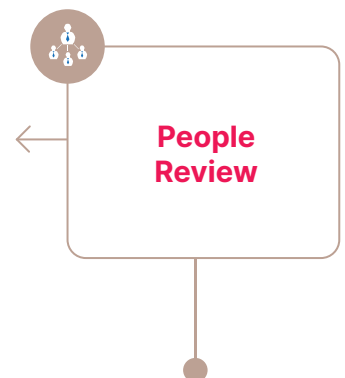
ACCOMPAGNEMENT ET PROGRESSION PROFESSIONNELLE

La valorisation du capital humain est un pilier central de la stratégie RH de Crédit du Maroc.



L'entretien d'évaluation est mené par le manager afin de dresser un bilan de l'année écoulée et de construire le projet professionnel du collaborateur. Ce dernier pourra, entre autres, exprimer ses aspirations, échanger sur ses perspectives d'évolution et identifier les formations nécessaires pour acquérir de nouvelles compétences en cohérence avec son projet.

Le gestionnaire RH, en collaboration avec les managers, organise une revue des équipes afin d'identifier les évolutions possibles pour chaque collaborateur au regard de ses compétences. Cette revue permet également de détecter les salariés nécessitant un accompagnement spécifique et d'établir un plan adapté, ainsi que de suivre ceux dont la durée en poste dépasse les recommandations réglementaires. Ces collaborateurs bénéficient alors d'un accès prioritaire à la formation individuelle.



A travers l'Université Crédit du Maroc, la Banque met à la disposition de ses collaborateurs différents moyens de formation professionnelle tels que :

- **le coaching** : animé par un expert formation, le coaching permet au collaborateur d'apprendre à identifier et à mettre en action ses propres solutions en tenant compte de ses forces et capacités. Cette action de formation est encadrée grâce à des indicateurs de résultats, dans le but de mesurer la progression de performance.
- **le monitorat** : il permet au collaborateur d'être accompagné par un expert métier, qui va lui transmettre son savoir, son savoir être et savoir-faire sur le poste occupé.
- **les filières** : ce sont des dispositifs mis en place pour des métiers ciblés (ex. : les filières de conseillers particuliers, professionnels,) qui forment les collaborateurs identifiés comme évolutifs sur des métiers à enjeux commerciaux. Ces derniers suivent un programme de montée en compétence complet et cadencé selon un planning précis.

AVANTAGE ET ALLOCATIONS SOCIALES

Crédit du Maroc met en œuvre un ensemble d'avantages et de dispositifs sociaux destinés à accompagner les collaborateurs et à contribuer à leur bien-être et à leur sécurité. Ces dispositifs comprennent notamment des régimes de retraite et de prévoyance, incluant la couverture décès et invalidité, ainsi qu'une couverture santé couvrant les soins médicaux et l'hospitalisation. Ils intègrent également des primes et allocations régulières, des conditions bancaires préférentielles, un système de congés avantageux et des conventions commerciales à tarifs négociés.

La Banque prévoit par ailleurs des mesures d'accompagnement liées à la vie personnelle des collaborateurs, telles que des primes de mariage et de naissance, une aide au logement ainsi qu'une prime Aïd Al Adha. Des dispositifs spécifiques sont également prévus en matière d'accompagnement et d'aménagement des postes en cas de handicap ou d'invalidité. L'ensemble de ces avantages contribue à la reconnaissance des collaborateurs et à l'attractivité de la Banque.

UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SAIN, SÉCURISÉ ET CONVIVIAL

accidents
de travail

19

Crédit du Maroc dispose d'un système structuré de gestion de la santé et de la sécurité au travail (SST), reposant sur un plan d'actions dédié et un dispositif de suivi régulier couvrant le siège et les sites régionaux. La gouvernance de ce dispositif est assurée par un Comité Hygiène & Sécurité, conforme aux dispositions légales, dont les travaux font l'objet de procès-verbaux formalisés.

Un service médical interne assure la prévention et le suivi de la santé des collaborateurs, notamment par le biais de visites Hygiène & Sécurité donnant lieu à des comptes rendus, ainsi que des actions de sensibilisation portant sur la santé au travail, la nutrition, l'activité physique et le sommeil. La Banque met en œuvre des mesures de prévention et de sécurité sur l'ensemble de ses sites. Celles-ci incluent des dispositifs de sécurité (alarme, incendie, vidéosurveillance), l'organisation régulière d'exercices d'évacuation, ainsi que la réalisation d'audits annuels en sécurité incendie assortis de plans d'actions. L'hygiène des locaux est assurée par des contrats dédiés de nettoyage, de désinfection, de dératisation et de désinsectisation.

La formation des collaborateurs intègre des sessions relatives aux règles d'évacuation, à l'utilisation des équipements de protection individuelle et, pour les agents de sécurité, aux spécificités des bâtiments. La communication interne, l'intranet et la formation obligatoire au règlement intérieur contribuent à la diffusion des politiques et procédures SST auprès de l'ensemble des collaborateurs. Enfin, pour les travailleurs intervenant via des prestataires ou sous-traitants (nettoyage, restauration, sécurité, etc.), les contrats définissent les obligations légales et sociales applicables. Des audits réguliers sont réalisés auprès des partenaires stratégiques afin de vérifier le respect du Code du travail, de l'interdiction du travail des enfants, ainsi que des principes d'équité et de non-discrimination.

« LES ARÈNES », UN SIÈGE MODERNE AU SERVICE DES COLLABORATEURS

Environnement de travail ergonomique, confortable et conforme aux meilleurs standards internationaux



Le siège actuel de Crédit du Maroc baptisé « Les Arènes » offre un environnement de travail ergonomique, confortable et conforme aux meilleurs standards internationaux. Il privilégie l'accès à la lumière naturelle dans la quasi-totalité des espaces, intègre des dispositifs de protection solaire et propose des équipements favorisant la santé et le bien-être des collaborateurs, tels que des réseaux d'eau conformes aux normes sanitaires, des fontaines à eau et un restaurant d'entreprise offrant une alimentation équilibrée. Le bâtiment met également à disposition une diversité d'espaces et de mobiliers adaptés aux usages et aux besoins des collaborateurs, incluant des bureaux équipés de sièges ergonomiques, des espaces collaboratifs, des zones d'isolement, des salles de réunion modulables, ainsi que des espaces de détente et de restauration. L'intégration de 1 000 m² d'espaces verts contribue enfin à créer un cadre de travail agréable, propice à la performance et à la qualité de vie au travail.



Ce site est certifié HQE (Haute Qualité Environnementale), avec le plus haut niveau de certification « Exceptionnel ».

DIALOGUE SOCIAL : ASSURER UNE REPRÉSENTATION ACTIVE ET ENCADRÉE DES COLLABORATEURS

employés sont couverts par des négociations collectives

100%

Crédit du Maroc reconnaît la liberté syndicale et le droit à la négociation collective conformément au cadre légal et réglementaire applicable. Dans ce contexte, la Banque entretient un dialogue régulier avec les organisations représentatives, notamment au travers

de négociations visant à encadrer les conditions sociales et à accompagner les évolutions de l'organisation.

Le dialogue social constitue un axe structurant de la politique sociale de la Banque. Il repose sur des dispositifs favorisant l'échange, la concertation et la circulation de l'information à différents niveaux de l'organisation. Le climat social fait l'objet d'un suivi régulier, incluant la tenue de réunions entre les instances dirigeantes et les représentants du personnel portant sur les sujets relatifs à la politique sociale et aux conditions de travail.

Délégués du personnel

Conformément à la réglementation marocaine, Crédit du Maroc assure la représentation des collaborateurs par l'élection de 66 délégués du personnel. Ces derniers ont pour mission de relayer auprès de la Direction des Ressources Humaines les réclamations individuelles ou collectives relatives à l'application du droit du travail, des contrats, du Règlement intérieur ou de la Convention collective, lorsque les démarches internes n'ont pas permis d'aboutir. La Banque privilégie un traitement structuré des réclamations. À ce titre, les collaborateurs sont invités, dans un premier temps, à solliciter leur manager ou les équipes des Ressources Humaines. En l'absence de résolution dans les délais définis, les délégués du personnel peuvent être saisis dans le cadre de leur mandat de représentation. Crédit du Maroc veille à mettre à disposition des délégués du personnel les moyens nécessaires à l'exercice de leur mission, incluant notamment des autorisations d'absence rémunérées, des espaces dédiés aux réunions, des supports de communication ainsi que des échanges réguliers avec les représentants de la Direction. Ces dispositifs contribuent à un dialogue social structuré et encadré.

IMPACTS LIÉS AU CAPITAL HUMAIN ET À L'ORGANISATION DU TRAVAIL



Crédit du Maroc intègre l'identification, l'analyse et la gestion des impacts sociaux liés à ses activités dans une approche structurée couvrant les effets directs et indirects sur les collaborateurs et l'environnement social. Ces impacts incluent notamment la contribution à l'emploi, au développement des compétences et à l'employabilité, ainsi qu'à la diffusion de pratiques sociales encadrées en matière d'égalité, d'inclusion et de santé et sécurité au travail.

Parallèlement, la Banque identifie et suit les impacts sociaux susceptibles de résulter de ses activités, notamment en lien avec les parcours professionnels, les conditions de travail et le respect des standards applicables en matière de droits humains. À ce titre, elle met en œuvre des dispositifs de prévention et de maîtrise, incluant la formation continue, les entretiens et évaluations annuels, ainsi que des mécanismes internes de signalement et de traitement.

Les impacts sociaux identifiés font l'objet d'un suivi dans une logique d'amélioration continue, fondée sur les retours des collaborateurs et l'évolution des dispositifs en place. Cette approche vise à renforcer la cohérence des pratiques sociales de la Banque et leur alignement avec les référentiels applicables.

Diversité, inclusion et équité

Construire une organisation représentative et inclusive

Crédit du Maroc veille à assurer l'égalité et l'inclusion à chaque étape du parcours professionnel, du recrutement au développement des compétences, en passant par la gestion de carrière et la rémunération, afin de garantir un traitement équitable et transparent pour tous les collaborateurs.

18%


de femmes
au COMEX

48,9%


de collaborateurs
femmes

42%


des cadres femmes

59%


taux de recrutement
femme

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET ÉQUITÉ DE TRAITEMENT

Égalité femmes-hommes

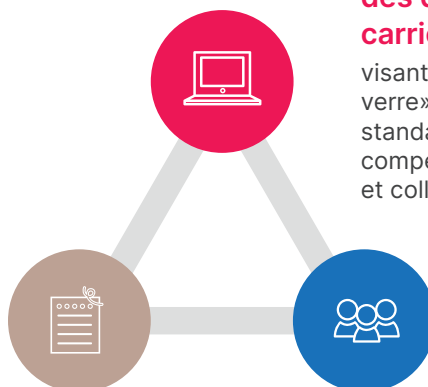
(accès aux postes, carrière, rémunération)

Dans le cadre de sa démarche RSE, Crédit du Maroc place l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ainsi que la justice sociale au cœur de sa politique de gestion des ressources humaines. La Banque veille à garantir un environnement de travail équitable et inclusif pour l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs, tout en renforçant les dispositifs de prévention et de lutte contre toute forme de discrimination.

Cet engagement se traduit par une vigilance accrue à chaque étape du parcours professionnel, du recrutement à la gestion des carrières, en passant par le développement des compétences, la gestion des congés maternité et les pratiques de rémunération.

Pour structurer et renforcer cette démarche, la Banque a mis en place :

**une politique de
recrutement inclusive**
reposant sur des offres d'emploi
et des processus de sélection
exempts de biais liés au genre



des dispositifs de gestion des carrières

visant à prévenir les effets de « plafond de verre », fondés sur un système d'évaluation standardisé et objectif, basé sur les compétences et la performance individuelle et collective

des principes de rémunération équitable et transparents

garantissant l'égalité de traitement
entre tous les collaborateurs

Non-discrimination et lutte contre le harcèlement

Non-discrimination

Crédit du Maroc s'engage à prévenir toute forme de discrimination et à promouvoir un environnement de travail équitable, inclusif et respectueux pour l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs. La Banque agit pour que les décisions de recrutement, de gestion des carrières, de rémunération et de développement des compétences reposent sur des critères objectifs et non discriminatoires, conformément aux dispositions légales en vigueur.

La Banque considère que la diversité et la mixité sont des leviers de performance et de cohésion interne. Elle veille à ce que chacun se sente considéré et respecté, indépendamment de sa race, couleur, sexe, handicap, situation conjugale, religion, opinion politique, affiliation syndicale, ascendance, nationalité ou origine sociale.



Lutte contre le harcèlement

Crédit du Maroc s'engage à prévenir, détecter et traiter les situations de harcèlement moral ou sexuel. Tout collaborateur, stagiaire ou personne en formation est protégé contre les représailles lorsqu'il signale ou refuse de subir des faits de harcèlement. Des procédures internes et le soutien des représentants du personnel garantissent la protection et l'accompagnement des victimes.

Congés maternité et accompagnement pour la reprise

Crédit du Maroc applique les dispositions relatives aux congés de parentalité conformément au Code du travail marocain. Afin d'assurer la continuité des parcours professionnels et d'encadrer les conditions de reprise à l'issue des congés de maternité, la Banque a formalisé un processus d'accompagnement des absences.

Ce dispositif se décline selon les étapes suivantes :

- **Avant le départ en congé**, un entretien est organisé avec la collaboratrice afin d'échanger sur son parcours professionnel, les conditions de sa reprise, ainsi que ses éventuels souhaits d'évolution, de formation ou de mobilité géographique.
- **Pendant la période d'absence**, le manager maintient un lien avec la collaboratrice, qui conserve la possibilité de manifester son intérêt pour des opportunités internes.
- **Au retour de congé**, un entretien est planifié avec la fonction Ressources Humaines et le manager afin de définir les modalités de reprise de poste de la collaboratrice.

INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

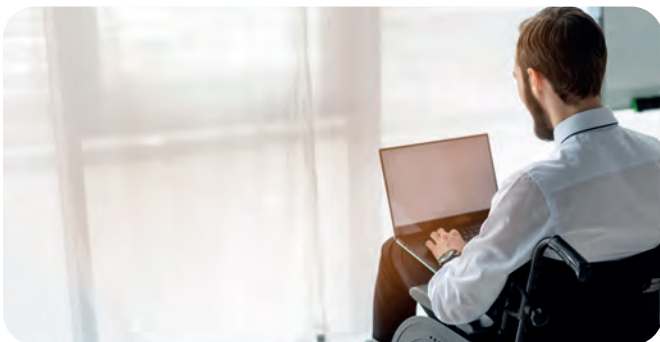
Gouvernance et pilotage

La Commission Handicap et Diversité

La Commission Handicap et Diversité se réunit une fois par an. Son objectif est de proposer, mettre en œuvre et mesurer les actions définies dans sa stratégie de promotion du handicap. Elle pourra également aborder les difficultés rencontrées par des salariés en situation d'handicap et mettre en œuvre des mesures nécessaires et adaptées à chacune des situations. Cette commission regroupe le responsable RSE, le responsable des relations sociales, le responsable du développement RH, le médecin du travail, le référent handicap et un délégué de personnel.

Un référent handicap

Un référent handicap rattaché à la Direction des Ressources Humaines est nommé afin d'assurer le suivi personnalisé des travailleurs atteints d'un handicap, coordonner les actions permettant la bonne intégration des collaborateurs en situation d'handicap, animer en interne des actions de sensibilisation au handicap, et d'être l'interlocuteur privilégié des différents acteurs externes intervenants sur des sujets liés au handicap.



Dispositifs opérationnels et partenariats

Afin de contribuer à l'insertion professionnelle des personnes reconnues travailleurs handicapés, Crédit du Maroc privilégie le recours à des partenariats dédiés. À ce titre, certaines activités peuvent être confiées à des organismes employant des personnes en situation de handicap, notamment le traitement des archives, l'entretien des locaux, la numérisation de dossiers ou l'assistance logistique lors d'événements.

Par ailleurs, la Banque peut établir des partenariats avec des associations ou des acteurs locaux afin de soutenir des actions de sensibilisation et de participer à des forums de recrutement dédiés, en tenant compte de ses besoins opérationnels.

Communication et sensibilisation des collaborateurs

Des actions de communication sont déployées afin de valoriser la politique handicap et les initiatives mises en place, notamment via le site internet, les réseaux sociaux et des supports internes. Un dépliant de sensibilisation est diffusé auprès des collaborateurs.

En complément, des actions de formation et de sensibilisation sont mises en œuvre pour favoriser l'intégration des collaborateurs en situation de handicap. Les nouveaux responsables RH sont formés dès leur prise de poste et l'ensemble des collaborateurs bénéficie de dispositifs d'information, incluant des modules e-learning ou des supports vidéo.

GESTION DES IMPACTS EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION

Crédit du Maroc identifie, analyse et suit les impacts liés à ses pratiques en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, notamment en lien avec la représentativité des femmes, l'égalité professionnelle et l'intégration des personnes en situation de handicap.

Les impacts susceptibles d'émerger, en particulier en matière de perception d'inégalités, de parcours professionnels ou d'intégration, font l'objet de dispositifs de prévention et de traitement. Ceux-ci incluent des mécanismes de médiation interne, des dispositifs de signalement, ainsi que l'adaptation des postes de travail lorsque nécessaire.

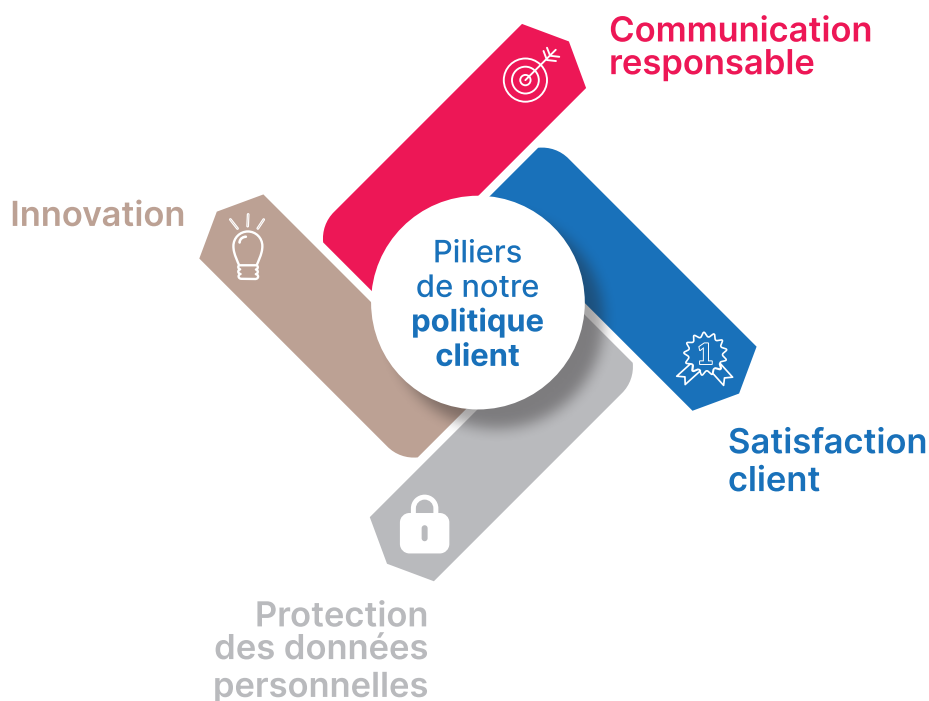
Les impacts identifiés sont suivis dans une logique d'amélioration continue, notamment par la mise en place d'actions de sensibilisation à la mixité et au respect au travail, ainsi que la participation à des initiatives nationales en matière d'inclusion et d'éducation financière, contribuant à l'ancrage sociétal de la Banque.



**Mise en place d'actions de sensibilisation
à la mixité et au respect au travail**

La relation client responsable construire une confiance durable

Crédit du Maroc place la protection des clients, la qualité de la relation et la transparence au cœur de ses engagements. Dans un environnement bancaire en constante évolution, la Banque s'attache à instaurer une relation de confiance durable fondée sur l'écoute, la connaissance approfondie des clients et la fourniture d'une information claire, fiable et transparente. Ces engagements s'inscrivent dans une démarche globale de responsabilité, visant à garantir des produits et services adaptés aux besoins des clients, à prévenir les risques, à lutter contre les pratiques illicites et à assurer le respect des exigences réglementaires et éthiques.



ENGAGEMENTS CLIENTS POUR UNE RELATION DURABLE ET TRANSPARENTE



Être à l'écoute des clients

Pour comprendre les besoins et les préoccupations des clients

1

Connaître au mieux les clients

Pour fournir un conseil et un accompagnement personnalisés tout en respectant leur vie privée

2

Fournir une information claire et exacte

Pour renforcer la confiance du client

3

Evaluer la conformité des nouveaux produits et services

Pour garantir la conformité aux dispositions législatives et réglementaires et garantir la pertinence des nouveaux produits notamment en ce qui concerne l'information fournie aux clients et la correspondance du produit à leurs besoins

4

Prévenir de la fraude

À travers la vigilance contre la fraude, le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la corruption pour protéger les clients et maintenir l'intégrité du système financier

5

Remonter les dysfonctionnements

Pour maintenir la transparence et la conformité

6

INFORMATION ET TRANSPARENCE À DESTINATION DES CLIENTS



Mise en œuvre de dispositifs visant à assurer une information claire, loyale et régulière à destination de ses clients

Crédit du Maroc met en œuvre des dispositifs visant à assurer une information claire, loyale et régulière à destination de ses clients et prospects sur l'ensemble de ses produits et services. La Banque veille à communiquer les caractéristiques essentielles de ses offres afin de permettre une compréhension adéquate des produits proposés et soutenir une prise de décision éclairée. S'agissant plus particulièrement des produits et offres de crédit, l'information fournie porte notamment sur les principales caractéristiques des produits, ainsi que sur l'ensemble des éléments nécessaires à l'appréciation des conditions financières. Cette information inclut le prix ou le coût global supporté par le client, les éventuels frais et services additionnels, leurs taux applicables, leurs conditions et durées de validité, ainsi que l'identification de la Banque en tant qu'établissement émetteur.

Les canaux de communication et d'information des clients

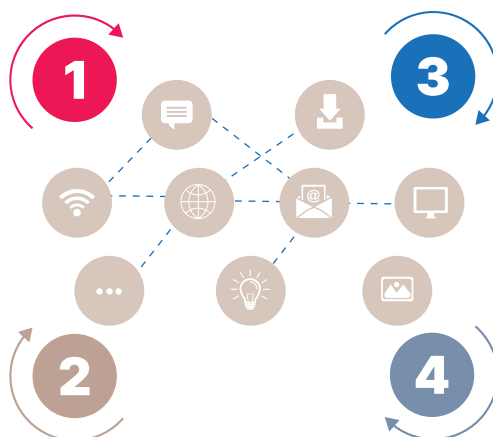
Les dispositifs d'information à destination des clients et prospects s'appuient sur une combinaison de canaux digitaux, physiques et contractuels, permettant d'assurer une communication accessible et cohérente tout au long de la relation bancaire.

Canaux digitaux

- Communications par email et SM
- Mise à jour régulière du site institutionnel
- Outils de simulation à titre indicatif, permettant une meilleure compréhension des offres

Supports d'information commerciale

- Flyers, affiches et plaquettes disponibles en agence
- Supports d'information relatifs aux produits et services proposés



Documentation contractuelle

- Conditions générales et particulières associées à chaque produit et service
- Informations détaillées sur les caractéristiques, modalités et conditions applicables

Information en agence

- Affichage de la tarification des produits et services
- Accès aux informations essentielles au point de contact physique avec le client

Gouvernance de la communication commerciale

Afin d'encadrer la production et la diffusion des communications à destination des clients et prospects, Crédit du Maroc s'appuie sur un dispositif de gouvernance interne structuré. Celui-ci vise à assurer la cohérence des messages diffusés et leur alignement avec les politiques internes et le cadre réglementaire applicable.

Ce dispositif repose sur un processus de validation formalisé associant les directions métiers, la Direction de la Communication et la Direction Juridique. Les communications font l'objet d'un cadrage en amont, d'échanges itératifs jusqu'à la stabilisation des contenus en langues arabe et française, puis de validations successives. Pour les communications présentant un caractère stratégique, une validation complémentaire est requise au niveau du Directoire et de la Direction de la Communication du Groupe.

Ce cadre de gouvernance permet d'assurer une maîtrise des communications diffusées, dans une logique de contrôle interne et de conformité.



Dans le cadre de sa démarche de communication responsable, Crédit du Maroc a déployé une campagne multicanale relative au crédit à la consommation, conçue pour favoriser la compréhension des offres par un large public. Réalisée intégralement en langue arabe, cette campagne vise à renforcer l'accessibilité de l'information et à tenir compte des usages et références culturelles des clients.

La campagne s'appuie sur une thématique fédératrice, le football, et sur un format audiovisuel à tonalité pédagogique et accessible.

Elle a pour objectif d'accompagner les clients dans la compréhension des solutions de financement proposées, notamment pour l'acquisition d'équipements, en privilégiant un message clair et compréhensible, adapté aux différents publics.

Produit responsable et protection des intérêts des clients

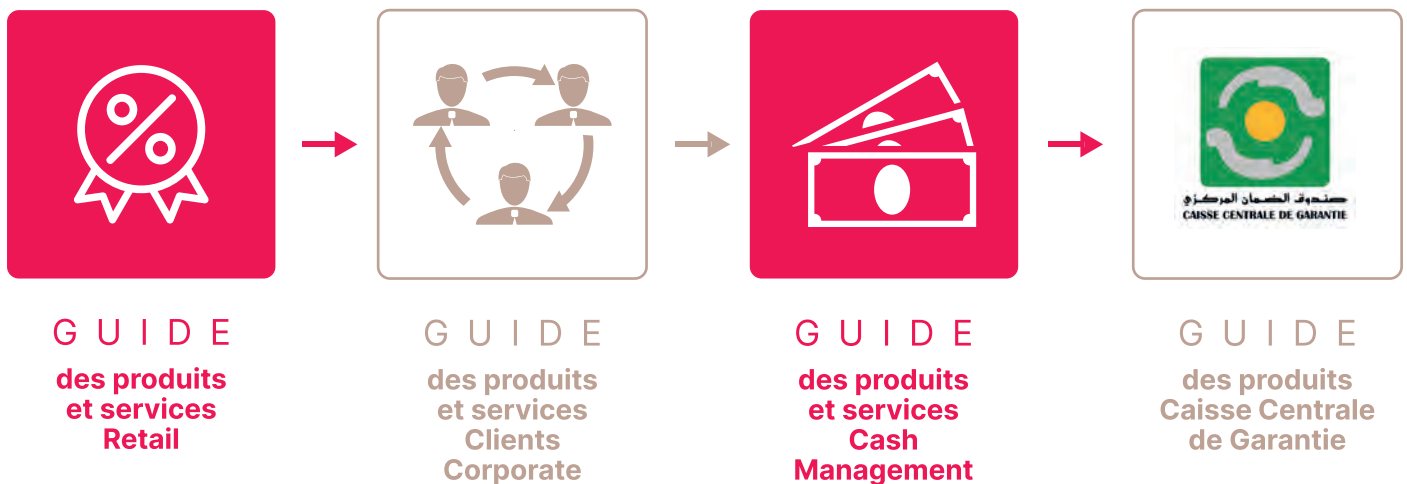
Crédit du Maroc s'appuie sur un dispositif de gouvernance visant à encadrer le développement et la mise sur le marché de nouveaux produits et services, dans une logique de protection des intérêts des clients. À ce titre, le Comité NAP (Nouvelle Activité Nouveau Produit) intervient dans le processus de validation des nouvelles activités et offres, y compris lorsque leur lancement est envisagé dans des délais contraints.

L'examen mené par le Comité NAP porte sur les caractéristiques du produit, les conditions de commercialisation et les risques potentiels pour les clients. Lorsque des réserves sont émises à l'issue de cet examen, celles-ci doivent être levées préalablement à tout lancement commercial du produit concerné. Ce cadre de validation contribue à assurer une prise en compte systématique des enjeux de conformité, de responsabilité et de transparence dans le développement des offres.

Formations des collaborateurs sur les produits et services

Afin de garantir des pratiques alignées avec l'engagement de transparence vis-à-vis des clients, **Crédit du Maroc déploie un accompagnement aux collaborateurs en s'appuyant sur :**

- **des cursus de formation spécifique** pour chaque catégorie de collaborateurs, tels que les directeurs d'agence, les chargés de clientèle particuliers et professionnels ;
- **des programmes de formation** dédiés aux nouvelles recrues avant la prise de fonction ;
- **des formations spécialisées sur des thématiques précises** telles que la bancassurance, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), la loi de finances et autres sujets pertinents au métier de la Banque.



Dispositif de partenariats extra-bancaires à destination des clients



Crédit du Maroc a mis en place un dispositif de partenariats extra-bancaires destiné aux porteurs de cartes bancaires CDM. Ce dispositif vise à compléter l'offre bancaire par des avantages additionnels, accessibles à l'ensemble des clients détenteurs d'une carte, toutes gammes confondues.

Dans ce cadre, les porteurs de cartes peuvent bénéficier de conditions tarifaires préférentielles auprès de partenaires sélectionnés, sur présentation de leur carte bancaire. Les avantages proposés couvrent plusieurs secteurs d'activité, notamment le commerce et le lifestyle, la restauration et l'hôtellerie, le bien-être et la santé, les loisirs familiaux ainsi que le secteur automobile.

La liste des partenaires est mise à disposition sur le site internet de la Banque.

Ce dispositif s'inscrit dans une approche visant à enrichir l'expérience client, en proposant des services complémentaires de manière encadrée et accessible.

ENGAGEMENTS EN FAVEUR DES CLIENTS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

CHIFFRES CLÉS

85.7%



des point de vente
sont accessibles

20.6%



des GAB sont
accessibles

En 2023, Crédit du Maroc appuie son engagement envers ses clients en créant un guide dédié à la « clientèle fragile ».

Ce guide identifie trois types de clients :

Majeurs à besoins spécifiques

- Majeur en situation de handicap (*physique, cécité, surdité*)
- Majeur en situation de faiblesse (*personnes illettrées*)

Majeurs sous tutelle

- Personnes atteintes de démence
- Prodiges
- Faible d'esprit

Mineurs

- Mineur sous tutelle légale
- Mineur sous tutelle testamentaire
- Mineur sous tutelle dative
- Mineur anticipé

Pour chacune de ces catégories, le guide précise les critères d'identification, les modalités pratiques associées ainsi que les instructions opérationnelles permettant d'assurer un accompagnement adapté aux besoins spécifiques des clients concernés.

En 2025, ce dispositif s'inscrit dans une logique de pérennisation et d'appropriation des pratiques par les équipes, en tant que cadre de référence interne pour la prise en charge des situations de vulnérabilité dans la relation client.

Accessibilité numérique



Afin de suivre la mise en œuvre de la Charte interbancaire en faveur des personnes en situation d'handicap, Crédit du Maroc a initié un audit de l'accessibilité de ses plateformes digitales destinés aux personnes en situation d'handicap afin d'identifier les obstacles à l'accessibilité, de formuler des recommandations correctives et de garantir la conformité avec le référentiel WCAG (Web Content Accessibility Guidelines) niveau A et AA.

LA SATISFACTION CLIENT, AU CENTRE DE NOTRE DÉMARCHE

Crédit du Maroc accorde une attention particulière au suivi de la satisfaction client, considérée comme un enjeu structurant de la relation bancaire. Cette démarche s'appuie sur le pilotage d'indicateurs dédiés, notamment pour les clients stratégiques, ainsi que sur l'analyse des retours et des réclamations. L'exploitation de ces éléments permet d'identifier de manière continue les axes d'amélioration et d'orienter la mise en œuvre d'actions correctives adaptées.

En complément de ce dispositif de suivi, la Banque a déployé en 2025 un programme de visites mystères visant à évaluer, tout au long de l'année, l'expérience client sur l'ensemble des points de contact. Ce dispositif contribue à renforcer l'analyse qualitative des parcours clients et à apprécier la qualité des interactions en situation réelle.



Dans ce contexte, Crédit du Maroc a été distingué en décembre 2025 par la reconnaissance « Élu Service Client de l'Année » pour la troisième année consécutive dans la catégorie « Banque conventionnelle ». Cette distinction vient illustrer la cohérence des dispositifs mis en place et l'implication des équipes dans une démarche d'amélioration continue de la satisfaction client.





A G E N C E

18.6/20

(+2.27 points vs l'année précédente) avec un taux de prise en charge en moins de 5 min dans 90% des visites



F O R M U L A I R E E N L I G N E

15.60/20

(+4.24 points vs l'année précédente) avec un taux de réponse de 90%



F A C E B O O K

12.38/20

avec un taux de réponse de 100% sous 24h, pour un temps moyen de 6h55 min



S I T E W E B

20/20

avec une réponse en moins de 4 clics

C E N T R E D E R E L A T I O N
C L I E N T (C R C)**16.98/20**

(+0.41 point vs l'année précédente) avec 97.8% des appels pris en charge par le CRC

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

La protection des données à caractère personnel constitue un enjeu structurant dans le secteur bancaire. À ce titre, Crédit du Maroc a mis en place, conformément aux dispositions de la loi n°09-08, une politique dédiée visant à encadrer les traitements de données personnelles au sein de ses entités et filiales. Cette politique définit le cadre applicable aux traitements réalisés et vise à garantir une information transparente, dans le respect des finalités autorisées et des droits des personnes concernées, qu'il s'agisse des clients, prospects, collaborateurs, prestataires ou fournisseurs.

La gouvernance de ce dispositif repose sur l'intervention de la Direction de la Conformité, qui accompagne et conseille les différentes entités et filiales sur les enjeux liés à la protection des données. Elle contribue ainsi à la diffusion d'une culture de vigilance et de conformité au sein de l'organisation.

La mise en œuvre opérationnelle de la politique s'appuie sur des mesures encadrant notamment la définition des finalités de traitement, les durées de conservation des données et le respect des droits individuels. Les demandes relatives aux droits d'information, d'accès, de rectification et d'opposition sont intégrées au dispositif de gestion des réclamations et traitées par la Direction de la Conformité.

Dans une logique de transparence, les engagements de la Banque en matière de protection des données sont rendus accessibles via l'Intranet, les mentions légales ainsi que la rubrique dédiée à l'éthique et à la conformité sur le site institutionnel.

PRIVACY *by Design*

Par ailleurs, Crédit du Maroc intègre le principe de « Privacy by Design » dans ses processus, en plaçant la protection des données dès la conception des dispositifs et tout au long de leur mise en œuvre.

Cette approche est complétée par une cartographie des risques, incluant ceux liés à la protection des données à caractère personnel, ainsi que par un dispositif de droit d'alerte permettant aux collaborateurs de signaler toute situation susceptible de présenter un risque.

ACCÉLÉRATION DE L'INCLUSION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Inclusion financière

Crédit du Maroc œuvre en faveur de l'inclusion financière et de l'autonomisation économique, en facilitant l'accès aux services bancaires pour les populations vulnérables, les jeunes et les femmes. La Banque déploie des actions d'éducation financière, d'insertion des jeunes et de sensibilisation afin d'accompagner les bénéficiaires dans la compréhension des produits financiers et des risques associés. En parallèle, Crédit du Maroc promeut l'égalité des genres à travers le développement de solutions de financement dédiées aux femmes, intégrant une approche « Gender Lens », et le renforcement de partenariats avec des associations spécialisées dans l'autonomisation féminine, notamment via les programmes Khatwa et Sayidati Al Moukawila menés avec ESPOD.

Soutien de l'entrepreneuriat social et l'économie solidaire

Crédit du Maroc soutient le développement de projets à fort impact social et économique en accompagnant les acteurs de l'entrepreneuriat social et de l'économie solidaire. La Banque propose des solutions de financement adaptées aux entreprises sociales, tout en renforçant ses partenariats avec des associations engagées dans l'inclusion et l'entrepreneuriat à impact. Cet accompagnement est complété par la mise en place de programmes de mentorat et de formation, visant à renforcer les capacités des entrepreneurs sociaux et à favoriser la pérennité de leurs projets.

Impacts sociétaux et communautés Agir positivement envers les communautés locales

En tant qu'acteur économique socialement responsable, Crédit du Maroc s'engage dans des initiatives dans les domaines d'inclusion sociale, économique, culturelle, et de l'éducation.



A travers la Fondation Crédit du Maroc et les partenariats avec le monde associatif, la Banque met en avant des actions citoyennes pour favoriser l'accès à l'éducation, encourager l'entrepreneuriat et promouvoir l'autonomisation des femmes.


42

bénévoles mobilisés


16

projets


280

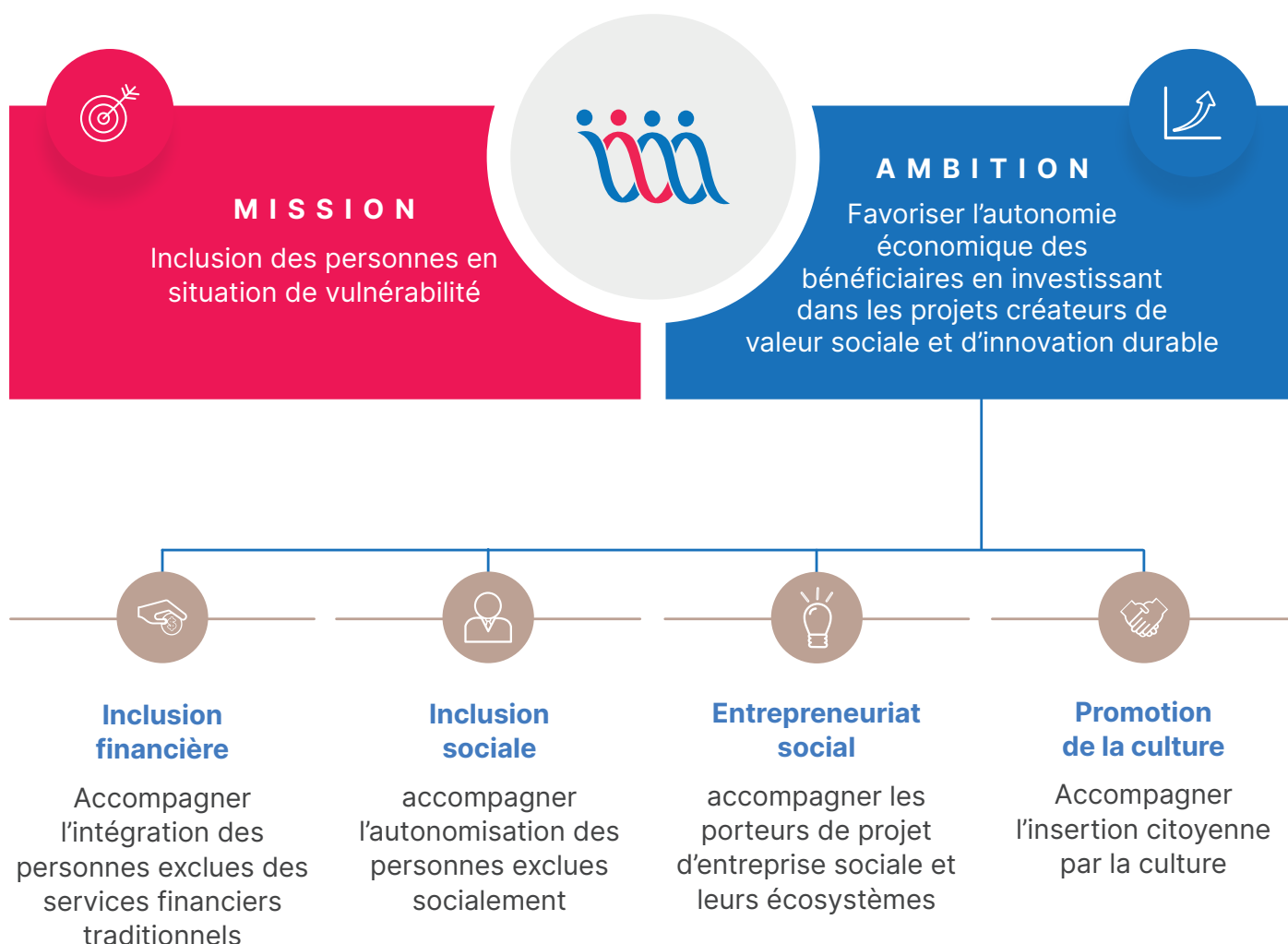
heures de bénévolat

LA FONDATION CRÉDIT DU MAROC

Créée en 2017, la Fondation Crédit du Maroc illustre l'engagement sociétal de la Banque. En s'appuyant sur une entité dédiée, Crédit du Maroc a inscrit ses actions citoyennes dans une démarche durable, en cohérence avec ses valeurs.

La Fondation a pour mission de générer un impact social positif et pérenne, en déployant des actions de long terme menées en partenariat avec les acteurs clés de la société marocaine. Elle mobilise également les collaborateurs de la Banque, encouragés à s'impliquer dans les initiatives soutenues et à contribuer au mécénat de compétences, encadré par une charte en vigueur depuis 2020.

À ce titre, la Fondation constitue un levier central de la responsabilité sociétale de Crédit du Maroc et un cadre structurant pour ses actions de mécénat.



Soutenir l'accès aux services essentiels



Crédit du Maroc a conclu un partenariat avec la Fondation Mohammed VI des Sciences et de la Santé (FM6SS), visant à soutenir l'accès à la santé, à la formation et à l'accompagnement social.

Dans ce cadre, les collaborateurs de la Banque bénéficient d'un accès facilité à des soins médicaux ainsi qu'à des dispositifs de formation continue, contribuant à la préservation de leur bien-être et au développement de leurs compétences professionnelles.

Parallèlement, Crédit du Maroc accompagne les étudiants de l'Université Mohammed VI des Sciences et de la Santé (UM6SS) à travers des solutions de financement adaptées, et propose des offres de crédit préférentielles aux collaborateurs de la Fondation, favorisant ainsi l'accès à la formation et le soutien aux parcours professionnels.

Ce partenariat s'inscrit dans une démarche de contribution au développement du capital humain et au renforcement du bien-être professionnel, en lien avec les enjeux sociétaux liés à la santé, à l'éducation et à l'inclusion.

CONTRIBUTION À L'ACCÈS À L'ÉDUCATION ET À L'ÉGALITÉ DES CHANCES

**Bourse de mérite
by Jadara Foundation**



Consciente du rôle structurant de l'éducation dans le développement durable, Crédit du Maroc, grâce à sa Fondation, inscrit son action sociétale dans la durée en faveur de l'accès à l'éducation, avec une attention particulière portée à l'inclusion et à l'égalité des chances. Cette démarche couvre plusieurs axes, notamment le soutien à la scolarité, l'entrepreneuriat social et l'autonomisation des femmes.

Dans ce cadre, la Banque a lancé en 2023, en partenariat avec la Fondation Jadara, le programme « Bourses de Mérite Crédit du Maroc by Jadara Foundation ». Ce programme vise à accompagner des bacheliers méritants issus de milieux socialement et économiquement vulnérables, en leur facilitant l'accès à une formation de qualité, complétée par un accompagnement pédagogique favorisant la réussite académique et le développement personnel.

En 2025, ce programme continue de constituer un levier structurant de l'engagement éducatif de la Banque. Il s'inscrit dans une logique de pérennisation de l'impact, illustrée notamment par le soutien apporté à des profils académiques à fort potentiel, dont le parcours témoigne de résilience et de détermination. Cette approche reflète la volonté de Crédit du Maroc de soutenir durablement les trajectoires éducatives et de contribuer à la révélation des talents, indépendamment de l'origine sociale ou du parcours de vie.

Contribution aux ODDs



À travers cette initiative, Crédit du Maroc facilite l'accès à l'enseignement supérieur, réduit les inégalités sociales, favorise le développement personnel et académique.

CONTRIBUTION À L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES ENTREPRENEURES

Sayidati Al Moukawila



Sayidati Al Moukawila, soutenue par Crédit du Maroc, est un programme national dédié à l'entrepreneuriat féminin, visant à accompagner les femmes porteuses de projets sur l'ensemble du territoire. Il repose sur une approche structurée articulée autour de quatre axes complémentaires : la sensibilisation, la formation, l'accompagnement et l'accès au financement.

Déployé à l'échelle régionale, le programme permet de toucher des femmes entrepreneures dans différentes villes et régions, en leur apportant les outils, les compétences et le soutien nécessaires à la concrétisation et au développement de leurs projets. Cette approche favorise une prise en compte des réalités locales et des besoins spécifiques des bénéficiaires.

En 2025, Sayidati Al Moukawila s'inscrit comme un levier durable de l'engagement sociétal de la Banque en faveur de l'autonomisation économique des femmes. En soutenant l'émergence et la structuration de projets entrepreneuriaux portés par des femmes, ce dispositif contribue à la promotion de l'égalité des chances et au soutien du développement économique local, dans une logique d'impact social pérenne.

Contribution aux ODDs



Avec cette initiative, Crédit du Maroc favorise l'autonomisation économique des femmes, réduit les inégalités sociales et régionales, stimule la création d'activités économiques durables et contribue au développement des compétences entrepreneuriales et managériales des participantes.

RENFORT DE LA SOLIDARITÉ ET L'ENTRAIDE PENDANT LE MOIS DE RAMADAN

**Campagne
Ramadan 2025**

#Ftourlikoum

À l'occasion du mois sacré du Ramadan, période traditionnellement associée aux valeurs de solidarité et de générosité, Crédit du Maroc déploie chaque année la campagne #Ftourlikoum, visant à soutenir des populations en situation de vulnérabilité grâce à des actions de proximité menées sur l'ensemble du territoire.

Cette initiative repose sur la mobilisation volontaire des collaborateurs de la Banque, engagés dans des opérations de distribution de ftours et de paniers solidaires, en partenariat avec des associations locales œuvrant dans les domaines de la protection de l'enfance, du soutien aux familles en situation de précarité et de l'accompagnement social.

En 2025, ces actions ont été conduites dans plusieurs villes du Royaume, en collaboration notamment avec :

- Association Ladies' Circle (LC 7) Casablanca, en faveur des personnes en situation de vulnérabilité ;
- Association Amal à Rabat, en soutien aux enfants abandonnés ;
- 100% Mamans à Tanger, en faveur des mères célibataires ;
- Association Sabil à Marrakech, auprès d'enfants issus de familles en grande précarité ;
- ADAM'S à Oujda, pour l'hébergement des familles de patients atteints de cancers du sang ;
- Mafatih Arrahma à Fès, au service des personnes démunies ;
- Tarouanou à Agadir, œuvrant pour l'accueil et l'insertion d'enfants en situation difficile.



La campagne #Ftourlikoum s'inscrit dans une logique de continuité et d'ancrage territorial de l'engagement sociétal de la Banque. En s'appuyant sur des partenariats associatifs locaux et sur l'implication des collaborateurs, cette initiative contribue à renforcer la solidarité de proximité et à soutenir des actions à impact social direct, adaptées aux besoins des communautés concernées.

Contribution aux ODDs



À travers cette initiative, Crédit du Maroc donne du soutien alimentaire aux familles vulnérables et aux enfants, réduit la précarité et renforce l'inclusion sociale.

LE SPORT COMME VECTEUR DE COHÉSION ET D'ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Les 15Km de Bouskoura



Dans le cadre de sa démarche d'engagement sociétal, Crédit du Maroc s'appuie sur le sport comme levier de promotion de valeurs telles que la cohésion, le bien-être et le vivre-ensemble.

La Banque a sponsorisé, le 11 mai 2025, la 11^e édition de la course des « 15 km de Bouskoura », un événement sportif de référence réunissant 10 000 coureurs. Cette manifestation a notamment enregistré la participation de clients et collaborateurs des groupes Holmarcom et Crédit du Maroc, illustrant la capacité du sport à fédérer les parties prenantes autour d'initiatives collectives.

En 2025, ce soutien s'inscrit dans une logique de participation active à des événements à forte dimension sociale, favorisant les interactions entre collaborateurs, clients et communautés locales. À travers ce type d'initiative, Crédit du Maroc contribue à renforcer les liens sociaux et à promouvoir des pratiques favorables à la santé et au bien-être, au-delà du cadre strictement professionnel.

Contribution aux ODDs



Cette activité permet la promotion de l'activité physique, du bien-être et de la cohésion sociale.

Drone Soccer



Crédit du Maroc a soutenu, en 2025, la première équipe scolaire marocaine de Drone Soccer à l'occasion de sa participation à la Coupe du Monde de la discipline.

Cette compétition internationale s'est tenue du 25 au 28 septembre 2025 à Jeonju, en Corée du Sud. Le soutien apporté par la Banque a permis d'accompagner de jeunes talents dans une expérience à forte dimension éducative et technologique, favorisant leur exposition à des environnements compétitifs internationaux et à des disciplines émergentes.

Cette initiative illustre la volonté de Crédit du Maroc de contribuer au développement des compétences des jeunes, en soutenant des projets alliant innovation, nouvelles technologies et ouverture sur le monde, dans une logique d'impact sociétal durable.

Contribution aux ODDs



Avec cette initiative, Crédit du Maroc aide dans le développement de compétences transversales, promouvoir l'esprit d'équipe, et l'inclusion des jeunes issus de différents milieux.

ENGAGEMENT SOLIDAIRE DES COLLABORATEURS AU SERVICE DES COMMUNAUTÉS

Programme annuel «Holmarcom Tadamoun»



Le programme annuel « Holmarcom Tadamoun », porté par la Fondation Abdelkader Bensalah, vise à structurer et à encourager l'engagement solidaire des collaborateurs en leur offrant un cadre leur permettant de soutenir et d'accompagner des organisations de la société civile œuvrant en faveur des populations vulnérables sur l'ensemble du Royaume.

En 2025, ce programme a permis la mobilisation de 13 collaborateurs bénévoles de Crédit du Maroc autour de projets à impact social ciblé. Les actions soutenues ont notamment porté sur la réhabilitation d'établissements scolaires, l'organisation de bootcamps de formation en coding, des initiatives de formation en photographie et en montage, ainsi que des projets favorisant l'inclusion des jeunes à partir de la pratique du rugby.

Cette participation illustre l'ancrage d'une dynamique de solidarité participative, reposant sur l'implication directe des collaborateurs et le soutien à des initiatives locales contribuant au développement des compétences, à l'éducation et à l'inclusion sociale.



13
bénévoles



8
projets



147
heures de bénévolat

Impacts sur les ODDs



Avec cette initiative, Crédit du Maroc contribue au renforcement des compétences éducatives et professionnelles de bénéficiaires, soutient l'inclusion sociale des jeunes et des populations vulnérables, et favorise l'égalité des chances au moyen de projets solidaires portés au niveau local.

Achats responsables

Avancer ensemble avec nos partenaires

GOVERNANCE ET CADRE DES ACHATS RESPONSABLES

Crédit du Maroc a structuré la gouvernance de ses achats responsables afin d'intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et éthiques dans l'ensemble de ses décisions d'approvisionnement. Cette gouvernance repose sur une coordination entre les fonctions Achats, RSE, Conformité et Risques, permettant une prise en compte transversale des exigences ESG tout au long du cycle de vie de la relation fournisseur. Les orientations en matière d'achats responsables s'inscrivent dans les dispositifs de contrôle interne de la Banque et font l'objet d'un suivi régulier, garantissant la cohérence des pratiques et leur alignement avec le cadre réglementaire et les politiques internes applicables.

La démarche d'achats responsables de Crédit du Maroc s'appuie sur une Charte des achats responsables, qui constitue le cadre de référence applicable aux fournisseurs et partenaires. Cette charte formalise des engagements réciproques fondés notamment sur les principes du Pacte mondial des Nations Unies, relatifs au respect des droits humains, aux normes du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption. Elle définit les exigences attendues en matière de pratiques sociales, environnementales et éthiques, et vise à promouvoir des relations commerciales durables, équilibrées et responsables tout au long de la chaîne de valeur.



INTÉGRATION DES CRITÈRES ESG DANS LE CYCLE ACHATS

Les principes des achats responsables sont intégrés à l'ensemble du cycle achats, depuis l'expression du besoin jusqu'au suivi de l'exécution contractuelle. Les consultations et appels d'offres fournisseurs incluent systématiquement un dispositif de scoring RSE, fondé sur un questionnaire dédié, permettant d'intégrer une évaluation extra-financière dans la grille de notation et dans les décisions de sélection.

Les critères ESG font ensuite l'objet d'un suivi dans la durée afin d'assurer la conformité continue des fournisseurs aux engagements attendus. En cas d'écarts constatés, des échanges sont engagés avec les partenaires concernés afin de favoriser la mise en œuvre d'actions correctives adaptées, dans une logique de progrès et de responsabilisation partagée.

GESTION DES RISQUES ET DES IMPACTS LIÉS À LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

cas d'impact négatif
majeur signalé par
les fournisseurs

0

Crédit du Maroc identifie et analyse les risques et impacts potentiels liés à sa chaîne d'approvisionnement, notamment en matière de respect des droits humains, de conditions de travail, d'éthique des affaires et d'environnement. Ces enjeux sont intégrés aux dispositifs de gestion des risques de la Banque

et font l'objet de mesures de prévention et de maîtrise proportionnées.

Dans ce cadre, la Banque réalise chaque année des audits RSE auprès d'un panel représentatif de ses fournisseurs, afin de consolider et compléter les évaluations réalisées lors de l'entrée en relation et d'apprécier le niveau de conformité aux exigences sociales, environnementales et éthiques. Lorsque des axes d'amélioration sont identifiés, des plans d'actions correctifs peuvent être demandés afin de renforcer la maîtrise des risques et l'alignement des pratiques.



LA CHARTE DES ACHATS RESPONSABLES

Crédit du Maroc encourage ses fournisseurs et partenaires à s'aligner sur ses engagements en matière de RSE en adhérant à sa Charte des achats responsables. Cette charte formalise des engagements réciproques basés notamment sur les principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies, favorisant des pratiques éthiques, durables et responsables tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

1. ÉQUITÉ, ÉTHIQUE ET TRANSPARENCE

Crédit du Maroc veille à un processus de sélection équitable et transparent de ses fournisseurs, fondé sur la loyauté, l'absence de discrimination et le respect des règles de déontologie. La Banque lutte contre toute forme de corruption et informe clairement les soumissionnaires des critères applicables à chaque mise en concurrence.

2. DÉPENDANCE RÉCIPROQUE

Crédit du Maroc surveille le risque de dépendance avec ses fournisseurs et met en place des mesures de contrôle pour le détecter, le suivre et le réduire.

3. RESPECT DES DÉLAIS DE PAIEMENT

Crédit du Maroc rappelle l'obligation qu'il a de payer ses fournisseurs conformément à la loi 32-10 sur les délais de paiement et à condition que la prestation ou le bien livré soit conforme au contrat ou au bon de commande.

4. CONFIDENTIALITÉ ET DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Crédit du Maroc s'engage à établir avec ses fournisseurs une relation de confiance durable, notamment en respectant la stricte confidentialité des informations non publiques qui lui sont communiquées ainsi que les droits de propriété intellectuelle de ses fournisseurs, dans le respect des lois applicables.

5. FOURNISSEURS DE PETITES ET MOYENNES TAILLES

Crédit du Maroc s'efforce d'adapter ses pratiques pour faciliter l'ouverture de ses appels d'offres à des entreprises de petites et moyennes tailles.

6. RECOURS À LA MÉDIATION

Crédit du Maroc s'engage à proposer à ses fournisseurs le recours à la médiation pour faciliter le règlement à l'amiable des éventuels litiges intervenant lors de l'exécution du contrat. Dans ce contexte, une boîte générique est créée sous l'adresse suivante : mediateur.fournisseur@ca-cdm.ma.

7. PROMOTION DES FOURNISSEURS RESPONSABLES

Crédit du Maroc s'engage à promouvoir les fournisseurs qui adoptent une attitude proactive soucieuse de l'environnement, ceux qui proposent des solutions contribuant à réduire leur impact environnemental et/ou ceux qui améliorent leur impact social.

1. ENVIRONNEMENT

Crédit du Maroc attend de ses fournisseurs qu'ils respectent la réglementation locale et internationale, maîtrisent et réduisent l'impact environnemental de leurs activités (consommation de ressources, émissions, pollution, déchets) et sensibilisent leurs collaborateurs à ces enjeux.

2. DROIT DE L'HOMME ET DROIT DU TRAVAIL

Crédit du Maroc attend de ses fournisseurs qu'ils respectent, partout où ils opèrent, les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (ONU, 1948) et des Conventions de l'OIT, notamment : interdire le travail forcé et le mauvais traitement des employés, éliminer le travail des enfants conformément à l'âge légal, garantir l'absence de discrimination (couleur, sexe, âge, langue, origine, opinion, handicap), favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap, assurer des conditions de travail saines et sécurisées sans harcèlement, respecter les règles sur le salaire et le temps de travail, et garantir la liberté syndicale ainsi que la possibilité de communiquer librement avec la direction sans crainte de représailles.

3. ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Crédit du Maroc attend de ses fournisseurs qu'ils respectent les lois et réglementations locales sur le principe de loyauté, notamment en luttant contre toute forme de corruption (pots-de-vin, extorsion), en évitant les pratiques anticoncurrentielles (ententes illicites, abus de position dominante) et en garantissant la confidentialité des informations non publiques ainsi que le respect des droits de propriété intellectuelle.

4. SOUS-TRAITANCE

Crédit du Maroc attend de ses fournisseurs qu'ils diffusent les principes de cette Charte auprès de leurs propres fournisseurs et sous-traitants, et qu'ils mettent en place un suivi pour prévenir et gérer tout risque environnemental ou social tout au long de leur chaîne d'approvisionnement.

5. DÉMARCHE DE PROGRÈS

Crédit du Maroc attend de ses fournisseurs qu'ils s'engagent à mettre en place des plans de progrès au regard de leurs pratiques sociales et environnementales, et les lui communiquent.

6. SUIVI DE L'APPLICATION

Crédit du Maroc attend de ses fournisseurs qu'ils fournissent à tout moment les justificatifs attestant de l'application des principes de la Charte et qu'ils accueillent les auditeurs internes ou externes mandatés par la Banque pour en vérifier le respect. Ils doivent également informer rapidement Crédit du Maroc de tout manquement aux règles d'éthique, constaté en interne ou chez leurs sous-traitants.

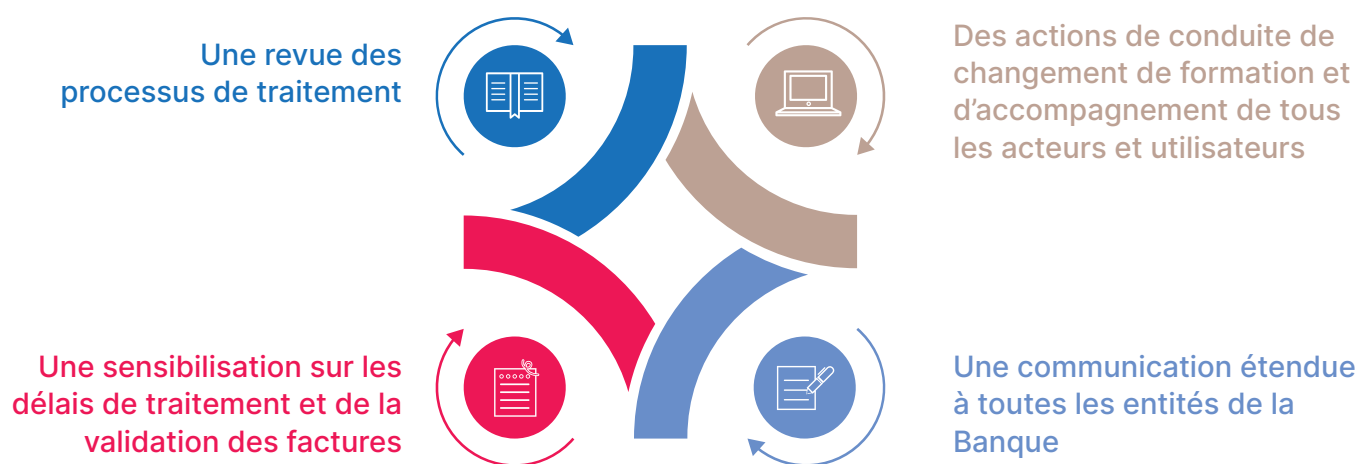
Engagements des fournisseurs de Crédit du Maroc

DES DÉLAIS DE PAIEMENT ENCADRÉS POUR DES RELATIONS DURABLES

Au Maroc, les difficultés de trésorerie des entreprises demeurent un enjeu majeur du climat des affaires et constituent un frein important à leur développement. Dans ce contexte, Crédit du Maroc a lancé un projet de refonte de ses solutions d'achats, de facturation et de règlement des fournisseurs.

Cette démarche vise à améliorer les délais de traitement et de paiement des factures, tout en renforçant la fluidité des processus, la traçabilité des opérations et la transparence des échanges avec les partenaires.

Ce projet de refonte a été accompagné par :



DISPOSITIF DE GESTION DES RÉCLAMATIONS FOURNISSEURS

Un dispositif de gestion des réclamations fournisseurs est en place depuis 2019 afin d'assurer la collecte, le suivi et le traitement des réclamations. L'ensemble des réclamations est pris en charge par la Direction de la Comptabilité Fournisseurs, en collaboration avec les parties prenantes internes concernées.

Les prestataires peuvent adresser leurs réclamations via une adresse électronique dédiée : satisfaction.fournisseur@cdm.ma.

En cas d'insatisfaction persistante, le Directeur RSE intervient en tant que médiateur et recueille les retours des prestataires via une adresse spécifique. Ce dispositif garantit une relation fournisseurs transparente, structurée et constructive.

CONTRIBUTION DES ACHATS RESPONSABLES À LA PERFORMANCE GLOBALE

La démarche d'achats responsables de Crédit du Maroc contribue à la maîtrise des risques extra-financiers, à la qualité des relations avec les partenaires et à la solidité de la chaîne de valeur. En intégrant les enjeux ESG dans ses pratiques d'approvisionnement, la Banque renforce la fiabilité de ses relations fournisseurs et soutient une performance durable, en cohérence avec ses engagements globaux en matière de responsabilité sociétale.



04



Placer la gouvernance au coeur de la performance durable

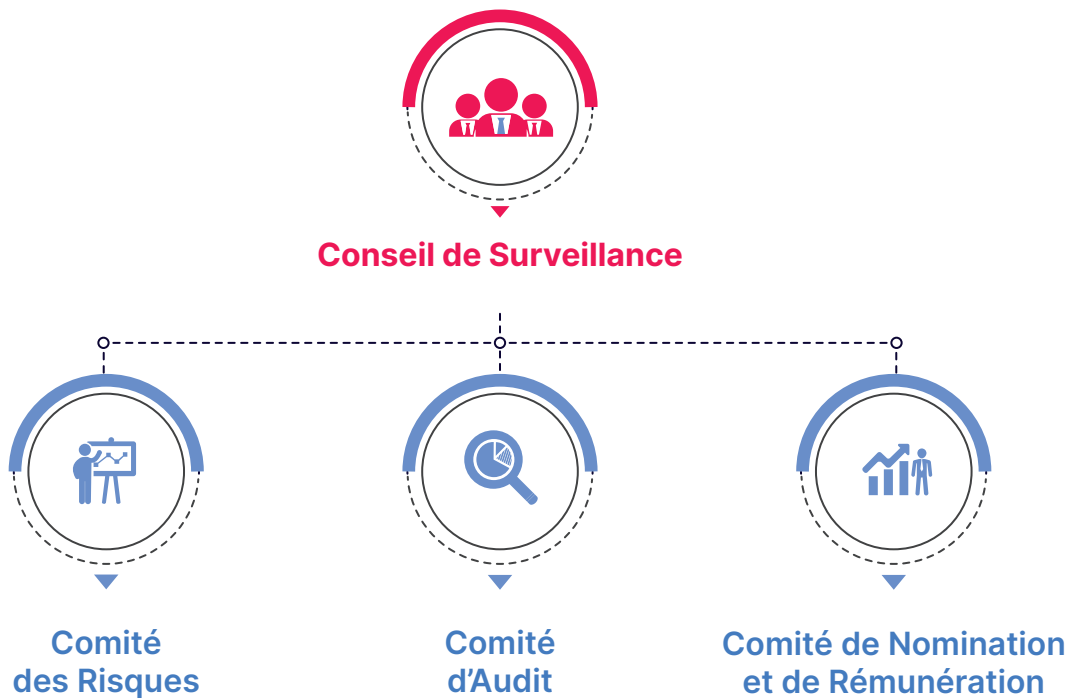
P82	Structure et organisation de la gouvernance
P83	Conseil de Surveillance
P93	Directoire
P97	Gouvernance RSE
P99	Contrôle interne et gestion de risque
P102	Gestion environnementale et sociale des financements
P105	Dispositif éthique et conformité
P110	Cybersécurité et protection des données
P113	Relation avec les actionnaires

GOUVERNANCE

Structure et organisation de la gouvernance

Crédit du Maroc est une société anonyme organisée selon un système de gouvernance à deux niveaux, composée d'un Directoire et d'un Conseil de Surveillance. Cette structure garantit une séparation claire et équilibrée des fonctions de gestion et de contrôle, en cohérence avec les standards internationaux de gouvernance.

Le Directoire assure la conduite opérationnelle et stratégique des activités de la Banque, tandis que le Conseil de Surveillance exerce un rôle de contrôle et d'orientation garantissant à la fois la bonne exécution des missions du Directoire et la préservation des intérêts des parties prenantes. Ce dispositif contribue à une gouvernance responsable, transparente et efficace, favorisant une prise de décision maîtrisée, une gestion des risques rigoureuse et le respect des exigences réglementaires.



CHIFFRES CLÉS

3/7



des membres de
Conseil de
Surveillance sont
des femmes

2/7



des membres
de Conseil de
Surveillance sont
indépendants

97%



Taux de
présence aux
réunions du
Conseil de
Surveillance

58



Âge
moyen

La représentation des femmes au sein du Conseil de Surveillance s'élève à 43%, reflétant une présence significative des femmes au sein de l'organe d'administration et l'engagement de la Banque en faveur de la diversité.

Les administrateurs indépendants représentent 29% des membres du Conseil de Surveillance, contribuant à l'objectivité des délibérations et à la qualité du contrôle exercé. La proportion légale d'un tiers de membres indépendants n'étant pas atteinte, cette situation est suivie par le Conseil de Surveillance et intégrée dans la réflexion sur la composition future de l'organe d'administration.

Le taux de présence aux réunions du Conseil de Surveillance a atteint 97% au cours de l'exercice, témoignant de l'assiduité, de l'implication et de l'engagement des membres dans les travaux du Conseil.

Conseil de Surveillance

COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE AU 31 DÉCEMBRE 2025

Au 31 décembre 2025, le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc est composé de sept membres, dont deux membres du Conseil indépendants, conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts de la Banque prévoyant une composition de trois à quinze membres.

Cette composition assure un équilibre entre expertise, indépendance et efficacité, et soutient les principes de bonne gouvernance et de supervision stratégique.



Identité	Genre	Nationalité	Fonction	Première élection	Dernier renou- vellement	Expiration du mandat	Fonction principale
Mohamed Hassan Bensalah	Homme	Marocain	Président du Conseil	12/2022	06/2025	Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	Président Directeur général Groupe Holmarcom
Karim Chiouar	Homme	Marocain	Membre du Conseil	12/2022	06/2025	Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	Directeur général délégué Groupe Holmarcom
Mohammed Ali Kadiri	Homme	Marocain	Membre indé- pendant du Conseil	12/2022	06/2025	Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	Directeur général du cabinet Dictys
Nadine Koniski-Ziadé	Femme	Franco- Libanaise	Membre indé- pendant du Conseil	03/2024	06/2025	Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	Senior Advisor (Finance)
Mohammed Ali Ababou	Homme	Marocain	Membre du Conseil	05/2025	06/2025	Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	Gérant de Promo Partners
AtlantaSanad S.A. représentée par Madame Fatima Zahra Bensalah	Femme	Marocaine	Membre du Conseil	12/2022	06/2025	Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	Vice- Présidente de AtlantaSanad S.A.
Holmarcom Finance Company S.A. représentée par Madame Lamiae Kendili	Femme	Marocaine	Membre du Conseil	12/2022	06/2025	Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	Directrice générale adjoite – Holmarcom Finance Company

FONCTIONNEMENT DES INSTANCES DE GOUVERNANCE

Le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent sur la gestion de la Banque assurée par le Directoire, dans les conditions prévues par la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée.

À tout moment de l'exercice, le Conseil de Surveillance peut procéder aux vérifications et contrôles qu'il juge nécessaires et se faire communiquer l'ensemble des documents et informations utiles à l'accomplissement de sa mission.



Président du Conseil de Surveillance

Le Président du Conseil de Surveillance préside les séances et veille à la bonne conduite des travaux du Conseil de Surveillance.



Diversité

Représentation hommes / femmes

Lors des nominations et/ou renouvellements des membres du Conseil, l'équilibre des compétences nécessaires au sein du Conseil de Surveillance est évalué, en tenant compte de la nécessité d'assurer une meilleure représentation des femmes. Ainsi, les femmes constituent près de 43% de l'effectif du Conseil de Surveillance.

Age

Avec un âge moyen de 58 ans du 31 décembre 2025, les membres du Conseil apportent une expérience significative, les statuts de la Banque ne fixant aucune limite d'âge pour l'exercice des mandats.



Nomination et renouvellement des mandats des membres du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance veille, avant toute soumission à l'approbation des actionnaires, à ce que l'ensemble de ses membres dispose des informations nécessaires à l'évaluation des candidatures aux fonctions de membre du Conseil. Ces informations portent notamment sur les qualifications professionnelles du candidat, son parcours, la liste des autres fonctions exercées, ainsi que, le cas échéant, les éléments requis pour apprécier son indépendance conformément aux critères définis par la circulaire de Bank Al-Maghrib n°5/W/2016.

La qualification de membre indépendant et l'analyse des critères associés relèvent du CNR, qui en assure l'examen annuel conformément au cadre réglementaire et interne applicable.

Lors de la préparation des Assemblées générales, le CNR procède également à l'évaluation des membres du Conseil dont les mandats arrivent à échéance. Cette évaluation s'appuie sur des critères de disponibilité, de compétence et d'honorabilité, tels que définis dans la note de procédure du Conseil de Surveillance relative aux profils, compétences et disponibilités nécessaires à l'exercice des fonctions exercées au sein du Conseil de Surveillance (ci-après, la Note de Procédure du Conseil de Surveillance).

La durée du mandat des membres du Conseil de Surveillance est fixée statutairement à trois ans et peut faire l'objet d'un renouvellement



Formation des membres du Conseil de Surveillance

La circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n°4/W/2014 dispose, dans son article 10, que les membres de l'organe d'administration et des comités qui en sont l'émanation doivent disposer, individuellement ou collectivement, de compétences appropriées.

Dans ce cadre un séminaire dédié à la gouvernance s'est tenu le 26 janvier 2026 afin de renforcer les connaissances des membres du Conseil.



Évaluation du Conseil de Surveillance

Chaque année, le Conseil de Surveillance procède à l'évaluation de son fonctionnement et de composition sur la base des réponses apportées à deux questionnaires : l'un sur sa composition, son organisation et son fonctionnement et l'autre sur les connaissances, compétences et expériences des membres du Conseil.

Appréciation de la composition, de l'organisation et du fonctionnement du Conseil de Surveillance

Dans le cadre de l'exercice 2025, les résultats du questionnaire d'auto-évaluation du fonctionnement du Conseil ont été analysés par le CNR lors de sa réunion du 10 février 2026, sous la supervision de Monsieur Mohammed Ali Kadiri, membre indépendant.

Ces résultats ont ensuite été présentés au Conseil de Surveillance.

L'évaluation du fonctionnement du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2025 s'inscrit dans la continuité des exercices précédents et confirme la perception positive exprimée par ses membres. L'analyse consolidée des différentes rubriques fait ressortir un taux de satisfaction de 96%, reflétant un niveau jugé satisfaisant à très satisfaisant.

L'évaluation des comités spécialisés met en évidence une dynamique tout aussi favorable, avec des taux de satisfaction atteignant 100 % pour le Comité des Risques, 100 % pour le Comité d'Audit et 90 % pour le CNR, confirmant l'efficacité de leur fonctionnement et de leurs travaux.

Appréciation sur les connaissances, compétences et expériences des membres du Conseil

Sur la base de l'examen par le CNR et des résultats des dépouillements du questionnaire de compétences individuelles, le Conseil de Surveillance a constaté que la campagne d'évaluation des compétences menée en 2026 pour l'exercice 2025 met en évidence une très bonne maîtrise des activités bancaires au sein du Conseil de Surveillance. Pour les compétences plus spécialisées, leur niveau de maîtrise est conforme aux exigences définies dans la Note de Procédure du Conseil de Surveillance, ainsi toutes les expertises nécessaires sont couvertes.



PARCOURS ET PROFIL DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE



Mohamed Hassan Bensalah

Nationalité
Fonction
Nommé le
Mandat expire

Marocain
Président du Conseil de Surveillance
06/12/2022 - Renouvelé le 17/06/2025
à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire
annuelle (AGOA) statuant sur les comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2027

Mohamed Hassan Bensalah est Président Directeur Général du groupe marocain Holmarcom, depuis 1993. Il est, par ailleurs, Président de la Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA) et membre du Conseil d'Administration de plusieurs grandes sociétés et institutions économiques et financières marocaines. Il a été distingué en 2004 Chevalier du Wissam Al Arche par Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'assiste.

Né en 1970, Mohamed Hassan Bensalah est diplômé en gestion et finances de l'Université de la Sorbonne et de l'École des Cadres de Paris.



Karim Chiouar

Nationalité
Fonction
Nommé le
Mandat expire

Marocain
Membre du Conseil de Surveillance
06/12/2022 - Renouvelé le 17/06/2025
à l'issue de l'AGOA statuant sur les comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2027

Karim Chiouar est Directeur Général Délégué du groupe Holmarcom depuis 2009. Il a auparavant passé la plus grande partie de sa carrière dans le secteur bancaire marocain où il a occupé successivement les postes de Responsable Grandes Entreprises, Directeur des Grandes Entreprises et Directeur Général Adjoint en charge des crédits et des risques. Né en 1963, Karim Chiouar est diplômé d'HEC Paris et de l'Institut des Techniques Bancaires de Casablanca.

**Mohammed Ali Kadiri**

<i>Nationalité</i>	Marocain
<i>Fonction</i>	Membre indépendant du Conseil de Surveillance
<i>Nommé le</i>	06/12/2022 - Renouvelé le 17/06/2025
<i>Mandat expire</i>	à l'issue de l'AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027

Ali Kadiri est Directeur Associé au Maroc de Analistas Financieros Internacionales Casablanca et Directeur général du cabinet Dictys.

Il a débuté sa carrière en 1985 au sein de Citibank Maghreb en tant que Directeur des Institutions Financières Internationales. En octobre 1988, il rejoint la Banque Commerciale du Maroc où il exerce successivement les fonctions de Directeur du Financement des Investissements, Directeur du Commerce Extérieur et des Financements Extérieurs, Directeur de l'Animation Commerciale et du Correspondent Banking à l'International, Directeur de l'International, Directeur du Patrimoine Immobilier et des Services Immobiliers puis Directeur de la Conformité Groupe. En novembre 2008, il intègre CaixaBank Maroc en qualité de Directeur Général. A compter de 2018, il intervient dans des activités de conseil et intervient en tant qu'administrateur indépendant et président de divers comités au sein d'institutions financières.

Né en 1955, Ali Kadiri est titulaire d'un DESCAF de l'ESCAE de Bordeaux, d'un DESS Contrôle de Gestion et d'un DEA Finance et Banque de l'IAE de Bordeaux. Il est également titulaire d'un MBA de Lubin Graduate School of Business, Pace University (New-York).

**Fatima Zahra Bensalah**

<i>Nationalité</i>	Marocaine
<i>Fonction</i>	Représentante permanente de Atlanta Sanad S.A au Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc
<i>Nommé le</i>	06/12/2022 - Renouvelée le 17/06/2025
<i>Mandat expire</i>	à l'issue de l'AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027

Fatima Zahra Bensalah est Vice-Présidente d'AtlantaSanad Assurance et a, à son actif, un nombre important de réalisations au cours d'une longue carrière au sein de la compagnie depuis 1993.

Née en 1969, Fatima Zahra Bensalah est diplômée en gestion et sciences économiques de l'Université de la Sorbonne et de l'Ecole des Cadres de Paris.

**Nadine Koniski-Ziadé****Nationalité**
FonctionFranco-Libanaise
Membre indépendante du Conseil de Surveillance**Nommé le**
Mandat expire11/03/2024 - Renouvelée le 17/06/2025
à l'issue de l'AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027

Nadine Koniski-Ziadé a près de 30 ans d'expérience dans le secteur financier, en France et à l'international.

Elle débute sa carrière en 1997 chez Goldman Sachs puis rejoint la banque d'affaires Rothschild & Co en 1998, à Londres puis Paris, où elle intervient pendant 13 ans - principalement en Fusions & Acquisitions, mais aussi en Placement Privé dans le cadre d'une expatriation à New York - comme banquier conseil pour le compte de multinationales, d'ETI/PME/PMI ou de sponsors financiers dans divers secteurs ; elle y développe une spécialisation particulière pour les entreprises et holdings familiales et les enjeux de gouvernance qui leur sont propres. En 2011, elle rejoint le groupe Quilvest en tant que Responsable des Relations Investisseurs Groupe & Communication. En 2016, elle crée sa propre structure à Paris, Stakeholder Advisors : active en levée de fonds, développement et recherche d'opportunités d'investissement, en interaction avec des investisseurs, gérants de fonds ou de sociétés et autres parties prenantes, en Europe et au Moyen-Orient. Depuis 2016, elle est également Senior Advisor pour TriSpan, plateforme d'investissement indépendante basée à Londres et New York et active dans le non-coté small & midcap aux Etats-Unis et en Europe. Enfin, depuis 2020, elle siège comme administratrice indépendante aux conseils d'administration ou de surveillance de différents groupes privés et cotés en France et à l'international.

Née en 1975, Nadine Koniski-Ziadé est diplômée de l'ESSEC.

**Mohammed Ali Ababou****Nationalité**
FonctionMarocain
Membre du Conseil de Surveillance**Nommé le**
Mandat expire15/05/2025 - Renouvelé le 17/06/2025
à l'issue de l'AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027

Diplômé de HEC et titulaire d'un doctorat en gestion, Ali Ababou dispose d'une riche expérience et d'un parcours distingué dans le secteur bancaire, au sein duquel il a occupé de hautes fonctions de direction. Il siège également au sein des conseils d'administration de plusieurs institutions de référence.



Lamiae Kendili

Nationalité
Fonction

Marocaine
 Représentante permanente de Holmarcom Finance Company au Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc
 06/12/2022 - Renouvelée le 17/06/2025
 à l'issue de l'AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027

Nommé le
Mandat expire

Lamiae Kendili débute sa carrière en 2008 à Paris au sein de cabinets de conseil en stratégie et management spécialisés dans les institutions financières.

Elle y a accompagné le développement de différents groupes bancaires et assurantiels en France et au Maroc. De retour au Maroc en 2014, elle intègre un groupe d'assurance panafricain où elle travaille sur de nombreux projets stratégiques au Maroc et en Afrique subsaharienne. En 2015, elle rejoint le groupe Holmarcom en tant que chargée de mission en charge des projets de développement du Groupe sur le secteur financier au Maroc et à l'international avant d'être promue en 2019 Directeur du développement. Depuis 2023, elle est Directeur Général Adjoint de Holmarcom Finance Company et est en charge des activités du Groupe sur le secteur financier.

Née en 1984, Lamiae Kendili est diplômée d'une Grande École de Commerce française.

RÔLE ET COMPOSITION DES COMITÉS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc s'appuie sur trois comités spécialisés chargés de l'assister dans l'exercice de ses missions, chacun dans son domaine de compétence.

- Le Comité des Risques
- Le Comité d'Audit
- Le Comité des Nominations et des Rémunérations

Comité des Risques

Le Comité des Risques est chargé de conseiller le Conseil de Surveillance en matière de stratégie globale de la Banque, filiales comprises, d'appétence en matière de risques, tant actuels que futurs, et d'assister le Conseil de Surveillance lorsque celui-ci contrôle la mise en œuvre de cette stratégie par les dirigeants effectifs et par le Responsable de la fonction de gestion et contrôle des risques.

Le Comité des Risques se réunit, sur convocation de son Président, au moins une fois par trimestre.



Comité d'Audit

Le Comité d'Audit a pour mission générale d'assister le Conseil de Surveillance dans le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations financières et comptables. Il est notamment chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, du contrôle légal des comptes par les Commissaires aux comptes et de l'indépendance de ces derniers.

Le Comité d'Audit se réunit, sur convocation de son Président, au moins une fois par trimestre, à l'occasion de chaque arrêté des comptes trimestriel, et avant chaque présentation en Conseil de Surveillance.



Comité des Nominations et des Rémunérations (CNR)

Le CNR est chargé de conseiller et d'assister le Conseil de Surveillance dans le processus de nomination et de renouvellement des membres du Conseil de Surveillance et des comités spécialisés et de sélection des membres du Directoire, des mandataires sociaux des filiales de la Banque et des salariés régulés (à savoir, le Responsable de la fonction Risques et Contrôles Permanents, le Responsable de la Conformité et le Responsable de l'Audit Interne).

Il a également pour mission de préparer la politique de rémunération compatible avec les objectifs à long terme de la Banque et visant à prévenir les conflits d'intérêts et à promouvoir une gestion efficace des risques, notamment pour les membres du Conseil de Surveillance, les membres du Directoire, les mandataires sociaux des filiales de la Banque, les salariés régulés suscités et le personnel dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de la Banque. Le CNR se réunit sur convocation de son Président, chaque fois qu'il est nécessaire et au moins une fois par an.



	Comité des Risques	Comité d'Audit	Comité de Nomination et de Rémunération
Mohamed Hassan Bensalah			
Karim Chiouar	Membre	Membre	
Mohammed Ali Kadiri		Président	Membre
Nadine Koniski-Ziadé	Président		Membre
Mohammed Ali Ababou	Membre		
Fatima Zahra Bensalah			Président
Lamiaie Kendili		Membre	

ACTIVITÉS ET RÉUNIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Au cours de l'exercice 2025, le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc s'est réuni à cinq reprises, avec un taux d'assiduité de 97%. Ces réunions ont été consacrées à l'examen et à la discussion de la stratégie de la Banque, ainsi que des projets visant l'amélioration des performances opérationnelles et financières, et le renforcement des dispositifs de sécurité.

	Conseil de Surveillance	Comité des Risques	Comité d'Audit	Comité de Nomination et de Rémunération
Mohamed Hassan Bensalah	100%			
Karim Chiouar	100%	80%	100%	
Mohammed Ali Kadiri	100%		100%	100%
Nadine Koniski-Ziadé	100%	100%		100%
Mohammed Ali Ababou	100%	100%		
Fatima Zahra Bensalah	80%			100%
Lamiaie Kendili	100%		100%	

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Conformément aux dispositions de l'article 15.9 des statuts de la Banque, l'Assemblée générale des actionnaires peut attribuer aux membres du Conseil de Surveillance une rémunération sous forme de jetons de présence, sous la forme d'une enveloppe annuelle globale.

Cette enveloppe est fixée par l'Assemblée générale puis répartie par le Conseil de Surveillance, sur proposition du CNR.

Au titre de l'exercice 2025, l'Assemblée générale des actionnaires tenue le 17 juin 2025 a fixé le montant brut global des jetons de présence à 3 500 000 dirhams.

La répartition des jetons de présence repose sur une structure mixte, comprenant :

- Une part fixe, attribuée indépendamment du taux de présence, et
- Une part variable, majoritaire, calculée en fonction de la participation effective aux réunions du Conseil de Surveillance, quelle qu'en soit la modalité.

La participation effective aux comités spécialisés ouvre droit à l'attribution de jetons de présence supplémentaires, reflétant l'implication des membres dans les travaux préparatoires du Conseil. Aucune autre forme de rémunération n'est versée aux membres du Conseil de Surveillance, à l'exception du Président du Conseil, au titre de l'exercice de son mandat spécifique.

	2025	2024	2023	2022	2021
Personnes physiques ou morales résidentes au Maroc	2 544	2 530	2 573	1 267	1 275
Personnes physiques ou morales non-résidentes	541	513	323	465	825
Montant total brut (en KMAD)	3 085	3 043	2 896	1 732	2 100

Directoire

CHIFFRE CLÉ

51 ans



Âge moyen des membres du Directoire

Le Directoire de Crédit du Maroc est responsable de la gestion quotidienne de la Banque. Il met en œuvre les orientations stratégiques définies par le Conseil de Surveillance, en veillant à l'alignement des opérations et des initiatives avec les directives stratégiques du Groupe.

Le Directoire présente au Conseil de Surveillance, au moins une fois par trimestre, un rapport rendant compte des principaux faits et décisions intervenus dans la gestion de la Banque.

Le Conseil de Surveillance procède à la désignation du Président du Directoire et sur proposition de ce dernier, à la nomination des autres membres du Directoire pour une durée statutaire de trois ans. Conformément aux dispositions de la Loi bancaire, ces nominations sont soumises à l'approbation préalable de Bank Al-Maghrib.

Le Directoire compte quatre membres au cours de l'exercice 2025.



COMPOSITION DU DIRECTOIRE



Fonction
Nommé le
Mandat expire

Président du Directoire
06/12/2022

Ali Benkirane

à l'issue de l'AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Ali Benkirane a passé près de 20 ans au sein du groupe Société Générale Maroc où il a occupé plusieurs postes de responsabilité entre 2003 et 2018 avant d'être nommé en 2019 Directeur général adjoint en charge de la Business Unit Corporate Banking. En janvier 2022, le périmètre de supervision de Ali Benkirane est étendu aux activités Global Transaction & Payment Services. En mars 2022, il est nommé membre du Directoire de la Société Générale Maroc. En décembre 2022, Ali Benkirane devient Président du Directoire de Crédit du Maroc. Né en 1977, Ali Benkirane est diplômé de l'Ecole Centrale Paris.



Fonction
Nommé le
Mandat expire

Membre du Directoire
en charge du Fonctionnement
07/11/2023

Younes Lahlou

à l'issue de l'AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Younes Lahlou commence sa carrière en 1994 dans plusieurs fonctions dans le domaine des Systèmes d'information, d'abord chez Bull Ingénierie France & Bull Maroc, puis Global Network System et chez Omnidata. Il intègre en 2004 la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie en tant que Directeur de l'Organisation et des Systèmes d'Information avant de prendre la tête de la Direction de la Production et de l'Appui Commercial. En 2017, il rejoint le Groupe Banque Populaire en tant que Directeur Général de BP Shore Back et en janvier 2022, Younes Lahlou est promu Directeur Exécutif en charge des Plateformes Technologiques, Innovation et Opérations Groupe. En novembre 2023, il rejoint Crédit du Maroc en qualité de Membre du Directoire en charge du Fonctionnement.

Né en 1971, Younes Lahlou est ingénieur d'état, diplômé de l'Ecole Mohammedia d'Ingénieurs et est également titulaire d'un mastère en réseaux informatiques de Centrale Supélec et d'un Executive MBA de l'Ecole des Ponts Paris Tech.

**Fonction**

Membre du Directoire en charge
du Corporate et Investment Banking
18/09/2024

Ali Chorfi**Nommé le
Mandat expire**

à l'issue de l'AGOA statuant sur les comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Ali Chorfi débute sa carrière en Audit au sein du cabinet Deloitte & Touche. En 2002, il rejoint le groupe Attijariwafa Bank en tant que Senior Banker Grande Entreprise. En 2008, il est nommé, à Paris, Directeur Corporate d'Attijariwafa Bank Europe et devient membre du Comité de Direction. De retour au Maroc en 2012, Ali Chorfi intègre le Crédit du Maroc en qualité de Directeur des Grandes Entreprises. Il voit son périmètre élargi en 2014, avant d'être promu, en 2020, Directeur Général Adjoint en charge du Corporate Banking. Il a sous sa responsabilité le Coverage Grandes Entreprises et Centres d'Affaires PME, les marchés des capitaux, et la supervision des filiales Crédit du Maroc Leasing & Factoring et Crédit du Maroc Banque Offshore. En septembre 2024, il est nommé Membre du Directoire de Crédit du Maroc. Né en 1975, Ali Chorfi est diplômé de l'école de commerce Solvay de Bruxelles.

**Fonction**

Membre du Directoire en
charge de la Banque commerciale
15/05/2025

Moncef Alaoui**Nommé le
Mandat expire**

à l'issue de l'AGOA statuant sur les comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Moncef Alaoui a démarré sa carrière en 2001 à la BCM en tant que Chargé d'affaires avant de rejoindre en 2004 la BMCI en tant que directeur de pôle agroalimentaire au sein de la direction des grandes entreprises et institutionnels. En janvier 2010, il rejoint le réseau entreprise en tant qu'adjoint du directeur de centre d'affaires avant de prendre, en septembre de la même année, la responsabilité du centre d'affaires de Mohammedia avant de prendre la responsabilité d'autres centres d'affaires. En octobre 2020, il est promu Directeur du Réseau Retail et membre du Comex. Il rejoint Crédit du Maroc en mars 2023 en tant que Directeur du Réseau Grand Casablanca. En mai 2025, il est nommé Membre du Directoire de Crédit du Maroc. Né en 1975, Moncef Alaoui est titulaire d'un DEA en finance internationale de l'Université Paris 13 et d'un Master spécialisé en management bancaire de l'ESSEC.

FONCTIONNEMENT ET TRAVAUX DU DIRECTOIRE

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le Directoire s'est réuni quatorze fois, avec un taux de présence de 98 %, témoignant d'un haut niveau d'engagement de ses membres. Les travaux du Directoire ont porté sur plusieurs axes majeurs, couvrant la gouvernance financière, la stratégie, la gestion des risques et le pilotage opérationnel de la Banque.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le Directoire s'est réuni quatorze fois, avec un taux de présence de 98 %, témoignant d'un haut niveau d'engagement de ses membres. Les travaux du Directoire ont porté sur plusieurs axes majeurs, couvrant la gouvernance financière, la stratégie, la gestion des risques et le pilotage opérationnel de la Banque.

1. Gouvernance financière et obligations réglementaires

Le Directoire a notamment examiné et arrêté les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2024, ainsi que les comptes semestriels et trimestriels de l'exercice 2025. Il a également proposé l'affectation du résultat 2024 et arrêté les termes du rapport de gestion, du rapport prévu à l'article 119 de la loi 17-95, ainsi que des projets de résolutions soumis à l'Assemblée générale.

Dans ce cadre, le Directoire a procédé à la convocation de l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 17 juin 2025.

2. Stratégie, risques et solidité financière

Les réunions ont également été consacrées à la définition et à la revue de la stratégie globale des risques, de la politique financière et de la politique de crédit ainsi qu'au projet d'émission obligataire. Le Directoire a examiné le dispositif ICAAP 2024 ainsi que le plan de redressement de crise interne 2024, contribuant ainsi au renforcement de la résilience financière de la Banque.

3. Pilotage de la performance et reporting

Le Directoire a arrêté les termes des rapports trimestriels d'activité présentés au Conseil de Surveillance et examiné le rapport ESG au titre de l'exercice 2024, traduisant l'intégration progressive des enjeux extra-financiers dans le pilotage stratégique.

4. Développement opérationnel et organisation interne

Les travaux ont porté sur des sujets opérationnels et organisationnels, notamment l'ouverture de nouvelles agences bancaires, la radiation de créances anciennes et la mise à jour des schémas délégataires, afin d'adapter les dispositifs internes aux évolutions de l'activité.

Membre	Nombre de réunions du Directoire auxquelles chaque membre aurait dû participer en 2025	Participation aux réunions du Directoire	Assiduité
Ali Benkirane	14	14	100%
Saïd Jabrani	4	4	100%
Younes Lahlou	14	14	100%
Ali Chorfi	14	12	88 %
Moncef Alaoui	10	10	100%

*Saïd Jabrani a démissionné de son poste de membre de Directoire en mai 2025

COMITÉ EXÉCUTIF

Dans le cadre de ses fonctions de gestion, le Directoire s'appuie sur plusieurs comités internes, dont le Comité Exécutif, qui se réunit chaque mois.

Créé par le Directoire, ce Comité a pour mission de coordonner les différents pôles de gestion de la Banque, en matière de stratégie, de politique de développement et de supervision du fonctionnement global de l'établissement.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération des membres du Directoire repose sur une structure équilibrée, combinant une rémunération fixe et une rémunération variable, afin d'assurer l'alignement entre la performance individuelle, la performance collective et les objectifs stratégiques de la Banque.

La rémunération variable est conditionnée à l'atteinte d'objectifs individuels et collectifs, définis en lien avec le périmètre de responsabilité de chaque membre du Directoire. Elle est déterminée sur la base de taux cibles exprimés en pourcentage de la rémunération fixe, modulés en fonction du niveau de performance effectivement réalisé, selon des critères préalablement établis.

Ce dispositif vise à encourager la performance durable, la prise de décision responsable et la création de valeur à long terme, en cohérence avec la stratégie globale et les exigences réglementaires applicables.

Au titre de l'exercice 2025, la rémunération brute annuelle globale des membres du Directoire s'est élevée à 19.03 millions de dirhams.

En MMAD	2025	2024	2023	2022	2021
Rémunération brute annuelle	19.03	16.9	12.9	16.8	15.1
Encours de crédit	4.76	7.95	3.05	0	0

Gouvernance RSE

Crédit du Maroc a mis en place une gouvernance RSE robuste et évolutive, conçue pour intégrer les enjeux de responsabilité sociétale au cœur de sa stratégie et de ses processus décisionnels. Cette gouvernance repose sur une articulation claire entre pilotage stratégique et mise en œuvre opérationnelle, garantissant une approche cohérente, transversale et pérenne.

Grâce à cette approche claire et à un pilotage structuré, Crédit du Maroc adopte une approche responsable, cohérente et proactive. Cette gouvernance RSE contribue durablement à la création de valeur économique, sociale et environnementale, tout en renforçant l'impact positif de la Banque sur ses parties prenantes et sur la société dans son ensemble.



LE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ RSE

Le Comité RSE se réunit chaque trimestre et rassemble les principales instances dirigeantes et opérationnelles de Crédit du Maroc. Les membres incluent le Président du Directoire et le directeur de la RSE, tandis que les participants couvrent l'ensemble des directions clés : Directoire, Pôle Retail Banking et Marketing, Pôle Corporate, Pôle Ressources Humaines & Moyens, Développement RH, Secrétariat Général Groupe, Direction de l'Immobilier, Direction des Achats Groupe, Direction de la Communication, Direction de la Conformité Groupe, Satisfaction Client et RSE.

Cette composition garantit une approche transversale et cohérente de la gouvernance et du suivi des actions RSE.

1. Définition de la stratégie RSE

Le Directoire s'assure que les enjeux RSE sont intégrés dans la stratégie et dans les actions.



2. Validation de la Stratégie RSE

Le Conseil de Surveillance valide la stratégie RSE.



3. Déclinaison de la stratégie RSE

Le Directoire décline la stratégie dans son plan d'actions à travers chaque pôle et à travers la Fondation Crédit du Maroc.



4. Suivi de la stratégie RSE

Le Comité RSE assure le suivi des évolutions des engagements RSE, valide les actions préventives et correctives, définit et suit les indicateurs.



5. Animation de la stratégie RSE

Le Directeur RSE, avec l'appui des correspondants RSE des différentes entités de la Banque, est chargé de proposer, coordonner, accompagner et animer la démarche RSE. Il veille également à en assurer la pérennité et la cohérence auprès des différents interlocuteurs RSE.



6. Consommation autour des actions RSE

- Rapport ESG
- Communication interne et externe



7. Définition des actions RSE

- Reporting du Conseil de Surveillance et au Directoire
- Label RSE de la CGEM tous les 3 ans
- Notation extra financière
- Audit ad hoc.



MISE EN ŒUVRE ET COORDINATION DE LA STRATÉGIE RSE

Le Directoire décline la stratégie RSE au sein de chaque pôle et à travers la Fondation Crédit du Maroc. La Direction RSE, appuyée par les correspondants RSE des différentes entités, propose, coordonne, accompagne et anime les initiatives afin d'assurer la pérennité de la démarche et de mobiliser l'ensemble des équipes autour de la gouvernance RSE. Cette approche permet d'intégrer la responsabilité sociale et environnementale dans les activités quotidiennes et les projets stratégiques de la Banque.

SUIVI ET ÉVALUATION

Le Comité RSE assure le suivi des évolutions des engagements et valide les actions correctives et préventives. Il définit et suit les indicateurs de performance RSE pour chaque action et projet. Cette gouvernance dynamique permet de mesurer l'impact des initiatives RSE et d'assurer la cohérence et l'efficacité des programmes déployés.

REPORTING ET COMMUNICATION

Les résultats et évolutions des actions RSE sont communiqués au Conseil de Surveillance et au Directoire. Crédit du Maroc se soumet régulièrement à des audits ad hoc, aux notations extra-financières par des agences spécialisées et au label RSE de la CGEM tous les trois ans.

Les actions et initiatives RSE sont valorisées à travers des supports de communication internes et externes, notamment le rapport ESG, garantissant transparence et visibilité auprès de l'ensemble des parties prenantes.



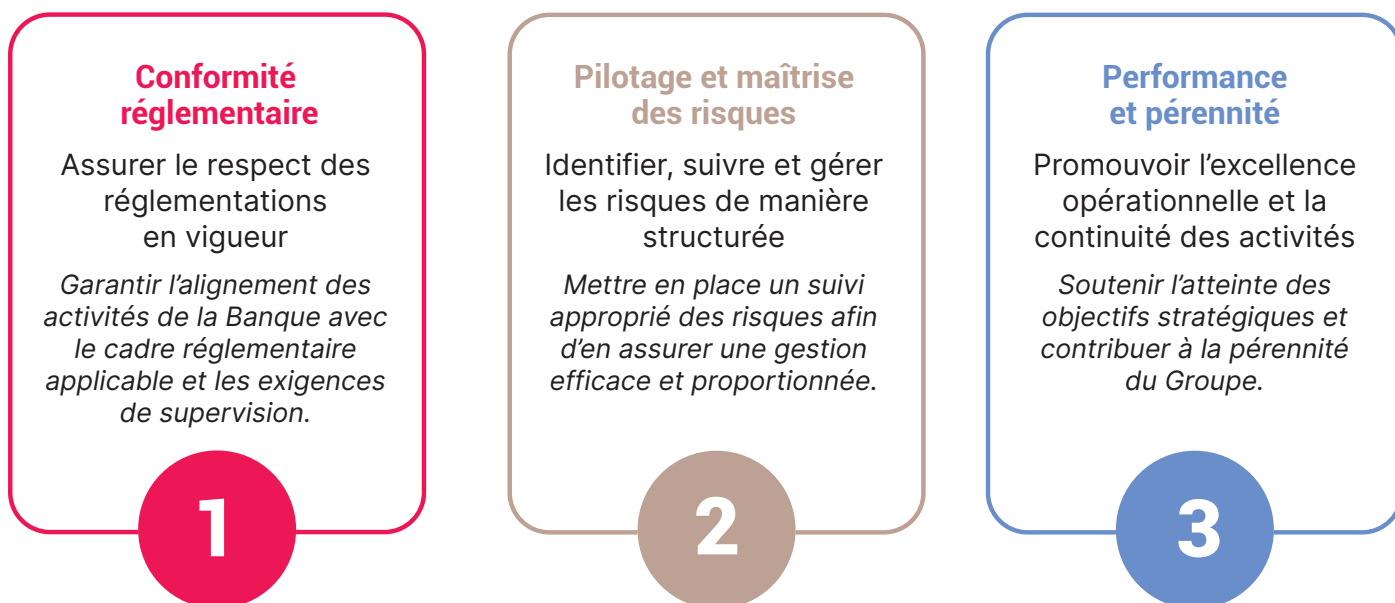
Contrôle interne et gestion de risque

GESTION DES RISQUES

En conformité avec les exigences de Bank Al-Maghrib et les standards internationaux les plus élevés, Crédit du Maroc s'est doté d'un dispositif de gestion des risques robuste et structuré. Ce dispositif vise à garantir à l'organe de direction que l'ensemble des activités de la Banque est exercé dans des conditions de maîtrise et de sécurité adéquates. Il repose notamment sur le Pôle Gestion Globale des Risques, une fonction indépendante des activités opérationnelles.

Ce Pôle accompagne les différents métiers dans l'élaboration et la mise à jour des cartographies des risques, le déploiement de dispositifs de contrôle adaptés, ainsi que la réalisation de contrôles de second niveau. Ces travaux permettent d'assurer une vision consolidée et transversale de la qualité de l'exécution des activités et du niveau global de maîtrise des risques au sein de la Banque.

Le système de gestion des risques de Crédit du Maroc s'articule autour de trois objectifs structurants et complémentaires, qui forment un cadre cohérent de pilotage et de maîtrise des risques.



RESPECT DE LA CONFORMITÉ

Le Groupe Crédit du Maroc a déployé un dispositif de Conformité couvrant l'ensemble de ses administrateurs, dirigeants et collaborateurs, afin d'assurer le respect des exigences réglementaires, éthiques et professionnelles applicables à ses activités.

Le dispositif de Conformité de Crédit du Maroc repose sur quatre socles complémentaires, garantissant un cadre cohérent et structuré pour l'exercice des activités bancaires.

Cadre réglementaire et prudentiel	Normes professionnelles et déontologiques	Référentiels éthiques du Groupe	Dispositifs internes de mise en œuvre
Lois, règlements et exigences des autorités de supervision <i>Incluant les textes législatifs et réglementaires applicables aux activités bancaires et financières, ainsi que les instructions émises par les autorités de régulation et de supervision.</i>	Référentiels sectoriels et bonnes pratiques <i>Standards professionnels et règles de déontologie encadrant les pratiques du secteur bancaire.</i>	Principes et engagements internes <i>Engagements formalisés dans le Code de Conduite et d'Éthique du Groupe.</i>	Politiques, procédures et contrôles <i>Politiques, procédures et dispositifs opérationnels déployés au sein des entités du Groupe.</i>

À travers ce cadre de Conformité, Crédit du Maroc vise à promouvoir des pratiques responsables et transparentes, à renforcer la loyauté dans les relations avec les clients, à préserver l'intégrité des marchés financiers et à maîtriser les risques de non-conformité, de réputation et de sanctions, qu'elles soient pénales, administratives ou disciplinaires.



CONTRÔLE INTERNE

L'organisation du contrôle interne du Groupe Crédit du Maroc est conforme aux exigences légales et réglementaires en vigueur, ainsi qu'aux recommandations du Comité de Bâle. Elle vise à garantir une maîtrise efficace des activités et des risques, tout en assurant la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations.

Le contrôle interne regroupe l'ensemble des dispositifs permettant de prévenir et de maîtriser les risques de toute nature, dans le respect des lois, règlements et normes internes applicables. Il contribue ainsi à la fiabilité des processus, à la protection des actifs et à la qualité de l'exécution des opérations.

Déployé sur l'ensemble du périmètre consolidé du Groupe Crédit du Maroc, y compris ses filiales, le dispositif de contrôle interne couvre toutes les entités du Groupe. Il est mis en œuvre de manière proportionnée, en tenant compte de la diversité des métiers exercés et des niveaux de risques associés.

Les outils, dispositifs et reportings mis en place permettent d'assurer un suivi continu de l'efficacité du contrôle interne. Ils garantissent une information régulière et structurée du Conseil de Surveillance, du Comité des Risques, du Comité d'Audit, du Directoire et du management, notamment à travers les systèmes de contrôle permanent et périodique, les rapports de mesure et de surveillance des risques, ainsi que les plans d'actions correctives.

1. Pilotage du contrôle interne

La responsabilité du dispositif de contrôle interne incombe au Président du Directoire, qui assure également la présidence du Comité de Contrôle Interne. À ce titre, il veille à la cohérence et à l'efficacité globale du système de contrôle interne au sein du Groupe.

Le pilotage opérationnel du dispositif repose sur des fonctions indépendantes et complémentaires. Il est assuré conjointement par la fonction Gestion Globale des Risques la fonction Conformité, ainsi que la fonction Contrôle Périodique (Audit-Inspection), chacune intervenant dans son périmètre de responsabilité.

Les mécanismes d'alerte, le suivi des décisions et la coordination des actions sont partagés entre les fonctions Risques et Contrôles Permanents, Conformité et Contrôle Périodique. Ces fonctions participent par ailleurs aux principaux comités de gouvernance contribuant au dispositif de contrôle interne, notamment le Comité Sécurité des Systèmes d'Information et le Comité des Nouvelles Activités et Nouveaux Produits (NAP).

Au niveau opérationnel, les activités de la Banque sont encadrées par des procédures formalisées intégrant les différents niveaux de contrôle. En matière de contrôle périodique, les référentiels et guides d'audit, notamment ceux relatifs aux agences, font l'objet d'actualisations régulières afin de tenir compte des évolutions réglementaires et organisationnelles.

Gestion environnementale et sociale des financements

ENGAGEMENT ESG DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL

Crédit du Maroc s'engage à intégrer des normes élevées de gestion environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) dans l'ensemble de ses activités de commerce extérieur à court terme en devises. Chaque opération fait l'objet d'un examen rigoureux afin de garantir que les financements respectent les critères de durabilité de la Banque et contribuent à un commerce responsable.

VÉRIFICATION ET DUE DILIGENCE

Dès la phase initiale de la demande, la Banque vérifie la conformité des activités, produits ou substances impliqués dans l'opération ainsi que les activités et opérations du client demandeur et de l'utilisateur final. Lorsque l'opération n'implique pas une activité exclue, le client est informé qu'une due diligence environnementale et sociale (DDES) pourra être réalisée dans le cadre du processus d'évaluation des prêts.

LISTE D'EXCLUSION ET LIMITATION DES RISQUES

Pour limiter son exposition aux risques, Crédit du Maroc maintient une liste d'exclusion environnementale et sociale, appliquée à toutes les opérations sous surveillance. Cette démarche s'inscrit dans les bonnes pratiques de l'industrie financière en matière de durabilité et reflète l'engagement de la Banque à agir de manière responsable sur les plans économique, social et environnemental.



Crédit du Maroc applique des critères d'exclusion stricts concernant les secteurs financés, en particulier pour les activités suivantes :

- **1** — La production ou le commerce de tout produit ou service jugé illégal en vertu des lois du pays hôte ou des règlements ou des conventions et accords internationaux, ou soumis à des interdictions internationales, telles que les produits pharmaceutiques, les pesticides / herbicides, substances appauvrissant la couche d'ozone, les PCB, la faune sauvage ou les produits réglementés en vertu de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)
- **2** — La production ou le commerce des armes et munitions
- **3** — La production ou le commerce des boissons alcooliques (à l'exclusion de la bière et du vin).
- **4** — La production ou le commerce de tabac
- **5** — Les jeux d'argent, casinos et entreprises équivalentes.
- **6** — La production ou le commerce de matières radioactives. Cela ne s'applique pas à l'achat d'équipement médical, d'équipement de contrôle de la qualité (mesure) et de tout équipement où la source radioactive est insignifiante et / ou suffisamment protégée
- **7** — La production ou le commerce de fibres d'amiante non liées. Cela ne s'applique pas à l'achat et à l'utilisation de feuilles de béton armé collées dans lesquelles la teneur en amiante est inférieure à 20 %.
- **8** — La pêche au filet dérivant dans le milieu marin en utilisant des filets de plus de 2,5 km de longueur
- **9** — La production ou les activités impliquant du travail forcé et les formes néfastes de travail des enfants. L'exploitation forestières commerciales en forêt tropicale primaire humide
- **10** — La production ou le commerce de bois ou d'autres produits forestiers autres que ceux provenant de forêts gérées durablement

Liste d'exclusion de Crédit du Maroc

FORMATION À LA GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

La Banque a développé un programme de formation destiné à ses collaborateurs, axé sur les principes fondamentaux de la gestion des risques environnementaux et sociaux (E&S). Cette formation vise à renforcer la capacité des équipes à suivre et à évaluer la performance E&S des entreprises du portefeuille, en abordant des thèmes tels que l'analyse de rentabilisation de l'intégration ESG par les institutions financières, la mise en place de systèmes de gestion environnementale et sociale, la gestion des risques E&S tout au long du cycle d'investissement, ainsi que l'initiation à l'outil GMAP.

AMÉLIORATION CONTINUE DU SYSTÈME ESG

Crédit du Maroc améliore en permanence son système de gestion environnementale et sociale, afin de gérer efficacement les risques liés aux opérations de financement de commerce international portant sur des prêts ou placements de crédit d'une durée inférieure ou égale à 12 mois. Cette démarche proactive permet à la Banque de rester alignée avec les meilleures pratiques internationales en matière d'investissement responsable.

La catégorisation des risques environnementaux et sociaux de Crédit du Maroc repose sur une classification en trois niveaux, permettant d'adapter l'analyse, le niveau de vigilance et les mesures d'atténuation aux caractéristiques des activités commerciales concernées.



CATÉGORIE A

Risques élevés

Impacts négatifs potentiels significatifs

Activités commerciales présentant des risques et/ou des impacts environnementaux ou sociaux négatifs potentiels divers, irréversibles ou sans précédent, nécessitant un niveau d'analyse et de vigilance renforcé.

CATÉGORIE B

Risques modérés

Impacts négatifs potentiels limités

Activités commerciales présentant des risques et/ou des impacts environnementaux ou sociaux négatifs potentiels limités, peu nombreux, généralement spécifiques au site, largement réversibles et pouvant être traités par des mesures d'atténuation appropriées.

CATÉGORIE C

Risques faibles ou nul

Impacts négatifs minimales ou inexistantes

Activités commerciales présentant des risques et/ou des impacts environnementaux ou sociaux négatifs minimales ou nuls, ne nécessitant pas de mesures spécifiques au-delà des dispositifs standards.

Dispositif éthique et conformité

L'éthique des affaires constitue un pilier central de la stratégie de Crédit du Maroc et représente un axe majeur de sa politique de responsabilité sociétale. La Banque attache une importance particulière à la prévention du blanchiment de capitaux, à la lutte contre le financement du terrorisme, ainsi qu'au respect des sanctions internationales, notamment le gel des avoirs et les embargos, considérés comme des enjeux stratégiques de premier ordre.

Crédit du Maroc a été pionnière dans la certification de ses pratiques. En 2016, elle devient la première institution financière marocaine à obtenir la certification BS 10 500. En juillet 2017, la Banque obtient également la certification ISO 37 001 pour son Système de Management Anti-Corruption (SMAC). Cette certification, renouvelée en août 2024, couvre l'ensemble des filiales, incluant Crédit du Maroc International, Crédit du Maroc Assurances, Crédit du Maroc Leasing & Factoring, ainsi que la fenêtre participative Arreda.

En 2023, la Banque a renforcé son cadre éthique en adoptant un Code de Conduite et d'Éthique, intégrant les meilleures pratiques internationales et les recommandations des circulaires de Bank Al-Maghrib. Ce code formalise les standards d'intégrité et de conformité que doivent respecter l'ensemble des collaborateurs et dirigeants du Groupe.

CODE DE CONDUITE

Le Groupe Crédit du Maroc (Crédit du Maroc et ses filiales) s'est doté en 2023 d'un Code de conduite et éthique à destination des collaborateurs, dirigeants et administrateurs. Le document détaille les principes éthiques, les valeurs et les comportements professionnels à respecter vis-à-vis des clients et de l'ensemble des parties prenantes (collaborateurs, fournisseurs et prestataires, représentants de l'État, associations et ONG, actionnaires et investisseurs).

1. Thème relations avec les clients et les fournisseurs

Crédit du Maroc place l'intérêt et la satisfaction des clients au cœur de ses actions, en garantissant des services adaptés, la protection des données personnelles et une expérience multicanale alliant proximité et efficacité. La Banque veille à des relations équitables avec ses fournisseurs, fondées sur la transparence, l'égalité de traitement et l'intégration de critères sociaux et environnementaux. Enfin, toutes ses activités respectent strictement le droit de la concurrence, avec des échanges encadrés et la prévention des pratiques anticoncurrentielles ou conflictuelles.

2. Thèmes sociaux, environnementaux et sociétaux

Crédit du Maroc garantit la protection des données personnelles de ses collaborateurs et veille au respect de leur vie privée. La Banque promeut la santé et la sécurité au travail, la non-discrimination, la diversité et la mixité, ainsi que la prévention du harcèlement moral et sexuel. Elle encourage des activités extra-professionnelles responsables tout en évitant les conflits d'intérêts. Sur le plan environnemental, le Groupe réduit son empreinte écologique, développe la finance verte et accompagne ses clients dans la transition énergétique. Enfin, il contribue activement au développement économique et social des territoires, soutenant l'entrepreneuriat local, l'éducation et la solidarité.

3. Thème d'anti-corruption

Crédit du Maroc adopte une politique de tolérance zéro en matière de corruption, de trafic d'influence et de paiements de facilitation, et veille à ce que tous ses collaborateurs, dirigeants et partenaires respectent strictement le Code de conduite anticorruption. La Banque encadre les cadeaux, invitations, voyages, mécénat, sponsoring et relations publiques pour prévenir tout risque d'influence ou de conflit d'intérêts. Elle impose une vigilance constante, encourage le signalement des pressions ou comportements suspects, et garantit la conformité avec les lois marocaines et internationales, notamment le Code pénal et la loi Sapin II. Les collaborateurs sont responsables de leurs actes et doivent agir avec intégrité et transparence, tandis que toute violation expose à des sanctions disciplinaires, civiles ou pénales, ainsi qu'à des risques financiers et réputationnels pour le Groupe.

4. Thème de protection et de réputation du groupe

Crédit du Maroc garantit la protection et la confidentialité des informations de ses clients, collaborateurs et partenaires, en veillant au respect strict du secret professionnel et bancaire ainsi qu'à la sécurité des systèmes d'information. La Banque lutte activement contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la fraude, en appliquant des procédures rigoureuses et en sensibilisant ses collaborateurs à la détection des opérations suspectes. Elle assure également le respect des réglementations fiscales, des sanctions internationales et des obligations liées aux informations privilégiées, tout en promouvant la transparence et l'intégrité dans toutes ses activités. Enfin, le Groupe encadre l'usage des médias sociaux pour prévenir la divulgation d'informations confidentielles et protéger sa réputation, en responsabilisant chaque collaborateur dans ses publications et interactions, tant personnelles que professionnelles.

POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

CHIFFRES CLÉS

**98%**

des collaborateurs des fonctions supports ont été formés à la lutte contre la corruption

**96%**

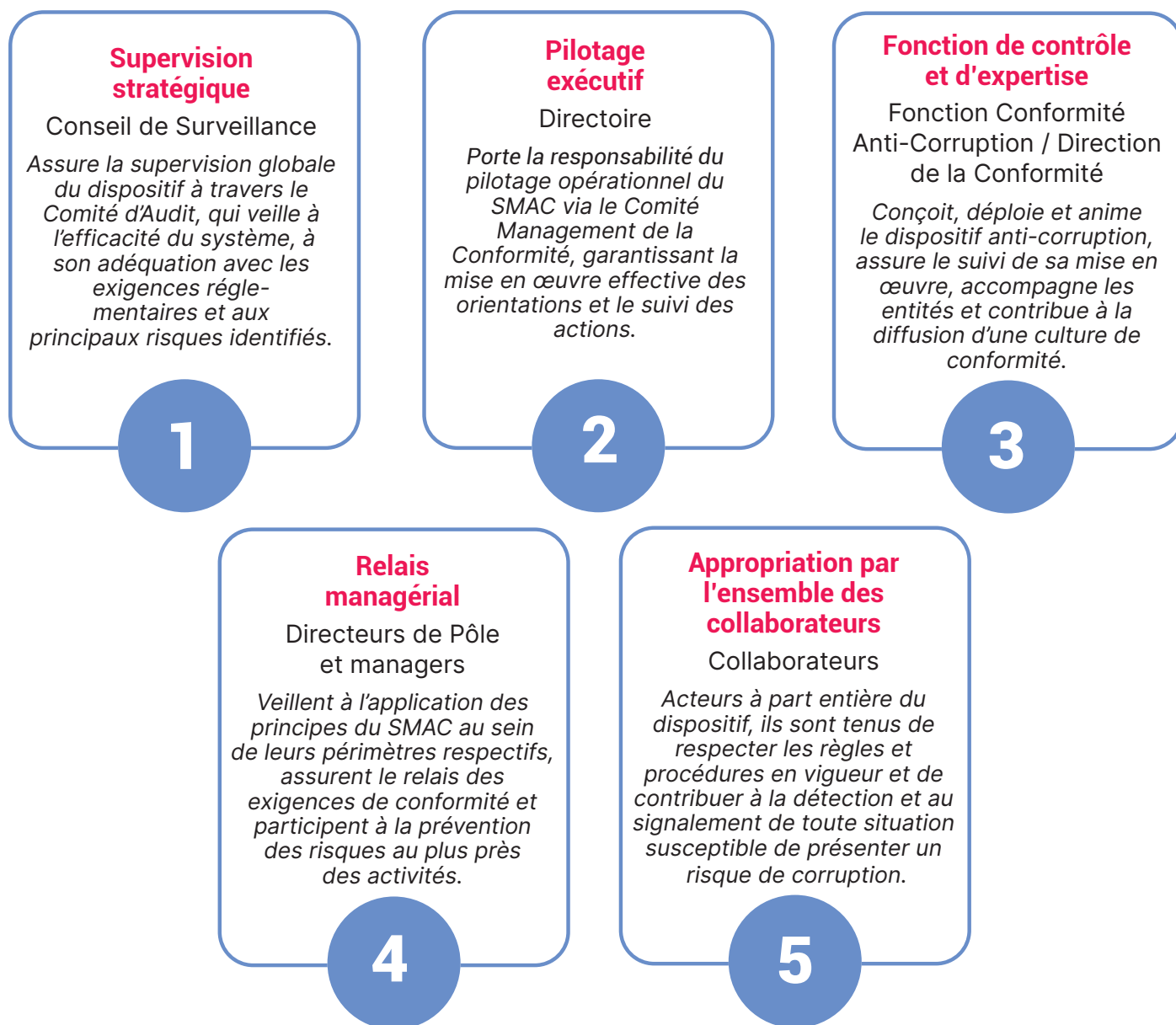
des collaborateurs de la fonction commerciale ont été formés à la lutte contre la corruption

**0**

cas avéré de corruption

Dans le cadre de sa politique de lutte contre la corruption, le Groupe Crédit du Maroc a renforcé son organisation en déployant un système de management anti-corruption (SMAC), soutenu au plus haut niveau de l'entreprise et conforme à la réglementation en vigueur, notamment la Directive n° 1/W/2022 de Bank Al-Maghrib. Le Groupe a intégré la prévention de la corruption à ses dispositifs existants de lutte contre le blanchiment, la fraude et les conflits d'intérêts, et veille à former ses collaborateurs pour les sensibiliser aux risques. Depuis 2012, Crédit du Maroc a mis en place des procédures et des modules de formation dédiés. En 2025, tous ses collaborateurs ont suivi des programmes généralistes ou ciblés selon le niveau d'exposition de leurs fonctions afin de renforcer la vigilance et la conformité au sein du Groupe.

1. Gouvernance du système de management anti-corruption



Le système de management anti-corruption du Groupe Crédit du Maroc permet d'évaluer de manière exhaustive les risques de corruption et d'identifier les activités les plus exposées. Il offre une quantification des risques tant objectifs qu'opérationnels, fournissant ainsi une vision précise de la vulnérabilité de l'organisation face à la corruption. Par ailleurs, il permet d'évaluer l'efficacité des mécanismes de prévention déjà en place et d'ajuster les dispositifs, si nécessaire.

2. Fondements du Système de Management Anti-Corruption (SMAC)

Le Système de Management Anti-Corruption de Crédit du Maroc repose sur les piliers suivants:

- Une gouvernance dédiée à la lutte contre la corruption, s'appuyant sur des instances clairement identifiées et un ensemble de procédures formalisées encadrant les pratiques et les responsabilités ;
- Un Code de Conduite et d'Éthique, intégrant un volet spécifique relatif à la prévention de la corruption, servant de référentiel commun à l'ensemble des collaborateurs ;
- Un programme structuré de formation et de sensibilisation, destiné à tous les collaborateurs, visant à renforcer la compréhension des risques de corruption et l'appropriation des règles applicables ;
- Un dispositif de protection des lanceurs d'alerte renforcé, reposant sur un outil dédié accessible aux collaborateurs via l'intranet et aux parties prenantes externes, notamment les clients, via le site institutionnel ;
- Des systèmes internes de contrôle renforcés, incluant notamment les contrôles comptables et les dispositifs de vérification, afin de prévenir et de détecter toute situation susceptible de constituer un risque de corruption.

3. Politique de connaissance client

Dans le cadre de sa politique de conformité et de responsabilité, Crédit du Maroc applique strictement les principes de connaissance client (Know Your Customer – KYC). Ce dispositif permet d'identifier et de vérifier l'identité des clients, de comprendre la nature de leurs activités et d'évaluer les risques associés, afin de prévenir le blanchiment de capitaux qui est un enjeu majeur et critique pour l'ensemble du secteur bancaire ainsi que le financement du terrorisme et toute opération suspecte. La collecte et l'analyse d'informations pertinentes tout au long de la relation bancaire assurent une gestion responsable et transparente des risques financiers. Ce processus contribue également à la protection de l'intégrité du système bancaire et à la confiance des parties prenantes, en garantissant que toutes les opérations sont réalisées dans le respect des réglementations en vigueur et des bonnes pratiques internationales.



4. Gestion des conflits d'intérêt

Les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire du Groupe Crédit du Maroc sont soumis à des obligations strictes en matière de déontologie et de prévention des conflits d'intérêts, conformément à la réglementation et aux politiques internes de la Banque. À cet effet, ils ont signé une charte de l'administrateur, adhéré à la politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts, et déclaré leurs situations d'intérêts. Tout membre concerné par un conflit d'intérêts, même potentiel, doit en informer le Président du Conseil et s'abstenir de participer aux débats et délibérations correspondantes. Sur la base des déclarations recueillies, aucun conflit avéré n'a été constaté au cours de l'exercice. Par ailleurs, les membres du Conseil et du Directoire identifiés comme initiés permanents sur le titre Crédit du Maroc respectent strictement les fenêtres d'ouverture prévues pour leurs transactions sur cette valeur, dans le cadre du dispositif déontologique en vigueur.

5. Politique d'octroi des crédits aux parties liées

Le Conseil de Surveillance veille à la mise en place et au respect de procédures encadrant les opérations susceptibles de générer des conflits d'intérêts, en s'assurant que l'organe de direction applique des règles interdisant ou limitant toute activité, relation ou situation susceptible de nuire à la qualité de la gouvernance, notamment en matière de prêts accordés aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire. À cet effet, une procédure spécifique relative aux crédits accordés aux personnes physiques ou morales apparentées ou liées a été formalisée et approuvée en juillet 2025, remplaçant la précédente de février 2018.

Cette procédure définit les principes d'identification, les conditions d'octroi, ainsi que les modalités de décision, de contrôle et de reporting applicables à ces opérations, afin de garantir leur réalisation dans des conditions normales de marché et dans le respect des politiques internes de gestion des risques. Les crédits font l'objet d'un suivi spécifique, d'un contrôle interne renforcé et d'un reporting régulier aux organes de gouvernance. Les membres du Directoire, en tant que collaborateurs, bénéficient uniquement de crédits habituels accordés au personnel, dont l'encours reste peu significatif. Les diligences réalisées conformément à la procédure n'ont pas soulevé d'observations particulières.

6. Dispositif d'alerte professionnelle

Crédit du Maroc a mis en place un dispositif d'alerte afin de renforcer la prévention des risques en donnant les moyens aux collaborateurs, et aux sous-traitants et fournisseurs avec lesquels le Groupe Crédit du Maroc entretient des relations commerciales de signaler des faits allégués, de manière désintéressée et de bonne foi, dont ils auraient eu personnellement connaissance.

Le droit d'alerte est exercé par les lanceurs d'alerte via l'adresse e-mail Ethic.Alerts@cdm.ma. Ce dispositif permet de rapporter des faits susceptibles de constituer une violation grave et manifeste des lois, règlements ou du Code de Conduite et d'Éthique, ou de représenter une menace ou un préjudice sérieux pour l'intérêt général.

Les collaborateurs qui, en raison de la gravité des faits ou de pressions subies, ne peuvent remonter un signalement via le processus habituel peuvent exercer leur droit d'alerte. En dehors des alertes anonymes, les signalements sont traités dans un environnement de stricte confidentialité afin de protéger l'identité des lanceurs d'alerte. Ces derniers bénéficient de la protection prévue par la réglementation, à condition d'agir de manière désintéressée, de bonne foi, et dans le respect des procédures, sans risque de licenciement, de sanction ou de discrimination.

En revanche, tout manquement aux règles, dissimulation de faits ou action faite sans bonne foi expose le lanceur d'alerte à des sanctions et mesures disciplinaires.

7. Transparence fiscale

Le Groupe Crédit du Maroc considère qu'une gestion cohérente et responsable de la fiscalité est un élément clé de sa stratégie à long terme. Il traite avec intégrité et transparence toutes les questions fiscales le concernant, et veille à ce que l'ensemble de ses opérations repose sur une réalité économique tangible. Le Groupe ne cherche pas à éluder l'impôt par le biais de structures artificielles et s'engage à ne pas mettre en place ni proposer d'opérations à but exclusivement fiscal. Il s'abstient également d'assister ses clients dans des démarches visant à contourner leurs obligations fiscales et n'est pas présent dans les États ou territoires qualifiés par l'Union européenne de « non coopératifs » ou qui ne participent pas à l'échange automatique d'informations.

8. Neutralité politique et lobbying responsable

Crédit du Maroc s'engage à ne financer aucun parti politique, en toute circonstance, y compris dans les pays où cela serait autorisé.

Le Groupe Crédit du Maroc pratique un lobbying responsable, mené en coopération avec des experts et praticiens de ses différentes entités, afin de contribuer de manière constructive aux débats publics, qu'ils soient politiques ou techniques. Cette démarche vise à partager une vision argumentée des impacts des décisions publiques sur le Groupe et à protéger ses intérêts tout en respectant les standards éthiques les plus stricts. La Charte du Lobbying Responsable formalisée par le Groupe encadre ces pratiques. Par ailleurs, les convictions et engagements politiques des collaborateurs restent strictement personnels et doivent être exercés en dehors du temps de travail et en dehors de l'entreprise, afin de préserver la réputation et l'intégrité du Groupe.

Cybersécurité et protection des données

**0**

plaintes en
matière de
protections des
données clients

**0**

cas de fuite de
données



Ces dernières années, la cybercriminalité a connu une forte augmentation à l'échelle mondiale. Les données bancaires et personnelles sont particulièrement ciblées et exposées à des cyberattaques de toutes natures. La digitalisation des processus, l'ouverture des systèmes d'information et la multiplicité des supports et acteurs contribuent à rendre ces données particulièrement vulnérables. L'activité bancaire est ainsi confrontée à des risques de vol de données, de compromission ou de destruction des systèmes informatiques, ainsi qu'au détournement de fonds.

Pour maîtriser ces risques et les maintenir à un niveau tolérable, Crédit du Maroc a mis en place un programme ambitieux de renforcement de la sécurité des systèmes d'information sur trois ans, basé sur les standards internationaux les plus reconnus (norme ISO 27000, Framework NIST...) et conforme aux exigences réglementaires nationales (loi 05-20 relative à la cybersécurité, directives de Bank Al-Maghrib).

Ce programme intègre la prévention, la détection et la réponse à toute activité cybermalveillante ou à toute négligence susceptible d'affecter la confidentialité, l'intégrité ou la disponibilité des systèmes et des données, afin de garantir l'authenticité, l'imputabilité et la fiabilité de toutes les opérations bancaires.

POLITIQUES ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE CYBERSÉCURITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

Crédit du Maroc dispose d'un ensemble complet de politiques et dispositifs pour garantir la sécurité des données et des systèmes d'information. Le Groupe applique une Politique de Protection des Données Personnelles conforme à la loi 09-08 et aux recommandations de la CNDP, ainsi qu'une Politique de Sécurité de l'Information (SSI). Des procédures strictes encadrent les accès, mots de passe et habilitations, complétées par une charte informatique interne et un dispositif global de cybersécurité. Les collaborateurs suivent des formations obligatoires en sécurité et confidentialité, et un processus de signalement permet de gérer rapidement tout incident de sécurité.



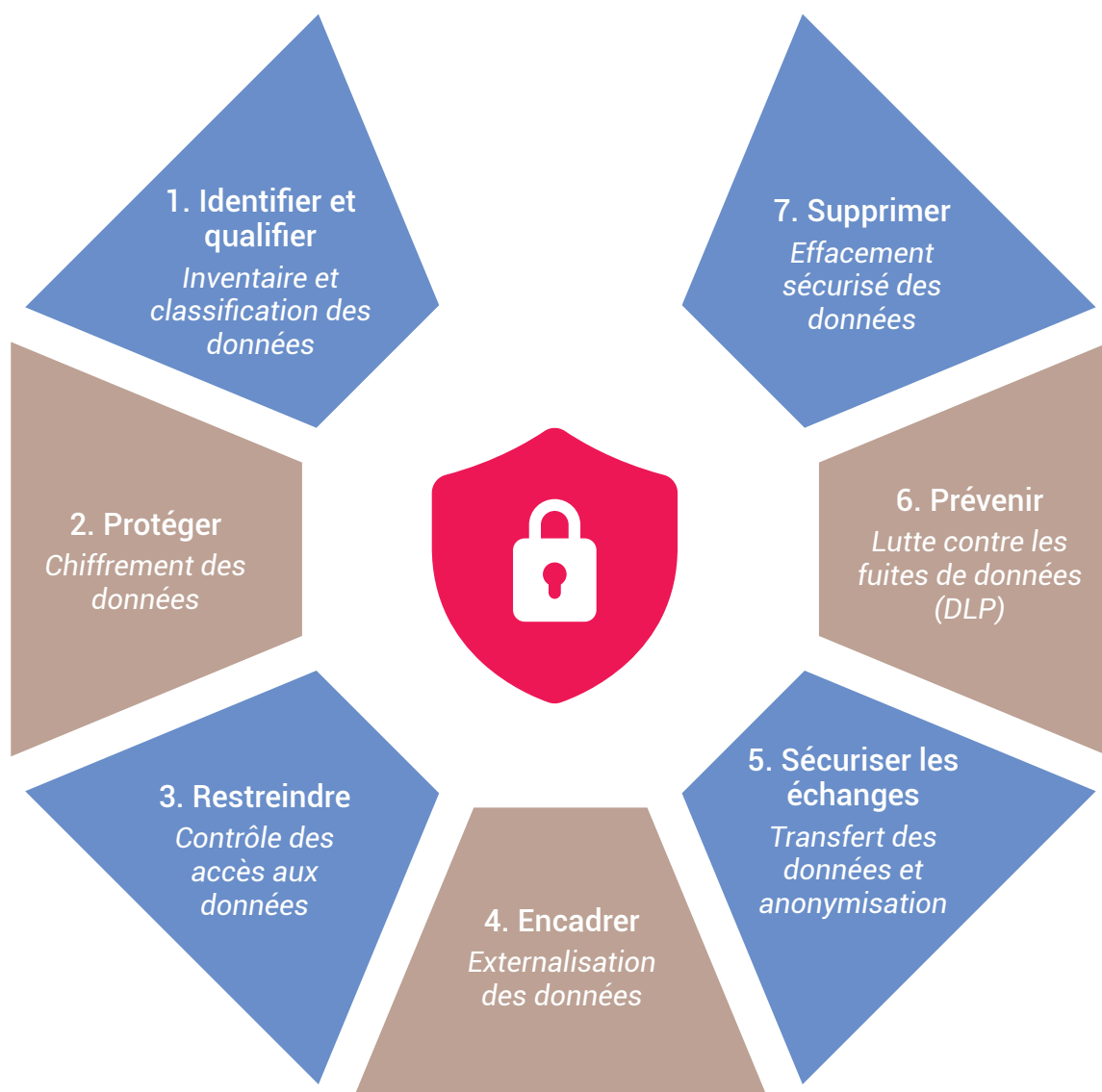
GESTION DES IMPACTS LIÉS À LA CYBERSÉCURITÉ

Au Crédit du Maroc, les interlocuteurs de la Direction Systèmes d'Information Groupe et de la Direction de la Conformité sont intégrés dès le démarrage de chaque projet afin de garantir le respect des règles relatives à la protection des données à caractère personnel.

Des experts en sécurité informatique interviennent également pour assurer la conformité des projets avec les procédures internes et, en cas de doute, la Direction de la Conformité et la Direction Juridique sont consultées. Pour prévenir ou réduire les impacts négatifs potentiels, le Groupe propose des formations en cybersécurité pour tous les collaborateurs, renforce les contrôles d'accès et les habilitations aux systèmes d'information, et met en place des sauvegardes quotidiennes couplées à un Plan de Continuité d'Activité (PCA).

En cas d'incident réel, une procédure de gestion de crise cyber est immédiatement déclenchée afin de limiter les conséquences. Parallèlement, le Groupe soutient les impacts positifs en poursuivant le renforcement continu de la sécurité et la modernisation des outils informatiques pour garantir la fiabilité et la protection des systèmes et des données.

Les règles de classification et de protection des données de Crédit du Maroc s'inscrivent dans une approche structurée couvrant l'ensemble du cycle de vie des données, depuis leur identification jusqu'à leur suppression sécurisée.



Relation avec les actionnaires



MODE DE CONVOCATION

Conformément aux dispositions de l'article 116 de la Loi n°17-95, les assemblées générales sont convoquées par le Directoire. En cas d'urgence ou à défaut de convocation par celui-ci, les assemblées peuvent également être convoquées par d'autres parties habilitées, notamment les Commissaires aux Comptes, les liquidateurs en cas de dissolution de la société, ou un mandataire désigné par le Président du Tribunal statuant en référé, à la demande d'un intéressé ou d'un groupe d'actionnaires représentant au moins un dixième du capital social.

Conformément aux dispositions légales, la Banque publie, au moins trente jours avant la tenue de l'Assemblée générale, un avis de réunion dans un journal d'annonces légales. Cet avis comprend le texte des projets de résolutions proposés par le Directoire ainsi que les informations nécessaires à l'exercice éclairé des droits des actionnaires. L'ensemble de ces informations, incluant les projets de résolutions et les documents requis par la Loi n°17-95, est également mis à la disposition des actionnaires dans les délais légaux sur le site internet de la Banque, garantissant ainsi la transparence et l'égalité d'accès à l'information.

CONDITIONS D'ADMISSION

Tous les actionnaires ont le droit d'assister à l'Assemblée générale et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataires, quel que soit le nombre d'action qu'il détient. L'admission à l'Assemblée est conditionnée à la justification de l'identité de l'actionnaire ainsi qu'à la preuve de la propriété de ses titres.

Les détenteurs d'actions nominatives doivent être inscrits sur les registres sociaux au moins cinq jours avant la date de l'Assemblée générale. Les actionnaires détenteurs d'actions au porteur sont tenus de produire, dans le même délai, un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement dépositaire agréé.

DROITS DE VOTE

Chaque action, qu'elle soit de capital ou de jouissance, confère à son détenteur un droit de vote. Le nombre de voix attribuées à chaque actionnaire est proportionnel à la part du capital social qu'il détient.

Les statuts de Crédit du Maroc ne prévoient pas d'attribution de droit de vote double.

ORDRE DU JOUR

Conformément à l'article 21 des statuts de Crédit du Maroc, l'ordre du jour des assemblées est déterminé par l'auteur de la convocation. Toutefois, un ou plusieurs actionnaires, représentant la proportion du capital social prévue par l'article 117 de la loi 17-95 (au moins 5 % du capital social inférieur à 5 millions de dirhams, et 2% pour le surplus), ont le droit de demander l'ajout d'un ou plusieurs projets de résolutions à l'ordre de jour.





A PROPOS DE CE RAPPORT



Détail sur l'organisation

Nom légal de la société : Crédit du Maroc

Capital : 1 088 121 400 Dirhams

Forme juridique : Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Adresse du siège social : 201 Boulevard d'anfa, Casablanca, Maroc

Période et fréquence du reporting

Le rapport de durabilité de Crédit du Maroc est publié sur une base annuelle et couvre l'exercice fiscal 2025, soit la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.

Cadre général de préparation

Le reporting de durabilité de Crédit du Maroc est préparé en cohérence avec les Standards du Global Reporting Initiative (GRI) applicables et en alignement avec les circulaires n°03-19 et n°02-20 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), lesquelles constituent le cadre réglementaire de référence pour la structuration, le contenu et la présentation des informations extra-financières publiées.

Il s'inscrit également dans une perspective plus large en s'alignant sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies ainsi que sur les engagements du Pacte Mondial des Nations Unies.

Ce reporting s'inscrit dans le respect du cadre réglementaire marocain applicable aux sociétés faisant appel public à l'épargne. Il vise à fournir aux investisseurs et aux autres parties prenantes une information pertinente, fiable et équilibrée relative aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Périmètre et principes de consolidation

Le périmètre de reporting de durabilité couvre l'ensemble de Crédit du Maroc ainsi que ses filiales consolidées.

Approche de reporting de durabilité

Crédit du Maroc met en œuvre une démarche structurée de communication de ses informations financières, environnementales et sociales et de gouvernance à destination de l'ensemble de ses parties prenantes. Cette approche de transparence vise à rendre compte de ses engagements en matière de ses orientations stratégiques ainsi que de la performance de ses indicateurs ESG.

Afin d'assurer la pertinence et la qualité des informations publiées, une analyse de matérialité a été réalisée pour identifier et hiérarchiser les enjeux les plus significatifs. Dans le respect des exigences du Global Reporting Initiative (GRI) relatives au reporting ESG, la Banque poursuit une démarche proactive visant à renforcer la structuration, le pilotage et la diffusion de ses performances en matière de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE).

Processus de collecte et gouvernance des données

Afin de garantir la cohérence et la continuité de la performance ESG, les indicateurs sont suivis annuellement, permettant de mesurer l'évolution et les progrès accomplis. Les données quantitatives sont collectées et consolidées par les directions compétentes, qui en assurent la fiabilité et l'harmonisation. Les méthodes de calcul, définies par les responsables de chaque domaine, garantissent la traçabilité et la précision des indicateurs.

Les résultats consolidés sont transmis à la Direction RSE pour publication dans le cadre du reporting annuel. Au cours de la période considérée, aucun changement significatif n'a été observé.

Vérification externe

Le présent rapport de durabilité ne fait pas l'objet d'une vérification externe globale.

Limites et amélioration continue

Les informations publiées reposent sur les données disponibles au moment de la préparation du rapport et sur les systèmes de collecte actuellement en place. Crédit du Maroc poursuit un renforcement progressif de son dispositif de reporting, en améliorant les outils numériques, en formalisant les procédures et en développant les compétences des équipes contributrices.

Index de correspondance

Afin de faciliter l'identification des informations publiées au regard des exigences des standards, un index de correspondance AMMC et GRI est présenté en fin de rapport.

Point de contact pour les questions relatives au reporting

Nous restons disponibles pour toutes questions relatives au reporting de durabilité et aux informations publiées.

Veuillez adresser vos questions à la direction RSE de Crédit du Maroc à :
Madame Siham GHALEB - Siham.Ghaleb@cdm.ma



05



P120	Indicateurs
P125	Index GRI
P130	Index AMMC

INDICATEURS

INDICATEURS

ENVIRONNEMENT

THÈMES	RÉFÉRENCES	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	2021	2022	2023	2024	2025
Gestion des ressources Énergie et climat Énergie et climat	AMMC	Consommation de papier	Tonnes	167	170	161	291	138
	AMMC	Consommation d'énergie	MWh	6599	4548	6996	6871	ND
	AMMC	Consommation d'énergie	MAD	-	-	11672939	9897218	8514349

SOCIAL

THÈMES	RÉFÉRENCES	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	2021	2022	2023	2024	2025
Effectif & emploi	GRI 2-7	Nombre total d'employés	nbre	2425	2407	2355	2407	2380
		Nombre d'hommes employés	nbre	1362	1328	1271	1273	1217
		Nombre de femmes employées	nbre	1063	1079	1084	1134	1163
		Nombre d'hommes employés permanents	nbre	1362	1328	1271	1273	1217
		Nombre de femmes employées permanents	nbre	1063	1079	1084	1134	1163
		Nombre d'employés temporaires	nbre	72	74	73	122	106
		Nombre d'hommes employés temporaires	nbre	12	13	9	20	18
		Nombre de femmes employées temporaires	nbre	60	61	64	102	88
		Nombre d'employés à horaires non garantis	nbre	0	0	0	0	0
		Nombre d'hommes employés à temps plein	nbre	1362	1328	1271	1273	1217
		Nombre de femmes employés à temps plein	nbre	1063	1079	1084	1134	1163
		Nombre d'employés à temps partiel	nbre	0	0	0	0	0
	GRI 2-8	Nombre de travailleurs qui ne sont pas employés	nbre	NDF	NDF	NDF	NDF	NDF
	AMMC	Collaborateurs avec ancienneté est inférieur à 5 ans	nbre	646	648	655	774	919
		Collaborateurs avec ancienneté est comprise entre 5 et 15 ans	nbre	1251	1096	921	828	623
		Collaborateurs avec ancienneté est supérieur à 15 ans	nbre	574	659	779	805	838
		Nombre total des cadres	nbre	1207	1208	1208	1297	1324
		Nombre d'hommes cadres	nbre	731	726	719	767	767
		Nombre de femmes cadres	nbre	476	482	489	530	557
		Nombre total d'employés	nbre	133	125	116	101	83
		Nombre d'homme employés	nbre	79	74	68	59	43
		Nombre de femmes employés à temps plein	nbre	54	51	48	42	40
			nbre	1066	1070	1031	1009	973

THÈMES	RÉFÉRENCES	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	2021	2022	2023	2024	2025
Effectif & emploi	AMMC	Nombre total de grades	nbre	1066	1070	1031	1009	973
		Nombre de grades hommes	nbre	546	526	484	447	407
		Nombre de grades femmes	nbre	520	544	547	562	566
		Nombre total d'employés avec contrat CDI	nbre	2425	2407	2355	2407	2380
		Nombre d'employés hommes avec contrat CDI	nbre	1362	1328	1271	1273	1217
		Nombre d'employés femmes avec contrat CDI	nbre	1063	1079	1084	1134	1163
		Nombre total d'employés avec contrat CDD	nbre	0	0	0	0	0
	GRI 405-1	Nombre total des cadres COMEX	nbre	0	0	23	22	17
		Nombre des femmes du COMEX	nbre	-	-	5	4	3
		Nombre total des cadres Cercle 1 & Cercle 2	nbre	190	217	215	194	203
		Nombre de femmes cadres C 1 & C 2	nbre	54	72	74	70	77
		Nombre total des employés relevant du personnel technique et de bureau (cadres, gradés, employés, Anapec)	nbre	2425	2407	2355	2407	2380
Recrutement	GRI 401-1	Taux de recrutement des hommes	%	53	50	45	47	41
		Taux de recrutement des femmes	%	47	50	55	53	59
		Taux de recrutement d'hommes de moins de 30 ans	%	27	30	26	29	28
		Taux de recrutement de femmes de moins de 30 ans	%	26	41	46	42	47
		Taux de recrutement d'hommes de 30 à 50 ans	%	26	19	18	16	13
		Taux de recrutement des femmes de 30 à 50 ans	%	21	9	8	11	12
		Taux de recrutement d'hommes de plus de 50 ans	%	0	1	1	1	0
		Taux de recrutement de femmes de plus de 50 ans	%	1	2	1	1	0
		Nombre de recrutements de manager COMEX	nbre	3	5	5	0	2
		Nombre de recrutements de manager Cercle 1 et Cercle 2	nbre	10	9	9	20	16
		Nombre de recrutements pour le personnel technique et de support (cadres, gradés, employés, ANAPEC)	nbre	115	191	226	458	398
Gestion de carrière	GRI 401-1	Taux de rotation des hommes	%	-	-	-	18	18
		Taux de rotation des femmes	%	-	-	-	18	19
		Taux de rotation d'hommes de moins de 30 ans	%	-	-	-	37	29
		Taux de rotation de femmes de moins de 30 ans	%	-	-	-	33	32
		Taux de rotation d'hommes de 30 à 50 ans	%	-	-	-	14	17
		Taux de rotation des femmes de 30 à 50 ans	%	-	-	-	11	12
		Taux de rotation d'hommes de plus de 50 ans	%	-	-	-	17	13
		Taux de rotation de femmes de plus de 50 ans	%	-	-	-	22	21
	AMMC	Nombre de licenciements	nbre	13	13	16	18	6
		Nombre de démissions volontaires pour le COMEX	nbre	1	1	1	1	3
		Nombre de démissions de femmes au COMEX	nbre	0	0	0	0	0
		Nombre de démissions volontaires pour le C1 et C2	nbre	4	6	16	14	24

THÈMES	RÉFÉRENCES	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	2021	2022	2023	2024	2025
Gestion de carrière	AMMC	Nombre de démissions de femmes du C1 et C2	nbre	1	2	8	4	6
		Nombre de démissions volontaires (Autres Cadres, employés)	nbre	112	145	207	301	327
		Nombre de démissions de femmes (Autres Cadres, employés)	nbre	47	71	104	157	172
		Nombre de départs en retraite pour le COMEX	nbre	0	0	0	0	2
		Nombre de départs en retraite pour le C1 et C2	nbre	4	0	5	5	2
		Nombre de départs en retraite (Autres Cadres, employés, grades, Anapec)	nbre	23	28	29	38	38
Rémunération	GRI 405-2	Ratio du salaire des femmes par rapport à celui des hommes dans la catégorie COMEX	%	100	90	91	90,7	78,7
		Ratio du salaire des femmes par rapport à celui des hommes dans la catégorie Cercle 1 et Cercle 2	%	101	89	93	95,3	94,9
		Ratio du salaire des femmes par rapport à celui des hommes dans la catégorie (autres collaborateurs : cadres non-managers, employés, gradés)	%	85	88	86	82,7	81,9
	AMMC	Masse salariale pour la catégorie cadres	KMAD	468837	489316	509144	535823	-
		Masse salariale pour la catégorie non-cadres	KMAD	145329	142255	146163	139615	-
Développement du personnel	404-1	Moyen d'heures de formation d'employés hommes	nbre	-	-	-	-	27
		Moyen d'heures de formation d'employés femmes	nbre	-	-	-	-	33
		Moyen d'heures de formation des collaborateurs	nbre	-	-	-	-	30
	AMMC	Nombre total d'heures de formation	Heures	7840	106814	75956	95046	
		Nombre total des collaborateurs formés en présentiel	nbre	-	-	-	2071	974
		Nombre de femmes formées en présentiel	nbre	-	-	-	985	483
		Nombre total des collaborateurs formés en e-learning	nbre	-	-	-	2684	2642
		Nombre de femmes formées en e-learning	nbre	-	-	-	1264	1288
		Budget de formation par rapport à la masse salariale globale	%	-	-	-	89%	98%
Dialogue social	AMMC	Nombre de délégués du personnel	nbre	66	66	66	66	66
		Nombre de représentants syndicaux	nbre	4	4	4	4	4
		Nombre de jour de grève	nbre	0	0	0	0	2
Relations sociales	AMMC	Nombre de litiges sociaux	nbre	13	16	12	33	26

THÈMES	RÉFÉRENCES	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	2021	2022	2023	2024	2025
Santé et sécurité au travail	GRI 403-9	Nombre d'accidents de travail par exercice (hors trajet)	nbre	7	19	13	10	19
		Décès liés au travail pour les employés	nbre	0	0	0	0	0
		Décès liés au travail pour les employés	nbre	0	0	0	0	0
Parentalité	GRI 401-3	Nombre total d'employés ayant droit à un congé parental	nbre	-	-	-	NDF	NDF
		Nombre total d'employés ayant pris un congé parental	nbre	-	-	-	NDF	NDF
		Nombre total d'employés ayant repris le travail au cours de la période de reporting au terme d'un congé parental	nbre	-	-	-	NDF	NDF
		Le nombre total d'employés ayant repris le travail au terme d'un congé parental et qui étaient toujours employés 12 mois après leur reprise du travail	nbre	-	-	-	NDF	NDF
		Taux de reprise de travail des employés ayant pris un congé parental	%	-	-	-	NDF	NDF
		Taux de rétention des employés ayant pris un congé parental	%	-	-	-	NDF	NDF

GOVERNANCE

THÈMES	RÉFÉRENCES	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	2021	2022
Lutte contre la corruption	GRI 205-1	Nombre total de sites évalués pour les risques liés à la corruption.	nbre	Tous	Tous
	GRI 205-2	Le pourcentage de membres de l'organe de gouvernance auprès de qui les politiques et procédures de lutte contre la corruption de l'organisation ont été communiquées	%	100	100
		Le pourcentage d'employés auprès de qui les politiques et procédures de lutte contre la corruption de l'organisation ont été communiquées	%	100	100
		Le pourcentage de partenaires commerciaux auprès de qui les politiques et procédures de lutte contre la corruption de l'organisation ont été communiquées	%	100	100
		Le pourcentage de membres de l'organe de gouvernance ayant été formés à la lutte contre la corruption	%	100	100
		Le pourcentage des collaborateurs ayant été formés à la lutte contre la corruption	%	98%	NA

G O U V E R N A N C E

THÈMES	RÉFÉRENCES	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	2021	2022
Lutte contre la corruption	GRI 205-2	Le pourcentage d'employés (Fonctions sensibles - Relation Clients) ayant été formés à la lutte contre la corruption	%	97	96
		Le pourcentage d'employés (Fonctions sensibles - Fonctions supports) ayant été formés à la lutte contre la corruption	%	98	98
	GRI 205-3	Nombre total de cas avérés de corruption	nbre	0	0
		Nombre total de cas avérés pour lesquels des contrats avec des partenaires commerciaux ont été résiliés ou non renouvelés en raison de violations liées à la corruption.	nbre	0	0
		Le nombre actions en justice publiques relatives à la corruption intentée contre l'organisation ou ses employés au cours de la période de reporting et les résultats de ces procédures.	nbre	0	0
Confidentialité des données clients	GRI 418-1	Nombre de plaintes provenant de parties prenantes externes fondées et reçues par l'organisation	nbre	0	0
		Nombre de plaintes provenant d'autorités de régulation	nbre	0	0
		Nombre total de plaintes	nbre	0	0
		Nombre total de fuites, vols, ou pertes des données clients	nbre	0	0



TABLEAU DE CORRESPONDANCE GRI

Déclaration d'utilisation | Crédit du Maroc établit son reporting en cohérence aux Normes GRI pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025

GRI utilisé | GRI 1: Fondation 2021

NORMES GRI	INFORMATIONS	NUMÉRO DE PAGE & TITRE DU CHAPITRE
GRI 2 Informations générales 2021	2-1 Détails sur l'organisation	Détails sur l'organisation
	2-2 Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	Périmètre et principes de consolidation
	2-3 Période, fréquence et point de contact du reporting	Période et fréquence du reporting
	2-5 Reformulations d'informations	N/A
	2-6 Assurance externe	Vérification externe
	2-7 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Chaîne de valeur
	2-8 Employés	Indicateurs
	2-9 Travailleurs qui ne sont pas des employés	Indicateurs
	2-10 Structure et composition de la gouvernance	Structure et organisation de la gouvernance / Conseil de Surveillance Directoire
	2-11 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Nomination et renouvellement des mandats des membres du Conseil de Surveillance
	2-12 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Conseil de Surveillance / Fonctionnement des instances de gouvernance
	2-13 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Conseil de Surveillance / Fonctionnement des instances de gouvernance / Rôle et composition des comité du Conseil de Surveillance
	2-14 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Gouvernance RSE
	2-15 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	Gouvernance RSE
	2-16 Conflits d'intérêts	Gouvernance RSE
	2-17 Communication des préoccupations majeures	Dispositif éthique et conformité / Gestion des conflits d'intérêt
	2-18 Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Dispositif éthique et conformité / Dispositif d'alerte professionnelle
	2-19 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Conseil de Surveillance / Parcours et profil des membres du Conseil de Surveillance
	2-20 Politiques de rémunération	Conseil de Surveillance / Evaluation du Conseil de Surveillance
	2-21 Processus de détermination de la rémunération	Conseil de Surveillance / Politique de rémunération
	2-22 Ratio de rémunération totale annuelle	Conseil de Surveillance / Comité des Nominations et des Rémunérations
	2-23 Déclaration sur la stratégie de développement durable	-
	2-24 Engagements politiques	-
	2-25 Intégration des engagements politiques	Edito / Stratégie de durabilité
	2-26 Processus de remédiation des impacts négatifs	-
	2-27 Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	-
	2-28 Conformité aux législations et aux réglementations	-
	2-29 Adhésions à des associations	-
	2-30 Approche de l'engagement des parties prenantes	-
	Négociations collectives	Adhésions et certifications aux initiatives locales et globales Dialogue avec les parties prenantes Dialogue social: Assurer une représentation active et encadrée des collaborateurs

NORMES GRI	INFORMATIONS	NUMÉRO DE PAGE & TITRE DU CHAPITRE
GRI 3 Sujets matériels	3-1 Processus de détermination des sujets matériels 3-2 Liste des sujets matériels	Dialogue avec les parties prenantes / Etude de matérialité Etude de matérialité
GRI 201 Performance économique	3-3 Gestion des thèmes pertinents 201-1 Valeur économique directe générée et distribuée 201-2 Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique 201-3 Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite 201-4 Aide financière publique	Agir pour le climat, réduire notre empreinte environnementale, accompagner la transition Rapport financier Agir pour le climat, réduire notre empreinte, accompagner la transition - -
GRI 204 Pratiques d'achats	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Pratiques d'achats 204-1 Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	Achats responsables, avancer ensemble avec nos partenaires Achats responsables, avancer ensemble avec nos partenaires
GRI 205 Lutte contre la corruption	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Lutte contre la corruption 205-1 Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption 205-2 Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption 205-3 Cas avérés de corruption et mesures prises	Politique de lutte contre la corruption/ Dispositif d'alerte professionnelle/ Politique de lutte contre la corruption/ Dispositif d'alerte professionnelle/ Indicateurs Politique de lutte contre la corruption/ Dispositif d'alerte professionnelle Indicateurs
GRI 302 Énergie	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Gestion de l'énergie 302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation 302-2 Consommation énergétique en dehors de l'organisation 302-3 Intensité énergétique 302-4 Réduction de la consommation énergétique 302-5 Réduction des besoins énergétiques des produits et des services	Réduire notre empreinte Indicateurs - - - -
GRI 303 Eau et effluents	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Gestion de l'eau et des effluents 303-1 Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée 303-2 Gestion des impacts liés au rejet d'eau 303-3 Prélèvement d'eau 303-4 Rejet d'eau 303-5 Consommation d'eau	Réduire notre empreinte / Gestion de l'eau et de déchets Gestion de l'eau et de déchets Gestion de l'eau et de déchets - - Indicateurs
GRI 305 Émissions GES	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Gestion des Émissions GES 305-1 Émissions directes de GES (Champ d'application 1) 305-2 Émissions indirectes de GES (Champ d'application 2) 305-3 Autres émissions indirectes de GES (Champ d'application 3) 305-4 Intensité des émissions de GES 305-5 Réduction des émissions de GES 305-6 Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) 305-7 Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	Réduire notre empreinte - - - - - - -

NORMES GRI	INFORMATIONS	NUMÉRO DE PAGE & TITRE DU CHAPITRE
GRI 401 Emploi	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Emploi	Les femmes et les hommes de Crédit du Maroc, une richesse au cœur de notre performance / Politique des Ressources Humaines
	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	Les femmes et les hommes de Crédit du Maroc, une richesse au cœur de notre performance / Politique des Ressources Humaines / Attirer les talents et préparer l'avenir
	401-2 Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	Avantage et allocations sociales
	402-3 Congé parental	Congés maternité et accompagnement pour la reprise
GRI 403 Santé et sécurité au travail	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Santé et sécurité au travail	Les femmes et les hommes de Crédit du Maroc, une richesse au cœur de notre performance / Un environnement de travail sain, sécurisé et convivial
	403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Les femmes et les hommes de Crédit du Maroc, une richesse au cœur de notre performance / Un environnement de travail sain, sécurisé et convivial
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	Les femmes et les hommes de Crédit du Maroc, une richesse au cœur de notre performance / Un environnement de travail sain, sécurisé et convivial
	403-3 Services de santé au travail	Les femmes et les hommes de Crédit du Maroc, une richesse au cœur de notre performance / Un environnement de travail sain, sécurisé et convivial
	403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	Les femmes et les hommes de Crédit du Maroc, une richesse au cœur de notre performance / Un environnement de travail sain, sécurisé et convivial
	403-5 Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	Les femmes et les hommes de Crédit du Maroc, une richesse au cœur de notre performance / Un environnement de travail sain, sécurisé et convivial
	403-6 Promotion de la santé des travailleurs	Les femmes et les hommes de Crédit du Maroc, une richesse au cœur de notre performance / Un environnement de travail sain, sécurisé et convivial
	403-7 Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	Les femmes et les hommes de Crédit du Maroc, une richesse au cœur de notre performance / Un environnement de travail sain, sécurisé et convivial
	403-8 Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Les femmes et les hommes de Crédit du Maroc, une richesse au cœur de notre performance / Un environnement de travail sain, sécurisé et convivial
	403-9 Accidents du travail	Indicateurs
	403-10 Maladies professionnelles	-

NORMES GRI	INFORMATIONS	NUMÉRO DE PAGE & TITRE DU CHAPITRE
GRI 404 Formation et éducation	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Formation et éducation 404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé 404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition 404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	Les femmes et les hommes de Crédit du Maroc, une richesse au cœur de notre performance / Politique des Ressources Humaines / Accompagnement et progression professionnelle Indicateurs Accompagnement et progression professionnelle -
GRI 405 Diversité et égalité des chances	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Diversité et égalité des chances 405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés 405-2 Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	Diversité et inclusion, révéler tous les talents / Recruter et intégrer les talents en situation de handicap Composition de Conseil de Surveillance au 31 décembre 2025 / Composition de Directoire / Indicateurs -
GRI 406 Lutte contre la discrimination	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Lutte contre la discrimination 406-1 Cas de discrimination et mesures correctives prises	Diversité et inclusion, révéler tous les talents Indicateurs
GRI 413 Communautés locales	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Communautés locales 413-1 Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement 413-2 Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	Engagement sociétal, agir utilement pour nos territoires Engagement sociétal, agir utilement pour nos territoires Engagement sociétal, agir utilement pour nos territoires
GRI 414 Évaluation sociale des fournisseurs	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Évaluation sociale des fournisseurs 414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux 414-2 Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Achats responsables, avancer ensemble avec nos partenaires - Achats responsables, avancer ensemble avec nos partenaires
GRI 418 Confidentialité des données des clients	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Confidentialité des données des clients 418-1 Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	La cybersécurité La cybersécurité / Indicateurs



INDEX AMMC

EXIGENCE AMMC	LOCALISATION
Décrire le profil de l'émetteur et de son groupe Décrire la stratégie RSE Décrire les référentiels adoptés pour élaboration du rapport Décrire le périmètre de reporting ESG Décrire les entités de groupe inclus Justification des écarts avec le périmètre de consolidation Insérer une analyse de la matérialité des différents aspects ESG Expliquer l'analyse sous-tendant, le choix de l'émetteur par rapport aux axes ESG considérés pertinents et présentés dans le rapport Présenter les seuils de matérialité adoptés Processus d'identification, collecte, traitement, et compilation des informations extra financières, ainsi que les limites de cette méthodologie Les indicateurs quantitatifs ainsi que les méthodes de calculs retenues doivent être clairement définis et précisés Attestation du vérification externe (Comply or explain) Explication relatives aux parties du référentiel qui ne sont pas adoptées par l'émetteur Présenter les activités ayant un impact sur l'environnement	Profil du Groupe Crédit du Maroc Stratégie de durabilité Cadre général de préparation Périmètre de reporting Périmètre de reporting N/A Etude de matérialité Dialogue avec les parties prenantes
Décrire la politique de l'émetteur en matière d'environnement : les mesures prises pour limiter les impacts environnementaux de ses activités et les normes et objectifs fixés	Etude de matérialité Processus de collecte et gouvernance des données
Décrire les litige ou poursuite relatifs des problématique environnemental	Indicateurs
Décrire les actions et mesures mises en place pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux de l'activité	Vérification externe -
Décrire les mesures de gestion et d'élimination des déchets Décrire les consommations d'eau, d'énergie et de matières premières ainsi que les mesures mises en place pour l'optimisation de ces consommations Préciser les grandes lignes de la politique de gestion des ressources humaines en matière de recrutement	Un financement responsable et durable / Résilience opérationnelle face aux risques climatiques et réduction des consommations énergétiques Un financement responsable et durable / Résilience opérationnelle face aux risques climatiques et réduction des consommations énergétiques -
Préciser les grandes lignes de la politique de gestion des ressources humaines en matière de rémunération Préciser les grandes lignes de la politique de gestion des ressources humaines en matière de gestion des carrières	Résilience opérationnelle face aux risques climatiques et réduction des consommations énergétiques Gestion de l'eau et de déchets Gestion de l'eau et de déchets
Préciser les grandes lignes de la politique de gestion des ressources humaines en matière de formation (y compris le nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation pendant la période + le budget de formation de la période par rapport à la masse salariale globale) Préciser les grandes lignes de la politique de gestion des ressources humaines en matière de mesures mises en place pour l'emploi et insertion des personnes handicapées Préciser les grandes lignes de la politique de gestion des ressources humaines en matière de mesures prises pour l'égalité entre les femmes et les hommes Fournir l'effectif de l'émetteur sur les trois derniers exercices Répartition de l'effectif par branche d'activité Répartition de l'effectif par nature du contrat de travail (CDI, CDD, intérim ...) Répartition de l'effectif par catégorie (direction, cadres, employés...) par genre Répartition de l'effectif par genre Répartition de l'effectif par ancienneté	Politique des Ressources Humaines / Attirer les talents et préparer l'avenir / Recruter et intégrer les talents en situation de handicap Politique des Ressources Humaines / Avantage et allocation sociales Politique des Ressources Humaines / Accompagnement et progression professionnelle Indicateurs
	Inclusion des personnes en situation de handicap / Gestion des impacts en matière de diversité et d'inclusion Égalité professionnelle et équité de traitement / Gestion des impacts en matière de diversité et d'inclusion Indicateurs Indicateurs Indicateurs
	Indicateurs
	Indicateurs Indicateurs

EXIGENCE AMMC	LOCALISATION
Indiquer tout schéma d'intéressement et de participation du personnel en précisant la date, la nature, les principales modalités de ces contrats ainsi que les sommes affectées à ce titre pour chacune des trois dernières années Pour les trois derniers exercices, fournir le nombre de représentants du personnel Pour les trois derniers exercices, fournir le nombre de jour de grève par exercice Pour les trois derniers exercices, fournir le nombre d'accident de travail par exercice Pour les trois derniers exercices, fournir le nombre de licenciements par exercice (par catégorie) Pour les trois derniers exercices, fournir le nombre de démissions par exercice (par catégorie) Pour les trois derniers exercices, fournir le nombre de recrutement par exercices (par catégorie) Pour les trois derniers exercices, fournir le nombre de litiges sociaux (collectifs ou individuels) par exercice Composition de l'organe de gouvernance Membres exécutifs et non exécutifs Membres indépendants Critères retenus pour la qualification d'administrateurs d'indépendants Dates de nomination des membres de l'organe de gouvernance, et la date d'expiration de leur mandat Fonctions au sein de l'instance de gouvernance, représentation des parties prenantes La parité, et les règles suivies en la matière Nombre de mandat par administrateur Existence de comités spécialisés, et le cas échéant leurs compositions respectives Assiduités aux séances du conseil (nombre de réunions du conseil durant la période, taux de présence effective de chaque administrateur) Rémunération des administrateurs Rémunération des dirigeants, (enveloppe globale, stock-options par dirigeant, avantages en nature) Relation avec les actionnaires : informations communiquées aux actionnaires Processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance par rapport aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux Ethique, déontologie et prévention de la corruption Actions engagées pour prévenir la corruption Mesures prises en réponse à des incidents de corruption Informations sur les parties prenantes Impacts économiques et sociaux de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales et développement régional : création d'emplois, investissement dans les domaines de la santé, de la cultures, l'éducation Impacts des investissements en matière d'infrastructures et de services publics Actions correctives mises en place au sein des activités comprenant des impacts négatifs significatifs potentiels ou avérés sur les communautés locales Conditions de dialogue avec les parties prenantes Politiques et critères de sélection des parties prenantes (clients, fournisseurs, partenaires ...)	Indicateurs Indicateurs Indicateurs Indicateurs Indicateurs Indicateurs Indicateurs Indicateurs Structure et organisation de la gouvernance / Composition du Conseil de Surveillance au 31 décembre 2025 Composition du Conseil de Surveillance au 31 décembre 2025 Composition du Conseil de Surveillance au 31 décembre 2025 / Fonctionnement des instances de gouvernance Fonctionnement des instances de gouvernance Parcours et profil des membres du Conseil de Surveillance Parcours et profil des membres du Conseil de Surveillance Fonctionnement des instances de gouvernance Composition du Conseil de Surveillance au 31 décembre 2025 / Fonctionnement des instances de gouvernance Rôle et composition des comité du Conseil de Surveillance Activités et réunion du Conseil de Surveillance Politique de rémunération Politique de rémunération Relation avec les actionnaires Fonctionnement des instances de gouvernance Code de conduite Politique de la lutte contre la corruption Politique de la lutte contre la corruption Politique de la lutte contre la corruption Impacts sociétaux et communautés - Agir positivement envers les communautés locales Impacts sociétaux et communautés - Agir positivement envers les communautés locales Impacts sociétaux et communautés - Agir positivement envers les communautés locales Dialogue avec les parties prenantes Dialogue avec les parties prenantes

